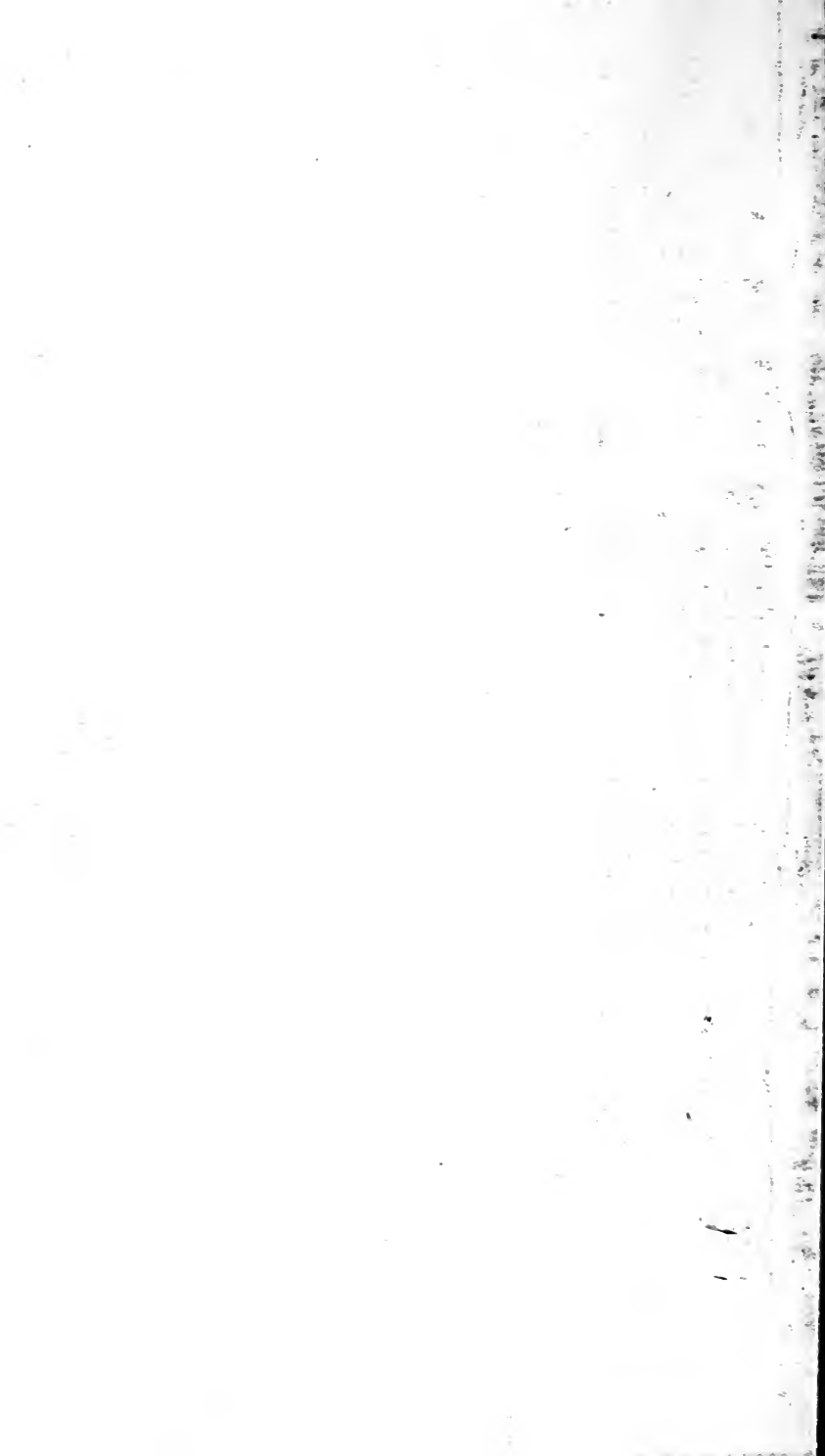


U d/of OTTAWA



39003002558517

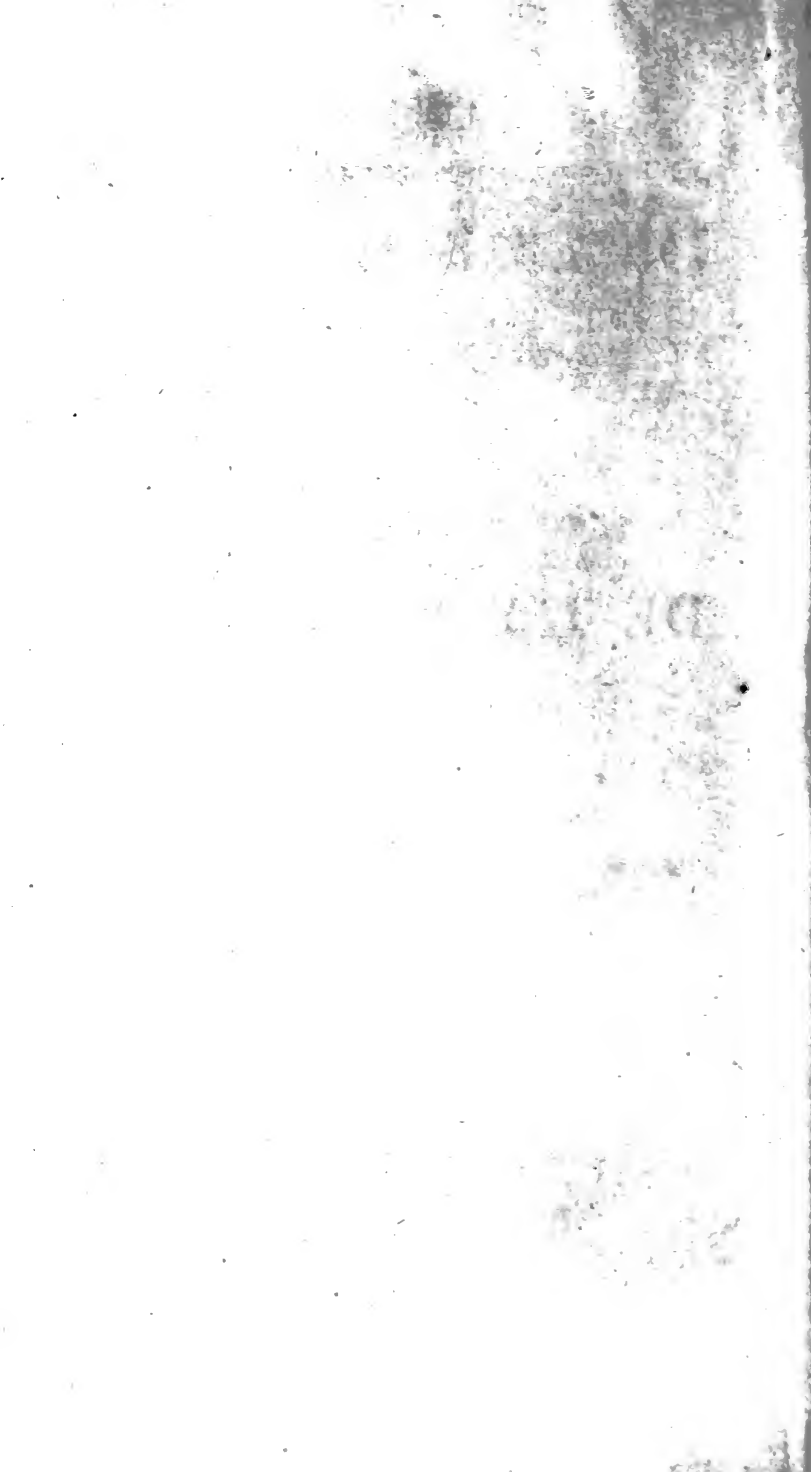












OEUVRES

COMPLÈTES

DE J. J. ROUSSEAU.

---

TOME XI.

ON SOUSCRIT A PARIS,  
CHEZ P. DUPONT, LIBRAIRE,  
EDITEUR DES OEUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE ET DE RACINE,  
RUE DU BOULOY, HÔTEL DES FERMES, COUR DES MESSAGERIES.

ET CHEZ BOSSANGE PÈRE,  
LIBRAIRE DE S. A. S. MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS,  
RUE DE RICHELIEU, N<sup>o</sup> 60.

ŒUVRES  
COMPLÈTES  
DE J. J. ROUSSEAU,

MISES DANS UN NOUVEL ORDRE,  
AVEC DES NOTES HISTORIQUES ET DES ÉCLAIRCISSEMENTS;

PAR V. D. MUSSET-PATHAY.

---

BEAUX-ARTS.

---

ÉCRITS SUR LA MUSIQUE.



PARIS,  
CHEZ P. DUPONT, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

---

1824.



Digitized by the Internet Archive  
in 2011 with funding from

- University of Toronto

---

## AVIS DE L'ÉDITEUR.

---

Rousseau, dès sa première jeunesse, eut pour la musique un goût qu'il conserva toute sa vie. Voulant connaître à fond cet art, en vaincre les difficultés, en rendre à ceux qui désiraient de le cultiver, l'étude facile et prompte, il s'en occupa d'abord presque exclusivement; et le résultat de son application et de ses recherches fut la proposition de substituer de nouveaux signes aux anciens. De la théorie il passa à la pratique et composa le *Devin du village*. Le succès prodigieux et mérité de cette *pastorale*<sup>1</sup> qu'on revoit encore avec plaisir, éveilla l'envie, et bientôt on contesta le talent de Jean-Jacques et l'on prétendit que s'il était l'auteur des paroles, il ne l'était pas de la musique. Nous avons rendu compte ailleurs<sup>2</sup>, et des chicanes qu'on lui fit à ce sujet, et des circonstances dans lesquelles il composa ses divers ouvrages sur la musique. Nous devons seulement compléter le grand nombre de détails que nous avons donnés, et nous arrêter plus particulièrement sur son nouveau système.

Le hasard nous ayant fait rencontrer plusieurs personnes qui s'étaient servies de cette nouvelle méthode pour apprendre la musique, nous en avons parlé dans l'*Histoire de J. J. Rousseau* (t. II, p. 454, note). A cette occasion nous reçûmes une lettre de M. Galin, auteur du mélodrame : « J'ai lieu de croire, écrivait-il, « que vous m'avez eu en vue dans un endroit de votre ouvrage où « vous parlez du système des chiffres de Rousseau, reproduit « aujourd'hui. J'aurai l'honneur de vous communiquer quelques « observations sur cet objet, dont je me suis particulièrement « occupé. »

<sup>1</sup> On est embarrassé sur la dénomination qu'on doit donner au *Devin du village*. Opéra, suivant les uns, *intermède*, selon d'autres, cette production réunit dans le temps tous les suffrages. Il me semble que la définition que Rousseau donne dans son *Dictionnaire de Musique*, lui convient sous tous les rapports. « *Pastorale*, opéra champêtre, dont les personnages sont des bergers, et « dont la musique doit être assortie à la simplicité de goût et de mœurs qu'on « leur suppose. »

<sup>2</sup> *Hist. de J. J. Rousseau*, tome II, page 441 à 460.

J'allai voir M. Galin sans me douter que je le trouverais sur son lit de mort. Il était loin de le soupçonner lui-même. Le feu de ses regards, l'éclat de sa voix, l'énergique clarté avec laquelle il m'expliqua quelques principes de sa méthode, me trompèrent en m'inspirant l'espoir de le voir reprendre prochainement le cours de ses leçons. Mais il était au dernier degré de cette cruelle maladie de poitrine, qui semble donner plus de force et d'activité à la vie au moment même où elle échappe... Il mourut quelques jours après ma visite, et je n'eus point les éclaircissements qu'il m'avait promis. Ce jeune homme, passionné pour l'étude, avait reçu dans l'établissement le plus justement célèbre une brillante éducation. Il s'était créé lui-même une nouvelle carrière. A peine l'ouvrait-il à d'autres pour la parcourir avec lui, qu'il fut enlevé à la fleur de l'âge.

Il était à craindre que son héritage ne fût point recueilli : mais un de ses élèves a eu la louable ambition d'élever à son maître le monument qui lui convenait le mieux, en continuant d'enseigner sa méthode, en lui donnant de nouveaux développements; enfin en la perfectionnant. C'est de M. de Geslin qu'il est question. Le succès de ses cours analytiques de musique, et des écrits qu'il a déjà publiés sur cet objet<sup>2</sup>, fait espérer que les efforts de M. Galin en faveur d'un art plein de charmes, ne seront point perdus.

Nous avons eu recours à son successeur pour avoir les renseignements que nous désirions, et nous n'avons point été trompés dans notre espoir. Voici ce que M. de Geslin a bien voulu nous communiquer.

## NOTICE

SUR LE MODE D'ÉCRITURE PROPOSÉ PAR J. J. ROUSSEAU ET ADOPTÉ POUR L'ENSEIGNEMENT AVEC DES MODIFICATIONS PAR M. GALIN, INVENTEUR DE LA MÉTHODE CONNUE SOUS LE NOM DU MÉLOPLASTE.

« J. J. Rousseau, dans son ouvrage intitulé *Dissertation sur la*

<sup>1</sup> A l'École Polytechnique.

<sup>2</sup> Exposition des bases de l'harmonie, pour servir de suite aux cours analytiques de musique par la méthode du Méloplaste, par Ph. de Geslin. in-8°, 1823. Exposition de la gamme, échelle élémentaire de la musique, par le même.



*musique moderne* <sup>1</sup>, cherche à prouver que Guy d'Arezzo a rendu un mauvais service à la musique, en substituant à l'écriture par lettres celle maintenant usitée des portées musicales. Sans être entièrement de son avis, voici le résumé des reproches que je ferai à l'écriture moderne.

« 1<sup>o</sup> Chaque noté ayant la même figure que ses égales, une noire, par exemple, ressemblant toujours à une noire, il faut pour déterminer son nom d'abord, et ensuite son intonation, un effort double de l'intelligence : tandis que cette même note en lettres ou en chiffres, ce qui est la même chose, donnant sur-le-champ son nom, le lecteur n'est occupé que du soin de l'intonation.

« 2<sup>o</sup> Rien ne désigne l'analogie des octaves, analogie de la plus grande importance pour faciliter l'intonation; et même par la nature de la portée les octaves se trouvent sur des barreaux différents de couleur, et rien n'indique qu'elles s'appartiennent. Cette ressemblance est au contraire bien sensible dans la musique par chiffres, puisque le même affecté d'un signe particulier désigne les octaves.

« Ajoutons à ces reproches relatifs à la difficulté de trouver l'intonation, ceux qui concernent la mesure et les moyens de l'exprimer.

<sup>1</sup> Dans cette dissertation, Rousseau recherche la génération des sons de l'échelle musicale, et il tombe dans l'erreur commune des monocordistes, qui est d'interroger le corps sonore. Je suis surpris qu'un homme tel que lui n'ait pas vu sur-le-champ le vice de cette marche; il a cependant senti ailleurs qu'un son isolé n'a aucun rang positif dans l'échelle; que la gamme au contraire est une série de divers sons coordonnés entre eux par la nature, et dont le point de départ seul est arbitraire. Il fallait donc, pour trouver l'échelle musicale, examiner en elles-mêmes les lois de relation qui la composent, et non s'occuper du phénomène simultané des harmoniques; phénomène commun à tous les sons de la gamme pris isolément, qui n'en différencie aucun; qui fait de chacun une base nouvelle pour un système de sons, en sonnante une série semblable aux premières. Aussi arrive-t-il que la génération par le corps sonore fournit des chromatiques avant que le squelette diatonique soit formé; ce qui est absurde. Il me semble que la question est envisagée sous son vrai point de vue dans la brochure intitulée *Exposition de la gamme, échelle élémentaire de la Musique*. Les éléments de la gamme y sont examinés comme coordonnés, et l'oreille et le jugement me paraissent également satisfaits des expériences et des conséquences que j'en fais découler. Voir sur cet ouvrage la *Revue Encyclopédique*, mois d'octobre 1823, l'*Annuaire nécrologique* par M. Mahul; année 1822, article GALIN; le *Journal des Débats* du 1<sup>er</sup> décembre; la *Pandore* du 25 octobre 1823.

« Je ferai remarquer d'abord que Guy est parti d'une base fautive en supposant que la ronde pouvait avoir une valeur de durée positive, comme si la nature fournissait le type de cette unité. Elle n'offre que des rapports, et l'homme prend pour les exprimer des unités de convention. Mais un moyen mécanique seul peut les conserver. C'est ainsi que le diapason donne à peu près le *la*. C'est ainsi qu'après avoir épuisé la ressource insuffisante des mots *largo*, *andante*, *presto*, pour rappeler le mouvement des morceaux, on a fini par adopter le métronome instrument à rouages, dont la précision ne peut être altérée que par son imperfection ou les variations des métaux, ce qui est peu de chose.

« Les anciens ayant adopté la ronde comme unité positive, en partant de cette base fautive on trouve dans leur système d'écriture les inconvénients suivants :

« 3<sup>o</sup> La division de la ronde a amené cette armée de signes connus sous les noms de blanches, noires, croches, doubles-croches, etc., et les signes de silences correspondants aussi mal imaginés la plupart les uns que les autres.

« 4<sup>o</sup> Ayant ainsi divisé la ronde comme on divise une pièce d'or en monnaie, et ayant adopté pour les silences des signes correspondants, il aurait fallu, pour être d'accord avec soi-même, avoir également des signes de prolongement qui auraient servi soit pour le silence, soit pour le son, et qui auraient eu aussi des valeurs positives, puisqu'on avait adopté ce système; mais par une inconséquence bien marquée, on sort de la route tracée, et l'on convient que le point prolongera de moitié ce qui précède.

« Ajoutons encore à cela :

« 5<sup>o</sup> La difficulté presque insurmontable des clefs. Il n'y a pas de musicien de bonne foi qui n'avoue la peine qu'il a eue pour les connaître, et la facilité d'oublier celles qu'il ne pratique pas souvent. En vain, tant que l'on ne changera pas l'écriture musicale, espérerait-on secouer leur joug; si, comme on commence à le faire, on se sert seulement des clefs de *sol* et de *fa*, on rencontre quelquefois des passages qui sortent tellement de la portée, qu'on est obligé de suspendre un moment l'exécution pour reconnaître les notes qui les composent.

« 6° Les portées tiennent trop de place, les ouvrages de musique sont trop gros et coûtent trop cher pour convenir à toutes les fortunes. Tout le monde peut avoir un certain nombre d'auteurs choisis s'il s'agit de littérature; la moindre partition coûte 20 ou 30 francs.

« On dit en faveur de la portée qu'elle facilite en avertissant si l'on doit monter ou baisser. J'ai éprouvé que cet avantage se réduit à bien peu de chose. Je ferai remarquer que la voix parlée a ses inflexions hautes et basses, et personne n'a cru qu'il fût nécessaire de les spécifier dans l'écriture. Il s'agit d'abord que l'écriture soit claire, et que le signe indique promptement la note dont il est question au lieu d'en faire une énigme. Le lecteur voit bien ensuite si elle est dessus ou dessous celle qui a servi de point de départ. Rappelons aussi que chaque sens se régit lui-même. Les sensations de l'oreille n'ont pas besoin du secours de la vue; et l'aveugle-né, qui entonne l'accord *ut, mi, sol*, ne s'amuse pas à se figurer des espaces proportionnels entre *ut* et *mi*, et *mi* et *sol*. La portée musicale serait fautive, même sous ce point de vue, puisque les intervalles majeurs ou mineurs sont placés de la même manière, et qu'en définitive c'est l'intelligence et l'oreille qui règlent les rapports des sons et non la vue. Les sons se coordonnent entre eux suivant de certaines lois de relation, et le même, suivant ses relations différentes, fera éprouver des effets différents. Par exemple, je suis dans le ton d'*ut*, la sensible *si* me fait éprouver sur une fin de phrase surtout le désir de retourner à la tonique. Je passe au ton de *sol*: la tendance de ce même *si* change, elle ne sera plus vers *ut*, mais bien vers *sol*. Qu'il soit ou non question de tempérament, cette proposition ne sera pas détruite.

Ce n'est donc pas en suivant mécaniquement des sauts de haut en bas et de bas en haut que le vrai musicien lit sur la portée. Les intervalles franchis ne font que lui désigner simplement la note. C'est dans son intelligence, c'est dans le sentiment perfectionné de la *tonalité*, du *mode* dans lequel il se trouve, et des modulations qui peuvent survenir, et dans l'enchaînement logique des sons, qu'il trouve les intonations; pour le prouver et pour faire voir que ce n'est pas la vue des intervalles qui le facilite, je propose l'expérience suivante :

« Remplissez la portée musicale de notes prises au hasard : adoptez une mesure et formez des groupes qui y correspondent : figurez des silences qui coupent les phrases convenablement, et donnez à lire ce galimatias au musicien le plus habile; vous verrez si la configuration des signes hauts et bas lui est de quelque utilité.

« S'il s'agissait de couleurs ou de distances on serait plus excusable de vouloir les peindre aux yeux; et cependant Rousseau fait bien remarquer que si l'on suivait ce principe en arithmétique, il faudrait que le 2 fût double du 1, le 3 triple de l'unité, et ainsi de suite.

« La portée musicale offre donc une grande quantité d'inconvénients, tandis que dans l'écriture en chiffres le signe une fois convenu rappelle sur-le-champ le nom de la note; l'identité des octaves est parfaitement conservée; un système régulier de mesure figure à l'œil la durée soit du son, soit du silence, soit du prolongement de l'un ou de l'autre, et remplace cette foule confuse de signes employés dans la musique ordinaire; on évite la difficulté des clefs tout en écrivant dans le ton effectif si l'on veut; on peut avec le premier papier venu noter la musique qui se réduit alors à un petit volume, et l'on trouve dans cette écriture l'économie et la commodité.

« P. Galin, inventeur de la méthode d'enseignement de la musique, connue sous le nom de méthode du méloplaste, a adopté l'écriture en chiffres pour faciliter les progrès de ses élèves pendant les premiers mois; mais elle a subi entre ses mains les modifications suivantes qui me paraissent avantageuses. Il a rejeté la première manière de Rousseau de marquer les octaves en écrivant dessus ou dessous la ligne portant la tonique. Il a suivi la seconde manière, qui est de désigner les octaves par des points placés dessus ou dessous la note; mais au lieu que dans Rousseau le point indique chaque fois le changement d'octave, ce qui fait qu'au bout d'un certain temps on ne sait plus où l'on est par rapport au point de départ, il s'est servi du point de cette manière :

« Considérant que chaque voix emploie tout au plus trois octaves, il est convenu de ne pas pointer celle du médium du chant; l'octave supérieure prend des points au-dessus, l'octave

inférieure des points au-dessous. Ainsi, par exemple, 5 1 3 5 1  
sol, ut, mi, sol, ut, indique une série ascendante qui passe  
dans trois octaves.

« Dans les morceaux d'harmonie, pour désigner les différents points de départ des trois voix de *basse*, *tenore* et *soprano*, il emploie les lettres A, a, b, de manière que si chaque portée commence par *ut* elles soient toutes à une octave de distance, échelonnées de bas en haut.

« Quant à la mesure, ses divisions ont lieu d'après le même principe que Rousseau, principe de la plus grande simplicité; mais elles sont plus apparentes à l'œil, parce qu'au lieu de virgule pour séparer les temps et les portions de temps, il est convenu que les temps, unités de son, silences ou prolongements, seront désignés par leur seul isolement; et que les subdivisions semblables des temps seront réunies par une barre horizontale,

ainsi :  $\int \int 1 \overline{33} \overline{54} \overline{32} \left| 1 . . \right| 7 . 0 \int \int$  me montre un *ut* faisant

un temps seul, un temps composé de deux *mi*, un temps composé de quatre notes indiquant aussi la subdivision. La seconde mesure est composée d'un *ut* formant un temps, et de deux prolongements formant les deux autres temps. Ici tous les temps sont distincts à l'œil, et leur décomposition est de la plus grande facilité parce qu'il n'y a point d'arbitraire; et que la note, le silence et le prolongement sont soumis à ce principe *unique* de valoir isolés, l'unité, et de prendre dans la décomposition une valeur relative à leur position, valeur toujours déterminée par le nombre des barres horizontales. Dans l'exemple ci-dessus nous avons vu des quarts et des moitiés; dans celui-ci nous

trouverions des tiers  $\int \overline{10} \left| \right.$

« On devrait dans l'écriture sur la portée adopter un mode si simple et si logique de marquer la mesure et ses subdivisions. On la débarrasserait de ses plus grandes difficultés. Il y a même plus; c'est que le musicien lecteur ne suit pas une autre marche, il recompose par la pensée chacun des temps si cruellement estropiés dans la musique ordinaire, où tous les éléments de la mesure sont isolés. Ouvrons au hasard le premier opéra venu, *Otello*, du célèbre Rossini, scène et cavatine de Desdemona *assisa al piè*. Voici le texte :

Me sce — va - no de

lor di - ver — si gi - ri.

« On conviendra que pour retrouver les deux temps et leur décomposition, il faut faire un travail. Le passage devient clair en le présentant ainsi, d'après notre manière de décomposer la mesure.

Me sce — va - no de

lor di - ver — si gi - ri.

« On voit que les valeurs de la note  $\phi$ , du silence  $\gamma$ , du prolongement  $\cdot$  sont déterminées par leur position, et que l'écriture est plus distincte que celle usuelle.

« Il y a dans toutes les partitions une foule d'exemples où la mesure est présentée d'une manière plus baroque que dans celui que j'ai choisi.

« La plupart de mes élèves sont, au troisième mois, en état de lire une romance qui ne module pas trop : mais ils sont arrêtés par la difficulté de recomposer les temps sur la musique ordinaire. Je leur fais opérer cette récomposition sur le papier ; ils lisent alors avec facilité.

« Au reste M. Galin n'a pas prétendu substituer l'écriture en chiffres à celle usitée. Il l'a employée dans ses cours comme un auxiliaire puissant, et je le fais après lui. Mais les traductions que mes élèves font au fur et mesure dans la musique ordinaire les habituent peu à peu à cette dernière, qui leur devient familière au bout de quelques mois. Ce moyen est une des principales causes de leurs progrès qui paraissent si surprenants

« Quoi qu'il en soit du sort de cette écriture, nous n'en devons pas moins de la reconnaissance à Rousseau qui l'a proposée, pour avoir cherché à simplifier la science. Ses écrits ne composent pas une méthode, mais ils renferment d'excellents aperçus, et son génie l'avait placé bien au-dessus des musiciens de son temps. Je ne doute pas que mon maître, notre célèbre Galin, n'ait puisé à cette source, ce qui ne lui ôte pas la gloire d'avoir *inventé* la seule bonne méthode pour apprendre la musique; car un homme ne crée pas à lui seul une science nouvelle: il fait un meilleur emploi des matériaux existants, et, comme je l'ai déjà dit, des observations isolées ne constituent pas une théorie; une méthode d'enseignement se compose des observations déjà faites et de nouvelles. Le nombre de ces dernières, leur importance, le jour nouveau qu'elles jettent sur la science, l'ordre et le classement général, établissent l'invention et font reconnaître l'homme supérieur. P. Galin mérite ce titre. Tous ceux qui l'ont connu savent qu'il avait de vastes connaissances, une logique précise et qu'il avait fait une étude approfondie de la marche de l'esprit humain à l'école royale des sourds et muets de Bordeaux, où il avait été instituteur. Son admirable théorie est facile à comprendre. Quand elle est appuyée par la pratique, les enfants même la saisissent: j'en fais tous les jours l'expérience dans mes cours. Je pense que le lecteur verra ici avec plaisir quelques renseignements sur cet homme célèbre, notre contemporain. Après avoir parlé de ses talents et de son génie, il est doux de pouvoir rappeler ses vertus. Né à Bordeaux de parents presque dans l'indigence, son plus grand désir fut toute sa vie d'améliorer leur sort, et il s'est souvent imposé de grandes privations pour y parvenir. Sa vie privée, remplie par l'étude et l'observance de ses devoirs, n'offre aucun événement remarquable. Il avait pour Rousseau la plus grande admiration. Il le témoigna vivement à l'apparition d'un ouvrage qui tendait à disculper en partie ce philosophe des torts qu'on lui impute. Agé de moins de trente-six ans, il est mort à Paris le 31 août 1822, trop tôt pour les sciences et pour ses élèves, qui devenaient ses amis. Sa sépulture a été choisie au Père-Lachaise, près celle des Monge, de l'abbé Sicard, des Méhul et Grétry, rapprochement qui semble indiquer les divers genres de talents dont il était doué.

« Sa méthode, répandue en France et en Hollande, et professée à Paris par plusieurs de ses élèves, ne périra pas. La musique, démontrée désormais rigoureusement, prend rang à côté des sciences exactes, en même temps qu'elle figure parmi les arts d'imagination. Les cours de méloplastè durent six mois. Mes élèves sont en état, après ce temps, de lire sur la partition; c'est-à-dire, à toutes les clefs et dans tous les tons; et ils peuvent à l'audition trouver les notes et la mesure d'un chant, et le suivre dans ses différentes modulations. Ceux qui veulent perfectionner ces résultats suivent ensuite le cours d'harmonie que j'enseigne d'après la théorie que j'ai découverte <sup>1</sup> et dont j'ai déjà fait l'heureuse application. Ce second cours dure six mois également et complète l'enseignement de la musique. J'ai des élèves d'un an (les deux cours compris) en état de composer des romances, des duo, des trio, etc., et de former de suite sur un chant ou une basse donnée, le duo, trio, ou quatuor. L'analyse des morceaux de nos grands compositeurs est également pour eux une opération aussi sûre que facile.

« PH. DE GESLIN,  
« Professeur de musique. »

Paris, le 15 mai 1824.

Disons un mot de l'ordre dans lequel nous publions les écrits de Rousseau sur la musique, et des changements que nous avons cru devoir faire à la méthode suivie jusqu'à ce jour.

Ces écrits se suivent dans l'ordre où ils furent composés. On avait toujours placé dans leur nombre l'*Essai sur l'origine des langues*, parce que la musique étant un langage, l'auteur a consacré quelques chapitres à cet art, considéré sous ce rapport. Mais c'est un ouvrage éminemment *philosophique*, et nous avons dû le classer dans la division des ouvrages qui portent ce titre <sup>2</sup>, à laquelle il appartient.

Ayant démontré dans la préface du tome 1<sup>er</sup> de cette édition combien on avait eu tort de réunir sous la dénomination de *Théâtre* quelques essais de Rousseau que nous classons dans les *Mélanges*, nous avons pensé que ses opéra ou scènes lyriques faits pour être chantés seraient plus à leur place à la suite des écrits sur la musique, puisqu'ils ne peuvent se passer du

<sup>1</sup> Exposition des bases de l'harmonie, chez l'auteur, rue saint-Honoré, n° 354.

<sup>2</sup> Tome II de cette édition.



secours de cet art. C'est ce motif qui nous a fait terminer ce volume par ses différents opéra, au nombre de cinq, dont les deux premiers n'ont jamais été représentés. Le troisième (*les Muses galantes*) le fut trois fois : *le Devin du village* continue de l'être et de plaire depuis plus de soixante-dix ans ; sans jouir d'autant de faveur, à cause de la musique, *Pygmalion* reparaît quelquefois sur la scène.

Voici l'indication des *œuvres musicales* composées par Rousseau :

« Les OEuvres de musique, gravées et publiées à Paris, sont au nombre de quatre. »

1° *Le Devin du village*, intermède, partition *in-fol.* Paris, 1754.

2° *Fragments de Daphnis et Chloé*, opéra dont Corancez à fait les paroles, partition *in-fol.* Paris, 1779.

Ces fragments se composent de l'esquisse du prologue, du premier acte tout entier, et de différents morceaux préparés pour le second acte.

3° *Six nouveaux airs du Devin du village*, partition *in-fol.* Paris, 1779.

4° *Les consolations des misères de ma vie*, ou Recueil d'airs, romances et duo, *in-fol.* Paris, 1781.

Cette collection, gravée avec le plus grand soin, comprend 95 morceaux de chant, duo, romances, pastourelles, etc., sur des paroles françaises ou italiennes.

De ces quatre OEuvres\*, les trois dernières n'ont été gravées qu'après la mort de leur auteur, et par les soins de M. Benoît, à qui furent confiés les manuscrits de cette espèce, trouvés dans les papiers de Rousseau, et qui les a tous déposés, conformément à ses intentions, à la Bibliothèque royale.

Mais parmi ces manuscrits se trouvent d'autres morceaux encore qu'on n'a pas jugé à propos de faire graver, soit parce qu'ils n'étaient pas terminés, soit parce qu'on a pensé qu'ils intéresseraient peu les amateurs.

Quoi qu'il en soit, ces morceaux non publiés sont,

\* Un passage du premier de ses *Dialogues* prouverait qu'il en existe ou qu'il en a existé une cinquième. Il y déclare en effet qu'à son arrivée à Paris, en 1770, il chercha douze chansonnettes italiennes qu'il y avait fait graver environ vingt ans auparavant, et qui étaient de lui comme *le Devin du village*, mais que le recueil, les airs, les planches, tout avait disparu.

1° Un nouvel air sur ces paroles du *Devin*, *Je vais revoir ma charmante maîtresse*, terminé quant au chant et à la partie de basse.

2° Trois airs, sur des paroles françaises, incomplets tant pour le chant que pour les accompagnements.

3° Quatre duo pour clarinettes.

4° Enfin quatre morceaux de musique d'église, en partition, et complets, savoir :

*Salve Regina*, composé en 1752.

*Ecce sedes hic Tonantis*, motet composé en 1757 pour la dédicace de la chapelle de la Chevrette.

Rousseau parle de ces deux morceaux au Livre ix de ses *Confessions*, et nous apprend que le premier, composé pour mademoiselle Fel, fut chanté par elle au concert spirituel : quant au second, « le dépit, dit-il, fut mon Apollon, et jamais musique plus étoffée ne sortit de mes mains. La pompe du début répond aux paroles, et toute la suite du motet est d'une beauté de chant qui frappa tout le monde. »

*Principes persecuti sunt*, motet, à voix seule en rondeau, composé pour madame de Nadaillac, abbesse de Gomer-Fontaine.

*Quomodò sedet sola*, leçon de ténèbres, avec un répons composé en 1772.

Nous avons rappelé qu'on avait prétendu que Rousseau ne savait pas la musique, et qu'il avait pillé celle du *Devin du village*. Le nombre et l'importance des accusateurs étaient bien capables d'étouffer la vérité. C'étaient Rameau, dont le témoignage devait paraître incontestable; le baron d'Holbach, que Jean-Jacques avait fréquenté long-temps; Grimm, qui avait été son ami; toute la société des *dîneurs* du baron : beaucoup de gens de lettres, qui, ne lui pardonnant point sa supériorité littéraire, l'attaquaient sur la musique qu'ils ne savaient pas; enfin le plus riche et le plus fastueux des financiers du dix-huitième siècle. Celui-ci, avec tout le luxe typographique que lui permettait l'embaras des richesses, fit un ouvrage en quatre volumes, ou plutôt le fit faire par un abbé Roussier, dont le nom, le livre et l'accusation ne sont point sortis de l'oubli. Il est étonnant que Jean-Jacques, seul, sans appui, ait triomphé de tant d'obstacles, et cela sans répondre un mot. Il croyait toujours que justice se ferait, mais *non de son vivant*, et justice s'est faite.....

ÉCRITS  
SUR  
LA MUSIQUE.



---

# PROJET

CONCERNANT

## DE NOUVEAUX SIGNES POUR LA MUSIQUE,

LU PAR L'AUTEUR A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, LE 22 AOUT 1742.

---

Ce projet tend à rendre la musique plus com- mode à noter, plus aisée à apprendre, et beau- coup moins diffuse.

Il paraît étonnant que les signes de la musique étant restés aussi long-temps dans l'état d'imper- fection où nous les voyons encore aujourd'hui, la difficulté de l'apprendre n'ait pas averti le public que c'était la faute des caractères, et non pas celle de l'art. Il est vrai qu'on a donné souvent des pro- jets en ce genre; mais de tous ces projets, qui, sans avoir les avantages de la musique ordinaire, en avaient presque tous les inconvénients, aucun que je sache n'a jusqu'ici touché le but, soit qu'une pratique trop superficielle ait fait échouer ceux qui l'ont voulu considérer théoriquement, soit que le génie étroit et borné des musiciens ordi- naires les ait empêchés d'embrasser un plan géné- ral et raisonné, et de sentir les vrais inconvénients de leur art, de la perfection actuelle duquel ils sont d'ailleurs pour l'ordinaire très-entêtés.

Cette quantité de lignes, de clefs, de transpositions, de dièses, de bémols, de bécarres, de mesures simples et composées, de rondes, de blanches, de noires, de croches, de doubles, de triples croches, de pauses, de demi-pauses, de soupirs, de demi-soupirs, de quarts de soupirs, etc., donne une foule de signes et de combinaisons, d'où résultent deux inconvénients principaux, l'un d'occuper un trop grand volume, et l'autre de surcharger la mémoire des écoliers ; de façon que, l'oreille étant formée, et les organes ayant acquis toute la facilité nécessaire long-temps avant qu'on soit en état de chanter à livre ouvert, il s'ensuit que la difficulté est toute dans l'observation des règles, et non dans l'exécution du chant.

Le moyen qui remédiera à l'un de ces inconvénients remédiera aussi à l'autre; et dès qu'on aura inventé des signes équivalents, mais plus simples et en moindre quantité, ils auront par là même plus de précision, et pourront exprimer autant de choses en moins d'espace.

Il est avantageux outre cela que ces signes soient déjà connus, afin que l'attention soit moins partagée, et faciles à figurer, afin de rendre la musique plus commode.

Il faut pour cet effet considérer deux objets principaux chacun en particulier; le premier doit être l'expression de tous les sons possibles, et l'autre, celle de toutes les différentes durées, tant des sons que de leurs silences relatifs, ce qui comprend aussi la différence des mouvements.

Comme la musique n'est qu'un enchaînement de sons qui se font entendre ou tous ensemble, ou successivement, il suffit que tous ces sons aient des expressions relatives qui leur assignent à chacun la place qu'il doit occuper par rapport à un certain son fondamental, pourvu que ce son soit nettement exprimé, et que la relation soit facile à connaître : avantages que n'a déjà point la musique ordinaire, où le son fondamental n'a nulle évidence particulière, et où tous les rapports des notes ont besoin d'être long-temps étudiés.

Prenant *ut* pour ce son fondamental, auquel tous les autres doivent se rapporter, et l'exprimant par le chiffre 1, nous aurons à sa suite l'expression des sept sons naturels, *ut, ré, mi, fa, sol, la, si*, par les sept chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7; de façon que tant que le chant roulera dans l'étendue des sept sons, il suffira de les noter chacun par son chiffre correspondant, pour les exprimer tous sans équivoque.

Mais quand il est question de sortir de cette étendue pour passer dans d'autres octaves, alors cela forme une nouvelle difficulté.

Pour la résoudre, je me sers du plus simple de tous les signes, c'est-à-dire du point. Si je sors de l'octave par laquelle j'ai commencé, pour faire une note dans l'étendue de l'octave qui est au-dessus, et qui commence à l'*ut* d'en-haut, alors je mets un point au-dessus de cette note par laquelle je sors de mon octave; et ce point une fois placé, c'est un indice que, non-seulement la note sur la-

quelle il est, mais encore toutes celles qui la suivront sans aucun signe qui le détruise, devront être prises dans l'étendue de cette octave supérieure où je suis entré.

Au contraire, si je veux passer à l'octave qui est au-dessous de celle où je me trouve, alors je mets le point sous la note par laquelle j'y entre. En un mot, quand le point est sur la note, vous passez dans l'octave supérieure; s'il est au-dessous, vous passez dans l'inférieure : et quand vous changeriez d'octave à chaque note, ou que vous voudriez monter ou descendre de deux ou trois octaves tout d'un coup ou successivement, la règle est toujours générale, et vous n'avez qu'à mettre autant de points au-dessous ou au-dessus que vous avez d'octaves à descendre ou à monter.

Ce n'est pas à dire qu'à chaque point vous montiez ou descendiez d'une octave, mais à chaque point vous passez dans une octave différente de celle où vous êtes par rapport au son fondamental *ut* d'en-bas, lequel ainsi se trouve bien dans la même octave en descendant diatoniquement, mais non pas en montant. Sur quoi il faut remarquer que je ne me sers du mot d'octave qu'abusivement, et pour ne pas multiplier inutilement les termes, parce que proprement cette étendue n'est composée que de sept notes, le 1 d'en-haut qui commence une autre octave n'y étant pas compris.

Mais cet *ut*, qui, par la transposition, doit toujours être le nom de la tonique dans les tons majeurs et celui de la médiate dans les tons mi-



neurs, peut, par conséquent, être pris sur chacune des douze cordes du système chromatique; et, pour la désigner, il suffira de mettre à la marge le chiffre qui exprimerait cette corde sur le clavier dans l'ordre naturel; c'est-à-dire que le chiffre de la marge, qu'on peut appeler la clef, désigne la touche du clavier qui doit s'appeler *ut*, et par conséquent être tonique dans les tons majeurs, et médiate dans les mineurs. Mais, à le bien prendre, la connaissance de cette clef n'est que pour les instruments, et ceux qui chantent n'ont pas besoin d'y faire attention.

Par cette méthode, les mêmes noms sont toujours conservés aux mêmes notes : c'est-à-dire que l'art de solfier toute musique possible consiste précisément à connaître sept caractères uniques et invariables, qui ne changent jamais ni de nom ni de position; ce qui me paraît plus facile que cette multitude de transpositions et de clefs qui, quoique ingénieusement inventées, n'en sont pas moins le supplice des commençants.

Une autre difficulté qui naît de l'étendue du clavier et des différentes octaves où le ton peut être pris, se résout avec la même aisance. On conçoit le clavier divisé par octaves depuis la première tonique : la plus basse octave s'appelle A, la seconde B, la troisième C, etc.; de façon qu'écrivant au commencement d'un air la lettre correspondante à l'octave dans laquelle se trouve la première note de cet air, sa position précise est connue, et les points vous conduisent ensuite par-

tout sans équivoque. De là découle encore généralement et sans exception le moyen d'exprimer les rapports et tous les intervalles, tant en montant qu'en descendant, des reprises et des rondeaux, comme on le verra détaillé dans mon grand projet.

La corde du ton, le mode (car je le distingue aussi) et l'octave étant ainsi bien désignés, il faudra se servir de la transposition pour les instruments comme pour la voix, ce qui n'aura nulle difficulté pour les musiciens instruits, comme ils doivent l'être, des tons et des intervalles naturels à chaque mode, et de la manière de les trouver sur leurs instruments; il en résultera au contraire cet avantage important, qu'il ne sera pas plus difficile de transporter toutes sortes d'airs un demi-ton ou un ton plus haut ou plus bas, suivant le besoin, que de les jouer sur leur ton naturel; ou, s'il s'y trouve quelque peine, elle dépendra uniquement de l'instrument, et jamais de la note, qui, par le changement d'un seul signe, représentera le même air sur quelque ton que l'on veuille proposer : de sorte enfin qu'un orchestre entier, sur un simple avertissement du maître, exécuterait sur-le-champ en *mi* ou en *sol* une pièce notée en *fa*, en *la*, en *si* bémol, ou en tout autre ton imaginable; chose impossible à pratiquer dans la musique ordinaire, et dont l'utilité se fait assez sentir à ceux qui fréquentent les concerts. En général, ce qu'on appelle chanter et exécuter au naturel est peut-être ce qu'il y a de plus mal imaginé dans la musique : car si les noms des notes ont quelque utilité réelle,

ce ne peut être que pour exprimer certains rapports, certaines affections déterminées dans les progressions des sons. Or, dès que le ton change, les rapports des sons et la progression changeant aussi, la raison dit qu'il faut de même changer les noms des notes en les rapportant par analogie au nouveau ton; sans quoi l'on renverse le sens des noms, et l'on ôte aux mots le seul avantage qu'ils puissent avoir, qui est d'exciter d'autres idées avec celles des sons. Le passage du *mi* au *fa*, ou du *si* à l'*ut*, excite naturellement dans l'esprit du musicien l'idée du demi-ton. Cependant, si l'on est dans le ton de *si* ou dans celui de *mi*, l'intervalle du *si* à l'*ut*, ou du *mi* au *fa*, est toujours d'un ton, et jamais d'un demi-ton. Donc, au lieu de conserver des noms qui trompent l'esprit et qui choquent l'oreille exercée par une différente habitude, il est important de leur en appliquer d'autres dont le sens connu, au lieu d'être contradictoire, annonce les intervalles qu'ils doivent exprimer. Or, tous les rapports des sons du système diatonique se trouvent exprimés, dans le majeur, tant en montant qu'en descendant, dans l'octave comprise entre deux *ut*, suivant l'ordre naturel, et, dans le mineur, dans l'octave comprise entre deux *la*, suivant le même ordre en descendant seulement; car, en montant, le mode mineur est assujetti à des affections différentes qui présentent de nouvelles réflexions pour la théorie, lesquelles ne sont pas aujourd'hui de mon sujet, et qui ne font rien au système que je propose.

J'en appelle à l'expérience sur la peine qu'ont les écoliers à entonner, par les noms primitifs, des airs qu'ils chantent avec toute la facilité du monde au moyen de la transposition, pourvu, toujours, qu'ils aient acquis la longue et nécessaire habitude de lire les bémols et les dièses des clefs, qui font, avec leurs huit positions, quatre-vingts combinaisons inutiles et toutes retranchées par ma méthode.

Il s'ensuit de là que les principes qu'on donne pour jouer des instruments ne valent rien du tout; et je suis sûr qu'il n'y a pas un bon musicien qui, après avoir préludé dans le ton où il doit jouer, ne fasse plus d'attention dans son jeu au degré du ton où il se trouve, qu'au dièse ou au bémol qui l'affecte. Qu'on apprenne aux écoliers à bien connaître les deux modes et la disposition régulière des sons convenables à chacun, qu'on les exerce à préluder en majeur et en mineur sur tous les sons de l'instrument, chose qu'il faut toujours savoir, quelque méthode qu'on adopte; alors, qu'on leur mette ma musique entre les mains, j'ose répondre qu'elle ne les embarrassera pas un quart d'heure.

On serait surpris si l'on faisait attention à la quantité de livres et de préceptes qu'on a donnés sur la transposition; ces gammes, ces échelles, ces clefs supposées, font le fatras le plus ennuyeux qu'on puisse imaginer; et tout cela, faute d'avoir fait cette réflexion très-simple, que, dès que la corde fondamentale du ton est connue sur le clavier naturel comme tonique, c'est-à-dire comme

*ut* ou *la*, elle détermine seule le rapport et le ton de toutes les autres notes, sans égard à l'ordre primitif.

Avant que de parler des changements de ton, il faut expliquer les altérations accidentelles des sons qui s'y présentent à tout moment.

Le dièse s'exprime par une petite ligne qui croise la note en montant de gauche à droite. *Sol* diésé, par exemple, s'exprime ainsi,  $\sharp$ , *fa* diésé, ainsi  $\sharp$ . Le bémol s'exprime aussi par une semblable ligne qui croise la note en descendant  $\flat$ ,  $\flat$ ; et ces signes, plus simples que ceux qui sont en usage, servent encore à montrer à l'œil le genre d'altération qu'ils causent.

Le bécarre n'a d'utilité que par le mauvais choix du dièse et du bémol; et, dès que les signes qui les expriment seront inhérents à la note, le bécarre deviendra entièrement superflu: je le retranche donc comme inutile; je le retranche encore comme équivoque, puisque les musiciens s'en servent souvent en deux sens absolument opposés, et laissent ainsi l'écolier dans une incertitude continuelle sur son véritable effet.

A l'égard des changements de ton, soit pour passer du majeur au mineur, ou d'une tonique à une autre, il n'est question que d'exprimer la première note de ce changement, de manière à représenter ce qu'elle était dans le ton d'où l'on sort, et ce qu'elle est dans celui où l'on entre; ce que l'on fait par une double note séparée par une petite ligne horizontale comme dans les fractions :

le chiffre qui est au-dessus exprime la note dans le ton d'où l'on sort, et celui de dessous représente la même note dans le ton où l'on entre; en un mot, le chiffre inférieur indique le nom de la note, et le chiffre supérieur sert à en trouver le ton.

Voilà pour exprimer tous les sons imaginables en quelque ton que l'on puisse être ou que l'on veuille entrer. Il faut passer à présent à la seconde partie, qui traite des valeurs des notes et de leurs mouvements.

Les musiciens reconnaissent au moins quatorze mesures différentes dans la musique : mesures dont la distinction brouille l'esprit des écoliers pendant un temps infini. Or je soutiens que tous les mouvements de ces différentes mesures se réduisent uniquement à deux; savoir, mouvement à deux temps, et mouvement à trois temps; et j'ose défier l'oreille la plus fine d'en trouver de naturels qu'on ne puisse exprimer avec toute la précision possible par l'une de ces deux mesures. Je commencerai donc par faire main basse sur tous ces chiffres bizarres, réservant seulement le deux et le trois, par lesquels, comme on verra tout-à-l'heure, j'exprimerai tous les mouvements possibles. Or, afin que le chiffre qui annonce la mesure ne se confonde point avec ceux des notes, je l'en distingue en le faisant plus grand et en le séparant par une double ligne perpendiculaire.

Il s'agit à présent d'exprimer les temps, et les valeurs des notes qui les remplissent.

Un défaut considérable dans la musique est de

représenter, comme valeurs absolues, des notes qui n'en ont que de relatives, ou du moins d'en mal appliquer les relations : car il est sûr que la durée des rondes, des blanches, noires, croches, etc., est déterminée, non par la qualité de la note, mais par celle de la mesure où elle se trouve : de là vient qu'une noire, dans une certaine mesure, passera beaucoup plus vite qu'une croche dans une autre ; laquelle croche ne vaut cependant que la moitié de cette noire, et de là vient encore que les musiciens de province, trompés par ces faux rapports, donneront aux airs des mouvements tout différents de ce qu'ils doivent être, en s'attachant scrupuleusement à la valeur absolue des notes, tandis qu'il faudra quelquefois passer une mesure à trois temps simples beaucoup plus vite qu'une autre à trois huit, ce qui dépend du caprice du compositeur, et de quoi les opéra présentent des exemples à chaque instant.

D'ailleurs, la division sous-double des notes et de leurs valeurs, telle qu'elle est établie, ne suffit pas pour tous les cas ; et si, par exemple, je veux passer trois notes égales dans un temps d'une mesure à deux, à trois ou à quatre, il faut, ou que le musicien le devine, ou que je l'en instruisse par un signe étranger qui fait exception à la règle.

Enfin, c'est encore un autre inconvénient de ne point séparer les temps ; il arrive de là que, dans le milieu d'une grande mesure, l'écolier ne sait où il en est, surtout lorsque, chantant le vocal, il trouve une quantité de croches et de doubles cro-

ches détachées, dont il faut qu'il fasse lui-même la distribution.

La séparation de chaque temps par une virgule remédie à tout cela avec beaucoup de simplicité. Chaque temps compris entre deux virgules contient une note ou plusieurs. S'il ne comprend qu'une note, c'est qu'elle remplit tout ce temps-là, et cela ne fait pas la moindre difficulté. Y a-t-il plusieurs notes comprises dans chaque temps, la chose n'est pas plus difficile : divisez ce temps en autant de parties égales qu'il comprend de notes, appliquez chacune de ces parties à chacune de ces notes, et passez-les de sorte que tous les temps soient égaux.

Les notes dont deux égales rempliront un temps, s'appelleront des demis; celles dont il en faudra trois, des tiers; celles dont il en faudra quatre, des quarts, etc.

Mais lorsqu'un temps se trouve partagé de sorte que toutes les notes n'y sont pas d'égale valeur, pour représenter, par exemple, dans un seul temps une noire et deux croches, je considère ce temps comme divisé en deux parties égales, dont la noire fait la première, et les deux croches ensemble la seconde; je les lie donc par une ligne droite que je place au-dessus ou au-dessous d'elles, et cette ligne marque que tout ce qu'elle embrasse ne représente qu'une seule note, laquelle doit être subdivisée en deux parties égales, ou en trois, ou en quatre, suivant le nombre des chiffres qu'elle couvre, etc.



Si l'on a une note qui remplisse seule une mesure entière, il suffit de la placer seule entre les deux lignes qui renferment la mesure; et, par la même règle que je viens d'établir, cela signifie que cette note doit durer toute la mesure entière.

A l'égard des tenues, je me sers aussi du point pour les exprimer, mais d'une manière bien plus avantageuse que celle qui est en usage : car au lieu de lui faire valoir précisément la moitié de la note qui le précède, ce qui ne fait qu'un cas particulier, je lui donne, de même qu'aux notes, une valeur qui n'est déterminée que par la place qu'il occupe; c'est-à-dire que, si le point remplit seul un temps ou une mesure, le son qui a précédé doit être aussi soutenu pendant tout ce temps ou toute cette mesure; et, si le point se trouve dans un temps avec d'autres notes, il fait nombre aussi bien qu'elles, et doit être compté pour un tiers ou pour un quart, suivant le nombre de notes que renferme ce temps-là, en y comprenant le point.

Au reste, il n'est pas à craindre, comme on le verra par les exemples, que ces points se confondent jamais avec ceux qui servent à changer d'octaves; ils en sont trop bien distingués par leur position pour avoir besoin de l'être par leur figure : c'est pourquoi j'ai négligé de le faire, évitant avec soin de me servir de signes extraordinaires, qui distrairaient l'attention, et n'exprimeraient rien de plus que la simplicité des miens.

Les silences n'ont besoin que d'un seul signe.

Le zéro paraît le plus convenable; et, les règles que j'ai établies à l'égard des notes étant toutes applicables à leurs silences relatifs, il s'ensuit que le zéro, par sa seule position et par les points qui le peuvent suivre, lesquels alors exprimeront des silences, suffit seul pour remplacer toutes les pauses, soupirs, demi-soupirs, et autres signes bizarres et superflus qui remplissent la musique ordinaire.

Voilà les principes généraux d'où découlent les règles pour toutes sortes d'expressions imaginables, sans qu'il puisse naître à cet égard aucune difficulté qui n'ait été prévue et qui ne soit résolue en conséquence de quelqu'un de ces principes.

Ce système renferme, sans contredit, des avantages essentiels par-dessus la méthode ordinaire.

En premier lieu, la musique sera du double et du triple plus aisée à apprendre;

1<sup>o</sup> Parce qu'elle contient beaucoup moins de signes;

2<sup>o</sup> Parce que ces signes sont plus simples;

3<sup>o</sup> Parce que, sans autre étude, les caractères mêmes des notes y représentent leurs intervalles et leurs rapports, au lieu que ces rapports et ces intervalles sont très-difficiles à trouver, et demandent une grande habitude par la musique ordinaire.

4<sup>o</sup> Parce qu'un même caractère ne peut jamais avoir qu'un même nom; au lieu que, dans le système ordinaire, chaque position peut avoir sept noms différents sur chaque clef, ce qui cause une confusion dont les écoliers ne se tirent qu'à force de temps, de peine, et d'opiniâtreté.

5° Parce que les temps y sont mieux distingués que dans la musique ordinaire, et que les valeurs des silences et des notes y sont déterminées d'une manière plus simple et plus générale.

6° Parce que, le mode étant toujours connu, il est toujours aisé de préluder et de se mettre au ton : ce qui n'arrive pas dans la musique ordinaire, où souvent les écoliers s'embarrassent ou chantent faux, faute de bien connaître le ton où ils doivent chanter.

En second lieu, la musique en est plus commode et plus aisée à noter, occupe moins de volume ; toute sorte de papier y est propre, et les caractères de l'imprimerie suffisant pour la noter, les compositeurs n'auront plus besoin de faire de si grands frais pour la gravure de leurs pièces, ni les particuliers pour les acquérir.

Enfin les compositeurs y trouveraient encore cet autre avantage non moins considérable, qu'outre la facilité de la note, leur harmonie et leurs accords seraient connus par la seule inspection des signes, et sans ces sauts d'une clef à l'autre qui demandent une habitude bien longue, et que plusieurs n'atteignent jamais parfaitement.



# DISSERTATION

SUR

LA MUSIQUE MODERNE.



---

# PRÉFACE.

---

S'il est vrai que les circonstances et les préjugés décident souvent du sort d'un ouvrage, jamais auteur n'a dû plus craindre que moi. Le public est aujourd'hui si indisposé contre tout ce qui s'appelle nouveauté, si rebuté de systèmes et de projets, surtout en fait de musique, qu'il n'est plus guère possible de lui rien offrir en ce genre, sans s'exposer à l'effet de ses premiers mouvements, c'est-à-dire à se voir condamné sans être entendu.

D'ailleurs, il faudrait surmonter tant d'obstacles, réunis non par la raison, mais par l'habitude et les préjugés, bien plus forts qu'elle, qu'il ne paraît pas possible de forcer de si puissantes barrières. N'avoir que la raison pour soi, ce n'est pas combattre à armes égales, les préjugés sont presque toujours sûrs d'en triompher; et je ne connais que le seul intérêt capable de les vaincre à son tour.

Je serais rassuré par cette dernière considération, si le public était toujours bien attentif à juger de ses vrais intérêts: mais il est pour l'ordinaire assez nonchalant pour en laisser la direction à gens qui en ont de tout opposés; et il aime mieux se plaindre éternellement d'être mal servi, que de se donner des soins pour l'être mieux.

C'est précisément ce qui arrive dans la musique: on se récrie sur la longueur des maîtres et sur la difficulté de l'art, et l'on rebute ceux qui proposent de l'éclaircir et de l'abréger. Tout le monde convient que les caractères de la musique sont dans un état d'imperfection peu proportionné aux progrès qu'on a faits dans les autres parties de cet art: cependant on se défend contre toute proposition de les réformer, comme contre un danger affreux. Imaginer d'autres signes que ceux dont s'est servi le divin Lulli, est non-seulement la plus haute extravagance dont l'esprit humain soit capable, mais c'est encore une espèce de sacrilège. Lulli est un dieu dont le doigt est venu fixer à jamais l'état de ces sacrés caractères: bons ou mauvais, il

n'importe; il faut qu'ils soient éternisés par ses ouvrages. Il n'est plus permis d'y toucher sans se rendre criminel; et il faudra, au pied de la lettre, que tous les jeunes gens qui apprendront désormais la musique paient un tribut de deux ou trois ans de peine au mérite de Lulli.

Si ce ne sont pas là les propres termes, c'est du moins le sens des objections que j'ai ouï faire cent fois contre tout projet qui tendrait à réformer cette partie de la musique. Quoi ! faudra-t-il jeter au feu tous nos auteurs, tout renouveler ? Lalande, Bernier, Corelli, tout cela serait donc perdu pour nous ? Où prendrions-nous de nouveaux Orphées pour nous en dédommager ? et quels seraient les musiciens qui voudraient se résoudre à redevenir écoliers ?

Je ne sais pas bien comment l'entendent ceux qui font ces objections; mais il me semble qu'en les réduisant en maximes, et en détaillant un peu les conséquences, on en ferait des aphorismes fort singuliers, pour arrêter tout court le progrès des lettres et des beaux-arts.

D'ailleurs, ce raisonnement porte absolument à faux; et l'établissement des nouveaux caractères, bien loin de détruire les anciens ouvrages, les conserverait doublement par les nouvelles éditions qu'on en ferait, et par les anciennes, qui subsisteraient toujours. Quand on a traduit un auteur, je ne vois pas la nécessité de jeter l'original au feu. Ce n'est donc ni l'ouvrage en lui-même, ni les exemplaires qu'on risquerait de perdre; et remarquez surtout que, quelque avantageux que pût être un nouveau système, il ne détruirait jamais l'ancien avec assez de rapidité pour en abolir tout d'un coup l'usage; les livres en seraient usés avant que d'être inutiles, et quand ils ne serviraient que de ressource aux opiniâtres, on trouverait toujours assez à les employer.

Je sais que les musiciens ne sont pas traitables sur ce chapitre. La musique pour eux n'est pas la science des sons, c'est celle des noires, des blanches, des doubles croches; et, dès que ces figures cesseraient d'affecter leurs yeux, ils ne croiraient jamais voir réellement de la musique. La crainte de redevenir écoliers, et surtout le train de cette habitude qu'ils prennent pour la science même, leur feront toujours regarder avec mé-



pris ou avec effroi tout ce qu'on leur proposerait en ce genre. Il ne faut donc pas compter sur leur approbation ; il faut même compter sur toute leur résistance, dans l'établissement des nouveaux caractères, non pas comme bons ou comme mauvais en eux-mêmes, mais simplement comme nouveaux.

Je ne sais quel aurait été le sentiment particulier de Lulli sur ce point, mais je suis presque sûr qu'il était trop grand homme pour donner dans ces petitesse : Lulli aurait senti que sa science ne tenait point à des caractères ; que ses sons ne cesseraient jamais d'être des sons divins, quelques signes qu'on employât pour les exprimer, et qu'enfin c'était toujours un service important à rendre à son art et au progrès de ses ouvrages que de les publier dans une langue aussi énergique, mais plus facile à entendre, et qui par là deviendrait plus universelle, dût-il en coûter l'abandon de quelques vieux exemplaires, dont assurément il n'aurait pas cru que le prix fût à comparer à la perfection générale de l'art.

Le malheur est que ce n'est pas à des Lulli que nous avons affaire. Il est plus aisé d'hériter de sa science que de son génie. Je ne sais pourquoi la musique n'est pas amie du raisonnement. Mais si ses élèves sont si scandalisés de voir un confrère réduire son art en principes, l'approfondir, et le traiter méthodiquement, à plus forte raison ne souffriraient-ils pas qu'on osât attaquer les parties mêmes de cet art.

Pour juger de la façon dont on y serait reçu, on n'a qu'à se rappeler combien il a fallu d'années de lutte et d'opiniâtreté pour substituer l'usage du *si* à ces grossières nuances qui ne sont pas même encore abolies partout. On convenait bien que l'échelle était composée de sept sons différents ; mais on ne pouvait se persuader qu'il fût avantageux de leur donner à chacun un nom particulier, puisqu'on ne s'en était pas avisé jusque-là et que la musique n'avait pas laissé d'aller son train.

Toutes ces difficultés sont présentes à mon esprit avec toute la force qu'elles peuvent avoir dans celui des lecteurs : malgré cela, je ne saurais croire qu'elles puissent tenir contre les vérités de démonstration que j'ai à établir. Que tous les systèmes qu'on a proposés en ce genre aient échoué jusqu'ici, je n'en suis point étonné : même, à égalité d'avantages et de défauts,

l'ancienne méthode devait sans contredit l'emporter, puisque, pour détruire un système établi, il faut que celui qu'on veut substituer lui soit préférable, non-seulement en les considérant chacun en lui-même et par ce qu'il a de propre, mais encore en joignant au premier toutes les raisons d'ancienneté et tous les préjugés qui le fortifient.

C'est ce cas de préférence où le mien me paraît être, et où l'on reconnaîtra qu'il est en effet s'il conserve les avantages de la méthode ordinaire, s'il en sauve les inconvénients, et enfin s'il résout les objections extérieures qu'on oppose à toute nouveauté de ce genre, indépendamment de ce qu'elle est en soi-même.

A l'égard des deux premiers points, ils seront discutés dans le corps de l'ouvrage, et l'on ne peut savoir à quoi s'en tenir qu'après l'avoir lu. Pour le troisième, rien n'est si simple à décider; il ne faut pour cela qu'exposer le but même de mon projet, et les effets qui doivent résulter de son exécution.

Le système que je propose roule sur deux objets principaux; l'un de noter la musique et toutes ses difficultés d'une manière plus simple, plus commode, et sous un moindre volume.

Le second et le plus considérable est de la rendre aussi aisée à apprendre qu'elle a été rebutante jusqu'à présent, d'en réduire les signes à un plus petit nombre, sans rien retrancher de l'expression, et d'en abrégner les règles de façon à faire un jeu de la théorie, et à n'en rendre la pratique dépendante que de l'habitude des organes, sans que la difficulté de la note y puisse jamais entrer pour rien.

Il est aisé de justifier par l'expérience qu'on apprend la musique en deux et trois fois moins de temps par ma méthode que par la méthode ordinaire; que les musiciens formés par elle seront plus sûrs que les autres à égalité de science, et qu'enfin sa facilité est telle, que, quand on voudrait s'en tenir à la musique ordinaire, il faudrait toujours commencer par la mienne pour y parvenir plus sûrement et en moins de temps. Proposition qui, toute paradoxale qu'elle paraît, ne laisse pas d'être exactement vraie, tant par le fait que par la démonstration. Or ces faits supposés vrais, toutes les objections tombent d'elles-mêmes et sans ressource. En premier lieu, la musique notée suivant l'ancien système ne sera point inutile, et il ne faudra

point se tourmenter pour la jeter au feu, puisque les élèves de ma méthode parviendront à chanter à livre ouvert sur la musique ordinaire en moins de temps encore, y compris celui qu'ils auront donné à la mienne, qu'on ne le fait communément. Comme ils sauront donc également l'une et l'autre sans y avoir employé plus de temps, on ne pourra pas déjà dire à l'égard de ceux-là que l'ancienne musique est inutile.

Supposons des écoliers qui n'aient pas des années à sacrifier, et qui veuillent bien se contenter de savoir en sept ou huit mois de temps chanter à livre ouvert sur ma note, je dis que la musique ordinaire ne sera pas même perdue pour eux. A la vérité, au bout de ce temps-là ils ne la sauront pas exécuter à livre ouvert; peut-être même ne la déchiffreront-ils pas sans peine : mais enfin ils la déchiffreront ; car, comme ils auront d'ailleurs l'habitude de la mesure et celle de l'intonation, il suffira de sacrifier cinq ou six leçons dans le septième mois à leur en expliquer les principes par ceux qui leur seront déjà connus, pour les mettre en état d'y parvenir aisément par eux-mêmes, et sans le secours d'aucun maître; et, quand ils ne voudraient pas se donner ce soin, toujours seront-ils capables de traduire sur-le-champ toute sorte de musique par la leur, et par conséquent ils seraient en état d'en tirer parti même dans un temps où elle est encore indéchiffrable pour les écoliers ordinaires.

Les maîtres ne doivent pas craindre de redevenir écoliers : ma méthode est si simple qu'elle n'a besoin que d'être lue, et non pas étudiée; et j'ai lieu de croire que les difficultés qu'ils y trouveraient viendraient plus des dispositions de leur esprit que de l'obscurité du système, puisque des dames, à qui j'ai eu l'honneur de l'expliquer, ont chanté sur-le-champ, et à livre ouvert, de la musique notée suivant cette méthode, et ont elles-mêmes noté des airs fort correctement, tandis que des musiciens du premier ordre auraient peut-être affecté de n'y rien comprendre.

Les musiciens, je dis du moins le plus grand nombre, ne se piquent guère de juger des choses sans préjugés et sans passion; et communément ils les considèrent bien moins par ce qu'elles sont en elles-mêmes que par le rapport qu'elles peu-

vent avoir à leur intérêt. Il est vrai que, même en ce sens-là, ils n'auraient nul sujet de s'opposer au succès de mon système, puisque, dès qu'il est publié, ils en sont les maîtres aussi-bien que moi; et que, la facilité qu'il introduit dans la musique devant naturellement lui donner un cours plus universel, ils n'en seront que plus occupés en contribuant à le répandre. Il est cependant très-probable qu'ils ne s'y livreront pas les premiers, et qu'il n'y a que le goût décidé du public qui puisse les engager à cultiver un système dont les avantages paraissent autant d'innovations dangereuses contre la difficulté de leur art.

Quand je parle des musiciens en général, je ne prétends point y confondre ceux d'entre ces messieurs qui font l'honneur de cet art par leur caractère et par leurs lumières. Il n'est que trop connu que ce qu'on appelle peuple domine toujours par le nombre dans toutes les sociétés et dans tous les états, mais il ne l'est pas moins qu'il y a partout des exceptions honorables; et tout ce qu'on pourrait dire en particulier contre la profession de la musique, c'est que le peuple y est peut-être un peu plus nombreux, et les exceptions plus rares.

Quoi qu'il en soit; quand on voudrait supposer et grossir tous les obstacles qui peuvent arrêter l'effet de mon projet, on ne saurait nier ce fait, plus clair que le jour, qu'il y a dans Paris deux et trois mille personnes qui, avec beaucoup de dispositions, n'apprendront jamais la musique par l'unique raison de sa longueur et de sa difficulté. Quand je n'aurais travaillé que pour ceux-là, voilà déjà une utilité sans réplique. Et qu'on ne dise pas que cette méthode ne leur servira de rien pour exécuter sur la musique ordinaire; car, outre que j'ai déjà répondu à cette objection, il sera d'autant moins nécessaire pour eux d'y avoir recours, qu'on aura soin de leur donner des éditions des meilleures pièces de musique de toute espèce et des recueils périodiques d'airs à chanter et de symphonie, en attendant que le système soit assez répandu pour en rendre l'usage universel.

Enfin, si l'on outrait assez la défiance pour s'imaginer que personne n'adopterait mon système, je dis que, même dans ce cas-là, il serait encore avantageux aux amateurs de l'art de le cultiver pour leur commodité particulière. Les exemples qu'on

trouve notés à la fin de cet ouvrage feront assez comprendre les avantages de mes signes sur les signes ordinaires, soit pour la facilité, soit pour la précision. On peut avoir en cent occasions des airs à noter sans papier réglé; ma méthode vous en donne un moyen très-commode et très-simple. Voulez-vous envoyer en province des airs nouveaux, des scènes entières d'opéra; sans augmenter le volume de vos lettres, vous pouvez écrire sur la même feuille de très-longes morceaux de musique. Voulez-vous en composant peindre aux yeux le rapport de vos parties, le progrès de vos accords, et tout l'état de votre harmonie; la pratique de mon système satisfait à tout cela. Et je conclus enfin qu'à ne considérer ma méthode que comme cette langue particulière des prêtres égyptiens qui ne servait qu'à traiter des sciences sublimes, elle serait encore infiniment utile aux initiés dans la musique, avec cette différence, qu'au lieu d'être plus difficile elle serait plus aisée que la langue ordinaire, et ne pourrait, par conséquent, être long-temps un mystère pour le public.

Il ne faut point regarder mon système comme un projet tendant à détruire les anciens caractères. Je veux croire que cette entreprise serait chimérique, même avec la substitution la plus avantageuse; mais je crois aussi que la commodité des miens, et surtout leur extrême facilité, méritent toujours qu'on les cultive, indépendamment de ce que les autres pourront devenir.

Au reste, dans l'état d'imperfection où sont depuis si long-temps les signes de la musique, il n'est point extraordinaire que plusieurs personnes aient tenté de les refondre ou de les corriger. Il n'est pas même bien étonnant que plusieurs se soient rencontrés dans le choix des signes les plus naturels et les plus propres à cette substitution, tels que sont les chiffres. Cependant, comme la plupart des hommes ne jugent guère des choses que sur le premier coup d'œil, il pourra très-bien arriver que, par cette unique raison de l'usage des mêmes caractères, on m'accusera de n'avoir fait que copier, et de donner ici un système renouvelé. J'avoue qu'il est aisé de sentir que c'est bien moins le genre des signes que la manière de les employer qui constitue la différence en fait de systèmes: autrement il faudrait dire, par exemple, que l'algèbre et la langue française ne sont que la même chose, parce qu'on s'y sert également des

lettres de l'alphabet. Mais cette réflexion ne sera pas probablement celle qui l'emportera; et il paraît si heureux, par une seule objection, de m'ôter à la fois le mérite de l'invention, et de mettre sur mon compte les vices des autres systèmes, qu'il est des gens capables d'adopter cette critique uniquement à raison de sa commodité.

Quoiqu'un pareil reproche ne me fût pas tout-à-fait indifférent, j'y serais bien moins sensible qu'à ceux qui pourraient tomber directement sur mon système. Il importe beaucoup plus de savoir s'il est avantageux, que d'en bien connaître l'auteur; et quand on me refuserait l'honneur de l'invention, je serais moins touché de cette injustice que du plaisir de le voir utile au public. La seule grace que j'ai droit de lui demander, et que peu de gens m'accorderont, c'est de vouloir bien n'en juger qu'après avoir lu mon ouvrage et ceux qu'on m'accuserait d'avoir copiés.

J'avais d'abord résolu de ne donner ici qu'un plan très-abrégé, et tel à peu près qu'il était contenu dans le mémoire que j'eus l'honneur de lire à l'Académie royale des Sciences, le 22 août 1742. J'ai réfléchi cependant qu'il fallait parler au public autrement qu'on ne parle à une académie, et qu'il y avait bien des objections de toute espèce à prévenir. Pour répondre donc à celles que j'ai pu prévoir, il a fallu faire quelques additions qui ont mis mon ouvrage en l'état où le voilà. J'attendrai l'approbation du public pour en donner un autre, qui contiendra les principes absolus de ma méthode tels qu'ils doivent être enseignés aux écoliers. J'y traiterai d'une nouvelle manière de chiffrer l'accompagnement de l'orgue et du clavecin entièrement différente de tout ce qui a paru jusqu'ici dans ce genre, et telle qu'avec quatre signes seulement je chiffrerai toute sorte de basses continues de manière à rendre la modulation et la basse fondamentale toujours parfaitement connues de l'accompagnateur, sans qu'il lui soit possible de s'y tromper. Suivant cette méthode, on peut, sans voir la basse figurée, accompagner très-juste par les chiffres seuls, qui, au lieu d'avoir rapport à cette basse figurée, l'ont directement à la fondamentale. Mais ce n'est pas ici le lieu d'en dire davantage sur cet article.

---

# DISSERTATION

SUR

## LA MUSIQUE MODERNE.

*Immutat animus ad pristina.*

LUCR.

Il paraît étonnant que les signes de la musique étant restés aussi long-temps dans l'état d'imperfection où nous les voyons encore aujourd'hui, la difficulté de l'apprendre n'ait pas averti le public que c'était la faute des caractères et non pas celle de l'art, ou que, s'en étant aperçu, on n'ait pas daigné y remédier. Il est vrai qu'on a donné souvent des projets en ce genre; mais, de tous ces projets, qui, sans avoir les avantages de la musique ordinaire, en avaient les inconvénients, aucun, que je sache, n'a jusqu'ici touché le but, soit qu'une pratique trop superficielle ait fait échouer ceux qui l'ont voulu considérer théoriquement, soit que le génie étroit et borné des musiciens ordinaires les ait empêchés d'embrasser un plan général et raisonné, et de sentir les vrais défauts de leur art, de la perfection actuelle duquel ils sont, pour l'ordinaire, très-entêtés.

La musique a eu le sort des arts qui ne se perfectionnent que successivement : les inventeurs de

ses caractères n'ont songé qu'à l'état où elle se trouvait de leur temps, sans prévoir celui où elle pourrait parvenir dans la suite. Il est arrivé de là que leur système s'est bientôt trouvé défectueux, et d'autant plus défectueux, que l'art s'est plus perfectionné : à mesure qu'on avançait, on établissait des règles pour remédier aux inconvénients présents, et pour multiplier une expression trop bornée, qui ne pouvait suffire aux nouvelles combinaisons dont on la chargeait tous les jours. En un mot, les inventeurs en ce genre, comme le dit M. Sauveur, n'ayant eu en vue que quelques propriétés des sons, et surtout la pratique du chant qui était en usage de leur temps, ils se sont contentés de faire, par rapport à cela, des systèmes de musique que d'autres ont peu à peu changés, à mesure que le goût de la musique changeait. Or, il n'est pas possible qu'un système, fût-il d'ailleurs le meilleur du monde dans son origine, ne se charge à la fin d'embarras et de difficultés, par les changements qu'on y fait et les chevilles qu'on y ajoute ; et cela ne saurait jamais faire qu'un tout fort embrouillé et fort mal assorti.

C'est le cas de la méthode que nous pratiquons aujourd'hui dans la musique, en exceptant cependant la simplicité du principe, qui ne s'y est jamais rencontrée : comme le fondement en est absolument mauvais, on ne l'a pas proprement gâté, on n'a fait que le rendre pire par les additions qu'on a été contraint d'y faire.

Il n'est pas aisé de savoir précisément en quel



état était la musique quand Gui d'Arezze <sup>a</sup> s'avisa de supprimer tous les caractères qu'on y employait, pour leur substituer les notes qui sont en usage aujourd'hui. Ce qu'il y a de vraisemblable, c'est que ces premiers caractères étaient les mêmes avec lesquels les anciens Grecs exprimaient cette musique merveilleuse, de laquelle, quoi qu'on en dise, la nôtre n'approchera jamais quant à ses effets; et ce qu'il y a de sûr, c'est que Gui rendit un fort mauvais service à la musique, et qu'il est fâcheux pour nous qu'il n'ait pas trouvé en son chemin des musiciens aussi indociles que ceux d'aujourd'hui.

Il n'est pas douteux que les lettres de l'alphabet des Grecs ne fussent en même temps les caractères de leur musique et les chiffres de leur arithmétique : de sorte qu'ils n'avaient besoin que d'une seule espèce de signes, en tout au nombre de vingt-quatre, pour exprimer toutes les variations du discours, tous les rapports des nombres, et toutes les combinaisons des sons; en quoi ils étaient bien plus sages ou plus heureux que nous, qui sommes contraints de travailler notre imagination sur une multitude de signes inutilement diversifiés.

Mais, pour ne m'arrêter qu'à ce qui regarde mon sujet, comment se peut-il qu'on ne s'aperçoive point de cette foule de difficultés que l'usage des notes a introduites dans la musique; ou que, s'en aperce-

<sup>a</sup> Soit Gui d'Arezze, soit Jean de Mure, le nom de l'auteur ne fait rien au système; et je ne parle du premier que parce qu'il est plus connu.

vant, on n'ait pas le courage d'en tenter le remède, d'essayer de la ramener à sa première simplicité, et, en un mot, de faire pour sa perfection ce que Gui d'Arezzo a fait pour la gâter? car, en vérité, c'est le mot, et je le dis malgré moi.

J'ai voulu chercher les raisons dont cet auteur dut se servir pour faire abolir l'ancien système en faveur du sien, et je n'en ai jamais pu trouver d'autres que les deux suivants : 1. les notes sont plus apparentes que les chiffres; 2. et leur position exprime mieux à la vue la hauteur et l'abaissement des sons. Voilà donc les seuls principes sur lesquels notre Aretin bâtit un nouveau système de musique, anéantit toute celle qui était en usage depuis deux mille ans, et apprit aux hommes à chanter difficilement.

Pour trouver si Gui raisonnait juste, même en admettant la vérité de ces deux propositions, la question se réduirait à savoir si les yeux doivent être ménagés aux dépens de l'esprit, et si la perfection d'une méthode consiste à en rendre les signes plus sensibles en les rendant plus embarrassants, car c'est précisément le cas de la sienne.

Mais nous sommes dispensés d'entrer là-dessus en discussion, puisque ces deux propositions étant également fausses et ridicules, elles n'ont jamais pu servir de fondement qu'à un très-mauvais système.

En premier lieu, on voit d'abord que les notes de la musique remplissant beaucoup plus de place que les chiffres auxquels on les substitue, on peut, en faisant ces chiffres beaucoup plus gros, les rendre

du moins aussi visibles que les notes, sans occuper plus de volume : on voit, de plus, que la musique notée ayant des points, des quarts de soupir, des lignes, des clefs, des dièses, et d'autres signes nécessaires autant et plus menus que les chiffres, c'est par ces signes-là, et non par la grosseur des notes, qu'il faut déterminer le point de vue.

En second lieu, Gui ne devait pas faire sonner si haut l'utilité de la position des notes, puisque, sans parler de cette foule d'inconvénients dont elle est la cause, l'avantage qu'elle procure se trouve déjà tout entier dans la musique naturelle, c'est-à-dire dans la musique par chiffres : on y voit du premier coup d'œil, de même qu'à l'autre, si un son est plus haut ou plus bas que celui qui le précède ou que celui qui le suit ; avec cette différence seulement, que, dans la méthode des chiffres, l'intervalle ou le rapport des deux sons qui le composent, est précisément connu par la seule inspection, au lieu que, dans la musique ordinaire, vous connaissez à l'œil qu'il faut monter ou descendre, et vous ne connaissez rien de plus.

On ne saurait croire quelle application, quelle persévérance, quelle adroite mécanique est nécessaire dans le système établi pour acquérir passablement la science des intervalles et des rapports : c'est l'ouvrage pénible d'une habitude toujours trop longue et jamais assez étendue, puisque après une pratique de quinze et vingt ans le musicien trouve encore des sauts qui l'embarrassent, non-seulement quant à l'intonation, mais encore quant

à la connaissance de l'intervalle, surtout lorsqu'il est question de sauter d'une clef à l'autre. Cet article mérite d'être approfondi, et j'en parlerai plus au long.

Le système de Gui est tout-à-fait comparable, quant à son idée, à celui d'un homme qui, ayant fait réflexion que les chiffres n'ont rien dans leurs figures qui réponde à leurs différentes valeurs, proposerait d'établir entre eux une certaine grosseur relative et proportionnelle aux nombres qu'ils expriment. Le deux, par exemple, serait du double plus gros que l'unité, le trois, de la moitié plus gros que le deux, et ainsi de suite. Les défenseurs de ce système ne manqueraient pas de vous prouver qu'il est très-avantageux dans l'arithmétique d'avoir sous les yeux des caractères uniformes qui, sans aucune différence par la figure, n'en auraient que par la grandeur, et peindraient en quelque sorte aux yeux les rapports dont ils seraient l'expression.

Au reste, cette connaissance oculaire des hauts, des bas et des intervalles, est si nécessaire dans la musique, qu'il n'y a personne qui ne sente le ridicule de certains projets qui ont été quelquefois donnés pour noter sur une seule ligne par les caractères les plus bizarres, les plus mal imaginés, et les moins analogues à leur signification; des queues tournées à droite, à gauche, en haut, en bas, et de biais, dans tous les sens, pour représenter des *ut*, des *re*, des *mi*, etc.; des têtes et des queues différemment situées pour répondre aux dénominations *pa*, *ra*, *ga*, *so*, *bo*, *lo*, *do*, ou d'autres signes tout

aussi singulièrement appliqués. On sent d'abord que tout cela ne dit rien aux yeux et n'a nul rapport à ce qu'il doit signifier; et j'ose dire que les hommes ne trouveront jamais de caractères convenables ni naturels que les seuls chiffres pour exprimer les sons et tous leurs rapports. On en connaîtra mille fois les raisons dans le cours de cette lecture : en attendant, il suffit de remarquer que les chiffres étant l'expression qu'on a donnée aux nombres, et les nombres eux-mêmes étant les exposants de la génération des sons, rien n'est si naturel que l'expression des divers sons par les chiffres de l'arithmétique.

Il ne faut donc pas être surpris qu'on ait tenté quelquefois de ramener la musique à cette expression naturelle. Pour peu qu'on réfléchisse sur cet art, non en musicien, mais en philosophe, on en sent bientôt les défauts : l'on sent encore que ces défauts sont inhérents au fond même du système et dépendants uniquement du mauvais choix et non pas du mauvais usage de ses caractères; car, d'ailleurs, on ne saurait disconvenir qu'une longue pratique, suppléant en cela au raisonnement, ne nous ait appris à les combiner de la manière la plus avantageuse qu'ils peuvent l'être.

Enfin le raisonnement nous mène encore jusqu'à connaître sensiblement que la musique dépendant des nombres, elle devrait avoir la même expression qu'eux; nécessité qui ne naît pas seulement d'une certaine convenance générale, mais du fond même des principes physiques de cet art.

Quand on est une fois parvenu là par une suite de raisonnements bien fondés et bien conséquents, c'est alors qu'il faut quitter la philosophie et redevenir musicien ; et c'est justement ce que n'a fait aucun de ceux qui, jusqu'à présent, ont proposé des systèmes en ce genre. Les uns, partant quelquefois d'une théorie très-fine, n'ont jamais su venir à bout de la ramener à l'usage ; et les autres, n'embrassant proprement que le mécanique de leur art, n'ont pu remonter jusqu'aux grands principes qu'ils ne connaissaient pas, et d'où cependant il faut nécessairement partir pour embrasser un système lié. Le défaut de pratique dans les uns, le défaut de théorie dans les autres, et peut-être, s'il faut le dire, le défaut de génie dans tous, ont fait que, jusqu'à présent, aucun des projets qu'on a publiés n'a remédié aux inconvénients de la musique ordinaire, en conservant ses avantages.

Ce n'est pas qu'il se trouve une grande difficulté dans l'expression des sons par les chiffres, puisqu'on pourrait toujours les représenter en nombre, ou par les degrés de leurs intervalles, ou par les rapports de leurs vibrations ; mais l'embarras d'employer une certaine multitude de chiffres sans ramener les inconvénients de la musique ordinaire, et le besoin de fixer le genre et la progression des sons par rapport à tous les différents modes, demandent plus d'attention qu'il ne paraît d'abord ; car la question est proprement de trouver une méthode générale pour représenter, avec un très-petit nombre de caractères, tous les sons de la musique

considérés dans chacun des vingt-quatre modes.

Mais la grande difficulté où tous les inventeurs de systèmes ont échoué, c'est celle de l'expression des différentes durées des silences et des sons. Trompés par les fausses règles de la musique ordinaire, ils n'ont jamais pu s'élever au-dessus de l'idée des rondes, des noires et des croches; ils se sont rendus les esclaves de cette mécanique, ils ont adopté les mauvaises relations qu'elle établit. Ainsi, pour donner aux notes des valeurs déterminées, il a fallu inventer de nouveaux signes, introduire dans chaque note une complication de figures par rapport à la durée et par rapport au son: d'où s'ensuivant des inconvénients que n'a pas la musique ordinaire, c'est avec raison que toutes ces méthodes sont tombées dans le décri. Mais enfin les défauts de cet art n'en subsistent pas moins, pour avoir été comparés avec des défauts plus grands; et, quand on publierait encore mille méthodes plus mauvaises, on en serait toujours au même point de la question, et tout cela ne rendrait pas plus parfaite celle que nous pratiquons aujourd'hui.

Tout le monde, excepté les artistes, ne cesse de se plaindre de l'extrême longueur qu'exige l'étude de la musique avant que de la posséder passablement: mais, comme la musique est une des sciences sur lesquelles on a moins réfléchi, soit que le plaisir qu'on y prend nuise au sang froid nécessaire pour méditer, soit que ceux qui la pratiquent ne soient pas trop communément gens à réflexion,

on ne s'est guère avisé jusqu'ici de rechercher les véritables causes de sa difficulté, et l'on a injustement taxé l'art même des défauts que l'artiste y avait introduits.

On sent bien, à la vérité, que cette quantité de lignes, de clefs, de transpositions, de dièses, de bémols, de bécarres, de mesures simples et composées, de rondes, de blanches, de noires, de croches, de doubles, de triples croches, de pauses, de demi-pauses, de soupirs, de demi-soupirs, de quarts de soupir, etc., donne une foule de signes et de combinaisons d'où résulte bien de l'embarras et bien des inconvénients. Mais quels sont précisément ces inconvénients? Naissent-ils directement de la musique elle-même, ou de la mauvaise manière de l'exprimer? Sont-ils susceptibles de corrections? et quels sont les remèdes convenables qu'on y pourrait apporter? Il est rare qu'on pousse l'examen jusque-là; et, après avoir eu la patience pendant des années entières de s'emplir la tête de sons et la mémoire de verbiage, il arrive souvent qu'on est tout étonné de ne rien concevoir à tout cela, qu'on prend en dégoût la musique et le musicien, et qu'on laisse là l'un et l'autre, plus convaincu de l'ennuyeuse difficulté de cet art que de ses charmes si vantés.

J'entreprends de justifier la musique des torts dont on l'accuse, et de montrer qu'on peut, par des routes plus courtes et plus faciles, parvenir à la posséder plus parfaitement et avec plus d'intelligence que par la méthode ordinaire, afin que,



si le public persiste à vouloir s'y tenir, il ne s'en prenne du moins qu'à lui-même des difficultés qu'il y trouvera.

Sans vouloir entrer ici dans le détail de tous les défauts du système établi, j'aurai cependant occasion de parler des plus considérables; et il sera bon d'y remarquer toujours que ces inconvénients étant des suites nécessaires du fond même de la méthode, il est absolument impossible de les corriger autrement que par une refonte générale, telle que je la propose : il reste à examiner si mon système remédie en effet à tous ces défauts sans en introduire d'équivalents, et c'est à cet examen que ce petit ouvrage est destiné.

En général, on peut réduire tous les vices de la musique ordinaire à trois classes principales. La première est la multitude des signes et de leurs combinaisons, qui surchargent inutilement l'esprit et la mémoire des commençants; de façon que, l'oreille étant formée, et les organes ayant acquis toute la facilité nécessaire long-temps avant qu'on soit en état de chanter à livre ouvert, il s'ensuit que la difficulté est toute dans l'observation des règles, et nullement dans l'exécution du chant. La seconde est le défaut d'évidence dans le genre des intervalles exprimés sur la même ou sur différentes clefs; défaut d'une si grande étendue, que non-seulement il est la cause principale de la lenteur du progrès des écoliers, mais encore qu'il n'est point de musicien formé qui n'en soit quelquefois incommodé dans l'exécution. La troisième enfin

est l'extrême diffusion des caractères et le trop grand volume qu'ils occupent; ce qui, joint à ces lignes et à ces portées si ennuyeuses à tracer, devient une source d'embarras de plus d'une espèce. Si le premier mérite des signes d'institution est d'être clairs, le second est d'être concis : quel jugement doit-on porter des notes de notre musique, à qui l'un et l'autre manquent ?

Il paraît d'abord assez difficile de trouver une méthode qui puisse remédier à tous ces inconvénients à la fois. Comment donner plus d'évidence à nos signes, sans les augmenter en nombre ? et comment les augmenter en nombre, sans les rendre d'un côté plus longs à apprendre, plus difficiles à retenir, et de l'autre plus étendus dans leur volume ?

Cependant, à considérer la chose de près, on sent bientôt que tous ces défauts partent de la même source : savoir, de la mauvaise institution des signes et de la quantité qu'il en a fallu établir pour suppléer à l'expression bornée et mal entendue qu'on leur a donnée en premier lieu ; et il est démonstratif que dès qu'on aura inventé des signes équivalents, mais plus simples et en moindre quantité, ils auront par là même plus de précision, et pourront exprimer autant de choses en moins d'espace.

Il serait avantageux, outre cela, que ces signes fussent déjà connus, afin que l'attention fût moins partagée, et faciles à figurer, afin de rendre la musique plus commode.

Voilà les vues que je me suis proposées en mé-

ditant le système que je présente au public. Comme je destine un autre ouvrage au détail de ma méthode, telle qu'elle doit être enseignée aux écoliers, on n'en trouvera ici qu'un plan général, qui suffira pour en donner la parfaite intelligence aux personnes qui cultivent actuellement la musique, et dans lequel j'espère, malgré sa brièveté, que la simplicité de mes principes ne donnera lieu ni à l'obscurité ni à l'équivoque.

Il faut d'abord considérer dans la musique deux objets principaux, chacun séparément : le premier doit être l'expression de tous les sons possibles ; et l'autre, celle de toutes les différentes durées, tant des sons que de leurs silences relatifs, ce qui comprend aussi la différence des mouvements.

Comme la musique n'est qu'un enchaînement de sons qui se font entendre, ou tous ensemble, ou successivement, il suffit que tous ces sons aient des expressions relatives qui leur assignent à chacun la place qu'il doit occuper par rapport à un certain son fondamental naturel ou arbitraire, pourvu que ce son fondamental soit nettement exprimé, et que la relation soit facile à connaître : avantages que n'a déjà point la musique ordinaire, où le son fondamental n'a nulle évidence particulière, et où tous les rapports des notes ont besoin d'être longtemps étudiés.

Mais comment faut-il procéder pour déterminer ce son fondamental de la manière la plus avantageuse qu'il est possible ? C'est d'abord une question qui mérite fort d'être examinée. On voit déjà qu'il

n'est aucun son dans la nature qui contienne quelque propriété particulière et connue par laquelle on puisse le distinguer toutes les fois qu'on l'entendra. Vous ne sauriez décider sur un son unique que ce soit un *ut* plutôt qu'un *la* ou un *re*; et tant que vous l'entendrez seul vous n'y pouvez rien apercevoir qui vous doive engager à lui attribuer un nom plutôt qu'un autre. C'est ce qu'avait déjà remarqué M. de Mairan. Il n'y a, dit-il, dans la nature ni *ut* ni *sol* qui soit quinte ou quarte par soi-même, parce que *ut*, *sol* ou *re* n'existent qu'hypothétiquement selon le son fondamental que l'on a adopté. La sensation de chacun des tons n'a rien en soi de propre à la place qu'il tient dans l'étendue du clavier, rien qui le distingue des autres pris séparément. Le *re* de l'Opéra pourrait être l'*ut* de chapelle, ou au contraire : la même vitesse, la même fréquence de vibrations qui constitue l'un pourra servir, quand on voudra, à constituer l'autre; ils ne diffèrent dans le sentiment qu'en qualité de plus haut ou de plus bas, comme huit vibrations, par exemple, diffèrent de neuf, et non pas d'une différence spécifique de sensation.

Voilà donc tous les sons imaginables réduits à la seule faculté d'exciter les sensations par les vibrations qui les produisent, et la propriété spécifique de chacun d'eux réduite au nombre particulier de ces vibrations pendant un temps déterminé : or, comme il est impossible de compter ces vibrations, du moins d'une manière directe, il reste démontré qu'on ne peut trouver dans les sons au-

cune propriété spécifique par laquelle on les puisse reconnaître séparément, et à plus forte raison qu'il n'y a aucun d'eux qui mérite, par préférence, d'être distingué de tous les autres et de servir de fondement aux rapports qu'ils ont entre eux.

Il est vrai que M. Sauveur avait proposé un moyen de déterminer un son fixe qui eût servi de base à tous les tons de l'échelle générale : mais ses raisonnements mêmes prouvent qu'il n'est point de son fixe dans la nature ; et l'artifice très-ingénieux et très-impraticable qu'il imagina pour en trouver un arbitraire, prouve encore combien il y a loin des hypothèses, ou même, si l'on veut, des vérités de spéculation, aux simples règles de pratique.

Voyons cependant si, en épiant la nature de plus près, nous ne pourrons point nous dispenser de recourir à l'art pour établir un ou plusieurs sons fondamentaux qui puissent nous servir de principe de comparaison pour y rapporter tous les autres.

D'abord, comme nous ne travaillons que pour la pratique, dans la recherche des sons, nous ne parlerons que de ceux qui composent le système tempéré, tel qu'il est universellement adopté, comptant pour rien ceux qui n'entrent point dans la pratique de notre musique, et considérant comme justes sans exception tous les accords qui résultent du tempérament. On verra bientôt que cette supposition, qui est la même qu'on admet dans la musique ordinaire, n'ôtera rien à la variété que le système tempéré introduit dans l'effet des différentes modulations.

En adoptant donc la suite de tous les sons du clavier, telle qu'elle est pratiquée sur les orgues et les clavecins, l'expérience m'apprend qu'un certain son auquel on a donné le nom d'*ut*, rendu par un tuyau long de seize pieds, ouvert, fait entendre assez distinctement, outre le son principal, deux autres sons plus faibles, l'un à la tierce majeure, et l'autre à la quinte <sup>a</sup>, auxquels on a donné les noms de *mi* et de *sol*. J'écris à part ces trois noms; et cherchant un tuyau à la quinte du premier qui rende le même son que je viens d'appeler *sol* ou son octave, j'en trouve un de dix pieds huit pouces de longueur, lequel, outre le son principal *sol*, en rend aussi deux autres, mais plus faiblement; je les appelle *si* et *re*, et je trouve qu'ils sont précisément en même rapport avec le *sol*, que le *sol* et le *mi* l'étaient avec l'*ut*; je les écris à la suite des autres, omettant comme inutile d'écrire le *sol* une seconde fois. Cherchant un troisième tuyau à l'unisson de la quinte *re*, je trouve qu'il rend encore deux autres sons, outre le son principal *re*, et toujours en même proportion que les précédents; je les appelle *fa* et *la* <sup>b</sup>, et je les écris encore à la suite des précédents. En continuant de

<sup>a</sup> C'est-à-dire à la douzième, qui est la réplique de la quinte, et à la dix-septième, qui est la duplique de la tierce majeure. L'octave, même plusieurs octaves s'entendent aussi assez distinctement, et s'entendraient bien mieux encore si l'oreille ne les confondait quelquefois avec le son principal.

<sup>b</sup> Le *fa* qui fait la tierce majeure du *re* se trouve, par conséquent, dièse dans cette progression; et il faut avouer qu'il n'est pas aisé de développer l'origine du *fa* naturel considéré comme quatrième note du ton: mais il y aurait là-dessus des observations à

même sur le *la*, je trouverais encore deux autres sons : mais comme j'aperçois que la quinte est ce même *mi* qui a fait la tierce du premier son *ut*, je m'arrête là, pour ne pas redoubler inutilement mes expériences, et j'ai les sept noms suivants, répondants au premier son *ut* et aux six autres que j'ai trouvés de deux en deux :

Ut, mi, sol, si, re, fa, la.

Rapprochant ensuite tous ces sons par octaves dans les plus petits intervalles où je puis les placer, je les trouve rangés de cette sorte,

Ut, re, mi, fa, sol, la, si.

Et ces sept notes ainsi rangées indiquent justement le progrès diatonique affecté au mode majeur par la nature même : or, comme le premier son *ut* a servi de principe et de base à tous les autres, nous le prendrons pour ce son fondamental que nous avons cherché, parce qu'il est bien réellement la source et l'origine d'où sont émanés tous ceux qui le suivent. Parcourir ainsi tous les sons de cette échelle, en commençant et finissant par le son fondamental, et en préférant toujours les premiers engendrés aux derniers, c'est ce qu'on appelle moduler dans le ton d'*ut* majeur, et c'est là proprement la gamme fondamentale,

faire qui nous mèneraient loin, et qui ne seraient pas propres à cet ouvrage. Au reste, nous devons d'autant moins nous arrêter à cette légère exception, qu'on peut démontrer que le *fa* naturel ne saurait être traité dans le ton d'*ut* que comme dissonance ou préparation à la dissonance.

qu'on est convenu d'appeler naturelle préférablement aux autres, et qui sert de règle de comparaison pour y conformer les sons fondamentaux de tous les tons praticables. Au reste, il est bien évident qu'en prenant le son rendu par tout autre tuyau pour le son fondamental *ut*, nous serions parvenus par des sons différents à une progression toute semblable, et que par conséquent ce choix n'est que de pure convention, et tout aussi arbitraire que celui d'un tel ou tel méridien pour déterminer les degrés de longitude.

Il suit de là que ce que nous avons fait en prenant *ut* pour base de notre opération, nous le pouvons faire de même en commençant par un des six sons qui le suivent, à notre choix, et qu'appelant *ut* ce nouveau son fondamental, nous arriverons à la même progression que ci-devant, et nous trouverons tout de nouveau,

Ut, re, mi, fa, sol, la, si;

avec cette unique différence, que ces derniers sons étant placés à l'égard de leur son fondamental de la même manière que les précédents l'étaient à l'égard du leur, et ces deux sons fondamentaux étant pris sur différents tuyaux, il s'ensuit que leurs sons correspondants sont aussi rendus par différents tuyaux, et que le premier, *ut*, par exemple, n'étant pas le même que le second, le premier *re* n'est pas non plus le même que le second.

A présent l'un de ces deux tons étant pris pour le naturel, si vous voulez savoir ce que les diffé-



rents sons du second sont à l'égard du premier, vous n'avez qu'à chercher à quel son naturel du premier ton se rapporte le fondamental du second, et le même rapport subsistera toujours entre les sons de même dénomination de l'un et de l'autre ton dans les octaves correspondantes. Supposant, par exemple, que l'*ut* du second ton soit un *sol* au naturel, c'est-à-dire à la quinte de l'*ut* naturel, le *re* du second ton sera sûrement un *la* naturel, c'est-à-dire la quinte du *re* naturel; le *mi* sera un *si*, le *fa* un *ut*, etc.; et alors on dira qu'on est au ton majeur de *sol*, c'est-à-dire qu'on a pris le *sol* naturel pour en faire le son fondamental d'un autre ton majeur.

Mais si, au lieu de m'arrêter en *la* dans l'expérience des trois sons rendus par chaque tuyau, j'avais continué ma progression de quinte en quinte jusqu'à me retrouver au premier *ut* d'où j'étais parti d'abord, ou à l'une de ses octaves, alors j'aurais passé par cinq nouveaux sons altérés des premiers, lesquels font avec eux la somme de douze sons différents renfermés dans l'étendue de l'octave, et faisant ensemble ce qu'on appelle les douze cordes du système chromatique.

Ces douze sons, répliqués à différentes octaves, font toute l'étendue de l'échelle générale, sans qu'il puisse jamais s'en présenter aucun autre, du moins dans le système tempéré, puisque après avoir parcouru de quinte en quinte tous les sons que les tuyaux faisaient entendre, je suis arrivé à la réplique du premier par lequel j'avais commencé,

et que par conséquent, en poursuivant la même opération, je n'aurais jamais que les répliques, c'est-à-dire les octaves des sons précédents.

La méthode que la nature m'a indiquée, et que j'ai suivie pour trouver la génération de tous les sons pratiqués dans la musique, m'apprend donc en premier lieu, non pas à trouver un son fondamental proprement dit, qui n'existe point, mais à tirer d'un son établi par convention tous les mêmes avantages qu'il pourrait avoir s'il était réellement fondamental, c'est-à-dire à en faire réellement l'origine et le générateur de tous les autres sons qui sont en usage, et qui n'y peuvent être qu'en conséquence de certains rapports déterminés qu'ils ont avec lui, comme les touches du clavier à l'égard du *C sol ut*.

Elle m'apprend, en second lieu, qu'après avoir déterminé le rapport de chacun de ces sons avec le fondamental, on peut à son tour le considérer comme fondamental lui-même, puisque, le tuyau qui le rend faisant entendre sa tierce majeure et sa quinte aussi bien que le fondamental, on trouve, en partant de ce son-là comme générateur, une gamme qui ne diffère en rien, quant à sa progression, de la gamme établie en premier lieu; c'est-à-dire, en un mot, que chaque touche du clavier peut et doit même être considérée sous deux sens tout-à-fait différents. Suivant le premier, cette touche représente un son relatif au *C sol, ut*, et qui, en cette qualité, s'appelle *re*, ou *mi*, ou *sol*, etc., selon qu'il est le second, le troisième, ou le cin-

quième degré de l'octave renfermée entre deux *ut* naturels. Suivant le second sens, elle est le fondement d'un ton majeur, et alors elle doit constamment porter le nom d'*ut*; et toutes les autres touches ne devant être considérées que par les rapports qu'elles ont avec la fondamentale, c'est ce rapport qui détermine alors le nom qu'elles doivent porter, suivant le degré qu'elles occupent. Comme l'octave renferme douze sons, il faut indiquer celui qu'on choisit, et alors c'est un *la* ou un *re*, etc. naturel; cela détermine le son : mais quand il faut le rendre fondamental et y fixer le ton, alors c'est constamment un *ut*, et cela détermine le progrès.

Il résulte de cette explication que chacun des douze sons de l'octave peut être fondamental ou relatif, suivant la manière dont il sera employé : avec cette distinction, que la disposition de l'*ut* naturel dans l'échelle des tons le rend fondamental naturellement, mais qu'il peut toujours devenir relatif à tout autre son que l'on voudra choisir pour fondamental; au lieu que ces autres sons, naturellement relatifs à celui d'*ut*, ne deviennent fondamentaux que par une détermination particulière. Au reste, il est évident que c'est la nature même qui nous conduit à cette distinction de fondements et de rapports dans les sons : chaque son peut être fondamental naturellement, puisqu'il fait entendre ses harmoniques, c'est-à-dire sa tierce majeure et sa quinte, qui sont les cordes essentielles du ton dont il est le fondement;

et chaque son peut encore être naturellement relatif, puisqu'il n'en est aucun qui ne soit une des harmoniques ou des cordes essentielles d'un autre son fondamental, et qui n'en puisse être engendré en cette qualité. On verra dans la suite pourquoi j'ai insisté sur ces observations.

Nous avons donc douze sons qui servent de fondements ou de toniques aux douze tons majeurs pratiqués dans la musique, et qui, en cette qualité, sont parfaitement semblables quant aux modifications qui résultent de chacun d'eux, traité comme fondamental. A l'égard du mode mineur, il ne nous est point indiqué par la nature; et comme nous ne trouvons aucun son qui en fasse entendre les harmoniques, nous pouvons concevoir qu'il n'a point de son fondamental absolu, et qu'il ne peut exister qu'en vertu du rapport qu'il a avec le mode majeur dont il est engendré, comme il est aisé de le faire voir <sup>a</sup>.

Le premier objet que nous devons donc nous proposer dans l'institution de nos nouveaux signes, c'est d'en imaginer d'abord un qui désigne nettement, dans toutes les occasions, la corde fondamentale que l'on prétend établir, et le rapport qu'elle a avec la fondamentale de comparaison, c'est-à-dire avec l'*ut* naturel.

Supposons ce signe déjà choisi. La fondamentale étant déterminée, il s'agira d'exprimer tous les autres sons par le rapport qu'ils ont avec elle,

<sup>a</sup> Voyez M. Rameau, *Nouveau système*, page 21; et *Traité de l'Harmonie*, pages 12 et 13.

car c'est elle seule qui en détermine le progrès et les altérations. Ce n'est pas, à la vérité, ce qu'on pratique dans la musique ordinaire, où les sons sont exprimés constamment par certains noms déterminés, qui ont un rapport direct aux touches des instruments et à la gamme naturelle, sans égard au ton où l'on est, ni à la fondamentale qui le détermine. Mais comme il est ici question de ce qu'il convient le mieux de faire, et non pas de ce qu'on fait actuellement, est-on moins en droit de rejeter une mauvaise pratique, si je fais voir que celle que je lui substitue mérite la préférence, qu'on le serait de quitter un mauvais guide pour un autre qui vous montrerait un chemin plus commode et plus court? et ne se moquerait-on pas du premier, s'il voulait vous contraindre à le suivre toujours, par cette unique raison qu'il vous égare depuis long-temps?

Ces considérations nous mènent directement au choix des chiffres pour exprimer les sons de la musique, puisque les chiffres ne marquent que des rapports, et que l'expression des sons n'est aussi que celle des rapports qu'ils ont entre eux. Aussi avons-nous déjà remarqué que les Grecs ne se servaient des lettres de leur alphabet à cet usage, que parce que ces lettres étaient en même temps les chiffres de leur arithmétique; au lieu que les caractères de notre alphabet, ne portant point communément avec eux les idées de nombres ni de rapports, ne seraient pas, à beaucoup près, si propres à les exprimer.

Il ne faut pas s'étonner après cela si l'on a tenté si souvent de substituer les chiffres aux notes de la musique : c'était assurément le service le plus important que l'on eût pu rendre à cet art, si ceux qui l'ont entrepris avaient eu la patience ou les lumières nécessaires pour embrasser un système général dans toute son étendue. Le grand nombre de tentatives qu'on a faites sur ce point fait voir qu'on sent depuis long-temps les défauts des caractères établis. Mais il fait voir encore qu'il est bien plus aisé de les apercevoir que de les corriger : faut-il conclure de là que la chose est impossible ?

Nous voilà donc déjà déterminés sur le choix des caractères ; il est question maintenant de réfléchir sur la meilleure manière de les appliquer. Il est sûr que cela demande quelque soin : car s'il n'était question que d'exprimer tous les sons par autant de chiffres différents, il n'y aurait pas là grande difficulté ; mais aussi n'y aurait-il pas non plus grand mérite, et ce serait ramener dans la musique une confusion encore pire que celle qui naît de la position des notes.

Pour m'éloigner le moins qu'il est possible de l'esprit de la méthode ordinaire, je ne ferai d'abord attention qu'au clavier naturel, c'est-à-dire aux touches noires de l'orgue et du clavecin, réservant pour les autres des signes d'altération semblables à ceux qui se pratiquent communément ; ou plutôt, pour me fixer par une idée plus universelle, je considérerai seulement le progrès et

le rapport des sons affectés au mode majeur, faisant abstraction à la modulation et aux changements de ton, bien sûr qu'en faisant régulièrement l'application de mes caractères, la fécondité de mon principe suffira à tout.

De plus, comme toute l'étendue du clavier n'est qu'une suite de plusieurs octaves redoublées, je me contenterai d'en considérer une à part, et je chercherai ensuite un moyen d'appliquer successivement à toutes les mêmes caractères que j'aurais affectés aux sons de celle-ci. Par là je me conformerai à la fois à l'usage, qui donne les mêmes noms aux notes correspondantes des différentes octaves; à mon oreille, qui se plaît à en confondre les sons; à la raison, qui me fait voir les mêmes rapports multipliés entre les nombres qui les expriment; et enfin je corrigerai un des grands défauts de la musique ordinaire, qui est d'anéantir par une position vicieuse l'analogie et la ressemblance qui doit toujours se trouver entre les différentes octaves.

Il y a deux manières de considérer les sons et les rapports qu'ils ont entre eux : l'une, par leur génération, c'est-à-dire par les différentes longueurs des cordes ou des tuyaux qui les font entendre; et l'autre, par les intervalles qui les séparent du grave à l'aigu.

A l'égard de la première, elle ne saurait être de nulle conséquence dans l'établissement de nos signes, soit parce qu'il faudrait de trop grands nombres pour les exprimer, soit enfin parce que

de tels nombres ne sont de nul avantage pour la facilité de l'intonation, qui doit être ici notre grand objet.

Au contraire, la seconde manière de considérer les sons par leurs intervalles renferme un nombre infini d'utilités : c'est sur elle qu'est fondé le système de la position, tel qu'il est pratiqué actuellement. Il est vrai que, suivant ce système, les notes n'ayant rien en elles-mêmes, ni dans l'espace qui les sépare, qui vous indique clairement le genre de l'intervalle, il faut ànonner un temps infini avant que d'avoir acquis toute l'habitude nécessaire pour le reconnaître au premier coup d'œil. Mais comme ce défaut vient uniquement du mauvais choix des signes, on n'en peut rien conclure contre le principe sur lequel ils sont établis; et l'on verra bientôt comment au contraire on tire de ce principe tous les avantages qui peuvent rendre l'intonation aisée à apprendre et à pratiquer.

Prenant *ut* pour ce son fondamental auquel tous les autres doivent se rapporter, et l'exprimant par le chiffre 1, nous aurons à sa suite l'expression des sept sons naturels, *ut, re, mi, fa, sol, la, si*, par les sept chiffres, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7; de façon que, tant que le chant roulera dans l'étendue de ces sept sons, il suffira de les noter chacun par son chiffre correspondant, pour les exprimer tous sans équivoque.

Il est évident que cette manière de noter conserve pleinement l'avantage si vanté de la position;



car vous connaissez à l'œil, aussi clairement qu'il est possible, si un son est plus haut ou plus bas qu'un autre; vous voyez parfaitement qu'il faut monter pour aller de l'1 au 5, et qu'il faut descendre pour aller du 4 au 2 : cela ne souffre pas la moindre réplique.

Mais je ne m'étendrai pas ici sur cet article, et je me contenterai de toucher, à la fin de cet ouvrage, les principales réflexions qui naissent de la comparaison des deux méthodes. Si l'on suit mon projet avec quelque attention, elles se présenteront d'elles-mêmes à chaque instant; et, en laissant à mes lecteurs le plaisir de me prévenir, j'espère me procurer la gloire d'avoir pensé comme eux.

Les sept premiers chiffres ainsi disposés marqueront, outre les degrés de leurs intervalles, celui que chaque son occupe à l'égard du son fondamental *ut*; de façon qu'il n'est aucun intervalle dont l'expression par chiffres ne vous présente un double rapport : le premier, entre les deux sons qui le composent; et le second, entre chacun d'eux et le son fondamental.

Soit donc établi que le chiffre 1 s'appellera toujours *ut*, 2 s'appellera toujours *re*, 3 toujours *mi*, etc., conformément à l'ordre suivant :

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.

*Ut, re, mi, fa, sol, la, si.*

Mais quand il est question de sortir de cette étendue pour passer dans d'autres octaves, alors cela forme une nouvelle difficulté; car il faut né-

cessairement multiplier les chiffres, ou suppléer à cela par quelque nouveau signe qui détermine l'octave où l'on chante : autrement l'*ut* d'en haut étant écrit 1 aussi-bien que l'*ut* d'en bas, le musicien ne pourrait éviter de les confondre, et l'équivoque aurait lieu nécessairement.

C'est ici le cas où la position peut être admise avec tous les avantages qu'elle a dans la musique ordinaire, sans en conserver ni les embarras ni la difficulté. Établissons une ligne horizontale, sur laquelle nous disposerons toutes les notes renfermées dans la même octave, c'est-à-dire depuis et compris l'*ut* d'en bas jusqu'à celui d'en haut exclusivement. Faut-il passer dans l'octave qui commence à l'*ut* d'en haut, nous placerons nos chiffres au-dessus de la ligne. Voulons-nous au contraire passer dans l'octave inférieure, laquelle commence en descendant par le *si* qui suit l'*ut* posé sur la ligne, alors nous les placerons au-dessous de la même ligne; c'est-à-dire que la position qu'on est contraint de changer à chaque degré dans la musique ordinaire, ne changera dans la mienne qu'à chaque octave, et aura par conséquent six fois moins de combinaisons. (*Voyez* la Planche, exemple 1.)

Après ce premier *ut*, je descends au *sol* de l'octave inférieure : je reviens à mon *ut*, et, après avoir fait le *mi* et le *sol* de la même octave, je passe à l'*ut* d'en haut, c'est-à-dire à l'*ut* qui commence l'octave supérieure : je redescends ensuite jusqu'au *sol* d'en bas, par lequel je reviens finir à mon premier *ut*.

Vous pouvez voir dans ces exemples (*voyez la Planche, exemples 1 et 2*) comment le progrès de la voix est toujours annoncé aux yeux, ou par les différentes valeurs des chiffres, s'ils sont de la même octave, ou par leurs différentes positions, si leurs octaves sont différentes.

Cette mécanique est si simple qu'on la conçoit du premier regard, et la pratique en est la chose du monde la plus aisée. Avec une seule ligne vous modulez dans l'étendue de trois octaves; et, s'il se trouvait que vous voulussiez passer encore au-delà, ce qui n'arrivera guère dans une musique sage, vous avez toujours la liberté d'ajouter des lignes accidentelles en haut et en bas, comme dans la musique ordinaire : avec la différence que dans celle-ci il faut onze lignes pour trois octaves, tandis qu'il n'en faut qu'une dans la mienne, et que je puis exprimer l'étendue de cinq, six, et près de sept octaves, c'est-à-dire beaucoup plus que n'a d'étendue le grand clavier, avec trois lignes seulement.

Il ne faut pas confondre la position, telle que ma méthode l'adopte, avec celle qui se pratique dans la musique ordinaire; les principes en sont tout différents. La musique ordinaire n'a en vue que de vous indiquer des intervalles et de disposer en quelque façon vos organes par l'aspect du plus grand ou moindre éloignement des notes, sans s'embarrasser de distinguer assez bien le genre de ces intervalles, ni le degré de cet éloignement, pour en rendre la connaissance indépendante de l'habitude. Au contraire, la connaissance des intervalles

qui fait proprement le fond de la science du musicien, m'a paru un point si important, que j'ai cru en devoir faire l'objet essentiel de ma méthode. L'explication suivante montre comment on parvient, par mes caractères, à déterminer tous les intervalles possibles par leurs genres et par leurs noms, sans autre peine que celle de lire une fois ces remarques.

Nous distinguons d'abord les intervalles en directs et renversés, et les uns et les autres encore en simples et redoublés.

Je vais définir chacun de ces intervalles considéré dans mon système.

L'intervalle direct est celui qui est compris entre deux sons dont les chiffres sont d'accord avec le progrès, c'est-à-dire que le son le plus haut doit avoir aussi le plus grand chiffre, et le son le plus bas le chiffre le plus petit. (*Voyez* la Planche, exemple 3.)

L'intervalle renversé est celui dont le progrès est contrarié par les chiffres; c'est-à-dire que si l'intervalle monte, le second chiffre est le plus petit; et si l'intervalle descend, le second chiffre est le plus grand. (*Voyez* la Planche, exemple 4.)

L'intervalle simple est celui qui ne passe pas l'étendue d'une octave. (*Voyez* la Pl., exemple 5.)

L'intervalle redoublé est celui qui passe l'étendue d'une octave. Il est toujours la réplique d'un intervalle simple. (*Voyez* exemple 6.)

Quand vous entrez d'une octave dans la suivante, c'est-à-dire que vous passez de la ligne au-dessus ou au-dessous d'elle, ou *vice versa*, l'intervalle est

simple s'il est renversé, mais s'il est direct il sera toujours redoublé.

Cette courte explication suffit pour connaître à fond le genre de tout intervalle possible. Il faut à présent apprendre à en trouver le nom sur-le-champ.

Tous les intervalles peuvent être considérés comme formés des trois premiers intervalles simples, qui sont la seconde, la tierce, la quarte, dont les compléments à l'octave sont la septième, la sixte et la quinte; à quoi, si vous ajoutez cette octave elle-même, vous aurez tous les intervalles simples sans exception.

Pour trouver donc le nom de tout intervalle simple direct, il ne faut qu'ajouter l'unité à la différence des deux chiffres qui l'expriment. Soit, par exemple, cet intervalle 1, 5; la différence des deux chiffres est 4, à quoi ajoutant l'unité vous avez 5, c'est-à-dire la quinte pour le nom de cet intervalle: il en serait de même si vous aviez eu 2, 6, ou 7, 3, etc. Soit cet autre intervalle 4, 5; la différence est 1, à quoi ajoutant l'unité, vous avez 2, c'est-à-dire une seconde pour le nom de cet intervalle. La règle est générale.

Si l'intervalle direct est redoublé, après avoir procédé comme ci-devant, il faut ajouter 7 pour chaque octave, et vous aurez encore très-exactement le nom de votre intervalle. Par exemple, vous voyez déjà que  $-1^3$  est une tierce redoublée; ajoutez donc 7 à 3, et vous aurez 10, c'est-à-dire une dixième pour le nom de votre intervalle.

Si l'intervalle est renversé, prenez le complément du direct, c'est le nom de votre intervalle : ainsi parce que la sixte est le complément de la tierce, et que cet intervalle  $— 1 \frac{2}{3}$  est une tierce renversée, je trouve que c'est une sixte ; si de plus il est redoublé, ajoutez-y autant de fois 7 qu'il y a d'octaves. Avec ce peu de règles, dans quelque cas que vous soyez, vous pouvez nommer sur-le-champ, et sans le moindre embarras, quelque intervalle qu'on vous présente.

Voyons donc, sur ce que je viens d'expliquer, à quel point nous sommes parvenus dans l'art de solfier par la méthode que je propose.

D'abord, toutes les notes sont connues sans exception ; il n'a pas fallu bien de la peine pour retenir les noms de sept caractères uniques, qui sont les seuls dont on ait à charger sa mémoire pour l'expression des sons ; qu'on apprenne à les entonner juste en montant et en descendant diatoniquement et par intervalles, et nous voilà tout d'un coup débarrassés des difficultés de la position.

A le bien prendre, la connaissance des intervalles, par rapport à la nomination, n'est pas d'une nécessité absolue, pourvu qu'on connaisse bien le ton d'où l'on part, et qu'on sache trouver celui où l'on va. On peut entonner exactement l'*ut* et le *fa* sans savoir qu'on fait une quarte, et sûrement cela serait toujours bien moins nécessaire par ma méthode que par la commune ; où la connaissance nette et précise des notes ne peut suppléer à celle des intervalles ; au lieu que dans la mienne, quand

l'intervalle serait inconnu, les deux notes qui le composent seraient toujours évidentes, sans qu'on pût jamais s'y tromper, dans quelque ton et à quelque clef que l'on fût. Cependant tous les avantages se trouvent ici tellement réunis, qu'au moyen de trois ou quatre observations très-simples voilà mon écolier en état de nommer hardiment tout intervalle possible, soit sur la même partie, soit en sautant de l'une à l'autre, et d'en savoir plus à cet égard dans une heure d'application que des musiciens de dix et douze ans de pratique : car on doit remarquer que les opérations dont je viens de parler se font tout d'un coup par l'esprit et avec une rapidité bien éloignée des longues gradations indispensables dans la musique ordinaire pour arriver à la connaissance des intervalles, et qu'enfin les règles seraient toujours préférables à l'habitude, soit pour la certitude, soit pour la brièveté, quand même elle ne ferait que produire le même effet.

Mais ce n'est rien d'être parvenu jusqu'ici : il est d'autres objets à considérer et d'autres difficultés à surmonter.

Quand j'ai ci-devant affecté le nom d'*ut* au son fondamental de la gamme naturelle, je n'ai fait que me conformer à l'esprit de la première institution du nom des notes, et à l'usage général des musiciens ; et, quand j'ai dit que la fondamentale de chaque ton avait le même droit de porter le nom d'*ut* que ce premier son, à qui il n'est affecté par aucune propriété particulière, j'ai encore été autorisé par la pratique universelle de cette méthode

qu'on appelle *transposition* dans la musique vocale.

Pour effacer tout scrupule qu'on pourrait concevoir à cet égard, il faut expliquer ma pensée avec un peu plus d'étendue. Le nom d'*ut* doit-il être nécessairement et toujours celui d'une touche fixe du clavier, ou doit-il au contraire être appliqué préférablement à la fondamentale de chaque ton ? c'est la question qu'il s'agit de discuter.

A l'entendre énoncer de cette manière, on pourrait peut-être s'imaginer que ce n'est ici qu'une question de mots. Cependant elle influe trop dans la pratique pour être méprisée ; il s'agit moins des noms en eux-mêmes que de déterminer les idées qu'on leur doit attacher, et sur lesquelles on n'a pas été trop bien d'accord jusqu'ici.

Demandez à une personne qui chante ce que c'est qu'un *ut*, elle vous dira que c'est le premier ton de la gamme : demandez la même chose à un joueur d'instruments, il vous répondra que c'est une telle touche de son violon ou de son clavecin. Ils ont tous deux raison ; ils s'accordent même en un sens, et s'accorderaient tout-à-fait, si l'un ne se représentait pas cette gamme comme mobile, et l'autre cet *ut* comme invariable.

Puisque l'on est convenu d'un certain son à peu près fixe pour y régler la portée des voix et le diapason des instruments, il faut que ce son ait nécessairement un nom, et un nom fixe comme le son qu'il exprime ; donnons-lui le nom d'*ut*, j'y consens. Réglons ensuite sur ce nom-là tous ceux des différents sons de l'échelle générale, afin que nous puis-



sions indiquer le rapport qu'ils ont avec lui et avec les différentes touches des instruments : j'y consens encore ; et jusque-là le symphoniste a raison.

Mais ces sons auxquels nous venons de donner des noms, et ces touches qui les font entendre, sont disposés de telle manière qu'ils ont entre eux et avec la touche *ut*, certains rapports qui constituent proprement ce qu'on appelle ton ; et ce ton, dont *ut* est la fondamentale, est celui que font entendre les touches noires de l'orgue et du clavecin quand on les joue dans un certain ordre, sans qu'il soit possible d'employer toutes les mêmes touches pour quelque autre ton dont *ut* ne serait pas la fondamentale, ni d'employer dans celui d'*ut* aucune des touches blanches du clavier, lesquelles n'ont même aucun nom propre, et en prennent de différents, s'appelant tantôt dièses et tantôt bémols, suivant les tons dans lesquels elles sont employées.

Or, quand on veut établir une autre fondamentale, il faut nécessairement faire un tel choix des sons qu'on veut employer, qu'ils aient avec elle précisément les mêmes rapports que le *re*, le *mi*, le *sol*, et tous les autres sons de la gamme naturelle, avaient avec l'*ut*. C'est le cas où le chanteur a droit de dire au symphoniste : Pourquoi ne vous servez-vous pas des mêmes noms pour exprimer les mêmes rapports ? Au reste, je crois peu nécessaire de remarquer qu'il faudrait toujours déterminer la fondamentale par son nom naturel, et que c'est seulement après cette détermination qu'elle prendrait le nom d'*ut*.

Il est vrai qu'en affectant toujours les mêmes noms aux mêmes touches de l'instrument et aux mêmes notes de la musique, il semble d'abord qu'on établit un rapport plus direct entre cette note et cette touche, et que l'une excite plus aisément l'idée de l'autre qu'on ne ferait en cherchant toujours une égalité de rapports entre les chiffres des notes et le chiffre fondamental d'un côté, et de l'autre entre le son fondamental et les touches de l'instrument.

On peut voir que je ne tâche pas d'énerver la force de l'objection; oserai-je me flatter à mon tour que les préjugés n'ôteront rien à celle de mes réponses?

D'abord je remarquerai que le rapport fixé par les mêmes noms entre les touches de l'instrument et les notes de la musique a bien des exceptions et des difficultés auxquelles on ne fait pas toujours assez d'attention.

Nous avons trois clefs dans la musique, et ces trois clefs ont huit positions; ainsi, suivant ces différentes positions, voilà huit touches différentes pour la même position, et huit positions pour la même touche, et pour chaque touche de l'instrument: il est certain que cette multiplication d'idées nuit à leur netteté; il y a même bien des symphonistes qui ne les possèdent jamais toutes à un certain point, quoique toutes les huit clefs soient d'usage sur plusieurs instruments.

Mais renfermons-nous dans l'examen de ce qui arrive sur une seule clef. On s'imagine que la même

note doit toujours exprimer l'idée de la même touche, et cependant cela est très-faux; car, par des accidents fort communs, causés par les dièses et les bémols, il arrive à tout moment, non-seulement que la note *si* devient la touche *ut*, que la note *mi* devient la touche *fa*, et réciproquement, mais encore qu'une note diésée à la clef, et diésée par accident, monte d'un ton tout entier, qu'un *fa* devient un *sol*, un *ut* un *re*, etc.; et qu'au contraire, par un double bémol, un *mi* deviendra un *re*, un *si* un *la*, et ainsi des autres. Où en est donc la précision de nos idées? Quoi! je vois un *sol*, et il faut que je touche un *la*! Est-ce là ce rapport si juste, si vanté, auquel on veut sacrifier celui de la modulation?

Je ne nie pas cependant qu'il n'y ait quelque chose de très-ingénieux dans l'invention des accidents ajoutés à la clef pour indiquer, non pas les différents tons, car ils ne sont pas toujours connus par là, mais les différentes altérations qu'ils causent. Ils n'expliquent pas mal la théorie des progressions; c'est dommage qu'ils fassent acheter si cher cet avantage par la peine qu'ils donnent dans la pratique du chant et des instruments. Que me sert, à moi, de savoir qu'un tel demi-ton a changé de place, et que de là on l'a transporté là pour en faire une note sensible, une quatrième ou une sixième note, si d'ailleurs je ne puis venir à bout de l'exécuter sans me donner là torture, et s'il faut que je me souvienne exactement de ces cinq dièses ou de ces cinq bémols pour les appliquer à toutes les

notes que je trouverai sur les mêmes positions ou à l'octave, et cela précisément dans le temps que l'exécution devient le plus embarrassante par la difficulté particulière de l'instrument? Mais ne nous imaginons pas que les musiciens se donnent cette peine dans la pratique; ils suivent une autre route bien plus commode, et il n'y a pas un habile homme parmi eux qui, après avoir préludé dans le ton où il doit jouer, ne fasse plus d'attention au degré du ton où il se trouve et dont il connaît la progression, qu'au dièse ou au bémol qui l'affecte.

En général, ce qu'on appelle chanter et exécuter au naturel est peut-être ce qu'il y a de plus mal imaginé dans la musique; car si les noms des notes ont quelque utilité réelle, ce ne peut être que pour exprimer certains rapports, certaines affections déterminées dans les progressions des sons. Or, dès que le ton change, le rapport des sons et la progression changeant aussi, la raison dit qu'il faut de même changer les noms des notes en les rapportant par analogie au nouveau ton, sans quoi l'on renverse le sens des noms, et l'on ôte aux mots le seul avantage qu'ils puissent avoir, qui est d'exciter d'autres idées avec celle des sons. Le passage du *mi* au *fa*, ou du *si* à l'*ut*, excite naturellement dans l'esprit du musicien l'idée du demi-ton. Cependant, si l'on est dans le ton de *si* ou dans celui de *mi*, l'intervalle du *si* à l'*ut* ou du *mi* au *fa* est toujours d'un ton et jamais d'un demi-ton: donc, au lieu de leur conserver des noms qui trompent l'esprit et qui choquent l'oreille exercée par une différente habi-

tude, il est important de leur en appliquer d'autres dont le sens connu ne soit point contradictoire, et annonce les intervalles qu'ils doivent exprimer. Or, tous les rapports des sons du système diatonique se trouvent exprimés, dans le majeur, tant en montant qu'en descendant, dans l'octave comprise entre deux *ut*, suivant l'ordre naturel; et, dans le mineur, dans l'octave comprise entre deux *la*, suivant le même ordre en descendant seulement; car, en montant, le mode mineur est assujéti à des affections différentes, qui présentent de nouvelles réflexions pour la théorie, lesquelles ne sont pas aujourd'hui de mon sujet, et qui ne font rien au système que je propose.

Je ne disconviens pas qu'à l'égard des instruments ma méthode ne s'écarte beaucoup de l'esprit de la méthode ordinaire; mais comme je ne crois pas la méthode ordinaire extrêmement estimable, et que je crois même d'en démontrer les défauts, il faudrait toujours, avant que de me condamner par là, se mettre en état de me convaincre, non pas de la différence, mais du désavantage de la mienne.

Continuons d'en expliquer la mécanique. Je reconnais dans la musique douze sons ou cordes originales, l'un desquels est le *C sol ut*, qui sert de fondement à la gamme naturelle: prendre un des autres sons pour fondamental, c'est lui attribuer toutes les propriétés de l'*ut*; c'est proprement transposer la gamme naturelle plus haut ou plus bas de tant de degrés. Pour déterminer ce son fondamental, je me sers du mot correspondant, c'est-à-dire

du *sol*, du *re*, du *la*, etc. ; et je l'écris à la marge au haut de l'air que je veux noter : alors ce *sol* ou ce *re*, qu'on peut appeler la clef, devient *ut* ; et servant de fondement à un nouveau ton et à une nouvelle gamme, toutes les notes du clavier lui deviennent relatives, et ce n'est alors qu'en vertu du rapport qu'elles ont avec ce son fondamental qu'elles peuvent être employées.

C'est là, quoiqu'on en puisse dire, le vrai principe auquel il faut s'attacher dans la composition, dans le prélude, et dans le chant ; et si vous prétendez conserver aux notes leurs noms naturels, il faut nécessairement que vous les considériez tout à la fois sous une double relation, savoir par rapport au *C sol ut* et à la gamme naturelle, et par rapport au son fondamental particulier, sur lequel vous êtes contraint d'en régler le progrès et les altérations. Il n'y a qu'un ignorant qui joue des dièses et des bémols sans penser au ton dans lequel il est ; alors Dieu sait quelle justesse il peut y avoir dans son jeu.

Pour former donc un élève suivant ma méthode, je parle de l'instrument, car pour le chant la chose est si aisée qu'il serait superflu de s'y arrêter ; il faut d'abord lui apprendre à connaître et à toucher par leur nom naturel, c'est-à-dire sur la clef *ut*, toutes les touches de son instrument. Ces premiers noms lui doivent servir de règle pour trouver ensuite les autres fondamentales, et toutes les modulations possibles des tons majeurs, auxquels seuls il suffit de faire attention, comme je l'expliquerai bientôt.

Je viens ensuite à la clef *sol*; et après lui avoir fait toucher le *sol*, je l'avertis que ce *sol*, devenant la fondamentale du ton, doit alors s'appeler *ut*, et je lui fais parcourir sur cet *ut* toute la gamme naturelle en haut et en bas suivant l'étendue de son instrument: comme il y aura quelque différence dans la touche ou dans la disposition des doigts à cause du demi-ton transposé, je la lui ferai remarquer. Après l'avoir exercé quelque temps sur ces deux tons, je l'amènerai à la clef *re*; et lui faisant appeler *ut* le *re* naturel, je lui fais recommencer sur cet *ut* une nouvelle gamme; et, parcourant ainsi toutes les fondamentales de quinte en quinte, il se trouvera enfin dans le cas d'avoir présumé en mode majeur sur les douze cordes du système chromatique, et de connaître parfaitement le rapport et les affections différentes de toutes les touches de son instrument sur chacun de ces douze différents tons.

Alors je lui mets de la musique aisée entre les mains; la clef lui montre quelle touche doit prendre la dénomination d'*ut*; et comme il a appris à trouver le *mi* et le *sol*, etc., c'est-à-dire la tierce majeure et la quinte, etc. sur cette fondamentale, un 3 et un 5 sont bientôt pour lui des signes familiers: et si les mouvements lui étaient connus, et que l'instrument n'eût pas ses difficultés particulières, il serait dès-lors en état d'exécuter à livre ouvert toute sorte de musique sur tous les tons et sur toutes les clefs. Mais avant que d'en dire davantage sur cet article, il faut achever d'expliquer la partie qui regarde l'expression des sons.

A l'égard du mode mineur, j'ai déjà remarqué que la nature ne nous l'avait point enseigné directement. Peut-être vient-il d'une suite de la progression dont j'ai parlé dans l'expérience des tuyaux, où l'on trouve qu'à la quatrième quinte cet *ut*, qui avait servi de fondement à l'opération, fait une tierce mineure avec le *la*, qui est alors le son fondamental. Peut-être est-ce aussi de là que naît cette grande correspondance entre le mode majeur *ut* et le mode mineur de sa sixième note, et réciproquement entre le mode mineur *la* et le mode majeur de sa médiante.

De plus, la progression des sons affectés au mode mineur est précisément la même qui se trouve dans l'octave comprise entre deux *la*, puisque, suivant M. Rameau, il est essentiel au mode mineur d'avoir sa tierce et sa sixte mineures, et qu'il n'y a que cette octave où, tous les autres sons étant ordonnés comme ils doivent l'être, la tierce et la sixte se trouvent mineures naturellement.

Prenant donc *la* pour le nom de la tonique des tons mineurs, et l'exprimant par le chiffre 6, je laisserai toujours à sa médiante *ut* le privilège d'être, non pas tonique, mais fondamentale caractéristique; je me conformerai en cela à la nature, qui ne nous fait point connaître de fondamentale proprement dite dans les tons mineurs, et je conserverai à la fois l'uniformité dans les noms des notes et dans les chiffres qui les expriment, et l'analogie qui se trouve entre les modes majeur et mineur, pris sur les deux cordes *ut* et *la*.



Mais cet *ut* qui, par la transposition, doit toujours être le nom de la tonique dans les tons majeurs, et celui de la médiate dans les tons mineurs, peut, par conséquent, être pris sur chacune des douze cordes du système chromatique; et, pour la désigner, il suffira de mettre à la marge le nom de cette corde prise sur le clavier dans l'ordre naturel. On voit par là que si le chant est dans le ton d'*ut* majeur ou de *la* mineur, il faudra écrire *ut* à la marge; si le chant est dans le ton de *re* majeur ou de *si* mineur, il faut écrire *re* à la marge; pour le ton de *mi* majeur ou d'*ut* dièse mineur, on écrira *mi* à la marge, et ainsi de suite; c'est-à-dire que la note écrite à la marge, ou la clef, désigne précisément la touche du clavier qui doit s'appeler *ut*, et par conséquent être tonique dans le ton majeur, médiate dans le mineur, et fondamentale dans tous les deux : sur quoi l'on remarquera que j'ai toujours appelé cet *ut* fondamentale, et non pas tonique, parce qu'il ne l'est que dans les tons majeurs; mais qu'il sert également de fondement à la relation et au nom des notes, et même aux différentes octaves dans l'un et l'autre mode. Mais, à le bien prendre, la connaissance de cette clef n'est d'usage que pour les instruments, et ceux qui chantent n'ont jamais besoin d'y faire attention.

Il suit de là que la même clef sous le même nom d'*ut* désigne cependant deux tons différents; savoir, le majeur dont elle est tonique, et le mineur dont elle est médiate, et dont par con-

séquent la tonique est une tierce au-dessous d'elle. Il suit encore que les mêmes noms des notes et les notes affectées de la même manière, du moins en descendant, servent également pour l'un et l'autre mode; de sorte que non-seulement on n'a pas besoin de faire une étude particulière des modes mineurs, mais que même on serait à la rigueur dispensé de les connaître, les rapports exprimés par les mêmes chiffres n'étant point différents, quand la fondamentale est tonique, que quand elle est médiante: cependant, pour l'évidence du ton et pour la facilité du prélude, on écrira la clef tout simplement quand elle sera tonique; et quand elle sera médiante on ajoutera au-dessous d'elle une petite ligne horizontale. (*Voyez la Planche, exemples 7 et 8.*)

Il faut parler à présent des changements de ton; mais comme les altérations accidentelles des sons s'y présentent souvent, et qu'elles ont toujours lieu, dans le mode mineur, en montant de la dominante à la tonique, je dois auparavant en expliquer les signes.

Le dièse s'exprime par une petite ligne oblique, qui croise la note en montant de gauche à droite: *sol* dièse, par exemple, s'exprime ainsi 5; *fa* dièse ainsi 4. Le bémol s'exprime aussi par une semblable ligne qui croise la note en descendant, 7, 3; et ces signes, plus simples que ceux qui sont en usage, servent encore à montrer à l'œil le genre d'altération qu'ils causent.

Pour le bécarré, il n'est devenu nécessaire que

par le mauvais choix du dièse et du bémol, parce qu'étant des caractères séparés des notes qu'ils altèrent, s'ils s'en trouve plusieurs de suite sous l'un ou l'autre de ces signes, on ne peut jamais distinguer celles qui doivent être affectées, de celles qui ne le doivent pas, sans se servir du bécarre. Mais comme, par mon système, le signe de l'altération, outre la simplicité de sa figure, a encore l'avantage d'être toujours inhérent à la note altérée, il est clair que toutes celles auxquelles on ne le verra point devront être exécutées au ton naturel qu'elles doivent avoir sur la fondamentale où l'on est. Je retranche donc le bécarre comme inutile; et je le retranche encore comme équivoque, puisqu'il est commun de le trouver employé en deux sens tout opposés; car les uns s'en servent pour ôter l'altération causée par les signes de la clef, et les autres, au contraire, pour remettre la note au ton qu'elle doit avoir conformément à ces mêmes signes.

A l'égard des changements de ton, soit pour passer du majeur au mineur, ou d'une tonique à une autre, il pourrait suffire de changer la clef; mais comme il est extrêmement avantageux de ne point rendre la connaissance de cette clef nécessaire à ceux qui chantent, et que d'ailleurs il faudrait une certaine habitude pour trouver facilement le rapport d'une clef à l'autre, voici la précaution qu'il y faut ajouter. Il n'est question que d'exprimer la première note de ce changement, de manière à représenter ce qu'elle était

dans le ton d'où l'on sort, et ce qu'elle est dans celui où l'on entre. Pour cela, j'écris d'abord cette première note entre deux doubles lignes perpendiculaires par le chiffre qui la représente dans le ton précédent, ajoutant au-dessus d'elle la clef ou le nom de la fondamentale du ton où l'on va entrer; j'écris ensuite cette même note par le chiffre qui l'exprime dans le ton qu'elle commence: de sorte qu'eu égard à la suite du chant, le premier chiffre indique le ton de la note, et le second sert à en trouver le nom.

Vous voyez (Pl., ex. 9) non-seulement que du ton de *sol* vous passez dans celui d'*ut*, mais que la note *fa* du ton précédent est la même que la note *ut* qui se trouve la première dans celui où vous entrez.

Dans cet autre exemple (voyez ex. 10), la première note *ut* du premier changement serait le *mi* bémol du mode précédent, et la première note *mi* du second changement serait l'*ut* dièse du mode précédent; comparaison très-commode pour les voix et même pour les instruments, lesquels ont de plus l'avantage du changement de clef. On y peut remarquer aussi que, dans les changements de mode, la fondamentale change toujours, quoique la tonique reste la même, ce qui dépend des règles que j'ai expliquées ci-devant.

Il reste dans l'étendue du clavier une difficulté dont il est temps de parler. Il ne suffit pas de connaître le progrès affecté à chaque mode, la fondamentale qui lui est propre, si cette fonda-

mentale est tonique ou médiante, ni enfin de la savoir rapporter à la place qui lui convient dans l'étendue de la gamme naturelle; mais il faut encore savoir à quelle octave, et, en un mot, à quelle touche précise du clavier elle doit appartenir.

Le grand clavier ordinaire a cinq octaves d'étendue, et je m'y bornerai pour cette explication, en remarquant seulement qu'on est toujours libre de le prolonger de part et d'autre tout aussi loin qu'on voudra, sans rendre la note plus diffuse ni plus incommode.

Supposons donc que je sois à la clef d'*ut*, c'est-à-dire au son d'*ut* majeur, ou de *la* mineur, qui constitue le clavier naturel: le clavier se trouve alors disposé de sorte que, depuis le premier *ut* d'en bas jusqu'au dernier *ut* d'en haut, je trouve quatre octaves complètes, outre les deux portions qui restent en haut et en bas entre l'*ut* et le *fa*, qui terminent le clavier de part et d'autre.

J'appelle A la première octave comprise entre l'*ut* d'en bas et le suivant vers la droite, c'est-à-dire tout ce qui est renfermé entre 1 et 7 inclusivement. J'appelle B l'octave qui commence au second *ut*, comptant de même vers la droite; C, la troisième; D, la quatrième, etc., jusqu'à E, où commence une cinquième octave qu'on pousserait plus haut si l'on voulait. A l'égard de la portion d'en bas, qui commence au premier *fa* et se termine au premier *si*, comme elle est imparfaite, ne commençant point par la fondamentale, nous l'appellerons l'octave X; et cette lettre X servira, dans toute

sorte de tons, à désigner les notes qui resteront au bas du clavier, au-dessous de la première tonique.

Supposons que je veuille noter un air à la clef d'*ut*, c'est-à-dire au ton d'*ut* majeur, ou de *la* mineur, j'écris *ut* au haut de la page à la marge, et je le rends médiante ou tonique, suivant que j'y ajoute ou non la petite ligne horizontale.

Sachant ainsi quelle corde doit être la fondamentale du ton, il n'est plus question que de trouver dans laquelle des cinq octaves roule davantage le chant que j'ai à exprimer, et d'en écrire la lettre au commencement de la ligne sur laquelle je place mes notes. Les deux espaces au-dessus et au-dessous représenteront les étages contigus, et serviront pour les notes qui peuvent excéder en haut ou en bas l'octave représentée par la lettre que j'ai mise au commencement de la ligne. J'ai déjà remarqué que si le chant se trouvait assez bizarre pour passer cette étendue, on serait toujours libre d'ajouter une ligne en haut ou en bas, ce qui peut quelquefois avoir lieu pour les instruments.

Mais comme les octaves se comptent toujours d'une fondamentale à l'autre, et que ces fondamentales sont différentes, suivant les différents tons où l'on est, les octaves se prennent aussi sur différents degrés, et sont tantôt plus hautes ou plus basses, suivant que leur fondamentale est éloignée du *C sol ut* naturel.

Pour représenter clairement cette mécanique, j'ai joint ici (*voyez* la Planche) une table générale de tous les sons du clavier, ordonnés par rapport

aux douze cordes du système chromatique prises successivement pour fondamentales.

On y voit d'une manière simple et sensible le progrès des différents sons par rapport au ton où l'on est. On verra aussi, par l'explication suivante, comment elle facilite la pratique des instruments, au point de n'en faire qu'un jeu, non-seulement par rapport aux instruments à touches marquées, comme le basson, le hautbois, la flûte, la basse de viole et le clavecin, mais encore à l'égard du violon, du violoncelle, et de toute autre espèce sans exception.

Cette table représente toute l'étendue du clavier, combiné sur les douze cordes : le clavier naturel, où l'*ut* conserve son propre nom, se trouve ici au sixième rang marqué par une étoile à chaque extrémité, et c'est à ce rang que tous les autres doivent se rapporter, comme au terme commun de comparaison. On voit qu'il s'étend depuis le *fa* d'en bas jusqu'à celui d'en haut, à la distance de cinq octaves, qui sont ce qu'on appelle le grand clavier.

J'ai déjà dit que l'intervalle compris depuis le premier 1 jusqu'au premier 7 qui le suit vers la droite s'appelle A ; que l'intervalle compris depuis le second 1 jusqu'à l'autre 7 s'appelle l'octave B ; l'autre, l'octave C, etc., jusqu'au cinquième 1, où commence l'octave E, que je n'ai portée ici que jusqu'au *fa*. A l'égard des quatre notes qui sont à la gauche du premier *ut*, j'ai dit encore qu'elles appartiennent à l'octave X, à laquelle je donne ainsi une lettre hors de rang pour exprimer que cette

octave n'est pas complète, parce qu'il faudrait, pour parvenir jusqu'à l'*ut*, descendre plus bas que le clavier ne le permet.

Mais si je suis dans un autre ton, comme, par exemple, à la clef de *re*, alors ce *re* change de nom et devient *ut* : c'est pourquoi l'octave A, comprise depuis la première tonique jusqu'à la septième note, est d'un degré plus élevée que l'octave correspondante du ton précédent; ce qu'il est aisé de voir par la table, puisque cet *ut* du troisième rang, c'est-à-dire de la clef de *re*, correspond au *re* de la clef naturelle d'*ut*, sur lequel il tombe perpendiculairement; et, par la même raison, l'octave X y a plus de notes que la même octave de la clef d'*ut*, parce que les octaves, en s'élevant davantage, s'éloignent de la plus basse note du clavier.

Voilà pourquoi les octaves montent depuis la clef d'*ut* jusqu'à la clef de *mi*, et descendent depuis la même clef d'*ut* jusqu'à celle de *fa*; car ce *fa*, qui est la plus basse note du clavier, devient alors fondamentale, et commence, par conséquent, la première octave A.

Tout ce qui est donc compris entre les deux premières lignes obliques vers la gauche est toujours de l'octave A, mais à différents degrés, suivant le ton où l'on est. La même touche, par exemple, sera *ut* dans le ton majeur de *mi*, *re* dans celui de *re*, *mi* dans celui d'*ut*, *fa* dans celui de *si*, *sol* dans celui de *la*, *la* dans celui de *sol*, *si* dans celui de *fa*. C'est toujours la même touche, parce que c'est la même colonne; et c'est la même octave, parce que cette



colonne est renfermée entre les mêmes lignes obliques. Donnons un exemple de la façon d'exprimer le ton, l'octave et la touche, sans équivoque. (*Voyez la Planche, exemple 11.*)

Cet exemple est à la clef de *re*, il faut donc le rapporter au quatrième rang répondant à la même clef : l'octave B, marquée sur la ligne, montre que l'intervalle supérieur, dans lequel commence le chant, répond à l'octave supérieure C : ainsi la note 3, marquée d'un *a* dans la table, est justement celle qui répond à la première de cet exemple. Ceci suffit pour faire entendre que dans chaque partie on doit mettre sur le commencement de la ligne la lettre correspondante à l'octave dans laquelle le chant de cette partie roule le plus, et que les espaces qui sont au-dessus et au-dessous seront pour les octaves supérieure et inférieure.

Les lignes horizontales servent à séparer, de demi-ton en demi-ton, les différentes fondamentales dont les noms sont écrits à la droite de la table.

Les lignes perpendiculaires montrent que toutes les notes traversées de la même ligne ne sont toujours qu'une même touche, dont le nom naturel, si elle en a un, se trouve au sixième rang, et les autres noms dans les autres rangs de la même colonne suivant les différents tons où l'on est. Ces lignes perpendiculaires sont de deux sortes ; les unes noires, qui servent à montrer que les chiffres qu'elles joignent représentent une touche naturelle ; et les autres ponctuées, qui sont pour les

touches blanches ou altérées : de façon qu'en quelque ton que l'on soit on peut connaître sur-le-champ, par le moyen de cette table, quelles sont les notes qu'il faut altérer pour exécuter dans ce ton-là.

Les clefs que vous voyez au commencement servent à déterminer quelle note doit porter le nom d'*ut*, et à marquer le ton comme je l'ai déjà dit; il y en a cinq qui peuvent être doubles, parce que le bémol de la supérieure marqué *b*, et le dièse de l'inférieure marqué *d*, produisent le même effet<sup>a</sup>. Il ne sera pas mal cependant de s'en tenir aux dénominations que j'ai choisies, et qui, abstraction faite de toute autre raison, sont du moins préférables parce qu'elles sont les plus usitées.

Il est encore aisé, par le moyen de cette table, de marquer précisément l'étendue de chaque partie, tant vocale qu'instrumentale, et la place qu'elle occupera dans ces différentes octaves suivant le ton où l'on sera.

Je suis convaincu qu'en suivant exactement les principes que je viens d'expliquer, il n'est point de chant qu'on ne soit en état de solfier en très-peu de temps, et de trouver de même sur quelque instrument que ce soit, avec toute la facilité possible. Rappelons un peu en détail ce que j'ai dit sur cet article.

Au lieu de commencer d'abord à faire exécuter

<sup>a</sup> Ce n'est qu'en vertu du tempérament que la même touche peut servir de dièse à l'une et de bémol à l'autre, puisque d'ailleurs personne n'ignore que la somme de deux demi-tons mineurs ne saurait faire un ton.

machinalement des airs à cet écolier, au lieu de lui faire toucher, tantôt des dièses, tantôt des bémols, sans qu'il puisse concevoir pourquoi il le fait, que le premier soin du maître soit de lui faire connaître à fond tous les sons de son instrument par rapport aux différents tons sur lesquels ils peuvent être pratiqués.

Pour cela, après lui avoir appris les noms naturels de toutes les touches de son instrument, il faut lui présenter un autre point de vue, et le rappeler à un principe général. Il connaît déjà tous les sons de l'octave suivant l'échelle naturelle, il est question à présent de lui en faire faire l'analyse. Supposons-le devant un clavecin. Le clavier est divisé en soixante et une touches : on lui explique que ces touches, prises successivement et sans distinction de blanches ni de noires, expriment des sons qui, de gauche à droite, vont en s'élevant de demi-ton en demi-ton. Prenant la touche *ut* pour fondement de notre opération, nous trouverons toutes les autres de l'échelle naturelle disposées à son égard de la manière suivante :

La deuxième note, *re*, à un ton d'intervalle vers la droite ; c'est-à-dire qu'il faut laisser une touche intermédiaire entre l'*ut* et le *re*, pour la division des deux demi-tons :

La troisième, *mi*, à un autre ton du *re*, et à deux tons de l'*ut* ; de sorte qu'entre le *re* et le *mi* il faut encore une touche intermédiaire :

La quatrième, *fa*, à un demi-ton du *mi* et à deux tons et demi de l'*ut* ; par conséquent le *fa*

est la touche qui suit le *mi* immédiatement ; sans en laisser aucune entre deux :

La cinquième, *sol*, à un ton du *fa*, et à trois tons et demi de l'*ut* ; il faut laisser une touche intermédiaire :

La sixième, *la*, à un ton du *sol*, et à quatre tons et demi de l'*ut* ; autre touche intermédiaire :

La septième, *si*, à un ton du *la*, et à cinq tons et demi de l'*ut* ; autre touche intermédiaire :

La huitième, *ut* d'en haut, à demi-ton du *si*, et à six tons du premier *ut* dont elle est l'octave ; par conséquent le *si* est contigu à l'*ut* qui le suit, sans touche intermédiaire.

En continuant ainsi tout le long du clavier, on n'y trouvera que la réplique des mêmes intervalles, et l'écolier se les rendra aisément familiers, de même que les chiffres qui les expriment et qui marquent leur distance de l'*ut* fondamental. On lui fera remarquer qu'il y a une touche intermédiaire entre chaque degré de l'octave, excepté entre le *mi* et le *fa* et entre le *si* et l'*ut* d'en haut : où l'on trouve deux intervalles de demi-ton chacun, qui ont leur position fixe dans l'échelle.

On observera aussi qu'à la clef d'*ut* toutes les touches noires sont justement celles qu'il faut prendre, et que toutes les blanches sont les intermédiaires qu'il faut laisser. On ne cherchera point à lui faire trouver du mystère dans cette distribution, et l'on lui dira seulement que, comme le clavier serait trop étendu ou les touches trop petites si elles étaient toutes uniformes, et que

d'ailleurs la clef d'*ut* est la plus usitée dans la musique, on a, pour plus de commodité, rejeté hors des intervalles les touches blanches, qui n'y sont que de peu d'usage. On se gardera bien aussi d'affecter un air savant en lui parlant des tons et des demi-tons majeurs et mineurs, des comma, du tempérament; tout cela est absolument inutile à la pratique, du moins pour ce temps-là: en un mot, pour peu qu'un maître ait d'esprit et qu'il possède son art, il a tant d'occasions de briller en instruisant, qu'il est inexcusable quand sa vanité est à pure perte pour le disciple.

Quand on trouvera que l'écolier possède assez bien son clavier naturel, on commencera alors à le lui faire transposer sur d'autres clefs, en choisissant d'abord celles où les sons naturels sont le moins altérés. Prenons, par exemple, la clef de *sol*.

Ce mot *sol*, direz-vous à l'écolier, écrit ainsi à la marge, signifie qu'il faut transporter au *sol* et à son octave le nom et toutes les propriétés de l'*ut* et de la gamme naturelle. Ensuite, après l'avoir exhorté à se rappeler la disposition des tons de cette gamme, vous l'inviterez à l'appliquer dans le même ordre au *sol* considéré comme fondamentale, c'est-à-dire comme un *ut*. D'abord il sera question de trouver le *re*; si l'écolier est bien conduit, il le trouvera de lui-même et touchera le *la* naturel, qui est précisément par rapport au *sol* dans la même situation que le *re* par rapport à l'*ut*: pour trouver le *mi* il touchera le *si*; pour trouver le *fa* il touchera l'*ut*; et vous lui ferez re-

marquer qu'effectivement ces deux dernières touches donnent un demi-ton d'intervalle, intermédiaire, de même que le *mi* et le *fa* dans l'échelle naturelle. En poursuivant de même, il touchera le *re* pour le *sol*, et le *mi* pour le *la*. Jusqu'ici il n'aura trouvé que des touches naturelles pour exprimer dans l'octave *sol* l'échelle de l'octave *ut*; de sorte que si vous poursuivez, et que vous demandiez le *si* sans rien ajouter, il est presque inmanquable qu'il touchera le *fa* naturel. Alors vous l'arrêterez là, et vous lui demanderez s'il ne se souvient pas qu'entre le *la* et le *si* naturel il a trouvé un intervalle d'un ton et une touche intermédiaire : vous lui montrerez en même temps cet intervalle à la clef d'*ut*; et, revenant à celle de *sol*, vous lui placerez le doigt sur le *mi* naturel que vous nommerez *la* en demandant où est le *si*. Alors il se corrigera sûrement et touchera le *fa* dièse : peut-être touchera-t-il le *sol*; mais au lieu de vous impatienter il faut saisir cette occasion de lui expliquer si bien la règle des tons et demi-tons par rapport à l'octave *ut*, et sans distinction de touches noires et blanches, qu'il ne soit plus dans le cas de pouvoir s'y tromper.

Alors il faut lui faire parcourir le clavier de haut en bas, et de bas en haut, en lui faisant nommer les touches conformément à ce nouveau ton : vous lui ferez aussi observer que la touche blanche qu'on y emploie y devient nécessaire pour constituer le demi-ton qui doit être entre le *si* et l'*ut* d'en haut, et qui serait sans cela entre le *la*

et le *si*, ce qui est contre l'ordre de la gamme. Vous aurez soin, surtout, de lui faire concevoir qu'à cette clef-là le *sol* naturel est réellement un *ut*, le *la* un *re*, le *si* un *mi*, etc.; de sorte que ces noms et la position de leurs touches relatives lui deviennent aussi familiers qu'à la clef d'*ut*, et que, tant qu'il est à la clef de *sol*, il n'envisage le clavier que par cette seconde exposition.

Quand on le trouvera suffisamment exercé, on le mettra à la clef de *re* avec les mêmes précautions, et on l'amènera aisément à y trouver de lui-même le *mi* et le *si* sur deux touches blanches : cette troisième clef achèvera de l'éclaircir sur la situation de tous les tons de l'échelle, relativement à quelque fondamentale que ce soit; et vraisemblablement il n'aura plus besoin d'explication pour trouver l'ordre des tons sur toutes les autres fondamentales.

Il ne sera donc plus question que de l'habitude, et il dépendra beaucoup du maître de contribuer à la former, s'il s'applique à faciliter à l'écolier la pratique de tous les intervalles par des remarques sur la position des doigts, qui lui en rendent bien tôt la mécanique familière.

Après cela, de courtes explications sur le mode mineur, sur les altérations qui lui sont propres, et sur celles qui naissent de la modulation dans le cours d'une même pièce. Un écolier bien conduit par cette méthode doit savoir à fond son clavier sur tous les tons dans moins de trois mois : donnons-lui-en six, au bout desquels nous partirons de là

pour le mettre à l'exécution ; et je soutiens que , s'il a d'ailleurs quelque connaissance des mouvements , il jouera dès-lors à livre ouvert les airs notés par mes caractères , ceux du moins qui ne demanderont pas une grande habitude dans le doigter. Qu'il mette six autres mois à se perfectionner la main et l'oreille , soit pour l'harmonie , soit pour la mesure , et voilà dans l'espace d'un an un musicien du premier ordre , pratiquant également toutes les clefs , connaissant les modes et tous les tons , toutes les cordes qui leur sont propres , toute la suite de la modulation , et transposant toute pièce de musique dans toutes sortes de tons avec la plus parfaite facilité.

C'est ce qui me paraît découler évidemment de la pratique de mon système , et que je suis prêt de confirmer , non-seulement par des preuves de raisonnement , mais par l'expérience , aux yeux de quiconque en voudra voir l'effet.

Au reste , ce que j'ai dit du clavecin s'applique de même à tout autre instrument , avec quelques légères différences par rapport aux instruments à manche , qui naissent des différentes altérations propres à chaque ton. Comme je n'écris ici que pour les maîtres à qui cela est connu , je n'en dirai que ce qui est absolument nécessaire pour mettre dans son jour une objection qu'on pourrait m'opposer , et pour en donner la solution.

C'est un fait d'expérience que les différents tons de la musique ont tous certain caractère qui leur est propre , et qui les distingue chacun en parti-



culier. L'*A mi la* majeur, par exemple, est brillant; l'*F ut fa* est majestueux; le *si* bémol majeur est tragique; le *fa* mineur est triste; l'*ut* mineur est tendre; et tous les autres tons ont de même, par préférence, je ne sais quelle aptitude à exciter tel ou tel sentiment, dont les habiles maîtres savent bien se prévaloir. Or, puisque la modulation est la même dans tous les tons majeurs, pourquoi un ton majeur exciterait-il une passion plutôt qu'un autre ton majeur? pourquoi le même passage du *re* au *fa* produit-il des effets différents quand il est pris sur différentes fondamentales, puisque le rapport demeure le même? pourquoi cet air joué en *A mi la* ne rend-il plus cette expression qu'il avait en *G re sol*? Il n'est pas possible d'attribuer cette différence au changement de fondamentale, puisque, comme je l'ai dit, chacune de ces fondamentales, prise séparément, n'a rien en elle qui puisse exciter d'autre sentiment que celui du son haut ou bas qu'elle fait entendre. Ce n'est point proprement par les sons que nous sommes touchés, c'est par les rapports qu'ils ont entre eux; et c'est uniquement par le choix de ces rapports charmants qu'une belle composition peut émouvoir le cœur en flattant l'oreille. Or, si le rapport d'un *ut* à un *sol*, ou d'un *re* à un *la*, est le même dans tous les tons, pourquoi produit-il différents effets?

Peut-être trouverait-on des musiciens embarrassés d'en expliquer la raison; et elle serait en effet très-inexplicable, si l'on admettait à la rigueur cette identité de rapports dans les sons exprimés par les

mêmes noms et représentés par les intervalles sur tous les tons.

Mais ces rapports ont entre eux de légères différences, suivant les cordes sur lesquelles ils sont pris; et ce sont ces différences, si petites en apparence, qui causent dans la musique cette variété d'expression, sensible à toute oreille délicate, et sensible à tel point qu'il est peu de musicien qui, en écoutant un concert, ne connaisse en quel ton l'on exécute actuellement.

Comparons, par exemple, le *C sol ut* mineur et le *D la re*; voilà deux modes mineurs desquels tous les sons sont exprimés par les mêmes intervalles et par les mêmes noms, chacun relativement à sa tonique: cependant l'affection n'est point la même, et il est incontestable que le *C sol ut* est plus touchant que le *D la re*. Pour en trouver la raison, il faut entrer dans une recherche assez longue dont voici à peu près le résultat. L'intervalle qui se trouve entre la tonique *re* et sa seconde note est un peu plus petit que celui qui se trouve entre la tonique du *C sol ut* et sa seconde note: au contraire, le demi-ton qui se trouve entre la seconde note et la médiate du *D la re* est un peu plus grand que celui qui est entre la seconde note et la médiate du *C sol ut*: de sorte que la tierce mineure restant à peu près égale de part et d'autre, elle est partagée dans le *C sol ut* en deux intervalles un peu plus inégaux que dans le *D la re*; ce qui rend l'intervalle du demi-ton plus petit de la même quantité dont celui du ton est plus grand.

On trouve aussi, par l'accord ordinaire du clavecin, le demi-ton compris entre le *sol* naturel et le *la* bémol un peu plus petit que celui qui est entre le *la* et le *si* bémol. Or, plus les deux sons qui forment un demi-ton se rapprochent, et plus le passage est tendre et touchant; c'est l'expérience qui nous l'apprend, et c'est, je crois, la véritable raison pour laquelle le mode mineur du *C sol ut* nous attendrit plus que celui du *D la re*. Que si cependant la diminution vient jusqu'à causer de l'altération à l'harmonie, et jeter de la dureté dans le chant, alors le sentiment se change en tristesse, et c'est l'effet que nous éprouvons dans l'*F ut fa* mineur.

En continuant nos recherches dans ce goût-là, peut-être parviendrions-nous à peu près à trouver par ces différences légères qui subsistent dans les rapports des sons et des intervalles, les raisons des différents sentiments excités par les divers tons de la musique. Mais si l'on voulait aussi trouver la cause de ces différences, il faudrait entrer pour cela dans un détail dont mon sujet me dispense, et qu'on trouvera suffisamment expliqué dans les ouvrages de M. Rameau. Je me contenterai de dire ici en général que, comme il a fallu, pour éviter de multiplier les sons, faire servir les mêmes à plusieurs usages, on n'a pu y réussir qu'en les altérant un peu; ce qui fait qu'en égard à leurs différents rapports, ils perdent quelque chose de la justesse qu'ils devraient avoir. Le *mi*, par exemple, considéré comme tierce majeure d'*ut*, n'est point à la

rigueur le même *mi* qui doit faire la quinte du *la* ; la différence est petite à la vérité, mais enfin elle existe, et, pour la faire évanouir, il a fallu tempérer un peu cette quinte : par ce moyen on n'a employé que le même son pour ces deux usages ; mais de là vient aussi que le ton du *re* au *mi* n'est pas de la même espèce que celui de l'*ut* au *re*, et ainsi des autres.

On pourrait donc me reprocher que j'anéantis ces différences par mes nouveaux signes, et que par là même je détruis cette variété d'expression si avantageuse dans la musique. J'ai bien des choses à répondre à tout cela.

En premier lieu, le tempérament est un vrai défaut ; c'est une altération que l'art a causée à l'harmonie, faute d'avoir pu mieux faire. Les harmoniques d'une corde ne nous donnent point de quinte tempérée, et la mécanique du tempérament introduit dans la modulation des tons si durs, par exemple le *re* et le *sol* dièses, qu'ils ne sont pas supportables à l'oreille. Ce ne serait donc pas une faute que d'éviter ce défaut, et surtout dans les caractères de la musique, qui, ne participant pas au vice de l'instrument, devraient, du moins par leur signification, conserver toute la pureté de l'harmonie.

De plus, les altérations causées par les différents tons ne sont point pratiquées par les voix ; l'on n'entonne point, par exemple, l'intervalle 4 5 autrement que l'on entonnerait celui-ci 5 6, quoique cet intervalle ne soit pas tout-à-fait le même ;

et l'on module en chantant avec la même justesse dans tous les tons, malgré les altérations particulières que l'imperfection des instruments introduit dans ces différents tons, et à laquelle la voix ne se conforme jamais, à moins qu'elle n'y soit contrainte par l'unisson des instruments.

La nature nous apprend à moduler sur tous les tons, précisément dans toute la justesse des intervalles; les voix, conduites par elle, le pratiquent exactement. Faut-il nous éloigner de ce qu'elle prescrit, pour nous assujettir à une pratique défectueuse? et faut-il sacrifier, non pas à l'avantage mais au vice des instruments, l'expression naturelle du plus parfait de tous? C'est ici qu'on doit se rappeler tout ce que j'ai dit ci-devant sur la génération des sons; et c'est par là qu'on se convaincra que l'usage de mes signes n'est qu'une expression très-fidèle et très-exacte des opérations de la nature.

En second lieu, dans les plus considérables instruments, comme l'orgue, le clavecin et la viole, les touches étant fixées, les altérations différentes de chaque ton dépendent uniquement de l'accord, et elles sont également pratiquées par ceux qui en jouent, quoiqu'ils n'y pensent point. Il en est de même des flûtes, des hautbois, bassons, et autres instruments à trous; les dispositions des doigts sont fixées pour chaque son, et le seront de même par mes caractères, sans que les écoliers pratiquent moins le tempérament pour n'en pas connaître l'expression.

D'ailleurs, on ne saurait me faire là-dessus aucune difficulté qui n'attaque en même temps la musique ordinaire, dans laquelle, bien loin que les petites différences des intervalles de même espèce soient indiquées par quelque marque, les différences spécifiques ne le sont même pas, puisque les tierces ou les sixtes majeures et mineures sont exprimées par les mêmes intervalles et les mêmes positions, au lieu que, dans mon système, les différents chiffres employés dans les intervalles de même dénomination font du moins connaître s'ils sont majeurs ou mineurs.

Enfin, pour trancher tout d'un coup toute cette difficulté, c'est au maître et à l'oreille à conduire l'écolier dans la pratique des différents tons et des altérations qui leur sont propres; la musique ordinaire ne donne point de règles pour cette pratique que je ne puisse appliquer à la mienne avec encore plus d'avantage; et les doigts de l'écolier seront bien plus heureusement conduits, en lui faisant pratiquer sur son violon les intervalles, avec les altérations qui leur sont propres dans chaque ton en avançant ou reculant un peu le doigt, que par cette foule de dièses et de bémols qui, faisant de plus petits intervalles entre eux et ne contribuant point à former l'oreille, troublent l'écolier par des différences qui lui sont long-temps insensibles.

Si la perfection d'un système de musique consistait à y pouvoir exprimer une plus grande quantité de sons, il serait aisé, en adoptant celui de M. Sauveur, de diviser toute l'étendue d'une seule octave

en 3010 décamérides ou intervalles égaux, dont les sons seraient représentés par des notes différemment figurées; mais de quoi serviraient tous ces caractères, puisque la diversité des sons qu'ils exprimeraient ne serait non plus à la portée de nos oreilles, qu'à celle des organes de notre voix? Il n'est donc pas moins inutile qu'on apprenne à distinguer l'*ut* double dièse du *re* naturel, dès que nous sommes contraints de le pratiquer sur ce même *re*, et qu'on ne se trouvera jamais dans le cas d'exprimer en note la différence qui doit s'y trouver, parce que ces deux sons ne peuvent être relatifs à la même modulation.

Tenons pour une maxime certaine que tous les sons d'un mode doivent toujours être considérés par le rapport qu'ils ont avec la fondamentale de ce mode là; qu'ainsi les intervalles correspondants devraient être parfaitement égaux dans tous les tons de même espèce: aussi les considère-t-on comme tels dans la composition; et s'ils ne le sont pas à la rigueur dans la pratique, les facteurs épuisent du moins toute leur habileté dans l'accord, pour en rendre la différence insensible.

Mais ce n'est pas ici le lieu de m'étendre davantage sur cet article. Si de l'aveu de la plus savante académie de l'Europe, mon système a des avantages marqués par-dessus la méthode ordinaire pour la musique vocale, il me semble que ces avantages sont bien plus considérables dans la partie instrumentale: du moins, j'exposerai les raisons que j'ai de le croire ainsi; c'est à l'expérience à confirmer

leur solidité. Les musiciens ne manqueront pas de se récrier, et de dire qu'ils exécutent avec la plus grande facilité par la méthode ordinaire, et qu'ils font de leurs instruments tout ce qu'on en peut faire par quelque méthode que ce soit. D'accord : je les admire en ce point, et il ne semble pas en effet qu'on puisse pousser l'exécution à un plus haut degré de perfection que celui où elle est aujourd'hui ; mais enfin quand on leur fera voir qu'avec moins de temps et de peine on peut parvenir plus sûrement à cette même perfection, peut-être seront-ils contraints de convenir que les prodiges qu'ils opèrent ne sont pas tellement inséparables des barres, des noires, et des croches, qu'on n'y puisse arriver par d'autres chemins. Proprement, j'entreprends de leur prouver qu'ils ont encore plus de mérite qu'ils ne pensaient, puisqu'ils suppléent par la force de leurs talents aux défauts de la méthode dont ils se servent.

Si l'on a bien compris la partie de mon système que je viens d'expliquer, on sentira qu'elle donne une méthode générale pour exprimer sans exception tous les sons usités dans la musique, non pas, à la vérité, d'une manière absolue, mais relativement à un son fondamental déterminé ; ce qui produit un avantage considérable en vous rendant toujours présents le ton de la pièce et la suite de la modulation. Il me reste maintenant à donner une autre méthode encore plus facile pour pouvoir noter tous ces mêmes sons de la même manière, sur un rang horizontal, sans avoir jamais besoin de



lignes ni d'intervalles pour exprimer les différentes octaves.

Pour y suppléer donc, je me sers du plus simple de tous les signes, c'est-à-dire du point; et voici comment je le mets en usage. Si je sors de l'octave par laquelle j'ai commencé pour faire une note dans l'étendue de l'octave supérieure, et qui commence à l'*ut* d'en haut, alors je mets un point au-dessus de cette note par laquelle je sors de mon octave; et, ce point une fois placé, c'est un avis que non-seulement la note sur laquelle il est, mais encore toutes celles qui la suivront sans aucun signe qui le détruit, devront être prises dans l'étendue de cette octave supérieure où je suis entré. Par exemple,

*Ut* c 1 3 5 <sup>•</sup> 1 3 5.

Le point que vous voyez sur le second *ut* marque que vous entrez là dans l'octave au-dessus de celle où vous avez commencé, et que, par conséquent, le 3 et le 5 qui suivent sont aussi de cette même octave supérieure, et ne sont point les mêmes que vous aviez entonnés auparavant.

Au contraire, si je veux sortir de l'octave où je me trouve pour passer à celle qui est au-dessous, alors je mets le point sous la note par laquelle j'y entre.

*Ut* d 5 3 1 5 3 1.

Ainsi, ce premier 5 étant le même que le dernier de l'exemple précédent, par le point que vous voyez ici sous le second 5 vous êtes averti que vous sor-

tez de l'octave où vous étiez monté, pour rentrer dans celle par où vous aviez commencé précédemment.

En un mot, quand le point est sur la note vous passez dans l'octave supérieure; s'il est au-dessous vous passez dans l'inférieure : et, quand vous changeriez d'octave à chaque note, ou que vous voudriez monter ou descendre de deux ou trois octaves tout d'un coup ou successivement, la règle est toujours générale, et vous n'avez qu'à mettre autant de points au-dessous ou au-dessus que vous avez d'octaves à descendre ou à monter.

Ce n'est pas à dire qu'à chaque point vous montiez ou vous descendiez d'une octave : mais, à chaque point, vous entrez dans une octave différente, dans un autre étage, soit en montant, soit en descendant, par rapport au son fondamental *ut*, lequel ainsi se trouve bien de la même octave en descendant diatoniquement, mais non pas en montant. Le point, dans cette façon de noter, équivaut aux lignes et aux intervalles de la précédente : tout ce qui est dans la même position appartient au même point, et vous n'avez besoin d'un autre point que lorsque vous passez dans une autre position, c'est-à-dire dans une autre octave. Sur quoi il faut remarquer que je ne me sers de ce mot d'octave qu'abusivement et pour ne pas multiplier inutilement les termes, parce que, proprement, l'étendue que je désigne par ce mot n'est remplie que d'un étage de sept notes, l'*ut* d'en haut n'y étant pas compris.

Voici une suite de notes qu'il sera aisé de solfier par les règles que je viens d'établir.

*Sol* d 1 7̣ i 2 3 1 5 4 5 6 7 5 i 7̣ 6 5 4 3 2 4 2 1 7̣ 6 5 3 4  
d 5 5 i.

Et voici ( voy. Planche, exemple 12 ) le même exemple noté suivant la première méthode.

Dans une longue suite de chant, quoique les points vous conduisent toujours très-juste, ils ne vous font pourtant connaître l'octave où vous vous trouvez que relativement à ce qui a précédé : c'est pourquoi, afin de savoir précisément l'endroit du clavier où vous êtes, il faudrait aller en remontant jusqu'à la lettre qui est au commencement de l'air ; opération exacte, à la vérité, mais, d'ailleurs, un peu trop longue. Pour m'en dispenser, je mets au commencement de chaque ligne la lettre de l'octave où se trouve, non pas la première note de cette ligne, mais la dernière de la ligne précédente, et cela afin que la règle des points n'ait pas d'exception.

## EXEMPLE :

*Fa* d 1 7̣ i 2 3 4 5 6 7 5 i 5̣ 2̣ 5̣ 3̣ 1 4 3 2 1 7̣ 6 5 5̣ 5̣ 4 6 4  
e 4 2 7̣ 5 6 4 5 i.

L'e que j'ai mis au commencement de la seconde ligne marque que le *fa* qui finit la première est de la cinquième octave, de laquelle je sors pour rentrer dans la quatrième *d* par le point que vous voyez au-dessous du *si* de cette seconde ligne.

Rien n'est plus aisé que de trouver cette lettre correspondante à la dernière note d'une ligne, et en voici la méthode.

Comptez tous les points qui sont au-dessus des notes de cette ligne, comptez aussi ceux qui sont au-dessous : s'ils sont égaux en nombre avec les premiers, c'est une preuve que la dernière note de la ligne est dans la même octave que la première, et c'est le cas du premier exemple de la page précédente, où, après avoir trouvé trois points dessus et autant dessous, vous concluez qu'ils se détruisent les uns les autres, et que, par conséquent, la dernière note *fa* de la ligne est de la même octave *d* que la première note *ut* de la même ligne ; ce qui est toujours vrai, de quelque manière que les points soient rangés, pourvu qu'il y en ait autant dessus que dessous.

S'ils ne sont pas égaux en nombre, prenez leur différence : comptez depuis la lettre qui est au commencement de la ligne, et reculez d'autant de lettres vers l'*a*, si l'excès est au-dessous ; ou s'il est au-dessus, avancez au contraire d'autant de lettres dans l'alphabet que cette différence contient d'unités, et vous aurez exactement la lettre correspondante à la dernière note.

## EXEMPLE :

*Ut* c 6367<sup>·</sup>i 2176<sup>·</sup>i 5<sup>·</sup>i 234321365673<sup>·</sup>i  
 e 2<sup>·</sup>7<sup>·</sup>i67<sup>·</sup>56<sup>·</sup>i432156217633445567<sup>·</sup>i  
 d 2756.

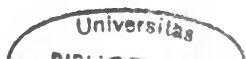
Dans la première ligne de cet exemple, qui commence à l'étage *c*, vous avez deux points au-dessous et quatre au-dessus, par conséquent deux d'excès, pour lesquels il faut ajouter à la lettre *c* autant de lettres, suivant l'ordre de l'alphabet, et vous aurez la lettre *e* correspondante à la dernière note de la même ligne.

Dans la seconde ligne vous avez au contraire un point d'excès au-dessous, c'est-à-dire qu'il faut, depuis la lettre *e* qui est au commencement de la ligne, reculer d'une lettre vers l'*a*, et vous aurez *d* pour la lettre correspondante à la dernière note de la seconde ligne.

Il faut de même observer de mettre la lettre de l'octave après chaque première et dernière note des reprises et des rondeaux, afin qu'en partant de là on sache toujours sûrement si l'on doit monter ou descendre pour reprendre ou pour recommencer. Tout cela s'éclaircira mieux par l'exemple suivant, dans lequel cette marque  $\psi$  est un signe de reprise.

*Mi* c 3 4 5 7  $\dot{\bar{i}}$  2 3 4 3 2 1 4 3 2 1 7 6 2 5 b  $\psi$  5 c 5 5  
 b 7 6 4 4 6 2 7 5  $\dot{\bar{i}}$  2 5 7  $\dot{\bar{i}}$  c.

La lettre *b*, que vous voyez après la dernière note de la première partie, vous apprend qu'il faut monter d'une sixte pour revenir au *mi* du commencement, puisqu'il est de l'octave supérieure *c*; et la lettre *c*, que vous voyez également après la première et la dernière note de la seconde partie,



vous apprend qu'elles sont toutes deux de la même octave, et qu'il faut par conséquent monter d'une quinte pour revenir de la finale à la reprise.

Ces observations sont fort simples et fort aisées à retenir. Il faut avouer cependant que la méthode des points a quelques avantages de moins que celle de la position d'étage en étage que j'ai enseignée la première, et qui n'a jamais besoin de toutes ces différences de lettres : l'une et l'autre ont pourtant leur commodité; et, comme elles s'apprennent par les mêmes règles et qu'on peut les savoir toutes deux ensemble avec la même facilité qu'on a pour en apprendre une séparément, on les pratiquera chacune dans les occasions où elle paraîtra plus convenable. Par exemple, rien ne sera si commode que la méthode des points pour ajouter l'air à des paroles déjà écrites; pour noter de petits airs, des morceaux détachés, et ceux qu'on veut envoyer en province; et, en général, pour la musique vocale. D'un autre côté, la méthode de position servira pour les partitions et les grandes pièces de musique, pour la musique instrumentale, et surtout pour commencer les écoliers, parce que la mécanique en est encore plus sensible que de l'autre manière, et qu'en partant de celle-ci déjà connue, l'autre se conçoit du premier instant. Les compositeurs s'en serviront aussi par préférence, à cause de la distinction oculaire des différentes octaves : ils sentiront en la pratiquant toute l'étendue de ses avantages, que j'ose dire tels pour l'évidence de l'harmonie, que, quand ma méthode n'aurait

nul cours dans la pratique, il n'est point de compositeur qui ne dût l'employer pour son usage particulier et pour l'instruction de ses élèves.

Voilà ce que j'avais à dire sur la première partie de mon système, qui regarde l'expression des sons : passons à la seconde, qui traite de leurs durées.

L'article dont je viens de parler n'est pas, à beaucoup près, aussi difficile que celui-ci, du moins dans la pratique, qui n'admet qu'un certain nombre de sons, dont les rapports sont fixés, et à peu près les mêmes dans tous les tons, au lieu que les différences qu'on peut introduire dans leurs durées peuvent varier presque à l'infini.

Il y a beaucoup d'apparence que l'établissement de la quantité dans la musique a d'abord été relatif à celle du langage, c'est-à-dire qu'on faisait passer plus vite les sons par lesquels on exprimait les syllabes brèves, et durer un peu plus long-temps ceux qu'on adaptait aux longues. On poussa bientôt les choses plus loin, et l'on établit, à l'imitation de la poésie, une certaine régularité dans la durée des sons, par laquelle on les assujettissait à des retours uniformes qu'on s'avisa de mesurer par des mouvements égaux de la main ou du pied, et d'où, à cause de cela, ils prirent le nom de mesures. L'analogie est visible à cet égard entre la musique et la poésie : les vers sont relatifs aux mesures, les pieds aux temps, et les syllabes aux notes. Ce n'est pas assurément donner dans des absurdités que de trouver des rapports aussi naturels, pourvu qu'on n'aille pas, comme le P. Souhaitti, appliquer à l'une les

signes de l'autre, et, à cause de ce qu'elles ont de semblable, confondre ce qu'elles ont de différent.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner en physicien d'où naît cette égalité merveilleuse que nous éprouvons dans nos mouvements quand nous battons la mesure; pas un temps qui passe l'autre, pas la moindre différence dans leur durée successive, sans que nous ayons d'autre règle que notre oreille pour la déterminer: il y a lieu de conjecturer qu'un effet aussi singulier part du même principe qui nous fait entonner naturellement toutes les consonances. Quoi qu'il en soit, il est clair que nous avons un sentiment sûr pour juger du rapport des mouvements, tout comme de celui des sons et des organes, toujours prêts à exprimer les uns et les autres selon les mêmes rapports; et il me suffit, pour ce que j'ai à dire, de remarquer le fait sans en rechercher la cause.

Les musiciens font de grandes distinctions dans ces mouvements, non-seulement quant aux divers degrés de vitesse qu'ils peuvent avoir, mais aussi quant au genre même de la mesure; et tout cela n'est qu'une suite du mauvais principe par lequel ils ont fixé les différentes durées des sons; car pour trouver les rapports des uns aux autres, il a fallu établir un terme de comparaison, et il leur a plu de choisir pour ce terme une certaine quantité de durée qu'ils ont déterminée par une figure ronde: ils ont ensuite imaginé des notes de plusieurs autres figures, dont la valeur est fixée, par rapport à cette



ronde, en proportion sous-double. Cette division serait assez supportable, quoiqu'il s'en faille de beaucoup qu'elle n'ait l'universalité nécessaire, si le terme de comparaison, c'est-à-dire si la durée de la ronde était quelque chose d'un peu moins vague; mais la ronde va tantôt plus vite, tantôt plus lentement, suivant le mouvement de la mesure où l'on l'emploie : et l'on ne doit pas se flatter de donner quelque chose de plus précis en disant qu'une ronde est toujours l'expression de la durée d'une mesure à quatre, puisque, outre que la durée même de cette mesure n'a rien de déterminé, on voit communément en Italie des mesures à quatre et à deux contenir deux et quelquefois quatre rondes.

C'est pourtant ce qu'on suppose dans les chiffres des mesures doubles : le chiffre inférieur marque le nombre de notes d'une certaine valeur contenues dans une mesure à quatre temps, et le chiffre supérieur marque combien il faut de ces mêmes notes pour remplir une mesure de l'air que l'on va noter. Mais pourquoi ce rapport de tant de différentes mesures à celle de quatre temps qui leur est si peu semblable? ou pourquoi ce rapport de tant de différentes notes à une ronde dont la durée est si peu déterminée?

On dirait que les inventeurs de la musique ont pris à tâche de faire tout le contraire de ce qu'il fallait : d'un côté, ils ont négligé la distinction du son fondamental indiqué par la nature et si nécessaire pour servir de terme commun au rapport de tous les autres; et de l'autre, ils ont voulu établir

une durée absolue et fondamentale sans pouvoir en déterminer la valeur.

Faut-il s'étonner si l'erreur du principe a tant causé de défauts dans les conséquences? défauts essentiels à la pratique, et tous propres à retarder long-temps les progrès des écoliers.

Les musiciens reconnaissent au moins quatorze mesures différentes, dont voici les signes : 2, 3, C,

$$\frac{3}{2}, \frac{2}{4}, \frac{3}{4}, \frac{6}{4}, \frac{0}{4}, \frac{12}{4}, \frac{3}{8}, \frac{6}{8}, \frac{0}{8}, \frac{12}{8}, \frac{3}{16}, \frac{6}{16}.$$

Or, si ces signes sont institués pour déterminer autant de mouvements différents en espèce, il y en a beaucoup trop, et s'ils le sont, outre cela, pour exprimer les différents degrés de vitesse de ces mouvements, il n'y en a pas assez. D'ailleurs, pourquoi se tourmenter si fort pour établir des signes qui ne servent à rien, puisque indépendamment du genre de la mesure on est presque toujours contraint d'ajouter un mot au commencement de l'air, qui détermine l'espèce et le degré du mouvement?

Cependant on ne saurait contester que la diversité de ces mesures ne brouille les commençants pendant un temps infini, et que tout cela ne naisse de la fantaisie qu'on a de les vouloir rapporter à la mesure à quatre temps, ou d'en vouloir rapporter les notes à la valeur de la ronde.

Donner aux mouvements et aux notes des rapports entièrement étrangers à la mesure où l'on les emploie, c'est proprement leur donner des valeurs absolues, en conservant l'embarras des re-

lations : aussi voit-on suivre de là des équivoques terribles , qui sont autant de pièges à la précision de la musique et au goût du musicien. En effet , n'est-il pas évident qu'en déterminant la durée des rondes , blanches , noires , croches , etc. , non par la qualité de la mesure où elles se rencontrent , mais par celle de la note même , vous trouvez à tout moment la relation en opposition avec le sens propre ? De là vient , par exemple , qu'une blanche , dans une certaine mesure , passera beaucoup plus vite qu'une noire dans une autre , laquelle noire ne vaut cependant que la moitié de cette blanche ; et de là vient encore que les musiciens de province , trompés par ces faux rapports , donnent souvent aux airs des mouvements tout différents de ce qu'ils doivent être , en s'attachant scrupuleusement à cette fausse relation , tandis qu'il faudra quelquefois passer une mesure à trois temps simples plus vite qu'une autre à trois huit ; ce qui dépend du caprice des compositeurs , et dont les opéra présentent des exemples à chaque instant.

Il y aurait sur ce point bien d'autres remarques à faire , auxquelles je ne m'arrêterai pas. Quand on a imaginé , par exemple , la division sous-double des notes telle qu'elle est établie , apparemment qu'on n'a pas prévu tous les cas , ou bien l'on n'a pu les embrasser tous dans une règle générale ; ainsi , quand il est question de faire la division d'une note ou d'un temps en trois parties égales dans une mesure à deux , à trois ou à quatre , il faut nécessairement que le musicien le devine ,

ou bien qu'on l'en avertisse par un signe étranger qui fait exception à la règle.

C'est en examinant les progrès de la musique que nous pourrions trouver le remède à ces défauts. Il y a deux cents ans que cet art était encore extrêmement grossier. Les rondes et les blanches étaient presque les seules notes qui y fussent employées, et l'on ne regardait une croche qu'avec frayeur. Une musique aussi simple n'amenait pas de grandes difficultés dans la pratique, et cela faisait qu'on ne prenait pas non plus grand soin pour lui donner de la précision dans les signes; on négligeait la séparation des mesures, et l'on se contentait de les exprimer par la figure des notes. A mesure que l'art se perfectionna et que les difficultés augmentèrent, on s'aperçut de l'embarras qu'il y avait, dans une grande diversité de notes, de faire la distinction des mesures, et l'on commença à les séparer par des lignes perpendiculaires; on se mit ensuite à lier les croches pour faciliter les temps; et l'on s'en trouva si bien, que, depuis lors, les caractères de la musique sont toujours restés à peu près dans le même état.

Une partie des inconvénients subsiste pourtant encore; la distinction des temps n'est pas toujours trop bien observée dans la musique instrumentale, et n'a point lieu du tout dans la vocale: il arrive de là qu'au milieu d'une grande mesure l'écolier ne sait où il en est, surtout lorsqu'il trouve une quantité de croches et de doubles-croches détachées, dont il faut qu'il fasse lui-même la distribution.

Une réflexion toute simple sur l'usage des lignes perpendiculaires pour la séparation des mesures, nous fournira un moyen assuré d'anéantir ces inconvénients. Toutes les notes qui sont renfermées entre deux de ces lignes dont je viens de parler, font justement la valeur d'une mesure : qu'elles soient en grande ou petite quantité, cela n'intéresse en rien la durée de cette mesure, qui est toujours la même ; seulement se divise-t-elle en parties égales ou inégales, selon la valeur et le nombre des notes qu'elle renferme. Mais enfin, sans connaître précisément le nombre de ces notes, ni la valeur de chacune d'elles, on sait certainement qu'elles forment toutes ensemble une durée égale à celle de la mesure où elles se trouvent.

Séparons les temps par des virgules, comme nous séparons les mesures par des lignes, et raisonnons sur chacun de ces temps de la même manière que nous raisonnons sur chaque mesure : nous aurons un principe universel pour la durée et la quantité des notes, qui nous dispensera d'inventer de nouveaux signes pour la déterminer, et qui nous mettra à portée de diminuer de beaucoup le nombre des différentes mesures usitées dans la musique, sans rien ôter à la variété des mouvements.

Quand une note seule est renfermée entre les deux lignes d'une mesure, c'est un signe que cette note remplit tous les temps de cette mesure et doit durer autant qu'elle : dans ce cas, la séparation des temps serait inutile, on n'a qu'à soutenir

le même son pendant toute la mesure. Quand la mesure est divisée en autant de notes égales qu'elle contient de temps, on pourrait encore se dispenser de les séparer; chaque note marque un temps, et chaque temps est rempli par une note : mais dans le cas que la mesure soit chargée de notes d'inégales valeurs, alors il faut nécessairement pratiquer la séparation des temps par des virgules; et nous la pratiquerons même dans le cas précédent, pour conserver dans nos signes la plus parfaite uniformité.

Chaque temps compris entre deux virgules, ou entre une virgule et une ligne perpendiculaire, renferme une note ou plusieurs. S'il ne contient qu'une note, on conçoit qu'elle remplit tout ce temps-là, rien n'est si simple : s'il en renferme plusieurs, la chose n'est pas plus difficile; divisez ce temps en autant de parties égales qu'il comprend de notes; appliquez chacune de ces parties à chacune de ces notes, et passez-les de sorte que tous les temps soient égaux.

*Exemple du premier cas :*

*Re* 3 || d 1,2,3 | 7,1,2 | 6,7,1 | 5,4,3 | 1,2,3 |  
 d 7,1,2 | 6,7,5 | 6 c.

*Exemple du second :*

*Ut* 2 || c 17,12 | 32,31 | 54,56 | 76,75 | 14,55 | 1 c.

*Exemple de tous les deux :*

*Fa* 3 || d 3,4,5 | 6<sup>5</sup>,4<sup>3</sup>,2<sup>1</sup> | 2,5,1 | 1,6,2 | 2,7,3 | 3.  
 d 1,4 | 4,3<sup>2</sup>,3<sup>4</sup> | 2 | 3,4,5 | 6<sup>5</sup>,4<sup>3</sup>,2<sup>1</sup> | 2,5,1<sup>2</sup> |  
 d 7<sup>1</sup>,6,2<sup>3</sup> | 1<sup>2</sup>,7,3<sup>4</sup> | 2<sup>3</sup>,1,4<sup>5</sup> | 3<sup>4</sup>,2,5<sup>6</sup>, | 4<sup>5</sup>,  
 d 3,6 | 6<sup>2</sup>,3<sup>2</sup>,2 | 1,5<sup>6</sup>7,1<sup>2</sup>1 | 7<sup>1</sup>7,6<sup>7</sup>1,2<sup>3</sup>2 |  
 d 1<sup>2</sup>1,7<sup>1</sup>2,3<sup>4</sup>3 | 2<sup>3</sup>2,1<sup>2</sup>3,4<sup>5</sup>4 | 3<sup>4</sup>3,2<sup>3</sup>4,  
 d 5<sup>6</sup>5 | 4<sup>5</sup>4,3<sup>2</sup>,3<sup>4</sup> | 2,5<sup>5</sup>6<sup>7</sup>,1 | 1<sup>2</sup>1<sup>7</sup>,6<sup>6</sup>7<sup>1</sup>,  
 d 2 | 2<sup>3</sup>2<sup>1</sup>,7<sup>7</sup>1<sup>2</sup>.3 | 3<sup>4</sup>3<sup>2</sup>,1<sup>1</sup>2<sup>3</sup>,4 | 4<sup>5</sup>4<sup>3</sup>,  
 d 2<sup>2</sup>3<sup>4</sup>,5 | 5<sup>6</sup>5<sup>4</sup>,3<sup>3</sup>4<sup>5</sup>,6<sup>6</sup>7<sup>1</sup> | 1<sup>2</sup>,3<sup>2</sup>,2 | 1 d.

On voit dans les exemples précédents que je conserve les cadences et les liaisons comme dans la musique ordinaire, et que, pour distinguer le chiffre qui marque la mesure d'avec ceux des notes, j'ai soin de le faire plus grand, et de l'en séparer par une double ligne perpendiculaire.

Avant que d'entrer dans un plus grand détail sur cette méthode, remarquons d'abord combien elle simplifie la pratique de la mesure en anéantisant tout d'un coup toutes les mesures doubles; car, comme la division des notes est prise uniquement dans la valeur des temps et de la mesure où elles se trouvent, il est évident que ces notes n'ont plus besoin d'être comparées à aucune valeur extérieure pour fixer la leur; ainsi la mesure étant uniquement déterminée par le nombre de ses temps, on la peut très-bien réduire à deux

espèces ; savoir , mesure à deux , et mesure à trois. A l'égard de la mesure à quatre , tout le monde convient qu'elle n'est que l'assemblage de deux mesures à deux temps : elle est traitée comme telle dans la composition , et l'on peut compter que ceux qui prétendraient lui trouver quelque propriété particulière s'en rapporteraient bien plus à leurs yeux qu'à leurs oreilles.

Que le nombre des temps d'une mesure naturelle , sensible et agréable à l'oreille , soit borné à trois , c'est un fait d'expérience que toutes les spéculations du monde ne détruisent pas : on aurait beau chercher de subtiles analogies entre les temps de la mesure et les harmoniques d'un son , on trouverait aussitôt une sixième consonnance dans l'harmonie , qu'un mouvement à cinq temps dans la mesure ; et , quelle qu'en puisse être la raison , il est incontestable que le plaisir de l'oreille , et même sa sensibilité à la mesure , ne s'étend pas plus loin.

Tenons-nous-en donc à ces deux genres de mesures , à deux et à trois temps : chacun des temps de l'une et de l'autre peut de même être partagé en deux ou en trois parties égales , et quelquefois en quatre , six , huit , etc. , par des subdivisions de celles-ci , mais jamais par d'autres nombres qui ne seraient pas multiples de deux ou de trois.

Or , qu'une mesure soit à deux ou à trois temps , et que la division de chacun de ces temps soit en deux ou en trois parties égales , ma méthode est toujours générale , et exprime tout avec la même facilité. On l'a déjà pu voir par le dernier exemple



précédent, et l'on le verra encore par celui-ci, dans lequel chaque temps d'une mesure à deux, partagé en trois parties égales, exprime le mouvement de six-huit dans la musique ordinaire.

## EXEMPLE :

*Ut* 2 || d, 36̇1 | 176,656 | 73̇1'7̇12 | 176,2 | 217̇,  
 d 176 | 5̇,36̇1 | 176,656 | 73̇1,147 | 2,217̇ |  
 d 176,365̇ | 6.

Les notes dont deux égales rempliront un temps, s'appelleront des demis ; celles dont il en faudra trois, des tiers ; celles dont il en faudra quatre, des quarts, etc.

Mais lorsqu'un temps se trouve partagé de sorte que toutes les notes n'y sont pas d'égale valeur, pour représenter, par exemple, dans un seul temps une noire et deux croches, je considère ce temps comme divisé en deux parties égales, dont la noire fait la première, et les deux croches ensemble la seconde. Je les lie donc par une ligne droite que je place au-dessus ou au-dessous d'elles ; et cette ligne marque que tout ce qu'elle embrasse ne représente qu'une seule note, laquelle doit être subdivisée ensuite en deux parties égales, ou en trois, ou en quatre, suivant le nombre des chiffres qu'elle couvre.

## EXEMPLE :

*Fa* 2 || d, 1765̇ | 67,12176̇1 | 73, 176̇ 12 | 3232,  
 d, 1767̇ | 2121,765̇7 | 321,7̇ | 6.

La virgule qui se trouve avant la première note dans les deux exemples précédents désigne la fin du premier temps, et marque que le chant commence par le second.

Quand il se trouve dans un même temps des subdivisions d'inégalités, on peut alors se servir d'une seconde liaison : par exemple, pour exprimer un temps composé d'une noire, d'une croche et de deux doubles-croches, on s'y prendrait ainsi :

*Sol* 2 || d 13,5 $\overline{121}$  | 7 $\dot{2}$ ,5 $\dot{7}$ 1 $\dot{7}$  | 6 $\dot{1}$ ,46 $\dot{7}$ 6 | 5675,  
 c 1 $\dot{2}$ 31 | 46,1 $\dot{4}$ 5 $\dot{4}$  | 35,1 $\dot{3}$ 4 $\dot{3}$ 1 $\dot{2}$ 4,7 $\dot{2}$ 3 $\dot{2}$  |  
 d 1434,55 | 1 $\dot{d}$ .

Vous voyez là que le second temps de la première mesure contient deux parties égales, équivalentes à deux noires, savoir, le 5 pour l'une, et pour l'autre la somme des trois notes 1 2 1, qui sont sous la grande liaison : ces trois notes sont subdivisées en deux autres parties égales, équivalentes à deux croches dont l'une est le premier 1, et l'autre les deux notes 2 et 1 jointes par la seconde liaison, lesquelles sont ainsi chacune le quart de la valeur comprise sous la grande liaison, et le huitième du temps entier.

En général, pour exprimer régulièrement la valeur des notes, il faut s'attacher à la division de chaque temps par parties égales ; ce qu'on peut toujours faire par la méthode que je viens d'enseigner, en y ajoutant l'usage du point dont je parle-

rai tout à l'heure , sans qu'il soit possible d'être arrêté par aucune exception. Il ne sera même jamais nécessaire , quelque bizarre que puisse être une musique , de mettre plus de deux liaisons sur aucune de ses notes , ni d'en accompagner aucune de plus de deux points , à moins qu'on ne voulût imaginer dans de grandes inégalités de valeurs des quintuples et des sextuples croches , dont la rapidité comparée n'est nullement à la portée des voix ni des instruments , et dont à peine trouverait-on d'exemple dans la plus grande débauche de cerveau de nos compositeurs.

A l'égard des tenues et des syncopes , je puis , comme dans la musique ordinaire , les exprimer avec des notes liées ensemble par une ligne courbe que nous appellerons liaison de tenue ou chapeau , pour la distinguer de la liaison de valeur dont je viens de parler , et qui se marque par une ligne droite. Je puis aussi employer le point au même usage , en lui donnant un sens plus universel et bien plus commode que dans la musique ordinaire ; car , au lieu de lui faire valoir toujours la moitié de la note qui le précède , ce qui ne fait qu'un cas particulier , je lui donne de même qu'aux notes une valeur déterminée uniquement par la place qu'il occupe ; c'est-à-dire que si le point remplit seul un temps ou une mesure , le son qui a précédé doit être aussi soutenu pendant tout ce temps ou toute cette mesure ; et si le point se trouve dans un temps avec d'autres notes , il fait nombre aussi-bien qu'elles , et doit être compté pour un tiers ou pour un quart ,

suisant la quantité de notes que renferme ce temps-là, en y comprenant le point. En un mot, le point vaut autant, ou plus, ou moins, que la note qui l'a précédé, et dont il marque la tenue suivant la place qu'il occupe dans le temps où il est employé.

## EXEMPLE :

*Ut* 2 || c, 1 | 54,3 | ·2,43 | ·2,·1 | 55,4 |  
 c 64,2 | 5432,1 | 75,1 | ·7 | 1.

Au reste, il n'est pas à craindre, comme on le voit par cet exemple, que ces points se confondent jamais avec ceux qui servent à changer d'octaves : ils en sont trop bien distingués par leur position pour avoir besoin de l'être par leur figure. C'est pourquoi j'ai négligé de le faire, évitant avec soin de me servir de signes extraordinaires qui distrairaient l'attention sans exprimer rien de plus que la simplicité des moyens.

A l'égard du degré de mouvement, s'il n'est pas déterminé par les caractères de ma méthode, il est aisé d'y suppléer par un mot mis au commencement de l'air; et l'on peut d'autant moins tirer de là un argument contre mon système, que la musique ordinaire a besoin du même secours. Vous avez, par exemple, dans la mesure à trois temps simples cinq ou six mouvements très-différents les uns des autres, et tous exprimés par une noire à chaque temps : ce n'est donc pas la qualité des notes qu'on emploie qui sert à déterminer le mou-

vement ; et s'il se trouve des maîtres négligents qui s'en fient sur ce sujet au caractère de leur musique et au goût de ceux qui la liront, leur confiance se trouve si souvent punie par les mauvais mouvements qu'on donne à leurs airs, qu'ils doivent assez sentir combien il est nécessaire d'avoir à cet égard des indications plus précises que la qualité des notes.

L'imperfection grossière de la musique sur l'article dont nous parlons serait sensible pour quiconque aurait des yeux : mais les musiciens ne la voient point, et j'ose prédire hardiment qu'ils ne verront jamais rien de tout ce qui pourrait tendre à corriger les défauts de leur art. Elle n'avait pas échappé à M. Sauveur, et il n'est pas nécessaire de méditer sur la musique autant qu'il l'avait fait, pour sentir combien il serait important de ne pas laisser aux mouvements des différentes mesures une expression si vague, et de n'en pas abandonner la détermination à des goûts souvent si mauvais.

Le système singulier qu'il avait proposé, et en général tout ce qu'il a donné sur l'acoustique, quoique assez chimérique selon ses vues, ne laissait pas de renfermer d'excellentes choses qu'on aurait bien su mettre à profit dans tout autre art. Rien n'aurait été plus avantageux, par exemple, que l'usage de son échomètre général pour déterminer précisément la durée des mesures et des temps, et cela par la pratique du monde la plus aisée : il n'aurait été question que de fixer sur une mesure connue la longueur du pendule simple, qui aurait fait un

tel nombre juste de vibrations pendant un temps , ou une mesure d'un mouvement de telle espèce. Un seul chiffre , mis au commencement d'un air , aurait exprimé tout cela ; et , par son moyen , on aurait pu déterminer le mouvement avec autant de précision que l'auteur même : le pendule n'aurait été nécessaire que pour prendre une fois l'idée de chaque mouvement , après quoi , cette idée étant réveillée dans d'autres airs par les mêmes chiffres qui l'auraient fait naître et par les airs mêmes qu'on y aurait déjà chantés , une habitude assurée , acquise par une pratique aussi exacte , aurait bientôt tenu lieu de règle et rendu le pendule inutile.

Mais ces avantages mêmes , qui devenaient de vrais inconvénients par la facilité qu'ils auraient donnée aux commençants de se passer de maîtres et de se former le goût par eux-mêmes , ont peut-être été cause que le projet n'a point été admis dans la pratique : il semble que si l'on proposait de rendre l'art plus difficile , il y aurait des raisons pour être plutôt écouté.

Quoi qu'il en soit , en attendant que l'approbation du public me mette en droit de m'étendre davantage sur les moyens qu'il y aurait à prendre pour faciliter l'intelligence des mouvements , de même que celle de bien d'autres parties de la musique sur lesquelles j'ai des remarques à proposer , je puis me borner ici aux expressions de la méthode ordinaire , qui , par des mots mis au commencement de chaque air , en indique assez bien le mouvement. Ces mots bien choisis doivent , je crois , dé-

dommager et au-delà de ces doubles chiffres et de toutes ces différentes mesures qui, malgré leur nombre, laissent le mouvement indéterminé et n'apprennent rien aux écoliers : ainsi, en adoptant seulement le 2 et le 3 pour les signes de la mesure, j'ôte la confusion des caractères sans altérer la variété de l'expression.

Revenons à notre projet. On sait combien de figures étranges sont employées dans la musique pour exprimer les silences : il y en a autant que de différentes valeurs, et par conséquent autant que de figures différentes [dans les notes relatives : on est même contraint de les employer à proportion en plus grande quantité, parce qu'il n'a pas plu à leurs inventeurs d'admettre le point après les silences de la même manière et au même usage qu'après les notes, et qu'ils ont mieux aimé multiplier des soupirs, des demi-soupirs, des quarts de soupir à la file les uns des autres, que d'établir entre des signes relatifs une analogie si naturelle.

Mais, comme dans ma méthode il n'est point nécessaire de donner des figures particulières aux notes pour en déterminer la valeur, on y est aussi dispensé de la même précaution pour les silences, et un seul signe suffit pour les exprimer tous sans confusion et sans équivoque. Il paraît assez indifférent dans cette unité de figures de choisir tel caractère qu'on voudra pour l'employer à cet usage. Le zéro a cependant quelque chose de si convenable à cet effet, tant par l'idée de privation qu'il porte communément avec lui, que par sa qualité de

chiffre, et surtout par la simplicité de sa figure, que j'ai cru devoir le préférer. Je l'emploierai donc de la même manière et dans le même sens par rapport à la valeur que les notes ordinaires, c'est-à-dire que les chiffres 1, 2, 3, etc.; et les règles que j'ai établies à l'égard des notes étant toutes applicables à leurs silences relatifs, il s'ensuit que le zéro, par sa seule position et par les points qui le peuvent suivre, lesquels alors exprimeront des silences, suffit seul pour remplacer toutes les pauses, soupirs, demi-soupirs, et autres signes bizarres et superflus qui remplissent la musique ordinaire.

*Exemple tiré des leçons de M. Montéclair :*

*Fa* 2 =  $\overset{4}{\circ}$  | d1 | 2 | 3,1 | 5 | 3 | 5,6 | 7,5̇ | 1 |  $\overset{2}{\circ}$  | :5̇ |  
 d 1,07 | 6,05̇ | 4,0321 | 7,0123 | 43,2 $\overline{1}$  | 1.

Les chiffres 4 et 2 placés ici sur des zéros marquent le nombre des mesures que l'on doit passer en silence.

Tels sont les principes généraux d'où découlent les règles pour toutes sortes d'expressions imaginables, sans qu'il puisse naître à cet égard aucune difficulté qui n'ait été prévue, et qui ne soit résolue en conséquence de quelqu'un de ces principes.

Je finirai par quelques observations qui naissent du parallèle des deux systèmes.

Les notes de la musique ordinaire sont-elles plus ou moins avantageuses que les chiffres qu'on leur substitue? C'est proprement le fond de la question.

Il est clair, d'abord, que les notes varient plus



par leur seule position, que mes chiffres par leur figure et par leur position tout ensemble; qu'outre cela, il y en a de sept figures différentes, autant que j'admets de chiffres pour les exprimer; que les notes n'ont de signification et de force que par le secours de la clef, et que les variations des clefs donnent un grand nombre de sens tout différents aux notes posées de la même manière.

Il n'est pas moins évident que les rapports des notes et les intervalles de l'une à l'autre n'ont rien dans leur expression par la musique ordinaire qui en indique le genre, et qu'ils sont exprimés par des positions difficiles à retenir, et dont la connaissance dépend uniquement de l'habitude et d'une très-longue habitude: car quelle prise peut avoir l'esprit pour saisir juste, et du premier coup d'œil, un intervalle de sixte, de neuvième, de dixième, dans la musique ordinaire, à moins que la coutume n'ait familiarisé les yeux à lire tout d'un coup ces intervalles?

N'est-ce pas un défaut terrible dans la musique de ne pouvoir rien conserver, dans l'expression des octaves, de l'analogie qu'elles ont entre elles? Les octaves ne sont que les répliques des mêmes sons; cependant ces répliques se présentent sous des expressions absolument différentes de celles de leur premier terme. Tout est brouillé dans la position à la distance d'une seule octave; la réplique d'une note qui était sur une ligne se trouve dans un espace, celle qui était dans l'espace a sa réplique sur une ligne: montez-vous ou descendez-vous de

deux octaves ; autre différence toute contraire à la première ; alors les répliques sont placées sur des lignes ou dans des espaces , comme leurs premiers termes . Ainsi la difficulté augmente en changeant d'objet , et l'on n'est jamais assuré de connaître au juste l'espèce d'un intervalle traversé par un si grand nombre de lignes ; de sorte qu'il faut se faire , d'octave en octave , des règles particulières qui ne finissent point , et qui font , de l'étude des intervalles , le terme effrayant et très-rarement atteint de la science du musicien .

De là cet autre défaut presque aussi nuisible de ne pouvoir distinguer l'intervalle simple dans l'intervalle redoublé : vous voyez une note posée entre la première et la seconde ligne , et une autre note posée sur la septième ligne ; pour connaître leur intervalle , vous décomptez de l'une à l'autre , et , après une longue et ennuyeuse opération , vous trouvez une douzième ; or , comme on voit aisément qu'elle passe l'octave , il faut recommencer une seconde recherche pour s'assurer enfin que c'est une quinte redoublée ; encore , pour déterminer l'espèce de cette quinte , faut-il bien faire attention aux signes de la clef qui peuvent la rendre juste ou fausse , suivant leur nombre et leur position

Je sais que les musiciens se font communément des règles plus abrégées pour se faciliter l'habitude et la connaissance des intervalles ; mais ces règles mêmes prouvent le défaut des signes , en ce qu'il faut toujours compter les lignes des yeux , et en

ce qu'on est contraint de fixer son imagination d'octave en octave pour sauter de là à l'intervalle suivant, ce qui s'appelle suppléer de génie au vice de l'expression.

D'ailleurs, quand, à force de pratique, on viendrait à bout de lire aisément tous les genres d'intervalles, de quoi vous servira cette connaissance, tant que vous n'aurez point de règle assurée pour en distinguer l'espèce? Les tierces et les sixtes majeures et mineures, les quintes et les quartes diminuées et superflues, et en général tous les intervalles de même nom, justes ou altérés, sont exprimés par la même position indépendamment de leur qualité; ce qui fait que suivant les différentes situations des deux demi-tons de l'octave, qui changent de place à chaque ton et à chaque clef, les intervalles changent aussi de qualité sans changer de nom ni de position : de là l'incertitude sur l'intonation et l'inutilité de l'habitude dans les cas où elle serait le plus nécessaire.

La méthode qu'on a adoptée pour les instruments est visiblement une dépendance de ces défauts, et le rapport direct qu'il a fallu établir entre les touches de l'instrument et la position des notes n'est qu'un méchant pis-aller pour suppléer à la science des intervalles et des *relations toniques*, sans laquelle on ne saurait jamais être qu'un mauvais musicien.

Quelle doit être la grande attention du musicien dans l'exécution? c'est, sans doute, d'entrer dans l'esprit du compositeur et de s'approprier ses idées

pour les rendre avec toute la fidélité qu'exige le goût de la pièce ; or, l'idée du compositeur dans le choix des sons est toujours relative à la tonique ; et, par exemple, il n'emploiera point le *fa* dièse comme une telle touche du clavier, mais comme faisant un tel accord ou un tel intervalle avec sa fondamentale. Je dis donc que, si le musicien considère les sons par les mêmes rapports, il fera ses mêmes intervalles plus exacts, et exécutera avec plus de justesse qu'en rendant seulement les sons les uns après les autres, sans liaison et sans dépendance que celle de la position des notes qui sont devant ses yeux, et de ces foules de dièses et de bémols qu'il faut qu'il ait incessamment présents à l'esprit ; bien entendu qu'il observera toujours les modifications particulières à chaque ton, qui sont, comme je l'ai déjà dit, l'effet du tempérament, et dont la connaissance pratique, indépendante de tout système, ne peut s'acquérir que par l'oreille et par l'habitude.

Quand on prend une fois un mauvais principe, on s'enfile d'inconvénients en inconvénients, et souvent on voit évanouir les avantages mêmes qu'on s'était proposés. C'est ce qui arrive dans la pratique de la musique instrumentale ; les difficultés s'y présentent en foule. La quantité de positions différentes, de dièses, de bémols, de changements de clefs, y sont des obstacles éternels aux progrès des musiciens, et, après tout cela, il faut encore perdre, la moitié du temps, cet avantage si vanté du rapport direct de la touche à la note, puisqu'il arrive

cent fois, par la force des signes d'altération simples ou redoublés, que les mêmes notes deviennent relatives à des touches toutes différentes de ce qu'elles représentent, comme on l'a pu remarquer ci-devant.

Voulez-vous, pour la commodité des voix, transposer la pièce un demi-ton ou un ton plus haut ou plus bas; voulez-vous présenter à ce symphoniste de la musique notée sur une clef étrangère à son instrument, le voilà embarrassé, et souvent arrêté tout court, si la musique est un peu travaillée. Je crois, à la vérité, que les grands musiciens ne seront pas dans le cas; mais je crois aussi que les grands musiciens ne le sont pas devenus sans peine, et c'est cette peine qu'il s'agit d'abrégér. Parce qu'il ne sera pas tout-à-fait impossible d'arriver à la perfection par la route ordinaire, s'ensuit-il qu'il n'en soit point de plus facile?

Supposons que je veuille transposer et exécuter en *B fa si* une pièce notée en *C sol ut*, à la clef de *sol* sur la première ligne; voici tout ce que j'ai à faire: je quitte l'idée de la clef de *sol*, et je lui substitue celle de la clef d'*ut* sur la troisième ligne; ensuite j'y ajoute les idées des cinq dièses posés, le premier sur le *fa*, le second sur l'*ut*, le troisième sur le *sol*, le quatrième sur le *ré*, et le cinquième sur le *la*; à tout cela je joins enfin l'idée d'une octave au-dessus de cette clef d'*ut*, et il faut que je retienne continuellement toute cette complication d'idées pour l'appliquer à chaque note, sans quoi me voilà à tout instant hors de ton. Qu'on juge de la facilité de tout cela.

Les chiffres, employés de la manière que je le propose, produisent des effets absolument différents. Leur force est en eux-mêmes, et indépendante de tout autre signe. Leurs rapports sont connus par la seule inspection, et sans que l'habitude ait à y entrer pour rien; l'intervalle simple est toujours évident dans l'intervalle redoublé: une leçon d'un quart d'heure doit mettre toute personne en état de solfier, ou du moins de nommer les notes dans quelque musique qu'on lui présente; un autre quart d'heure suffit pour lui apprendre à nommer de même, et sans hésiter, tout intervalle possible, ce qui dépend, comme je l'ai déjà dit, de la connaissance distincte de trois intervalles, de leurs renversements, et réciproquement du renversement de ceux-ci, qui revient aux premiers. Or, il me semble que l'habitude doit se former bien plus aisément quand l'esprit en a fait la moitié de l'ouvrage, et qu'il n'a lui-même plus rien à faire.

Non-seulement les intervalles sont connus par leur genre, dans mon système, mais ils le sont encore par leur espèce. Les tierces et les sixtes sont majeures ou mineures: vous en faites la distinction sans pouvoir vous y tromper; rien n'est si aisé que de savoir une fois que l'intervalle  $2\ 4$  est une tierce mineure; l'intervalle  $2\ 4$  une sixte majeure; l'intervalle  $3\ 1$  une sixte mineure; l'intervalle  $3\ 1$  une tierce majeure, etc.; les quarts et les tierces, les secondes, les quintes et les septièmes, justes, diminuées ou superflues, ne coûtent pas plus à connaître; les signes accidentels embarrassent encore

moins ; et l'intervalle naturel étant connu , il est si facile de déterminer ce même intervalle , altéré par un dièse ou par un bémol , par l'un et l'autre tout à la fois , ou par deux d'une même espèce , que ce serait prolonger le discours inutilement que d'entrer dans ce détail.

Appliquez ma méthode aux instruments , les avantages en seront frappants. Il n'est question que d'apprendre à former les sept sons de la gamme naturelle , et leurs différentes octaves sur un *ut* fondamental pris successivement sur les douze cordes<sup>a</sup> de l'échelle ; ou plutôt il n'est question que de savoir , sur un son donné , trouver une quinte , une quarte , une tierce majeure , etc. , et les octaves de tout cela , c'est-à-dire de posséder les connaissances qui doivent être le moins ignorées des musiciens , dans quelque système que ce soit. Après ces préliminaires si faciles à acquérir et si propres à former l'oreille , quelques mois donnés à l'habitude de la mesure mettent tout d'un coup l'écolier en état d'exécuter à livre ouvert , mais d'une exécution incomparablement plus intelligente et plus sûre que celle de nos symphonistes ordinaires. Toutes les clefs lui seront également familières ; tous les tons auront pour lui la même fa-

<sup>a</sup> Je dis les douze cordes , pour n'omettre aucune des difficultés possibles , puisqu'on pourrait se contenter des sept cordes naturelles , et qu'il est rare qu'on établisse la fondamentale d'un ton sur un des cinq sons altérés , excepté peut-être le *si* bémol. Il est vrai qu'on y parvient assez fréquemment par la suite de la modulation ; mais alors quoiqu'on ait changé de ton , la même fondamentale subsiste toujours , et le changement est amené par des altérations particulières.

cilité; et, s'il s'y trouve quelque différence, elle ne dépendra jamais que de la difficulté particulière de l'instrument, et non d'une confusion de dièses, de bémols, et de positions différentes si fâcheuses pour les commençants.

Ajoutez à cela une connaissance parfaite des tons et de toute la modulation, suite nécessaire des principes de ma méthode; et surtout l'universalité des signes, qui rend, avec les mêmes notes, les mêmes airs dans tous les tons, par le changement d'un seul caractère; d'où résulte une facilité de transposer un air en tout autre ton, égale à celle de l'exécuter dans celui où il est noté: voilà ce que saura en très-peu de temps un symphoniste formé par ma méthode. Toute jeune personne, avec les talents et les dispositions ordinaires, et qui ne connaîtrait pas une note de musique, doit, conduite par ma méthode, être en état d'accompagner du clavecin, à livre ouvert, toute musique qui ne passera pas en difficulté celle de nos opéra, aubout de huit mois, et, au bout de dix, celle de nos cantates.

Or, si dans un si court espace on peut enseigner à la fois assez de musique et d'accompagnement pour exécuter à livre ouvert, à plus forte raison un maître de flûte ou de violon, qui n'aura que la note à joindre à la pratique de l'instrument, pourra-t-il former un élève dans le même temps par les mêmes principes.

Je ne dis rien du chant en particulier, parce qu'il ne me paraît pas possible de disputer la supériorité de mon système à cet égard, et que j'ai sur ce



point des exemples à donner plus forts et plus convaincants que tous les raisonnements.

Après tous les avantages dont je viens de parler, il est permis de compter pour quelque chose le peu de volume qu'occupent mes caractères, comparé à la diffusion de l'autre musique, et la facilité de noter sans tout cet embarras de papier rayé, où, les cinq lignes de la portée ne suffisant presque jamais, il en faut ajouter d'autres à tout moment, qui se rencontrent quelquefois avec les portées voisines ou se mêlent avec les paroles, et causent une confusion à laquelle ma musique ne sera jamais exposée. Sans vouloir en établir le prix sur cet avantage, il ne laisse pas cependant d'avoir une influence à mériter de l'attention. Combien serait-il commode d'entretenir des correspondances de musique, sans augmenter le volume des lettres! quel embarras n'évitera-t-on point, dans les symphonies et dans les partitions, de tourner la feuille à tout moment! et quelle ressource d'amusement n'aura-t-on pas de pouvoir porter sur soi des livres et des recueils de musique, comme on en porte de belles-lettres, sans se surcharger par un poids ou par un volume embarrassant, et d'avoir, par exemple, à l'Opéra un extrait de la musique joint aux paroles, presque sans augmenter le prix ni la grosseur du livre? Ces considérations ne sont pas, je l'avoue, d'une grande importance, aussi ne les donnai-je que comme des accessoires; ce n'est, au reste, qu'un tissu de semblables bagatelles qui fait les agréments de la vie humaine; et rien ne serait

si misérable qu'elle , si l'on n'avait jamais fait d'attention aux petits objets.

Je finirai mes remarques sur cet article en concluant qu'ayant retranché tout d'un coup par mes caractères les soixante-dix combinaisons que la différente position des clefs et des accidents produit dans la musique ordinaire ; ayant établi un signe invariable et constant pour chaque son de l'octave dans tous les tons ; ayant établi de même une position très-simple pour les différentes octaves ; ayant fixé toute l'expression des sons par les intervalles propres au ton où l'on est ; ayant conservé aux yeux la facilité de découvrir du premier regard si les sons montent ou descendent ; ayant fixé le degré de ce progrès avec une évidence que n'a point la musique ordinaire ; et, enfin , ayant abrégé de plus des trois quarts et le temps qu'il faut pour apprendre à solfier , et le volume des notes , il reste démontré que mes caractères sont préférables à ceux de la musique ordinaire <sup>1</sup>.

Une seconde question, qui n'est guère moins intéressante que la première , est de savoir si la division des temps, que je substitue à celle des notes qui les remplissent, est un principe général plus simple et plus avantageux que toutes ces différences de noms et de figures qu'on est contraint

<sup>1</sup> Cette longue période fut critiquée par M. l'abbé Desfontaines. Rousseau, confus, avoua que le critique avait raison, et qu'il ne pouvait plus, sans rougir, songer à cette phrase. Voyez la lettre qu'il écrivit à ce sujet, et qui n'a point, jusqu'à ce jour, fait partie d'aucune édition générale de ses œuvres. Nous avons, dans celle-ci, réparé cette omission, dans le premier volume de la *Correspondance*, février 1743.

d'appliquer aux notes , conformément à la durée qu'on leur veut donner.

Un moyen sûr pour décider cela serait d'examiner *a priori* si la valeur des notes est faite pour régler la longueur des temps , ou si ce n'est point , au contraire , par les temps mêmes de la mesure que la durée des notes doit être fixée. Dans le premier cas , la méthode ordinaire serait incontestablement la meilleure , à moins qu'on ne regardât le retranchement de tant de figures comme une compensation suffisante d'une erreur de principe , d'où résulteraient de meilleurs effets. Mais , dans le second cas , si je rétablis également la cause et l'effet pris jusqu'ici l'un pour l'autre , et que par là je simplifie les règles et j'abrège la pratique , j'ai lieu d'espérer que cette partie de mon système , dans laquelle , au reste , on ne m'accusera d'avoir copié personne , ne paraîtra pas moins avantageuse que la précédente.

Je renvoie à l'ouvrage dont j'ai déjà parlé , bien des détails que je n'ai pu placer dans celui-ci. On y trouvera , outre la nouvelle méthode d'accompagnement dont j'ai parlé dans la préface , un moyen de reconnaître au premier coup d'œil les longues tirades de notes en montant ou en descendant , afin de n'avoir besoin de faire attention qu'à la première et à la dernière ; l'expression de certaines mesures syncopées qui se trouvent quelquefois dans les mouvements vifs à trois temps ; une table de tous les mots propres à exprimer les différents degrés du mouvement ; le moyen de trouver d'a-

bord la plus haute et la plus basse note d'un air et de préluder en conséquence ; enfin, d'autres règles particulières qui toutes ne sont toujours que des développements des principes que j'ai proposés ici ; et surtout un système de conduite, pour les maîtres qui enseigneront à chanter et à jouer des instruments, bien différent dans la méthode, et j'espère, dans le progrès, de celui dont on se sert aujourd'hui.

Si donc aux avantages généraux de mon système, si à tous ces retranchements de signes et de combinaisons, si au développement précis de la théorie, on ajoute les utilités que ma méthode présente pour la pratique ; ces embarras de lignes et de portées tous supprimés, la musique rendue si courte à apprendre, si facile à noter, occupant si peu de volume, exigeant moins de frais pour l'impression, et par conséquent coûtant moins à acquérir ; une correspondance plus parfaite établie entre les différentes parties sans que les sauts d'une clef à l'autre soient plus difficiles que les mêmes intervalles pris sur la même clef ; les accords et le progrès de l'harmonie offerts avec une évidence à laquelle les yeux ne peuvent se refuser ; le ton nettement déterminé ; toute la suite de la modulation exprimée, et le chemin que l'on a suivi, et le point où l'on est arrivé, et la distance où l'on est du ton principal, mais surtout l'extrême simplicité des principes jointe à la facilité des règles qui en découlent, peut-être trouvera-t-on dans tout cela de quoi justifier la confiance avec laquelle j'ose présenter ce projet au public.

## MENUET DE DARDANUS.

*Re* **V**OLEZ, plaisirs, volez; Amour, prête-leur tes char-  
 3 || d 3,4 3, 2 3 | 4, ;3 | 2, 3 2, 1 2 | 3,;  
 mes, répare les alarmes qui nous ont trou-blés.

d 2 | 1,21, 7 6 | 5, 4, 3 | 6, 5, i | 7 c ψ  
 Que ton empire est doux! Viens, viens, nous voulons

c 5c, 4 3, 4 5 | 6 | 4 | 5 | i, 3 2,  
 tous sentir tes coups : enchaîne-nous; mais ne te sers

d 1 | 1, 3 2, 1 | 1, 3 2, 1 | 6 | 4 5, 6  
 que de ces chaînes dont les peines sont des bienfaits.

c 7, i 2 | 3 4, 5 6, 7 i | 4, 5, 7 | i d.

## CARILLON MILANAIS

### EN TRIO.

<i>Ut</i>	Campana che sona da lut-to e da fes----											
1 <sup>er</sup> Dessus.	c»	3		6,7, i		7,6, 5		6,7,i		;2,7		i,2,3
		3										Campana che
2 <sup>d</sup> Dessus.	c»	o		.		.		.		;3		6,7,i
Basse.	b»	o		.		.		.		.		.

----- ta											Fa	
d	2, 1, 7		i, 2, 3		;2, 1		;7, 0		.		4	
sona da lut-to e da festa												Fa
d	7, 6, 5		6, 7, i		;7, 6		6, 5, 0		.		2	
Fa romper la tes-----												
b	o		.		.		;3		6, 7, i		2, 3, 4	

romper la tes-----ta, Din di ra din di,  
 d 4, 3, 2 | 3 | 4, 5, 3 | 2, 5 | 5, 4, 3 | 2,  
 romper la tes-----ta, Din di ra din di  
 d 2, 1, 7 | i | 2, 3, 1 | 7, 3 | 3, 2, 1 | 7  
 -----ta don  
 b 5, 6, 7 | 1,2,3 | 2, 1 | 5,5, 0 | . | 5,

ra din di ra din don don don, dan di ra din  
 d 3, 4 | 5, 4, 3 | 2 | 3 | 4, 3 | 4, 3, 2 |  
 ra din di ra din don don don, dan di ra din  
 c i, 2 | 3, 2, 1 | 7 | i | 2, 1 | 2, 1, 7 |  
 don don don don, dan di ra din  
 b ., . | 5 | 5 | i | 6, 1 | 4, 2, 5 |

don don don.  
 d 3 | 3 | 3,;d. ψ  
 don don don.  
 d i | 1 | 1,;d. ψ  
 don don don don don don.  
 b 1, 3, 5 | i, 5, 3 | 1,;b. ψ

Campa-na che so-na da lut-----to e da fes-  
 d 5 | 5, 32, 34 | 5,32, 34 | 5 | 4, 3 | 4,  
 Campa-na che so-na da lut-----to e da fes-  
 d 3 | 3, 17, 12 | 3,17, 12 | 3 | 2, 1 | 2,  
 Fa romper la tes-  
 b 0 | . | . | 6 | 6, 6, 6 | 2,

----- ta, din di  
 d 2 1, 2 3 | 4, 2 1, 2 3 | 4 | 3, 2 | 3, 3, 3 | 3,  
 ----- ta, din di  
 d 7 6, 7 i | 2, 7 6, 7 i | 2 | 1, 7 | i, 1, 1 | 1,  
 ta Fa romper la testa  
 c 2 0 | . | 5 | 5, 5, 5 | i, 1, 0 | .,

ra din di ra din di ra din don, Fa romper la tes-  
 d 2, 1 | 7, i, 2 | 3, 2, 1 | 7, 3 | 3, 2, 3 | 4,  
 ra din di ra din di ra din don, Fa romper la tes-  
 d 7, 6 | 5, 6, 7 | i, 7, 6 | 5, i | 1, 7, i | 2,  
 don don don Fa romper la tes-  
 b 0, . | 3 | 3 | 3, 3 | 6, 7, i | 2,

d . , . | .5, 43, 42 | 3 | .4, 32, 31 | 2 |

d . , . | .3, 21, 27 | i | .2, 17, i6 | 7 |

b 3, 4 | 5, 6, 7 | 1, 2, 3, | 4, 5, 6 | 7, i, 2, |

----- ta din di ra din di ra din di ra din

d .3, 21, 27 | i, 1, 3 | 3, 2, 1 | 7, i, 2 | 3, 2, 1 |

----- ta din di ra din di ra din di ra din

c .i, 76, 75 | 6, 6, i | 1, 7, 6 | 5, 6, 7 | i, 7, 6 |

----- ta don don

b 3, 4, 5 | 6, 6, 0 | . | 3 | 3 |

don don don dan di ra din don

d 7 | i | 2, ., 1 | 2, 1, 7 | i |

don don don dan di ra din don

c 5 | 6 | 7, ., 6 | 7, 6, 5 | 6 |

don don don dan di ra din don don don

b 3 | 6 | 4, ., 1 | 4, 2, 3 | 6, i, 3 |

don don.

d 1 | 1, d ||

don don.

c 6 | 6, c ||

don don don don.

b 6, 3, 1 | 6, a ||

## ARIETTE DES TALENTS LYRIQUES.

VIVEMENT.

*Mi*  
Symphonie.  $\left\| \begin{array}{l} c \overline{0 \cdot 5}, \underline{\cdot 1} \mid \overset{m}{1} \overset{m}{7} 6, 5 \ 6 \ 4 \ 5 \mid \overset{n}{3} \cdot \overset{n}{2}, 1 \ 2 \ 3 \ 4 \mid \\ b \ 0 \ 1, 3 \ 1 \mid 5 \ 5, \ 7 \ 5 \mid \dot{1} \ \dot{1}, \ 1 \ 1 \mid \end{array} \right.$

Basse continue.  $\left\| \begin{array}{l} c \overline{5 \ 1 \ 5}, \cdot 6 \ 4 \ 5 \mid \underline{6 \ 5 \ 6}, \cdot 7 \ \dot{1} \ 6 \mid \dot{2} \ \dot{5} \ 2, \cdot 7 \mid \overline{3 \ 3 \ 2}, 1 \ 7 \ 6 \ 5 \mid \\ b \ 7 \ 7, 7 \ 7 \mid 6 \ 6, \ 6 \ 6 \mid 5 \ 5, 7 \ 5 \mid \dot{1} \ 1, 3 \ 1 \mid \end{array} \right.$

$\left\| \begin{array}{l} c \overline{4 \ 6 \ 2}, 0 \ \dot{2} \ 6 \ \dot{1} \mid 7 \ \dot{2} \ 5 \ 7, 6 \ \dot{1} \ 4 \ 6 \mid 7 \ \dot{2} \ 5 \ 6, 6 \cdot \underline{5 \ 6} \mid \\ b \ 2 \ 2, 4 \ 2 \mid 5, \ 4 \ 2 \mid 5 \ 5, 4 \ 2 \mid \end{array} \right.$

$\left\| \begin{array}{l} c \ 7 \ \dot{2} \ 5 \ 6, 6 \cdot \underline{5 \ 6} \mid 7 \ \dot{2} \ 5 \ 6, 6 \cdot \underline{5 \ 6} \mid \underline{5 \ 7 \ 5}, 2 \ 5 \ 7 \ \dot{2} \mid \\ b \ 2 \ 2, 4 \ 2 \mid 5 \ \underline{7 \ \dot{1}}, 2 \ 2 \mid \underline{5 \ 7 \ 5}, 2 \ 5 \ 7 \ \dot{2} \mid \end{array} \right.$

$\left\| \begin{array}{l} c \ \underline{4 \ 6 \ 2}, 0 \ \dot{2} \ 6 \ \dot{1} \mid 7 \ \dot{2} \ 5 \ 7, 6 \ \dot{1} \ 4 \ 6 \mid 7 \ \dot{2} \ 5 \ 6, 6 \cdot \underline{5 \ 6} \mid \\ b \ 2 \ 2, 4 \ 2 \mid 5, \ 4 \ 2 \mid 5 \ 5, 4 \ 2 \mid \end{array} \right.$

$\left\| \begin{array}{l} c \ \underline{5 \ 1 \ 1}, \underline{\cdot 5 \ 3} \mid \underline{6 \ 4 \ 1 \ 1}, \underline{\cdot 4 \ 6} \mid \underline{5 \ 1 \ 1}, \underline{\cdot 5 \ 3} \mid \underline{6 \ 4 \ 1 \ 1}, \underline{\cdot 4 \ 6} \mid \\ b \ \underline{5 \ 5 \ 4}, 3 \ 1 \mid 4 \ 4, \ 4 \ 4 \mid 3 \ 3, 3 \ 3 \mid 4 \ 4, \ 4 \ 4 \mid \end{array} \right.$

$\left\| \begin{array}{l} c \ \underline{5 \ 1 \ 1}, \underline{\cdot 5 \ 3} \mid 6 \ 6, \underline{\cdot 7 \ 1} \mid 2 \ 1, \underline{\cdot 7 \ 6} \mid 7 \ 6, 5 \ 5 \ 2 \ 4 \mid \\ a \ 1, \ 0 \ 3 \mid 4 \ 4, 4 \ 4 \mid 4 \ 4, 4 \ 4 \mid 5 \ 5, 7 \ 5 \mid \end{array} \right.$

$\left\| \begin{array}{l} d \ 3 \ 5 \ 1 \ 3, 2 \ 5 \ 7 \ 2 \mid 3 \ 5 \ 1 \ 2, \underline{2 \cdot 1 \ 2} \mid 3 \ 5 \ 1 \ 2, \underline{2 \cdot 1 \ 2} \mid \\ b \ \dot{1} \ \dot{1}, \ 7 \ 5 \mid \dot{1}, \underline{7 \ 5} \mid \dot{1} \ \dot{1}, 7 \ 5 \mid \end{array} \right.$

L'objet qui

$\left\| \begin{array}{l} d \ 3 \ 5 \ 1 \ 2, \underline{2 \cdot 1 \ 2} \mid \underline{1 \ 3 \ 1}, \underline{5 \ \dot{1} \ 3 \ 5} \mid \dot{1} \parallel b, 0 \ 5 \mid 5, \cdot \dot{1} \mid \\ b \ \dot{1}, \ 4 \ 5 \mid \underline{1 \ 3 \ 1}, \underline{5 \ \dot{1} \ 3 \ 5} \mid \dot{1}, \ 0 \mid 0 \ \dot{1}, 3 \ 1 \mid \end{array} \right.$



rè----- gne dans mon

c  $\overset{\times}{7} 6, 5 6 4 5 | 3 \cdot 2, 1 2 3 4 | 5, \cdot 6 4 5 | 6 \cdot \overset{\cdot}{7}, \overset{\cdot}{i} \cdot \overset{\cdot}{6} |$   
 b  $\overset{\cdot}{5} \overset{\cdot}{5}, 7 5 | \overset{\cdot}{i} \overset{\cdot}{i}, \overset{\cdot}{i} \overset{\cdot}{i} | 7 7, 7 7 | 6 6, 6 6 |$

ame Des mortels et des dieux doit être le vain-

b  $\overset{\cdot}{2}, \overset{\cdot}{2} \quad \overset{\cdot}{i} \quad \overset{\cdot}{7} | \overset{\cdot}{i}, \overset{\cdot}{i} \quad \overset{\cdot}{2} | 3, \quad \overset{\cdot}{i} | 6, 6 \quad 6 \quad 7 |$   
 a  $5, \cdot \quad \quad \quad 4 | 3, \cdot \quad 2 | \overset{\cdot}{i}, \quad \cdot 3 | 2, \quad 2 \quad |$

c o, \cdot  $\overset{\cdot}{5} \overset{\cdot}{3} | \overset{\cdot}{6} \overset{\cdot}{4} \overset{\cdot}{i} \overset{\cdot}{i}, \cdot \overset{\cdot}{4} \overset{\cdot}{6} | \overset{\cdot}{5} \overset{\cdot}{i} \overset{\cdot}{i}, \cdot \overset{\cdot}{5} \overset{\cdot}{3} |$   
 queur; Chaque in-

b  $5, o \quad | \quad \quad \quad | \quad ; \quad 5 \quad 5 |$   
 a  $\overset{\cdot}{5} \overset{\cdot}{5} 4, 3 \overset{\cdot}{i} | 4 4, \quad 4 4 \quad | 3 3, 3 \quad 3 |$

c  $\overset{\cdot}{6} \overset{\cdot}{4} \overset{\cdot}{i} \overset{\cdot}{i}, \overset{\cdot}{4} \overset{\cdot}{6} | \overset{\cdot}{5} \overset{\cdot}{i} \overset{\cdot}{i}, \overset{\cdot}{5} \overset{\cdot}{3} | \overset{\cdot}{6} \overset{\cdot}{6} 4, \overset{\cdot}{7} \overset{\cdot}{7} 5 | \overset{\cdot}{i} \overset{\cdot}{3} \overset{\cdot}{i}, \overset{\cdot}{5} \overset{\cdot}{i} \overset{\cdot}{3} 5 |$   
 stant il m'en-flam----- me

b  $6, 7 \quad \overset{\cdot}{i} | 5, \cdot \overset{\cdot}{6} \overset{\cdot}{5} | 5, \overset{\cdot}{4} \overset{\cdot}{3} | \quad 3 \quad |$   
 a  $4 4, 4 4 | 3 3, 3 3 | 2 2, 5 5 | \overset{\cdot}{i}, \quad o \quad |$

c  $\overset{\cdot}{i}, o \quad | o \overset{\cdot}{4} \overset{\cdot}{3}, 2 \overset{\cdot}{4} \overset{\cdot}{6} \overset{\cdot}{i} | \overset{\cdot}{7} 2 \overset{\cdot}{5}, o | \quad \cdot \quad | \overset{\cdot}{2} \overset{\cdot}{5} 7$   
 D'une nouvel-le ar-deur, il m'enflam-----

b  $6, 6 5 | \overset{\cdot}{5}, \overset{\cdot}{4} 3 | \overset{\cdot}{2} | \overset{\cdot}{2}, 2 | 2$   
 a  $4, \cdot 5 | 6, \cdot 4 | 5 | o | \overset{\cdot}{5},$

c,  $6 \overset{\cdot}{i} \overset{\cdot}{4} 6 | 7 \overset{\cdot}{2} \overset{\cdot}{5} 6, \overset{\cdot}{6} \overset{\cdot}{5} 6 | 7 \overset{\cdot}{2} \overset{\cdot}{5} 6, \overset{\cdot}{6} \overset{\cdot}{5} 6 | 7 \overset{\cdot}{2} 7,$   
 ----- me, il m'en - flam-

c, \cdot | \cdot, 2 o | 2, 2 | 5 ,  
 b, 4 2 | 5 5, 4 2 | 5 5, 4 2 | 7 ,

c, 5 7 2 5 |  $\overline{3 \cdot 4} \overset{\times}{4} \cdot \overline{3 4}$  |  $\overline{5 2 2}$ , o | o 2,  
 -----  
 b,  $\cdot 6 \overset{\times}{4} 5$  | 6 5  $\overset{\times}{4} 5$ , 6 7 5 6 | 7 2  $\overset{\cdot}{5} 7$ , 6 1  $\overset{\times}{4} 6$  | 7 2  $\overset{\cdot}{5} 6$ ,  
 a, | i, 2 |  $\overset{\cdot}{5} \overset{\cdot}{5}$ , 4 2 | 5  $\overset{\cdot}{5}$ ,

d, 2 | o |  $\overline{o 3 2}$ , 1 7 6 5 | i  $\overline{1 7}$ ,  
 -----  
 b,  $\overset{6}{\times} \cdot \overline{5 6}$  | 7 i 7 i, 2 3 1 2 | 3 | . ,  
 a,  $\overset{4}{\times} 2$  | 5, 7 | i, i 7 | 6 ,

c, 6 5  $\overset{\times}{4} 3$  |  $\overset{\times}{4}$ , 2  $\cdot \overline{5}$  |  $\overset{\times}{5}, \overset{\times}{4} \cdot \overline{5}$  | 5,  $\cdot \overline{2 7}$  |  $\overset{\cdot}{3} \overline{3 1}$ ,  $\overset{\times}{4} \overline{4 2}$  |  
 me D'u-ne nouvel-le ardeur.  
 c, 3 o | 6, 7  $\cdot \overline{i}$  | 7, 6  $\cdot \overline{5}$  | 5 | o |  
 a, o 6 |  $\overset{\cdot}{2}$ , 5  $\cdot \overline{i}$  | 2, 2 | 5,  $\cdot 7$  | i, 2 |

d  $\overset{\times}{5} \overline{4 3}$ , 2 3 1 2 |  $\overset{\times}{7} \overline{6 5}$ ,  $\overset{\times}{2} \overset{\times}{4}$  | 5 | o  $\overline{i 7}$ , 6 5 4 3 |  
 L'objet qui  
 b o | . | . , o  $\cdot \overline{5}$  | 5,  $\cdot \overline{i}$  |  
 b 3,  $\overset{\times}{4} \cdot \overline{3 4}$  | 5 1, 2 2 |  $\overset{\cdot}{5} \overset{\cdot}{5} 4$ , 3 4 3 2 | 1 1, 3 1 |

↓ c  $\overset{\times}{2}$  , o  $\cdot \overline{5}$  |  $\overline{5 3 1}$ ,  $\overline{1 3 1}$  |  $\overline{5 7 5}$ , 2 |  $\cdot \overline{1 6}$ ,  
 rè-----gne  
 c  $\overline{1 7 6}$ , 5 6 4 5 |  $\overset{\times}{3} \cdot \overline{2}$ , 1 2 3 4 | 5,  $\cdot \overline{6 4 5}$  |  $\overline{6 \cdot 7}$ ,  
 ↓ b 5,  $\cdot \overline{5}$  | 1 1, 1 1 | 7 7, 7 7 | 6 6,

c,  $\dot{4}$   $\overline{16}$  |  $\dot{5}52$ ,  $527\dot{2}$  |  $\overset{\times}{5}$  |  $\overline{5\dot{1}3}$ ,  $5$  |  
 dans mon ame Des mor-tels et des dieux doit  
 b,  $\dot{1}$   $\cdot 6$  |  $\dot{2}$ ,  $2$   $\overset{\times}{1}$   $\underline{7}$  |  $\dot{1}$ ,  $\overset{\times}{1}$   $\cdot 2$  |  $3$ ,  $\cdot 1$  |  
 a,  $6$   $\overline{6}$  |  $5$ ,  $\cdot$   $4$  |  $3$ ,  $\cdot 2$  |  $1$ ,  $\cdot 6$  |

d  $\cdot$ ,  $5\cdot\dot{4}$  |  $\overline{552}$ ,  $7527$  |  $5$ ,  $0$  |  $\cdot$ ,  $\cdot 2\cdot 67$  |  
 être le vainqueur; Chaque instant il m'en-  
 b  $\overline{6\cdot 6}$ ,  $6$   $\dot{2}$  |  $7$  |  $0$ ,  $23$  |  $4$ ,  $4$   $5$  |  
 x  $\overset{\times}{2}$ ,  $2$  |  $5$  |  $0$ ,  $\cdot 5$  |  $22$ ,  $02$  |

b  $\dot{1}$ ,  $\cdot 212$  |  $\overline{353}$ ,  $\dot{1}$  |  $\cdot 53$ ,  $5$  |  $\overline{41}$ ,  $\dot{4}3$  |  $\overline{251}$ ,  $\dot{6}$  |  
 flam—

b  $3$ ,  $\cdot 434$  |  $5$ ,  $\cdot 656$  |  $7$ ,  $\dot{1}57$  |  $6$ ,  $\cdot 767$  |  $\dot{1}$ ,  $\cdot 26\dot{1}$  |  
 a  $\overset{\times}{66}$ ,  $0\dot{6}$  |  $3$ ,  $0$  |  $\overset{\times}{33}$ ,  $33$  |  $4$ ,  $0$  |  $44$ ,  $44$  |

d  $\overline{41}$ ,  $\dot{5}$  |  $\overset{\times}{43}$ ,  $4$  |  $\overset{\times}{32}$ ,  $2\cdot 3$  |  $\overset{\times}{725}$ ,  $2752$  |  $7$ ,  $\dot{1}$  |  
 —me D'une nou-velle ar- deur, il m'en-  
 c  $7$ ,  $5$  |  $6$ ,  $7\dot{1}$  |  $\overset{\times}{1}$ ,  $7\dot{1}$  |  $2$ ,  $\cdot$  |  $4$ ,  $3$  |  
 b  $5$ ,  $3$  |  $4$ ,  $\underline{32}$  |  $5$ ,  $\cdot 1$  |  $5$  |  $0$  |

c  $5$  |  $0\dot{5}13$ ,  $257\dot{2}$  |  $3512$ ,  $2\cdot\overline{12}$  |  $3512$ ,  $2\cdot\overline{12}$  |  
 flam - me, il m'en-  
 c  $2$ ,  $\cdot 5$  |  $5$  |  $0$  |  $5$ ,  $5$  |  
 a  $\dot{5}$ ,  $4$  |  $31$ ,  $75$  |  $\dot{1}\dot{1}$ ,  $75$  |  $\dot{1}\dot{1}$ ,  $75$  |

d	$\overline{353}$ , $\dot{1}35\dot{1}$   $\overline{6\cdot7}$ , $\overset{\times}{7}\cdot\overline{67}$   $\overline{155}$ , $o$
flam-----	
b	$\dot{1}$ , $\cdot 2\dot{7}\dot{1}$   $217\dot{1}$ , $2312$   $3513$ , $247\dot{2}$
a	$3$   $4$ , $5$   $1\ddot{1}$ , $75$
c	$o\check{5}$ , $\check{5}$   $o$ , $\check{5}$   $\overline{65}$ , $4321$   $4$
----- me, il m'en-	
c	$3512$ , $2\cdot 12$   $343$ , $1257$   $6$ , $6o$   $\dot{1}$ , $1$
b	$\dot{1}\dot{1}$ , $75$   $\dot{1}$ , $\dot{1}$   $4$ , $\check{6}$   $\underline{\dot{1}7}$ , $6543$
d	$\overline{o65}$ , $4321$   $\overline{721}$ , $7176$   $5$   $\dot{2}$ , $3\cdot\overline{4}$
flam----- me D'une nou-	
c	$4$   $\cdot$   $\cdot, 4o$   $7$ , $5\cdot\dot{1}$
b	$2$   $5$   $o\check{5}6$ , $7123$   $4$ , $3\cdot\dot{1}$
d	$\widehat{3}$ , $\overset{\times}{2}\cdot\dot{1}$   $1$ , $\overline{o53}$   $\overline{6411}$ , $\cdot 46$   $\overline{511}$ , $\cdot 53$
vel-le ardeur.	
c	$\dot{1}$ , $\overset{\times}{7}\cdot\dot{1}$   $1$   $o$   $\cdot$
b	$5$ , $\check{5}$   $11$ , $11$   $44$ , $44$   $33$ , $33$
c	$\overline{6411}$ , $\cdot 46$   $\overline{511}$ , $\cdot 53$   $66$ , $\underline{71}$   $21$ , $\underline{76}$
a	$44$ , $44$   $1$ , $o$   $44$ , $44$   $44$ , $44$
c	$7\check{6}$ , $5\check{5}24$   $3513$ , $257\dot{2}$   $3512$ , $\overset{\times}{2}\cdot\overline{12}$
a	$5$ , $o$   $o\ddot{1}$ , $75$   $\dot{1}1$ , $75$

d 3 5 1 2, 2̣ · 1 2 | 3 5 1 2, 2̣ · 1 2 | 1 3 1, 5̣ i 3 5 | ị Fin.  
 a 1 i, 7 5 | i 4 5 | 1 3 1, 5̣ i 3 5 | ị Fin.

Je m'a-ban-don-ne à mon a-mour ex-trê-me, Et je  
 c o 3, 3 6 | 5̣ | 6, 7 · i | 2, 7 | i | 6, i · 2 |  
 a 6, i 6 | 3, 2 | 1 2 · 1 | 7, 3 | 6 | o, 6 |

c o | · 3 6 i, 7 3 5 7 | i 3 6 7, 7̣ · 6 7 | i 3 6 7,  
 fixe à ja - mais-----

c 7, 7̣ · 6 | 3̣ | · | · ,  
 b 5, 4 | 3 6, 5 3 | 6 6, 5 3 | 6 ,

c, 7̣ · 6 7 | i 3 1, 6 i 4 6 | 3, 2̣ · 3 | 3 | 5 5, 5 5 |  
 mes plai-sirs en ces lieux : C'est où l'on

c, 7̣ · i | 7, 6 5 | 5, 4 · 3 | 3 | i, 1 · 5 |  
 a, 5 | 6 | 7, 7 | 3 | 3 3 |

c 5 5, 4 3 | 2, o | · | 7 7, 7 7 | 3 | 6,  
 ai-me que sont les cieux ; C'est où l'on aime que

b 6, 6 o | 2, · 1 2 | 7 | 3, 3 7 | i, 1 o | 2̣  
 b 4, o | 4 4, 4 4 | 5, o | 5 5, 5 5 | 6, 5 | 4,

c, 6 7 | 5̣ | o 5, 5 · i | i 7 6, 5 6 4 5 | 3 i 7, 6 5 4 3 | ↓  
 sont les cieux. L'ob - jet qui

c, 1 2 | 3 | o | · , · 5 | 5, · i |  
 b, · | 3 | o | o 5, 7 5 | i 1, 3 1 | ↓

1870

1870

1870

1870

1870

1870

1870

1870

1870

1870

1870

1870

1870

1870

1870

1870

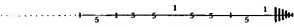
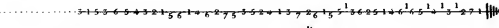
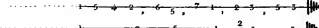
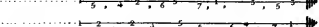
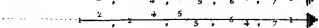
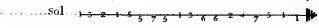
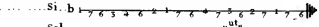
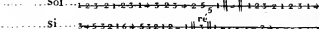
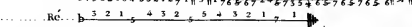
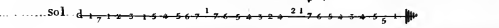
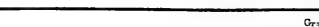

1870

1870

1870

## TABLE GÉNÉRALE DE TOUS LES TONS ET DE TOUTES LES CLEFS.

	X	A	B	C	D
de Fa	1 2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1
de Mi	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1
de Mi bémol	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1
de Re	3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1
a' Ut bémol	3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1
d' Ut	4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1
de Si	5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1
de Si bémol	5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1
de La	6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1
de La bémol	6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1
de Sol	7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1
de Fa	7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1	2 3+ 4 5 6 7 1
	A	B	C	D	E

1 <sup>er</sup> Exemple.....	Page.....	
2 <sup>e</sup> Ex.....	Page.....	
3 <sup>e</sup> Ex. des Intervalles directs.....	Page.....	
4 <sup>e</sup> Ex. des Intervalles réversés.....	Page.....	
5 <sup>e</sup> Ex. des Intervalles simples.....	Page.....	
6 <sup>e</sup> Ex. des Intervalles redoublés.....	Page.....	
7 <sup>e</sup> Ex. pour le Mode Majeur de Sol.....	Page.....	Sol 
8 <sup>e</sup> Ex. pour le Mode Mineur de Sol.....	Page.....	Si. b 
9 <sup>e</sup> Ex. du passage d'un Ton à un autre.....	Page.....	Sol 
10 <sup>e</sup> Ex. du passage du Majeur au Mineur, et vice versa.....	Page.....	Si 
11 <sup>e</sup> Ex.....	Page.....	Kc. 
12 <sup>e</sup> Ex. de la P. transcrit par la première Méthode.....	Page.....	Sol 





**LETTRE**

**SUR**

**LA MUSIQUE FRANÇAISE.**



---

## AVERTISSEMENT.

---

La querelle excitée l'année dernière à l'Opéra n'ayant abouti qu'à des injures, dites, d'un côté, avec beaucoup d'esprit, et de l'autre avec beaucoup d'animosité, je n'y voulus prendre aucune part; car cette espèce de guerre ne me convenait en aucun sens, et je sentais bien que ce n'était pas le temps de ne dire que des raisons. Maintenant que les bouffons sont congédiés, ou près de l'être, et qu'il n'est plus question de cabales, je crois pouvoir hasarder mon sentiment; et je le dirai avec ma franchise ordinaire, sans craindre en cela d'offenser personne: il me semble même que, sur un pareil sujet, toute précaution serait injurieuse pour les lecteurs; car j'avoue que j'aurais fort mauvaise opinion d'un peuple<sup>a</sup> qui donnerait à des chansons une importance ridicule, qui ferait plus de cas de ses musiciens que de ses philosophes, et chez lequel il faudrait parler de musique avec plus de circonspection que des plus graves sujets de morale.

C'est par la raison que je viens d'exposer que, quoique quelques-uns m'accusent, à ce qu'on dit, d'avoir manqué de respect à la musique française dans ma première édition, le respect beaucoup plus grand et l'estime que je dois à la nation m'empêchent de rien changer, à cet égard, dans celle-ci.

Une chose presque incroyable, si elle regardait tout autre que moi, c'est qu'on ose m'accuser d'avoir parlé de la langue avec mépris dans un ouvrage où il n'en peut être question que par rapport à la musique. Je n'ai pas changé là-dessus un seul mot dans cette édition; ainsi, en la parcourant de sang froid, le lecteur pourra voir si cette accusation est juste. Il est vrai que, quoique nous ayons eu d'excellents poètes et même quelques musiciens qui n'étaient pas sans génie, je crois notre langue

<sup>a</sup> De peur que mes lecteurs ne prennent les dernières lignes de cet alinéa pour une satire ajoutée après coup, je dois les avertir qu'elles sont tirées exactement de la première édition de cette Lettre; tout ce qui suit fut ajouté dans la seconde.

peu propre à la poésie, et point du tout à la musique. Je ne crains pas de m'en rapporter sur ce point aux poètes mêmes; car, quant aux musiciens, chacun sait qu'on peut se dispenser de les consulter sur toute affaire de raisonnement. En revanche, la langue française me paraît celle des philosophes et des sages<sup>a</sup> : elle semble faite pour être l'organe de la vérité et de la raison. Malheur à quiconque offense l'une ou l'autre dans des écrits qui la déshonorent! Quant à moi, le plus digne hommage que je croie pouvoir rendre à cette belle et sage langue, dont j'ai le bonheur de faire usage, est de tâcher de ne la point avilir.

Quoique je ne veuille et ne doive point changer de ton avec le public, que je n'attende rien de lui, et que je me soucie tout aussi peu de ses satires que de ses éloges, je crois le respecter beaucoup plus que cette foule d'écrivains mercenaires et dangereux qui le flattent pour leur intérêt. Ce respect, il est vrai, ne consiste pas dans de vains ménagements qui marquent l'opinion qu'on a de la faiblesse de ses lecteurs, mais à rendre hommage à leur jugement, en appuyant par des raisons solides, le sentiment qu'on leur propose; et c'est ce que je me suis toujours efforcé de faire. Ainsi, de quelque sens qu'on veuille envisager les choses, en appréciant équitablement toutes les clameurs que cette lettre a excitées, j'ai bien peur qu'à la fin mon plus grand tort ne soit d'avoir raison; car je sais trop que celui-là ne me sera jamais pardonné.

<sup>a</sup> C'est le sentiment de l'auteur de la Lettre sur les sourds et les muets, sentiment qu'il soutient très-bien dans l'addition à cet ouvrage, et qu'il prouve encore mieux par tous ses écrits.

---

---

# LETTRE

SUR

## LA MUSIQUE FRANÇAISE.

Sunt verba et voces, prætereaque nihil.

Vous souvenez-vous, monsieur, de l'histoire de cet enfant de Silésie dont parle M. de Fontenelle, et qui était né avec une dent d'or ? Tous les docteurs de l'Allemagne s'épuisèrent d'abord en savantes dissertations pour expliquer comment on pouvait naître avec une dent d'or : la dernière chose dont on s'avisa fut de vérifier le fait, et il se trouva que la dent n'était pas d'or. Pour éviter un semblable inconvénient, avant que de parler de l'excellence de notre musique, il serait peut-être bon de s'assurer de son existence, et d'examiner d'abord, non pas si elle est d'or, mais si nous en avons une.

Les Allemands, les Espagnols et les Anglais ont long-temps prétendu posséder une musique propre à leur langue : en effet ils avaient des opéra nationaux qu'ils admiraient de très-bonne foi ; et ils étaient bien persuadés qu'il y allait de leur gloire à laisser abolir ces chefs-d'œuvre insupportables à toutes les oreilles, excepté les leurs. Enfin le plaisir l'a emporté chez eux sur la vanité, ou, du moins, ils s'en sont fait une mieux enten-

due de sacrifier au goût et à la raison des préjugés qui rendent souvent les nations ridicules par l'honneur même qu'elles y attachent.

Nous sommes encore en France, à l'égard de notre musique, dans les sentiments où ils étaient alors sur la leur : mais qui nous assurera que, pour avoir été plus opiniâtres, notre entêtement en soit mieux fondé ? Ignorons-nous combien l'habitude des plus mauvaises choses peut fasciner nos sens en leur faveur<sup>a</sup>, et combien le raisonnement et la réflexion sont nécessaires pour rectifier dans tous les beaux-arts l'approbation mal entendue que le

<sup>a</sup> Les curieux seront peut-être bien aises de trouver ici le passage suivant, tiré d'un ancien partisan du Coin de la reine, et que je m'abstiens de traduire pour de fort bonnes raisons \* :

« Et reversus est rex piissimus Carolus, et celebravit Romæ pascha cum domno apostolico. Ecce orta est contentio per dies festos paschæ inter cantores Romanorum et Gallorum : dicebant se Galli meliùs cantare et pulchriùs quàm Romani : dicebant se Romani doctissimè cantilenas ecclesiasticas proferre, sicut docti fuerant à sancto Gregorio papâ ; Gallos corruptè cantare, et cantilenam sanam destruendo dilacerare. Quæ contentio ante domnum regem Carolum pervenit. Galli verò, propter securitatem domni regis Caroli, valdè exprobrabant cantoribus romanis. Romani verò, propter auctoritatem magnæ doctrinæ, eos stultos, rusticos et indoctos velut bruta animalia affirmabant, et doctrinam sancti Gregorii præferebant rusticitati eorum. Et cùm altercatio de neutrà parte finiret, ait domnus piissimus rex Carolus ad suos cantores : Dicitè palàm, quis purior est, et quis melior, aut fons vivus, aut rivulùs ejus longè decurrentes ? Responderunt omnes unâ voce, fontem, velut caput et originem, puriorem esse ; rivulos autem ejus quantò longiùs à fonte recesserint, tantò turbulentos et sordibus ac immunditiis corruptos. Et ait domnus rex Carolus : Revertimini vos ad fontem sancti Gregorii, quia manifestè corruptis cantilenam ecclesiasticam. Mox petiit domnus rex Carolus ab

\* Le morceau qui suit se retrouve cité dans le Dictionnaire de musique, au mot *Plain-Chant*. Rousseau en donne une traduction, et fait connaître l'ouvrage d'où il est tiré.

peuple donne souvent aux productions du plus mauvais goût, et détruire le faux plaisir qu'il y prend? Ne serait-il donc point à propos, pour bien juger de la musique française, indépendamment de ce qu'en pense la populace de tous les états, qu'on essayât une fois de la soumettre à la coupelle de la raison, et de voir si elle en soutiendra l'épreuve? « Concedo ipse hoc multis, dit « sait Platon, voluptate musicam judicandam; sed « illam fermè musicam esse dico pulcherrimam, « quæ optimos satsique eruditos delectet\* . »

Je n'ai pas dessein d'approfondir ici cet examen :

« Adriano papà cantores qui Franciam corrigerent de cantu. At ille  
 « dedit ei Theodorum et Benedictum, doctissimos cantores, qui à  
 « sancto Gregorio eruditi fuerant, tribuitque antiphonarios sancti  
 « Gregorii, quos ipse notaverat notâ romanâ. Domnus verò rex Ca-  
 « rolus revertens in Franciam misit unum cantorem in Metis civitate,  
 « alterum in Suessonis civitate, præcipiens de omnibus civitatibus  
 « Franciæ magistros scholæ antiphonarios eis ad corrigendum tra-  
 « dere, et ab eis discere cantare. Correcti sunt ergò antiphonarii  
 « Francorum, quos unusquisque pro suo arbitrio vitiaverat, addens  
 « vel minuens; et omnes Franciæ cantores didicerunt notam roma-  
 « nam, quam nunc vocant notam francicam: excepto quòd *tremulas*  
 « et *vinnulas*, sive collisibiles vel secabiles voces in cantu non pote-  
 « rant perfectè exprimere Franci, naturali voce barbaricâ frangentes  
 « in gutture voces, quàm potiùs exprimentes. Majus autem magis-  
 « terium cantandi in Metis remansit; quantùmque magisterium ro-  
 « manum superat metense in arte cantandi, tantò superat metensis  
 « cantilena cæteras scholas Gallorum. Similiter erudierunt romani  
 « cantores supradictos cantores Francorum in arte organandi. Et  
 « domnus rex Carolus iterùm à Româ artis grammaticæ et compu-  
 « tatoriæ magistros secum adduxit in Franciam, et ubique studium  
 « litterarum expandere jussit. Ante ipsum enim domnum regem Ca-  
 « rolum, in Galliâ nullum studium fuerat liberalium artium. »

\* De Leg., lib. II. (Tome VIII, page 71, éd. de Deux-Ponts.) Ficin, dont Rousseau transcrit ici la traduction, après ces mots, *voluptate musicam judicandam*, ajoute, *non tamen quorumvis hominum voluptate; sed illam..... etc.*

ce n'est pas l'affaire d'une lettre, ni peut-être la mienne. Je voudrais seulement tâcher d'établir quelques principes sur lesquels, en attendant qu'on en trouve de meilleurs, les maîtres de l'art, ou plutôt les philosophes, pussent diriger leurs recherches : car, disait autrefois un sage, c'est au poète à faire de la poésie, et au musicien à faire de la musique; mais il n'appartient qu'au philosophe de bien parler de l'une et de l'autre.

Toute musique ne peut être composée que de ces trois choses : mélodie ou chant, harmonie ou accompagnement, mouvement ou mesure<sup>a</sup>.

Quoique le chant tire son principal caractère de la mesure, comme il naît immédiatement de l'harmonie, et qu'il assujettit toujours l'accompagnement à sa marche, j'unirai ces deux parties dans un même article; puis je parlerai de la mesure séparément.

L'harmonie, ayant son principe dans la nature, est la même pour toutes les nations; ou si elle a quelques différences, elles sont introduites par celle de la mélodie : ainsi, c'est de la mélodie seulement qu'il faut tirer le caractère particulier d'une musique nationale, d'autant plus que ce caractère étant principalement donné par la langue, le chant proprement dit doit ressentir sa plus grande influence.

<sup>a</sup> Quoiqu'on entende par *mesure* la détermination du nombre et du rapport des temps, et par *mouvement* celle du degré de vitesse, j'ai cru pouvoir ici confondre ces choses sous l'idée générale de modifications de la durée ou du temps.



On peut concevoir des langues plus propres à la musique les unes que les autres : on en peut concevoir qui ne le seraient point du tout. Telle en pourrait être une qui ne serait composée que de sons mixtes, de syllabes muettes, sourdes ou nasales, peu de voyelles sonores, beaucoup de consonnes et d'articulations, et qui manquerait encore d'autres conditions essentielles dont je parlerai dans l'article de la mesure. Cherchons, par curiosité, ce qui résulterait de la musique appliquée à une telle langue.

Premièrement, le défaut d'éclat dans le son des voyelles obligerait d'en donner beaucoup à celui des notes; et, parce que la langue serait sourde, la musique serait criarde. En second lieu, la dureté et la fréquence des consonnes forceraient à exclure beaucoup de mots, à ne procéder sur les autres que par des intonations élémentaires; et la musique serait insipide et monotone : sa marche serait encore lente et ennuyeuse par la même raison; et quand on voudrait presser un peu le mouvement, sa vitesse ressemblerait à celle d'un corps dur et anguleux qui roule sur le pavé.

Comme une telle musique serait dénuée de toute mélodie agréable, on tâcherait d'y suppléer par des beautés factices et peu naturelles; on la chargerait de modulations fréquentes et régulières, mais froides, sans graces et sans expression; on inventerait des fredons, des cadences, des ports-de-voix, et d'autres agréments postiches, qu'on prodiguerait dans le chant, et qui ne feraient que le

rendre plus ridicule sans le rendre moins plat. La musique, avec toute cette maussade parure, resterait languissante et sans expression; et ses images, dénuées de force et d'énergie, peindraient peu d'objets en beaucoup de notes, comme ces écritures gothiques dont les lignes, remplies de traits et de lettres figurées, ne contiennent que deux ou trois mots, et qui renferment très-peu de sens en un grand espace.

L'impossibilité d'inventer des chants agréables obligerait les compositeurs à tourner tous leurs soins du côté de l'harmonie; et, faute de beautés réelles, ils y introduiraient des beautés de convention, qui n'auraient presque d'autre mérite que la difficulté vaincue : au lieu d'une bonne musique, ils imagineraient une musique savante; pour suppléer au chant, ils multiplieraient les accompagnements; il leur en coûterait moins de placer beaucoup de mauvaises parties les unes au-dessus des autres, que d'en faire une qui fût bonne. Pour ôter l'insipidité, ils augmenteraient la confusion; ils croiraient faire de la musique, et ils ne feraient que du bruit.

Un autre effet qui résulterait du défaut de mélodie serait que les musiciens, n'en ayant qu'une fausse idée, trouveraient partout une mélodie à leur manière : n'ayant pas de véritable chant, les parties de chant ne leur coûteraient rien à multiplier, parce qu'ils donneraient hardiment ce nom à ce qui n'en serait pas, même jusqu'à la basse continue, à l'unisson de laquelle ils feraient sans fa-

çon réciter les basses-tailles ; sauf à couvrir le tout d'une sorte d'accompagnement dont la prétendue mélodie n'aurait aucun rapport à celle de la partie vocale. Partout où ils verraient des notes ils trouveraient du chant , attendu qu'en effet leur chant ne serait que des notes , *Voces, prætereaque nihil.*

Passons maintenant à la mesure , dans le sentiment de laquelle consiste en grande partie la beauté et l'expression du chant. La mesure est à peu près à la mélodie ce que la syntaxe est au discours ; c'est elle qui fait l'enchaînement des mots , qui distingue les phrases , et qui donne un sens , une liaison au tout. Toute musique dont on ne sent point la mesure ressemble , si la faute vient de celui qui l'exécute , à une écriture en chiffres , dont il faut nécessairement trouver la clef pour en démêler le sens ; mais si en effet cette musique n'a pas de mesure sensible , ce n'est alors qu'une collection confuse de mots pris au hasard et écrits sans suite , auxquels le lecteur ne trouve aucun sens , parce que l'auteur n'y en a point mis.

J'ai dit que toute musique nationale tire son principal caractère de la langue qui lui est propre , et je dois ajouter que c'est principalement la prosodie de la langue qui constitue ce caractère. Comme la musique vocale a précédé de beaucoup l'instrumentale , celle-ci a toujours reçu de l'autre ses tours de chant et sa mesure : et les diverses mesures de la musique vocale n'ont pu naître que des diverses manières dont on pouvait scander le discours et placer les brèves et les longues les unes à

l'égard des autres ; ce qui est très-évident dans la musique grecque, dont toutes les mesures n'étaient que les formules d'autant de rythmes fournis par tous les arrangements des syllabes longues ou brèves, et des pieds dont la langue et la poésie étaient susceptibles. De sorte que, quoiqu'on puisse très-bien distinguer dans le rythme musical la mesure de la prosodie, la mesure du vers et la mesure du chant, il ne faut pas douter que la musique la plus agréable, ou du moins la mieux cadencée, ne soit celle où ces trois mesures concourent ensemble le plus parfaitement qu'il est possible.

Après ces éclaircissements je reviens à mon hypothèse, et je suppose que la même langue dont je viens de parler eût une mauvaise prosodie, peu marquée, sans exactitude et sans précision ; que les longues et les brèves n'eussent pas entre elles, en durées et en nombres, des rapports simples et propres à rendre le rythme agréable, exact, régulier ; qu'elle eût des longues plus ou moins longues les unes que les autres, des brèves plus ou moins brèves, des syllabes ni brèves ni longues, et que les différences des unes et des autres fussent indéterminées et presque incommensurables : il est clair que la musique nationale, étant contrainte de recevoir dans sa mesure les irrégularités de la prosodie, n'en aurait qu'une fort vague, inégale et très-peu sensible ; que le récitatif se sentirait surtout de cette irrégularité ; qu'on ne saurait presque comment y faire accorder les valeurs des notes et celles des syllabes ; qu'on serait contraint d'y chan-

ger de mesure à tout moment, et qu'on ne pourrait jamais y rendre les vers dans un rythme exact et cadencé ; que, même dans les airs mesurés, tous les mouvements seraient peu naturels et sans précision ; que, pour peu de lenteur qu'on joignît à ce défaut, l'idée de l'égalité des temps se perdrait entièrement dans l'esprit du chanteur et de l'auditeur ; et qu'enfin la mesure n'étant plus sensible, ni ses retours égaux, elle ne serait assujettie qu'au caprice du musicien, qui pourrait, à chaque instant, la presser ou ralentir à son gré, de sorte qu'il ne serait pas possible dans un concert de se passer de quelqu'un qui la marquât à tous, selon la fantaisie ou la commodité d'un seul.

C'est ainsi que les acteurs contracteraient tellement l'habitude de s'asservir la mesure, qu'on les entendrait même l'altérer à dessein dans les morceaux où le compositeur serait venu à bout de la rendre sensible. Marquer la mesure serait une faute contre la composition, et la suivre en serait une contre le goût du chant : les défauts passeraient pour des beautés, et les beautés pour des défauts ; les vices seraient établis en règles ; et, pour faire de la musique au goût de la nation, il ne faudrait que s'attacher avec soin à ce qui déplaît à tous les autres.

Aussi avec quelque art qu'on cherchât à couvrir les défauts d'une pareille musique, il serait impossible qu'elle plût jamais à d'autres oreilles qu'à celles des naturels du pays où elle serait en usage : à force d'essayer des reproches sur leur mauvais goût, à force d'entendre dans une langue plus fa-

vorable de la véritable musique, ils chercheraient à en rapprocher la leur, et ne feraient que lui ôter son caractère et la convenance qu'elle avait avec la langue pour laquelle elle avait été faite. S'ils voulaient dénaturer leur chant, ils le rendraient dur, baroque, et presque inchantable; s'ils se contentaient de l'orner par d'autres accompagnements que ceux qui lui sont propres, ils ne feraient que marquer mieux sa platitude par un contraste inévitable: ils ôteraient à leur musique la seule beauté dont elle était susceptible, en ôtant à toutes ses parties l'uniformité de caractère qui la faisait être une; et en accoutumant les oreilles à dédaigner le chant pour n'écouter que la symphonie, ils parviendraient enfin à ne faire servir les voix que d'accompagnement à l'accompagnement.

Voilà par quel moyen la musique d'une telle nation se diviserait en musique vocale et musique instrumentale; voilà comment, en donnant des caractères différents à ces deux espèces, on en ferait un tout monstrueux. La symphonie voudrait aller en mesure; et le chant ne pouvant souffrir aucune gêne, on entendrait souvent dans les mêmes morceaux les acteurs et l'orchestre se contrarier et se faire obstacle mutuellement: cette incertitude et le mélange des deux caractères introduiraient dans la manière d'accompagner une froideur et une lâcheté qui se tourneraient tellement en habitude, que les symphonistes ne pourraient pas, même en exécutant de bonne musique, lui laisser de la force et de l'énergie. En la jouant comme la leur, ils l'é-

nerveraient entièrement ; ils feraient fort les *doux*, doux les *fort*, et ne connaîtraient pas une des nuances de ces deux mots. Ces autres mots, *rinforzando*, *dolce*<sup>a</sup>, *risoluto*, *con gusto*, *spiritoso*, *sostenuto*, *con brio*, n'auraient pas même de synonymes dans leur langue, et celui d'*expression* n'y aurait aucun sens : ils substitueraient je ne sais combien de petits ornements froids et maussades à la vigueur du coup d'archet. Quelque nombreux que fût l'orchestre, il ne ferait aucun effet, ou n'en ferait qu'un très-désagréable. Comme l'exécution serait toujours lâche, et que les symphonistes aimeraient mieux jouer proprement que d'aller en mesure, ils ne seraient jamais ensemble : ils ne pourraient venir à bout de tirer un son net et juste, ni de rien exécuter dans son caractère ; et les étrangers seraient tout surpris que, à quelques-uns près, un orchestre vanté comme le premier du monde serait à peine digne des tréteaux d'une guinguette<sup>b</sup>. Il devrait naturellement arriver que de tels musiciens prissent en haine la musique qui aurait mis leur honte en évidence ; et bientôt, joignant la mauvaise volonté au mauvais goût, ils

<sup>a</sup> Il n'y a peut-être pas quatre symphonistes français qui sachent la différence de *piano* et *dolce* ; et c'est fort inutilement qu'ils la sauraient, car qui d'entre eux serait en état de la rendre ?

<sup>b</sup> Comme on m'a assuré qu'il y avait parmi les symphonistes de l'Opéra non-seulement de très-bons violons, ce que je confesse qu'ils sont presque tous, pris séparément, mais de véritablement honnêtes gens, qui ne se prêtent point aux cabales de leurs confrères pour mal servir le public, je me hâte d'ajouter ici cette distinction, pour réparer, autant qu'il est en moi, le tort que je puis avoir vis-à-vis de ceux qui la méritent.

mettraient encore du dessein prémédité dans la ridicule exécution dont ils' auraient bien pu se fier à leur maladresse.

D'après une autre supposition contraire à celle que je viens de faire , je pourrais déduire aisément toutes les qualités d'une véritable musique , faite pour émouvoir, pour imiter, pour plaire, et pour porter au cœur les plus douces impressions de l'harmonie et du chant ; mais , comme ceci nous écarterait trop de notre sujet , et surtout des idées qui nous sont connues , j'aime mieux me borner à quelques observations sur la musique italienne , qui puissent nous aider à mieux juger de la nôtre.

Si l'on demandait laquelle de toutes les langues doit avoir une meilleure grammaire , je répondrais que c'est celle du peuple qui raisonne le mieux ; et si l'on demandait lequel de tous les peuples doit avoir une meilleure musique , je dirais que c'est celui dont la langue y est le plus propre. C'est ce que j'ai déjà établi ci-devant , et que j'aurai occasion de confirmer dans la suite de cette lettre. Or , s'il y a en Europe une langue propre à la musique , c'est certainement l'italienne ; car cette langue est douce , sonore , harmonieuse , et accentuée plus qu'aucune autre , et ces quatre qualités sont précisément les plus convenables au chant.

Elle est douce , parce que les articulations y sont peu composées , que la rencontre des consonnes y est rare et sans rudesse , et qu'un très-grand nombre de syllabes n'y étant formées que de voyelles , les fréquentes élisions en rendent la prononciation



plus coulante ; elle est sonore , parce que la plupart des voyelles y sont éclatantes , qu'elle n'a pas de diphtongues composées , qu'elle a peu ou point de voyelles nasales , et que les articulations rares et faciles distinguent mieux le son des syllabes , qui en devient plus net et plus plein. A l'égard de l'harmonie , qui dépend du nombre et de la prosodie autant que des sons , l'avantage de la langue italienne est manifeste sur ce point ; car il faut remarquer que ce qui rend une langue harmonieuse et véritablement pittoresque dépend moins de la force réelle de ses termes que de la distance qu'il y a du doux au fort entre les sons qu'elle emploie , et du choix qu'on en peut faire pour les tableaux qu'on a à peindre. Ceci supposé , que ceux qui pensent que l'italien n'est que le langage de la douceur et de la tendresse prennent la peine de comparer entre elles ces deux strophes du Tasse :

Teneri sdegni, e placide e tranquille  
 Repulse, e cari vezzi, e liete paci,  
 Sorrisi, parolette, e dolci stille  
 Di pianto, e sospir tronchi, e molli baci:  
 Fuse tai cose tutte, e poscia unille,  
 Ed al foco temprò di lente faci;  
 E ne formò quel sì mirabil cinto  
 Di ch' ella aveva il bel fianco succincto.

Chiama gli abitator dell' ombre eterne  
 Il rauco suon della tartarea tromba :  
 Treman le spaziose atre caverne,  
 E l'aer cieco a quel romor rimbomba ;  
 Nè sì stridendo mai dalle superne  
 Regioni del cielo il folgor piomba,  
 Nè sì scossa giammai trema la terra  
 Quando i vapori in sen gravida serra.

Et s'ils désespèrent de rendre en français la douce harmonie de l'une, qu'ils essaient d'exprimer la rauque dureté de l'autre. Il n'est pas besoin, pour juger de ceci, d'entendre la langue, il ne faut qu'avoir des oreilles et de la bonne foi. Au reste vous observerez que cette dureté de la dernière strophe n'est point sourde, mais très-sonore, et qu'elle n'est que pour l'oreille et non pour la prononciation; car la langue n'articule pas moins facilement les *r* multipliées qui font la rudesse de cette strophe, que les *l* qui rendent la première si coulante. Au contraire, toutes les fois que nous voulons donner de la dureté à l'harmonie de notre langue, nous sommes forcés d'entasser des consonnes de toute espèce qui forment des articulations difficiles et rudes, ce qui retarde la marche du chant et contraint souvent la musique d'aller plus lentement, précisément quand le sens des paroles exigerait le plus de vitesse.

Si je voulais m'étendre sur cet article, je pourrais peut-être vous faire voir encore que les inversions de la langue italienne sont beaucoup plus favorables à la bonne mélodie que l'ordre didactique de la nôtre, et qu'une phrase musicale se développe d'une manière plus agréable et plus intéressante, quand le sens du discours, long-temps suspendu, se résout sur le verbe avec la cadence, que quand il se développe à mesure, et laisse affaiblir ou satisfaire ainsi par degrés le désir de l'esprit, tandis que celui de l'oreille augmente en raison contraire jusqu'à la fin de la phrase. Je vous prouverais encore que l'art des suspensions et des mots entre-

coupés, que l'heureuse constitution de la langue rend si familier à la musique italienne, est entièrement inconnu dans la nôtre, et que nous n'avons d'autre moyen pour y suppléer, que des silences qui ne sont jamais du chant, et qui, dans ces occasions, montrent plutôt la pauvreté de la musique que les ressources du musicien.

Il me resterait à parler de l'accent, mais ce point important demande une si profonde discussion, qu'il vaut mieux la réserver à une meilleure main : je vais donc passer aux choses plus essentielles à mon objet, et tâcher d'examiner notre musique en elle-même.

Les Italiens prétendent que notre mélodie est plate et sans aucun chant, et toutes les nations<sup>a</sup> neutres confirment unanimement leur jugement sur ce point ; de notre côté, nous accusons la leur d'être bizarre et baroque<sup>b</sup>. J'aime mieux croire que les uns et les autres se trompent que d'être réduit à dire que, dans des contrées où les sciences et tous les arts sont parvenus à un si haut degré, la musique seule est encore à naître.

Les moins prévenus d'entre nous<sup>c</sup> se contentent

<sup>a</sup> Il a été un temps, dit milord Shaftesbury, où l'usage de parler français avait mis parmi nous la musique française à la mode. Mais bientôt la musique italienne nous montrant la nature de plus près, nous dégoûta de l'autre, et nous la fit apercevoir aussi lourde, aussi plate, et aussi maussade qu'elle l'est en effet.

<sup>b</sup> Il me semble qu'on n'ose plus tant faire ce reproche à la mélodie italienne, depuis qu'elle s'est fait entendre parmi nous : c'est ainsi que cette musique admirable n'a qu'à se montrer telle qu'elle est pour se justifier de tous les torts dont on l'accuse.

<sup>c</sup> Plusieurs condamnent l'exclusion totale que les amateurs de

de dire que la musique italienne et la française sont toutes deux bonnes, chacune dans son genre, chacune pour la langue qui lui est propre : mais, outre que les autres nations ne conviennent pas de cette parité, il resterait toujours à savoir laquelle des deux langues peut comporter le meilleur genre de musique en soi. Question fort agitée en France, mais qui ne le sera jamais ailleurs ; question qui ne peut être décidée que par une oreille parfaitement neutre, et qui, par conséquent, devient tous les jours plus difficile à résoudre dans le seul pays où elle soit en problème. Voici sur ce sujet quelques expériences que chacun est maître de vérifier, et qui me paraissent pouvoir servir à cette solution, du moins quant à la mélodie, à laquelle seule se réduit presque toute la dispute.

J'ai pris dans les deux musiques des airs également estimés chacun dans son genre, et, les dépouillant les uns de leurs ports-de-voix et de leurs cadences éternelles, les autres des notes sous-entendues que le compositeur ne se donne point la peine d'écrire, et dont il se remet à l'intelligence du chanteur<sup>a</sup>, je les ai solfiés exactement sur la

musique donnent sans balancer à la musique française ; ces modérés conciliateurs ne voudraient pas de goûts exclusifs, comme si l'amour des bonnes choses devait faire aimer les mauvaises.

<sup>a</sup> C'est donner toute la faveur à la musique française, que de s'y prendre ainsi : car ces notes sous-entendues dans l'italienne ne sont pas moins de l'essence de la mélodie que celles qui sont sur le papier. Il s'agit moins de ce qui est écrit que de ce qui doit se chanter, et cette manière de noter doit seulement passer pour une sorte d'abréviation : au lieu que les cadences et les ports-de-voix du chant français sont bien, si l'on veut, exigés par le goût, mais ne constituent point la mélodie et ne sont pas de son essence : c'est pour elle une

note, sans aucun ornement, et sans rien fournir de moi-même au sens ni à la liaison de la phrase. Je ne vous dirai point quel a été dans mon esprit le résultat de cette comparaison, parce que j'ai le droit de vous proposer mes raisons et non pas mon autorité : je vous rends compte seulement des moyens que j'ai pris pour me déterminer, afin que, si vous les trouvez bons, vous puissiez les employer à votre tour. Je dois vous avertir seulement que cette expérience demande bien plus de précaution qu'il ne semble. La première et la plus difficile de toutes est d'être de bonne foi, et de se rendre également équitable dans le choix et dans le jugement. La seconde est que, pour tenter cet examen, il faut nécessairement être également versé dans les deux styles ; autrement celui qui serait le plus familier se présenterait à chaque instant à l'esprit au préjudice de l'autre : et cette deuxième condition n'est guère plus facile que la première ; car de tous ceux qui connaissent bien l'une et l'autre musique, nul ne balance sur le choix ; et l'on a pu voir par les plaisants barbouillages de ceux qui se sont mêlés d'attaquer l'italienne, quelle connaissance ils avaient d'elle et de l'art en général.

Je dois ajouter qu'il est essentiel d'aller bien exactement en mesure ; mais je prévois que cet avertissement, superflu dans tout autre pays, sera fort inutile dans celui-ci, et cette seule omission entraîne nécessairement l'incompétence du jugement.

sorte de fard qui couvre sa laideur sans la détruire, et qui ne la rend que plus ridicule aux oreilles sensibles.

Avec toutes ces précautions, le caractère de chaque genre ne tarde pas à se déclarer, et alors il est bien difficile de ne pas revêtir les phrases des idées qui leur conviennent, et de n'y pas ajouter, du moins par l'esprit, les tours et les ornements qu'on a la force de leur refuser par le chant. Il ne faut pas non plus s'en tenir à une seule épreuve, car un air peut plaire plus qu'un autre, sans que cela décide de la préférence du genre; et ce n'est qu'après un grand nombre d'essais qu'on peut établir un jugement raisonnable.: d'ailleurs, en s'ôtant la connaissance des paroles, on s'ôte celle de la partie la plus importante de la mélodie, qui est l'expression; et tout ce qu'on peut décider par cette voie, c'est si la modulation est bonne et si le chant a du naturel et de la beauté. Tout cela nous montre combien il est difficile de prendre assez de précautions contre les préjugés, et combien le raisonnement nous est nécessaire pour nous mettre en état de juger sainement des choses de goût.

J'ai fait une autre épreuve qui demande moins de précautions, et qui vous paraîtra peut-être plus décisive. J'ai donné à chanter à des Italiens les plus beaux airs de Lulli, et à des musiciens français des airs de Leo et du Pergolèse; et j'ai remarqué que, quoique ceux-ci fussent fort éloignés de saisir le vrai goût de ces morceaux, ils en sentaient pourtant la mélodie, et en tiraient à leur manière des phrases de musique chantantes, agréables et bien cadencées. Mais les Italiens solfiant très-exacte-

ment nos airs les plus pathétiques, n'ont jamais pu y reconnaître ni phrases ni chant; ce n'était pas pour eux de la musique qui eût du sens, mais seulement des suites de notes placées sans choix, et comme au hasard; ils les chantaient précisément comme vous liriez des mots arabes écrits en caractères français<sup>a</sup>.

Troisième expérience. J'ai vu à Venise un Arménien, homme d'esprit, qui n'avait jamais entendu de musique, et devant lequel on exécuta, dans un même concert, un monologue français qui commença par ce vers,

Temple sacré, séjour tranquille....

et un air de Galuppi, qui commence par celui-ci,

Voi che languite senza speranza....

L'un et l'autre furent chantés, médiocrement pour le français et mal pour l'italien, par un homme accoutumé seulement à la musique française, et alors très-enthousiaste de celle de M. Rameau. Je remarquai dans l'Arménien, durant tout le chant français, plus de surprise que de plaisir; mais tout le monde observa, dès les premières mesures de l'air italien, que son visage et ses yeux s'adoucissaient; il était enchanté, il prêtait son âme aux impressions de la musique; et, quoiqu'il entendît

<sup>a</sup> Nos musiciens prétendent tirer un grand avantage de cette différence. *Nous exécutons la musique italienne*, disent-ils avec leur fierté accoutumée, *et les Italiens ne peuvent exécuter la nôtre; donc notre musique vaut mieux que la leur.* Ils ne voient pas qu'ils devraient tirer une conséquence toute contraire, et dire, *donc les Italiens ont une mélodie, et nous n'en avons point.*

peu la langue, les simples sons lui causaient un ravissement sensible. Dès ce moment on ne put plus lui faire écouter aucun air français.

Mais, sans chercher ailleurs des exemples, n'avons-nous pas même parmi nous plusieurs personnes qui, ne connaissant que notre opéra, croyaient de bonne foi n'avoir aucun goût pour le chant, et n'ont été désabusées que par les intermèdes italiens. C'est précisément parce qu'ils n'aimaient que la véritable musique, qu'ils croyaient ne pas aimer la musique.

J'avoue que tant de faits m'ont rendu douteuse l'existence de notre mélodie, et m'ont fait soupçonner qu'elle pourrait bien n'être qu'une sorte de plain-chant modulé, qui n'a rien d'agréable en lui-même, qui ne plaît qu'à l'aide de quelques ornements arbitraires, et seulement à ceux qui sont convenus de les trouver beaux. Aussi à peine notre musique est-elle supportable à nos propres oreilles, lorsqu'elle est exécutée par des voix médiocres qui manquent d'art pour la faire valoir. Il faut des Fel et des Jelyotte pour chanter la musique française; mais toute voix est bonne pour l'italienne, parce que les beautés du chant italien sont dans la musique même, au lieu que celles du chant français, s'il en a, ne sont que dans l'art du chanteur <sup>a</sup>.

<sup>a</sup> Au reste, c'est une erreur de croire qu'en général les chanteurs italiens aient moins de voix que les français. Il faut au contraire qu'ils aient le timbre plus fort et plus harmonieux pour pouvoir se faire entendre sur les théâtres immenses de l'Italie, sans cesser de ménager les sons, comme le veut la musique italienne. Le chant



Trois choses me paraissent concourir à la perfection de la mélodie italienne. La première est la douceur de la langue, qui, rendant toutes les inflexions faciles, laisse au goût du musicien la liberté d'en faire un choix plus exquis, de varier davantage les combinaisons, et de donner à chaque acteur un tour de chant particulier, de même que chaque homme a son geste et son ton qui lui sont propres et qui le distinguent d'un autre homme.

La deuxième est la hardiesse des modulations, qui, quoique moins servilement préparées que les nôtres, se rendent plus agréables en se rendant plus sensibles, et, sans donner de la dureté au chant, ajoutent une vive énergie à l'expression. C'est par elle que le musicien, passant brusquement d'un ton ou d'un mode à un autre, et supprimant, quand il le faut, les transitions intermédiaires et scolastiques, sait exprimer les réticences, les interruptions, les discours entrecoupés, qui sont le langage des passions impétueuses, que le bouillant Métastase a employé si souvent, que les Porpora, les Galuppi, les Cocchi, les Jommelli, les Perez, les Terradeglias, ont su rendre avec succès, et que nos poètes lyriques connaissent aussi peu que nos musiciens.

français exige tout l'effort des poumons, toute l'étendue de la voix. Plus fort, nous disent nos maîtres; enflez les sons, ouvrez la bouche, donnez toute votre voix. Plus doux, disent les maîtres italiens; ne forcez point, chantez sans gêne; rendez vos sons doux, flexibles et coulants; réservez les éclats pour ces moments rares et passagers où il faut surprendre et déchirer. Or, il me paraît que, dans la nécessité de se faire entendre, celui-là doit avoir plus de voix, qui peut se passer de crier.

Le troisième avantage, et celui qui prête à la mélodie son plus grand effet, est l'extrême précision de mesure qui s'y fait sentir dans les mouvements les plus lents, ainsi que dans les plus gais, précision qui rend le chant animé et intéressant, les accompagnements vifs et cadencés; qui multiplie réellement les chants, en faisant d'une même combinaison de sons autant de différentes mélodies qu'il y a de manières de les scander; qui porte au cœur tous les sentiments, et à l'esprit tous les tableaux; qui donne au musicien le moyen de mettre en air tous les caractères de paroles imaginables, plusieurs dont nous n'avons pas même l'idée<sup>a</sup>; et qui rend tous les mouvements propres à exprimer tous les caractères<sup>b</sup>, ou un seul mouvement propre à contraster et changer de caractère au gré du compositeur.

Voilà, ce me semble, les sources d'où le chant italien tire ses charmes et son énergie; à quoi l'on

<sup>a</sup> Pour ne pas sortir du genre comique, le seul connu à Paris, voyez les airs, « Quando sciolto avrò il contratto, etc. Io ò un ves-  
« pajo, etc. O questo o quello t'ai a [risolvere, etc. A un gusto da  
« stordire, etc. Stizzoso mio, stizzoso, etc. Io sono una donzella, etc.  
« Quanti maestri, quanti dottori, etc. I sbirri già lo aspettano, etc.  
« Ma dunque il testamento, etc. Senti me, se brami stare, o che  
« risa! che piacere! etc.; » tous caractères d'airs dont la musique française n'a pas les premiers éléments, et dont elle n'est pas en état d'exprimer un seul mot\*.

<sup>b</sup> Je me contenterai d'en citer un seul exemple, mais très-frappant; c'est l'air *Se pur d'un infelice*, etc. de la Fausse Suivante, air très-pathétique, sur un mouvement très-gai, auquel il n'a manqué qu'une voix pour le chanter, un orchestre pour l'accompagner, des oreilles pour l'entendre, et la seconde partie qu'il ne fallait pas supprimer.

\* Voyez la Notice en tête de cette lettre, page 143.

peut ajouter une nouvelle et très-forte preuve de l'avantage de sa mélodie, en ce qu'elle n'exige pas, autant que la nôtre, de ces fréquents renversements d'harmonie qui donnent à la basse continue le véritable chant d'un dessus. Ceux qui trouvent de si grandes beautés dans la mélodie française devraient bien nous dire à laquelle de ces choses elle en est redevable, ou nous montrer les avantages qu'elle a pour y suppléer.

Quand on commence à connaître la mélodie italienne, on ne lui trouve d'abord que des graces, et on ne la croit propre qu'à exprimer des sentiments agréables; mais, pour peu qu'on étudie son caractère pathétique et tragique, on est bientôt surpris de la force que lui prête l'art des compositeurs dans les grands morceaux de musique. C'est à l'aide de ces modulations savantes, de cette harmonie simple et pure, de ces accompagnements vifs et brillants, que ces chants divins déchirent ou ravissent l'ame, mettent le spectateur hors de lui-même, et lui arrachent, dans ses transports, des cris dont jamais nos tranquilles opéra ne furent honorés.

Comment le musicien vient-il à bout de produire ces grands effets? Est-ce à force de contraster les mouvements, de multiplier les accords, les notes, les parties? est-ce à force d'entasser dessus sur dessus, instruments sur instruments? Tout ce fatras, qui n'est qu'un mauvais supplément où le génie manque, étoufferait le chant loin de l'animer, et détruirait l'intérêt en parta-

geant l'attention. Quelque harmonie que puissent faire ensemble plusieurs parties toutes bien chantantes, l'effet de ces beaux chants s'évanouit aussitôt qu'ils se font entendre à la fois, et il ne reste que celui d'une suite d'accords, qui, quoi qu'on puisse dire, est toujours froide quand la mélodie ne l'anime pas : de sorte que plus on entasse des chants mal à propos, et moins la musique est agréable et chantante, parce qu'il est impossible à l'oreille de se prêter au même instant à plusieurs mélodies, et que, l'une effaçant l'impression de l'autre, il ne résulte du tout que de la confusion et du bruit. Pour qu'une musique devienne intéressante, pour qu'elle porte à l'ame les sentiments qu'on y veut exciter, il faut que toutes les parties concourent à fortifier l'expression du sujet; que l'harmonie ne serve qu'à le rendre plus énergique; que l'accompagnement l'embellisse sans le couvrir ni le défigurer; que la basse, par une marche uniforme et simple, guide en quelque sorte celui qui chante et celui qui écoute, sans que ni l'un ni l'autre s'en aperçoive : il faut, en un mot, que le tout ensemble ne porte à la fois qu'une mélodie à l'oreille et qu'une idée à l'esprit.

Cette unité de mélodie me paraît une règle indispensable et non moins importante en musique que l'unité d'action dans une tragédie; car elle est fondée sur le même principe, et dirigée vers le même objet. Aussi tous les bons compositeurs italiens s'y conforment-ils avec un soin qui dégénère quelquefois en affectation; et pour peu qu'on y ré-

fléchisse, on sent bientôt que c'est d'elle que leur musique tire son principal effet. C'est dans cette grande règle qu'il faut chercher la cause des fréquents accompagnements à l'unisson qu'on remarque dans la musique italienne, et qui, fortifiant l'idée du chant, en rendent en même temps les sons plus moelleux, plus doux, et moins fatigants pour la voix. Ces unissons ne sont point praticables dans notre musique, si ce n'est sur quelques caractères d'airs choisis et tournés exprès pour cela : jamais un air pathétique français ne serait supportable accompagné de cette manière, parce que, la musique vocale et l'instrumentale ayant parmi nous des caractères différents, on ne peut, sans pécher contre la mélodie et le goût, appliquer à l'une les mêmes tours qui conviennent à l'autre ; sans compter que, la mesure étant toujours vague et indéterminée, surtout dans les airs lents, les instruments et la voix ne pourraient jamais s'accorder, et ne marcheraient point assez de concert pour produire ensemble un effet agréable. Une beauté qui résulte encore de ces unissons, c'est de donner une expression plus sensible à la mélodie, tantôt en renforçant tout d'un coup les instruments sur un passage, tantôt en les radoucissant, tantôt en leur donnant un trait de chant énergique et saillant, que la voix n'aurait pu faire, et que l'auditeur, adroitement trompé, ne laisse pas de lui attribuer quand l'orchestre sait le faire sortir à propos. De là naît encore cette parfaite correspondance de la sympho-

nie et du chant, qui fait que tous les traits qu'on admire dans l'une ne sont que des développements de l'autre; de sorte que c'est toujours dans la partie vocale qu'il faut chercher la source de toutes les beautés de l'accompagnement : cet accompagnement est si bien un avec le chant, et si exactement relatif aux paroles, qu'il semble souvent déterminer le jeu et dicter à l'acteur le geste qu'il doit faire<sup>a</sup>; et tel qui n'aurait pu jouer le rôle sur les paroles seules le jouera très-juste sur la musique, parce qu'elle fait bien sa fonction d'interprète.

Au reste, il s'en faut beaucoup que les accompagnements italiens soient toujours à l'unisson de la voix. Il y a deux cas assez fréquents où le musicien les en sépare : l'un, quand la voix, roulant avec légèreté sur des cordes d'harmonie, fixe assez l'attention pour que l'accompagnement ne puisse la partager; encore alors donne-t-on tant de simplicité à cet accompagnement, que l'oreille, affectée seulement d'accords agréables, n'y sent aucun chant qui puisse la distraire : l'autre cas demande un peu plus de soin pour le faire entendre.

« Quand le musicien saura son art, dit l'auteur  
« de la Lettre sur les sourds et les muets, les par-

<sup>a</sup> On en trouve des exemples fréquents dans les intermèdes qui nous ont été donnés cette année, entre autres dans l'air *A un gusto da stordire*, du Maître de musique; dans celui *Son padrone*, de la Femme orgueilleuse; dans celui *Visto ben*, du Tracollo; dans celui *Tu non pensi, no, signora*, de la Bohémienne, et dans presque tous ceux qui demandent du jeu.

« ties d'accompagnement concourront ou à fortifier l'expression de la partie chantante, ou à ajouter de nouvelles idées que le sujet demandait, et que la partie chantante n'aura pu rendre. » Ce passage me paraît renfermer un précepte très-utile, et voici comment je pense qu'on doit l'entendre.

Si le chant est de nature à exiger quelques additions, ou, comme disaient nos anciens musiciens, quelques *diminutions*<sup>a</sup>, qui ajoutent à l'expression ou à l'agrément, sans détruire en cela l'unité de mélodie, de sorte que l'oreille, qui blâmerait peut-être ces additions faites par la voix, les approuve dans l'accompagnement, et s'en laisse doucement affecter sans cesser pour cela d'être attentive au chant; alors l'habile musicien, en les ménageant à propos et les employant avec goût, embellira son sujet, et le rendra plus expressif sans le rendre moins un; et quoique l'accompagnement n'y soit pas exactement semblable à la partie chantante, l'un et l'autre ne feront pourtant qu'un chant et qu'une mélodie. Que si le sens des paroles comporte une idée accessoire que le chant n'aura pas pu rendre, le musicien l'enchâssera dans des silences ou dans des tenues, de manière qu'il puisse la présenter à l'auditeur sans le détourner de celle du chant. L'avantage serait encore plus grand si cette idée accessoire pouvait être rendue par un accompagnement contraint et con-

<sup>a</sup> On trouvera le mot *diminution* dans le quatrième volume de l'Encyclopédie.

tinu, qui fit plutôt un léger murmure qu'un véritable chant, comme serait le bruit d'une rivière ou le gazouillement des oiseaux; car alors le compositeur pourrait séparer tout-à-fait le chant de l'accompagnement; et destinant uniquement ce dernier à rendre l'idée accessoire, il disposera son chant de manière à donner des jours fréquents à l'orchestre, en observant avec soin que la symphonie soit toujours dominée par la partie chantante, ce qui dépend encore plus de l'art du compositeur que de l'exécution des instruments: mais ceci demande une expérience consommée, pour éviter la duplicité de mélodie.

Voilà tout ce que la règle de l'unité peut accorder au goût du musicien pour parer le chant ou le rendre plus expressif, soit en embellissant le sujet principal, soit en y en ajoutant un autre qui lui reste assujetti: mais de faire chanter à part des violons d'un côté, de l'autre des flûtes, de l'autre des bassons, chacun sur un dessin particulier et presque sans rapport entre eux, et d'appeler tout ce chaos de la musique, c'est insulter également l'oreille et le jugement des auditeurs.

Une autre chose qui n'est pas moins contraire que la multiplication des parties à la règle que je viens d'établir, c'est l'abus ou plutôt l'usage des fugues, imitations, doubles dessins, et autres beautés arbitraires et de pure convention, qui n'ont presque de mérite que la difficulté vaincue, et qui toutes ont été inventées dans la naissance de l'art pour faire briller le savoir, en attendant qu'il fût



question du génie. Je ne dis pas qu'il soit tout-à-fait impossible de conserver l'unité de mélodie dans une fugue, en conduisant habilement l'attention de l'auditeur d'une partie à l'autre à mesure que le sujet y passe; mais ce travail est si pénible, que presque personne n'y réussit, et si ingrat, qu'à peine le succès peut-il dédommager de la fatigue d'un tel ouvrage. Tout cela, n'aboutissant qu'à faire du bruit, ainsi que la plupart de nos chœurs si admirés<sup>a</sup>, est également indigne d'occuper la plume d'un homme de génie et l'attention d'un homme de goût. A l'égard des contrefugues, doubles fugues, fugues renversées, basses contraintes, et autres sottises difficiles que l'oreille ne peut souffrir et que la raison ne peut justifier, ce sont évidemment des restes de barbarie et de mauvais goût, qui ne subsistent, comme les portails de nos églises gothiques, que pour la honte de ceux qui ont eu la patience de les faire.

Il a été un temps où l'Italie était barbare : et, même après la renaissance des autres arts, que l'Europe lui doit tous, la musique plus tardive n'y a point pris aisément cette pureté de goût qu'on y

<sup>a</sup> Les Italiens ne sont pas eux-mêmes tout-à-fait revenus de ce préjugé barbare. Ils se piquent encore d'avoir, dans leurs églises, de la musique bruyante; ils ont souvent des messes et des motets à quatre chœurs, chacun sur un dessin différent; mais les grands maîtres ne font que rire de tout ce fatras. Je me souviens que Ter-radeglias, me parlant de plusieurs motets de sa composition où il avait mis des chœurs travaillés avec un grand soin, était honteux d'en avoir fait de si beaux, et s'en excusait sur sa jeunesse. Autrefois, disait-il, j'aimais à faire du bruit; à présent je tâche de faire de la musique.

voit briller aujourd'hui ; et l'on ne peut guère donner une plus mauvaise idée de ce qu'elle était alors , qu'en remarquant qu'il n'y a eu pendant long-temps qu'une même musique en France et en Italie<sup>a</sup> , et que les musiciens des deux contrées communiquaient familièrement entre eux , non pourtant sans qu'on pût remarquer déjà dans les nôtres le germe de cette jalousie qui est inséparable de l'infériorité. Lulli même , alarmé de l'arrivée de Corelli , se hâta de le faire chasser de France ; ce qui lui fut d'autant plus aisé que Corelli était plus grand homme , et , par conséquent , moins courtisan que lui. Dans ces temps où la musique naissait à peine , elle avait en Italie cette ridicule emphase de science harmonique , ces pédantesques prétentions de doctrine qu'elle a chèrement conservées parmi nous , et par lesquelles on distingue aujourd'hui cette musique méthodique , compassée , mais sans génie , sans invention et sans goût , qu'on appelle à Paris *musique écrite* par excellence , et qui , tout au plus , n'est bonne , en effet , qu'à écrire , et jamais à exécuter.

<sup>a</sup> L'abbé du Bos se tourmente beaucoup pour faire honneur aux Pays-Bas du renouvellement de la musique , et cela pourrait s'admettre si l'on donnait le nom de musique à un continuel remplissage d'accords ; mais si l'harmonie n'est que la base commune , et que la mélodie seule constitue le caractère , non-seulement la musique moderne est née en Italie , mais il y a quelque apparence que , dans toutes nos langues vivantes , la musique italienne est la seule qui puisse réellement exister. Du temps d'Orlande et de Goudimel , on faisait de l'harmonie et des sons ; Lulli y a joint un peu de cadence ; Corelli , Buononcini , Vinci et Pergolèse , sont les premiers qui aient fait de la musique.

Depuis même que les Italiens ont rendu l'harmonie plus pure , plus simple , et donné tous leurs soins à la perfection de la mélodie , je ne nie pas qu'il ne soit encore demeuré parmi eux quelques légères traces des fugues et dessins gothiques , et quelquefois de doubles et triples mélodies : c'est de quoi je pourrais citer plusieurs exemples dans les intermèdes qui nous sont connus , et entre autres le mauvais quatuor qui est à la fin de *la Femme orgueilleuse*. Mais outre que ces choses sortent du caractère établi , outre qu'on ne trouve jamais rien de semblable dans les tragédies , et qu'il n'est pas plus juste de juger l'opéra italien sur ces farces , que de juger notre théâtre français sur *l'Impromptu de campagne* , ou *le Baron de la Crasse* ; il faut aussi rendre justice à l'art avec lequel les compositeurs ont souvent évité , dans ces intermèdes , les pièges qui leur étaient tendus par les poètes , et ont fait tourner au profit de la règle des situations qui semblaient les forcer à l'enfreindre.

De toutes les parties de la musique , la plus difficile à traiter , sans sortir de l'unité de mélodie , est le duo ; et cet article mérite de nous arrêter un moment. L'auteur de la lettre sur Omphale a déjà remarqué que les duo sont hors de la nature ; car rien n'est moins naturel que de voir deux personnes se parler à la fois durant un certain temps , soit pour dire la même chose , soit pour se contredire , sans jamais s'écouter ni se répondre. Et quand cette supposition pourrait s'admettre en certains cas , il est bien certain que ce ne serait jamais dans

la tragédie, où cette indécence n'est convenable ni à la dignité des personnages qu'on y fait parler, ni à l'éducation qu'on leur suppose. Or, le meilleur moyen de sauver cette absurdité, c'est de traiter, le plus qu'il est possible, le duo en dialogue, et ce premier soin regarde le poète : ce qui regarde le musicien, c'est de trouver un chant convenable au sujet, et distribué de telle sorte que, chacun des interlocuteurs parlant alternativement, toute la suite du dialogue ne forme qu'une mélodie, qui, sans changer de sujet, ou du moins sans altérer le mouvement, passe dans son progrès d'une partie à l'autre sans cesser d'être une, et sans enjamber. Quand on joint ensemble les deux parties, ce qui doit se faire rarement et durer peu, il faut trouver un chant susceptible d'une marche par tierces ou par sixtes dans lequel la seconde partie fasse son effet sans distraire l'oreille de la première : il faut garder la dureté des dissonances, les sons perçants et renforcés, le *fortissimo* de l'orchestre, pour des instants de désordre et de transport où les acteurs, semblant s'oublier eux-mêmes, portent leur égarement dans l'ame de tout spectateur sensible, et lui font éprouver le pouvoir de l'harmonie sobrement ménagée. Mais ces instants doivent être rares et amenés avec art. Il faut, par une musique douce et affectueuse, avoir déjà disposé l'oreille et le cœur à l'émotion pour que l'un et l'autre se prêtent à ces ébranlements violents : et il faut qu'ils passent avec la rapidité qui convient à notre faiblesse ; car, quand l'agitation est trop forte, elle

ne saurait durer ; et tout ce qui est au-delà de la nature ne touche plus.

En disant ce que les duo doivent être , j'ai dit précisément ce qu'ils sont dans les opéra italiens. Si quelqu'un a pu entendre sur un théâtre d'Italie un duo tragique chanté par deux bons acteurs, et accompagné par un véritable orchestre, sans en être attendri ; s'il a pu d'un œil sec assister aux adieux de Mandane et d'Arbace, je le tiens digne de pleurer à ceux de Libye et d'Épaphus.

Mais sans insister sur les duo tragiques, genre de musique dont on n'a pas même l'idée à Paris, je puis vous citer un duo comique qui est connu de tout le monde, et je le citerai hardiment comme un modèle de chant, d'unité, de mélodie, de dialogue et de goût, auquel, selon moi, rien ne manquera, quand il sera bien exécuté, que des auditeurs qui sachent l'entendre : c'est celui du premier acte de la *Serva Padrona*, *Lo conosco a quegl' occhietti*, etc. J'avoue que peu de musiciens français sont en état d'en sentir les beautés ; et je dirais volontiers du Pergolèse, comme Cicéron disait d'Homère, que c'est avoir déjà fait beaucoup de progrès dans l'art, que de se plaire à sa lecture.

J'espère, monsieur, que vous me pardonnerez la longueur de cet article en faveur de sa nouveauté et de l'importance de son objet : j'ai cru devoir m'étendre un peu sur une règle aussi essentielle que celle de l'unité de mélodie ; règle dont aucun théoricien, que je sache, n'a parlé jusqu'à ce jour, que les compositeurs italiens ont seuls sentie et pratiquée, sans

se douter peut-être de son existence, et de laquelle dépendent la douceur du chant, la force de l'expression, et presque tout le charme de la bonne musique. Avant que de quitter ce sujet, il me reste à vous montrer qu'il en résulte de nouveaux avantages pour l'harmonie même, aux dépens de laquelle je semblais accorder tout l'avantage à la mélodie, et que l'expression du chant donne lieu à celle des accords en forçant le compositeur à les ménager.

Vous ressouvenez-vous, monsieur, d'avoir entendu quelquefois, dans les intermèdes qu'on nous a donnés cette année, le fils de l'entrepreneur italien, jeune enfant de dix ans au plus, accompagner quelquefois à l'Opéra? Nous fûmes frappés, dès le premier jour, de l'effet que produisait sous ses petits doigts l'accompagnement du clavecin; et tout le spectacle s'aperçut à son jeu précis et brillant que ce n'était pas l'accompagnateur ordinaire. Je cherchai aussitôt les raisons de cette différence, car je ne doutais pas que le sieur Noblet ne fût bon harmoniste et n'accompagnât très-exactement: mais quelle fut ma surprise, en observant les mains du petit bon-homme, de voir qu'il ne remplissait presque jamais les accords, qu'il supprimait beaucoup de sons, et n'employait très-souvent que deux doigts, dont l'un sonnait presque toujours l'octave de la basse! Quoi! disais-je en moi-même, l'harmonie complète fait moins d'effet que l'harmonie mutilée, et nos accompagnateurs, en rendant tous les accords pleins, ne font qu'un bruit confus, tandis

que celui-ci, avec moins de sons, fait plus d'harmonie, ou, du moins, rend son accompagnement plus sensible et plus agréable! Ceci fut pour moi un problème inquiétant; et j'en compris encore mieux toute l'importance, quand, après d'autres observations, je vis que les Italiens accompagnaient tous de la même manière que le petit bambin, et que, par conséquent, cette épargne dans leur accompagnement devait tenir au même principe que celle qu'ils affectent dans leur partition.

Je comprenais bien que la basse, étant le fondement de toute l'harmonie, doit toujours dominer sur le reste, et que, quand les autres parties l'étouffent ou la couvrent, il en résulte une confusion qui peut rendre l'harmonie plus sourde; et je m'expliquais ainsi pourquoi les Italiens, si économes de leur main droite dans l'accompagnement, redoublent ordinairement à la gauche l'octave de la basse; pourquoi ils mettent tant de contre-basses dans leurs orchestres, et pourquoi ils font si souvent marcher leurs quintes<sup>a</sup> avec la basse, au lieu de leur donner une autre partie, comme les Français ne manquent jamais de faire. Mais ceci, qui pouvait rendre raison de la netteté des accords, n'en rendait pas de leur énergie, et je vis bientôt qu'il devait y avoir quelque principe

<sup>a</sup> On peut remarquer à l'orchestre de notre Opéra que, dans la musique italienne, les quintes ne jouent presque jamais leur partie quand elle est à l'octave de la basse; peut-être ne daigne-t-on pas même la copier en pareil cas. Ceux qui conduisent l'orchestre ignoreraient-ils que ce défaut de liaison entre la basse et le dessus rend l'harmonie trop sèche?

plus caché et plus fin de l'expression que je remarquais dans la simplicité de l'harmonie italienne, tandis que je trouvais la nôtre si composée, si froide et si languissante.

Je me souvins alors d'avoir lu dans quelque ouvrage de M. Rameau que chaque consonnance a son caractère particulier, c'est-à-dire une manière d'affecter l'ame qui lui est propre; que l'effet de la tierce n'est point le même que celui de la quinte, ni l'effet de la quarte le même que celui de la sixte: de même les tierces et les sixtes mineures doivent produire des affections différentes de celles que produisent les tierces et les sixtes majeures; et ces faits une fois accordés, il s'ensuit assez évidemment que les dissonances et tous les intervalles possibles seront aussi dans le même cas; expérience que la raison confirme, puisque, toutes les fois que les rapports sont différents, l'impression ne saurait être la même.

Or, me disais-je à moi-même en raisonnant d'après cette supposition, je vois clairement que deux consonnances ajoutées l'une à l'autre mal à propos, quoique selon les règles des accords, pourront, même en augmentant l'harmonie, affaiblir mutuellement leur effet, le combattre ou le partager. Si tout l'effet d'une quinte m'est nécessaire pour l'expression dont j'ai besoin, je peux risquer d'affaiblir cette expression par un troisième son, qui, divisant cette quinte en deux autres intervalles, en modifiera nécessairement l'effet par celui des deux tierces dans lesquelles je la résous; et ces



tierces mêmes, quoique le tout ensemble fasse une fort bonne harmonie, étant de différente espèce, peuvent encore nuire mutuellement à l'impression l'une de l'autre. De même si l'impression simultanée de la quinte et des deux tierces m'était nécessaire, j'affaiblirais et j'altérerais mal à propos cette impression en retranchant un des trois sons qui en forment l'accord. Ce raisonnement devient encore plus sensible appliqué à la dissonance. Supposons que j'aie besoin de toute la dureté du triton, ou de toute la fadeur de la fausse quinte, opposition, pour le dire en passant, qui prouve combien les divers renversements des accords en peuvent changer l'effet; si, dans une telle circonstance, au lieu de porter à l'oreille les deux uniques sons qui forment la dissonance, je m'avise de remplir l'accord de tous ceux qui lui conviennent, alors j'ajoute au triton la seconde et la sixte, et à la fausse quinte la sixte et la tierce, c'est-à-dire qu'introduisant dans chacun de ces accords une nouvelle dissonance, j'y introduis en même temps trois consonnances qui doivent nécessairement en tempérer et affaiblir l'effet, en rendant un de ces accords moins fade et l'autre moins dur. C'est donc un principe certain et fondé dans la nature, que toute musique où l'harmonie est scrupuleusement remplie, tout accompagnement où tous les accords sont complets, doit faire beaucoup de bruit, mais avoir très-peu d'expression : ce qui est précisément le caractère de la musique française. Il est vrai qu'en ménageant les accords et les parties,

le choix devient difficile et demande beaucoup d'expérience et de goût pour le faire toujours à propos : mais s'il y a une règle pour aider au compositeur à se bien conduire en pareille occasion, c'est certainement celle de l'unité de mélodie que j'ai tâché d'établir, ce qui se rapporte au caractère de la musique italienne, et rend raison de la douceur du chant, joint à la force d'expression qui y règne.

Il suit de tout ceci qu'après avoir bien étudié les règles élémentaires de l'harmonie, le musicien ne doit point se hâter de la prodiguer inconsidérément, ni se croire en état de composer parce qu'il sait remplir des accords, mais qu'il doit, avant que de mettre la main à l'œuvre, s'appliquer à l'étude beaucoup plus longue et plus difficile des impressions diverses que les consonnances, les dissonances, et tous les accords, font sur les oreilles sensibles, et se dire souvent à lui-même que le grand art du compositeur ne consiste pas moins à savoir discerner dans l'occasion les sons qu'on doit supprimer, que ceux dont il faut faire usage. C'est en étudiant et feuilletant sans cesse les chefs-d'œuvre de l'Italie qu'il apprendra à faire ce choix exquis, si la nature lui a donné assez de génie et de goût pour en sentir la nécessité; car les difficultés de l'art ne se laissent apercevoir qu'à ceux qui sont faits pour les vaincre : et ceux-là ne s'aviseront pas de compter avec mépris les portées vides d'une partition; mais voyant la facilité qu'un écolier aurait eue à les remplir, ils soupçonneront

et chercheront les raisons de cette simplicité trompeuse, d'autant plus admirable qu'elle cache des prodiges sous une feinte négligence, et que l'*arte che tutto fa, nulla si scuopre*.

Voilà, à ce qu'il me semble, la cause des effets surprenants que produit l'harmonie de la musique italienne, quoique beaucoup moins chargée que la nôtre, qui en produit si peu : ce qui ne signifie pas qu'il ne faille jamais remplir l'harmonie, mais qu'il ne faut la remplir qu'avec choix et discernement. Ce n'est pas non plus à dire que pour ce choix le musicien soit obligé de faire tous ces raisonnements, mais qu'il en doit sentir le résultat. C'est à lui d'avoir du génie et du goût pour trouver les choses d'effet ; c'est au théoricien à en chercher les causes, et à dire pourquoi ce sont des choses d'effet.

Si vous jetez les yeux sur nos compositions modernes, surtout si vous les écoutez, vous reconnaîtrez bientôt que nos musiciens ont si mal compris tout ceci, que, s'efforçant d'arriver au même but, ils ont directement suivi la route opposée ; et, s'il m'est permis de vous dire naturellement ma pensée, je trouve que plus notre musique se perfectionne en apparence, et plus elle se gâte en effet. Il était peut-être nécessaire qu'elle vînt au point où elle est, pour accoutumer insensiblement nos oreilles à rejeter les préjugés de l'habitude, et à goûter d'autres airs que ceux dont nos nourrices nous ont endormis ; mais je prévois que, pour la porter au très-médiocre degré de bonté dont elle

est susceptible, il faudra tôt ou tard commencer par redescendre ou remonter au point où Lulli l'avait mise. Convenons que l'harmonie de ce célèbre musicien est plus pure et moins renversée; que ses basses sont plus naturelles, et marchent plus rondement; que son chant est mieux suivi; que ses accompagnements, moins chargés, naissent mieux du sujet et en sortent moins; que son récitatif est beaucoup moins maniéré, et par conséquent beaucoup meilleur que le nôtre : ce qui se confirme par le goût de l'exécution; car l'ancien récitatif était rendu par les acteurs de ce temps-là tout autrement que nous ne faisons aujourd'hui. Il était plus vif et moins traînant; on le chantait moins, et on le déclamait davantage<sup>a</sup>. Les cadences, les ports-de-voix se sont multipliés dans le nôtre; il est devenu encore plus languissant, et l'on n'y trouve presque plus rien qui le distingue de ce qu'il nous plaît d'appeler *air*.

Puisqu'il est question d'airs et de récitatifs, vous voulez bien, monsieur, que je termine cette lettre par quelques observations sur l'un et sur l'autre, qui deviendront peut-être des éclaircissements utiles à la solution du problème dont il s'agit.

On peut juger de l'idée de nos musiciens sur la constitution d'un opéra, par la singularité de leur nomenclature. Ces grands morceaux de musique

<sup>a</sup> Cela se prouve par la durée des opéra de Lulli, beaucoup plus grande aujourd'hui que de son temps, selon le rapport unanime de tous ceux qui les ont vus anciennement. Aussi toutes les fois qu'on redonne ces opéra est-on obligé d'y faire des retranchements considérables.

italienne qui ravissent, ces chefs-d'œuvre de génie qui arrachent des larmes, qui offrent les tableaux les plus frappants, qui peignent les situations les plus vives, et portent dans l'âme toutes les passions qu'ils expriment, les Français les appellent des *ariettes*. Ils donnent le nom d'*airs* à ces insipides chansonnettes dont ils entremêlent les scènes de leurs opéra, et réservent celui de monologues par excellence à ces traînantes et ennuyeuses lamentations à qui il ne manque, pour assoupir tout le monde, que d'être chantées juste et sans cris.

Dans les opéra italiens tous les airs sont en situation et font partie des scènes. Tantôt c'est un père désespéré qui croit voir l'ombre d'un fils qu'il a fait mourir injustement lui reprocher sa cruauté; tantôt c'est un prince débonnaire qui, forcé de donner un exemple de sévérité, demande aux dieux de lui ôter l'empire, ou de lui donner un cœur moins sensible. Ici c'est une mère tendre qui verse des larmes en retrouvant son fils qu'elle croyait mort; là c'est le langage de l'amour, non rempli de ce fade et puérisse galimatias de *flammas* et de *chaînes*, mais tragique, vif, bouillant, entrecoupé, et tel qu'il convient aux passions impétueuses. C'est sur de telles paroles qu'il sied bien de déployer toutes les richesses d'une musique pleine de force et d'expression, et de renchérir sur l'énergie de la poésie par celle de l'harmonie et du chant. Au contraire, les paroles de nos ariettes, toujours détachées du sujet, ne sont qu'un misérable jargon emmiellé, qu'on est trop heureux

de ne pas entendre; c'est une collection faite au hasard du très-petit nombre de mots sonores que notre langue peut fournir, tournés et retournés de toutes les manières, excepté de celle qui pourrait leur donner du sens. C'est sur ces impertinents emphigouris que nos musiciens épuisent leur goût et leur savoir, et nos acteurs leurs gestes et leurs poumons : c'est à ces morceaux extravagants que nos femmes se pâment d'admiration. Et la preuve la plus marquée que la musique française ne sait ni peindre ni parler, c'est qu'elle ne peut développer le peu de beautés dont elle est susceptible que sur des paroles qui ne signifient rien. Cependant, à entendre les Français parler de musique, on croirait que c'est dans leurs opéra qu'elle peint de grands tableaux et de grandes passions, et qu'on ne trouve que des ariettes dans les opéra italiens, où le nom même d'ariette et la ridicule chose qu'il exprime sont également inconnus. Il ne faut pas être surpris de la grossièreté de ces préjugés; la musique italienne n'a d'ennemis, même parmi nous, que ceux qui n'y connaissent rien; et tous les Français qui ont tenté de l'étudier dans le seul dessein de la critiquer en connaissance de cause, ont bientôt été ses plus zélés admirateurs<sup>a</sup>.

Après les ariettes, qui font à Paris le triomphe du goût moderne, viennent les fameux monologues

<sup>a</sup> C'est un préjugé peu favorable à la musique française, que ceux qui la méprisent le plus soient précisément ceux qui la connaissent le mieux; car elle est aussi ridicule quand on l'examine, qu'insupportable quand on l'écoute.

qu'on admire dans nos anciens opéra : sur quoi l'on doit remarquer que nos plus beaux airs sont toujours dans les monologues et jamais dans les scènes, parce que nos acteurs n'ayant aucun jeu muet, et la musique n'indiquant aucun geste et ne peignant aucune situation, celui qui garde le silence ne sait que faire de sa personne pendant que l'autre chante.

Le caractère traînant de la langue, le peu de flexibilité de nos voix, et le ton lamentable qui règne perpétuellement dans notre opéra, mettent presque tous les monologues français sur un mouvement lent; et comme la mesure ne s'y fait sentir ni dans le chant, ni dans la basse, ni dans l'accompagnement, rien n'est si traînant, si lâche, si languissant, que ces beaux monologues que tout le monde admire en bâillant : ils voudraient être tristes, et ne sont qu'ennuyeux; ils voudraient toucher le cœur, et ne font qu'affliger les oreilles.

Les Italiens sont plus adroits dans leurs adagio; car, lorsque le chant est si lent qu'il serait à craindre qu'il ne laissât affaiblir l'idée de la mesure, ils font marcher la basse par notes égales qui marquent le mouvement, et l'accompagnement le marque aussi par des subdivisions de notes, qui, soutenant la voix et l'oreille en mesure, ne rendent le chant que plus agréable et surtout plus énergique par cette précision. Mais la nature du chant français interdit cette ressource à nos compositeurs: car, dès que l'acteur serait forcé d'aller en mesure, il ne pourrait plus développer sa voix ni son jeu,

traîner son chant, renfler, prolonger ses sons, ni crier à pleine tête, et par conséquent il ne serait plus applaudi.

Mais ce qui prévient encore plus efficacement la monotonie et l'ennui dans les tragédies italiennes, c'est l'avantage de pouvoir exprimer tous les sentiments et peindre tous les caractères avec telle mesure et tel mouvement qu'il plaît au compositeur. Notre mélodie, qui ne dit rien par elle-même, tire toute son expression du mouvement qu'on lui donne; elle est forcément triste sur une mesure lente, furieuse ou gaie sur un mouvement vif, grave sur un mouvement modéré : le chant n'y fait presque rien; la mesure seule, ou, pour parler plus juste, le seul degré de vitesse détermine le caractère. Mais la mélodie italienne trouve dans chaque mouvement des expressions pour tous les caractères, des tableaux pour tous les objets. Elle est, quand il plaît au musicien, triste sur un mouvement vif, gaie sur un mouvement lent, et, comme je l'ai déjà dit, elle change sur le même mouvement de caractère au gré du compositeur; ce qui lui donne la facilité des contrastes, sans dépendre en cela du poète, et sans s'exposer à des contre-sens.

Voilà la source de cette prodigieuse variété que les grands maîtres d'Italie savent répandre dans leurs opéra, sans jamais sortir de la nature : variété qui prévient la monotonie, la langueur, et l'ennui, et que les musiciens français ne peuvent imiter, parce que leurs mouvements sont donnés



par le sens des paroles, et qu'ils sont forcés de s'y tenir, s'ils ne veulent tomber dans des contre-sens ridicules.

A l'égard du récitatif, dont il me reste à parler, il me semble que, pour en bien juger, il faudrait une fois savoir précisément ce que c'est; car jusqu'ici je ne sache pas que, de tous ceux qui en ont disputé, personne se soit avisé de le définir. Je ne sais, monsieur, quelle idée vous pouvez avoir de ce mot; quant à moi, j'appelle récitatif une déclamation harmonieuse, c'est-à-dire une déclamation dont toutes les inflexions se font par intervalles harmoniques : d'où il suit que, comme chaque langue a une déclamation qui lui est propre, chaque langue doit aussi avoir son récitatif particulier; ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse très-bien comparer un récitatif à un autre, pour savoir lequel des deux est le meilleur, ou celui qui se rapporte le mieux à son objet.

Le récitatif est nécessaire dans les drames lyriques, 1<sup>o</sup> pour lier l'action et rendre le spectacle un; 2<sup>o</sup> pour faire valoir les airs dont la continuité deviendrait insupportable; 3<sup>o</sup> pour exprimer une multitude de choses qui ne peuvent ou ne doivent point être exprimées par la musique chantante et cadencée. La simple déclamation ne pouyait convenir à tout cela dans un ouvrage lyrique, parce que la transition de la parole au chant, et surtout du chant à la parole, a une dureté à laquelle l'oreille se prête difficilement, et forme un contraste choquant qui détruit toute l'illusion, et par con-

séquent l'intérêt : car il y a une sorte de vraisemblance qu'il faut conserver, même à l'Opéra, en rendant le discours tellement uniforme, que le tout puisse être pris au moins pour une langue hypothétique. Joignez à cela que le secours des accords augmente l'énergie de la déclamation harmonieuse, et dédommage avantageusement de ce qu'elle a de moins naturel dans les intonations.

Il est évident, d'après ces idées, que le meilleur récitatif, dans quelque langue que ce soit, si elle a d'ailleurs les conditions nécessaires, est celui qui approche le plus de la parole ; s'il y en avait un qui en approchât tellement, en conservant l'harmonie qui lui convient, que l'oreille ou l'esprit pût s'y tromper, on devrait prononcer hardiment que celui-là aurait atteint toute la perfection dont aucun récitatif puisse être susceptible.

Examinons maintenant sur cette règle ce qu'on appelle en France récitatif ; et dites-moi, je vous prie, quel rapport vous pouvez trouver entre ce récitatif et notre déclamation. Comment concevrez-vous jamais que la langue française, dont l'accent est si uni, si simple, si modeste, si peu chantant, soit bien rendue par les bruyantes et criardes intonations de ce récitatif, et qu'il y ait quelque rapport entre les douces inflexions de la parole et ces sons soutenus et renflés, ou plutôt ces cris éternels qui font le tissu de cette partie de notre musique encore plus même que des airs ? Faites, par exemple, réciter à quelqu'un qui sache lire les quatre premiers vers de la fameuse reconnaissance d'Iphi-

génie ; à peine reconnaîtrez-vous quelques légères inégalités, quelques faibles inflexions de voix, dans un récit tranquille qui n'a rien de vif ni de passionné, rien qui doive engager celle qui le fait à élever ou à baisser la voix. Faites ensuite réciter par une de nos actrices ces mêmes vers sur la note du musicien, et tâchez, si vous le pouvez, de supporter cette extravagante criailerie qui passe à chaque instant de bas en haut et de haut en bas, parcourt sans sujet toute l'étendue de la voix, et suspend le récit hors de propos pour *filer de beaux sons* sur des syllabes qui ne signifient rien, et qui ne forment aucun repos dans le sens.

Qu'on joigne à cela les fredons, les cadences, les ports-de-voix qui reviennent à chaque instant, et qu'on me dise quelle analogie il peut y avoir entre la parole et toute cette maussade prétentaille, entre la déclamation et ce prétendu récitatif ; qu'on me montre au moins quelque côté par lequel on puisse raisonnablement vanter ce merveilleux récitatif français dont l'invention fait la gloire de Lulli.

C'est une chose assez plaisante que d'entendre les partisans de la musique française se retrancher dans le caractère de la langue, et rejeter sur elle des défauts dont ils n'osent accuser leur idole, tandis qu'il est de toute évidence que le meilleur récitatif qui peut convenir à la langue française doit être opposé presque en tout à celui qui y est en usage ; qu'il doit rouler entre de fort petits intervalles, n'élever ni n'abaisser beaucoup la voix ; peu

de sons soutenus, jamais d'éclats, encore moins de cris ; rien surtout qui ressemble au chant ; peu d'inégalité dans la durée ou valeur des notes, ainsi que dans leurs degrés. En un mot, le vrai récitatif français, s'il peut y en avoir un, ne se trouvera que dans une route directement contraire à celle de Lulli et de ses successeurs, dans quelque route nouvelle qu'assurément les compositeurs français, si fiers de leur faux savoir, et par conséquent si éloignés de sentir et d'aimer le véritable, ne s'avisent pas de chercher si tôt, et que probablement ils ne trouveront jamais.

Ce serait ici le lieu de vous montrer, par l'exemple du récitatif italien, que toutes les conditions que j'ai supposées dans un bon récitatif peuvent en effet s'y trouver ; qu'il peut avoir à la fois toute la vivacité de la déclamation et toute l'énergie de l'harmonie ; qu'il peut marcher aussi rapidement que la parole, et être aussi mélodieux qu'un véritable chant ; qu'il peut marquer toutes les inflexions dont les passions les plus véhémentes animent le discours, sans forcer la voix du chanteur ni étourdir les oreilles de ceux qui écoutent. Je pourrais vous montrer comment, à l'aide d'une marche fondamentale particulière, on peut multiplier les modulations du récitatif d'une manière qui lui soit propre, et qui contribue à le distinguer des airs, où, pour conserver les graces de la mélodie, il faut changer de ton moins fréquemment ; comment surtout, quand on veut donner à la passion le temps de déployer tous ses mouvements, on peut, à l'aide

d'une symphonie habilement ménagée , faire exprimer à l'orchestre , par des chants pathétiques et variés, ce que l'acteur ne doit que réciter : chef-d'œuvre de l'art du musicien , par lequel il sait , dans un récitatif obligé<sup>a</sup> , joindre la mélodie la plus touchante à toute la véhémence de la déclamation , sans jamais confondre l'une avec l'autre : je pourrais vous déployer les beautés sans nombre de cet admirable récitatif, dont on fait en France tant de contes aussi absurdes que les jugemens qu'on s'y mêle d'en porter ; comme si quelqu'un pouvait prononcer sur un récitatif sans connaître à fond la langue à laquelle il est propre. Mais, pour entrer dans ces détails , il faudrait , pour ainsi dire , créer un nouveau dictionnaire , inventer à chaque instant des termes pour offrir aux lecteurs français des idées inconnues parmi eux , et leur tenir des discours qui leur paraîtraient du galimatias. En un mot , pour en être compris , il faudrait leur parler un langage qu'ils entendissent , et par conséquent de sciences et d'arts de tout genre , excepté la seule musique. Je n'entrerai donc point sur cette matière dans un détail affecté qui ne servirait de rien pour l'instruction des lecteurs , et sur lequel ils pourraient présumer que je ne dois qu'à leur ignorance en cette partie la force apparente de mes preuves.

Par la même raison je ne tenterai pas non plus

<sup>a</sup> J'avais espéré que le sieur Caffarelli nous donnerait , au concert spirituel , quelque morceau de grand récitatif et de chant pathétique , pour faire entendre une fois aux prétendus connaisseurs ce qu'ils

le parallèle qui a été proposé cet hiver, dans un écrit adressé au petit Prophète et à ses adversaires, de deux morceaux de musique, l'un italien et l'autre français, qui y sont indiqués. La scène italienne, confondue en Italie avec mille autres chefs-d'œuvre égaux ou supérieurs, étant peu connue à Paris, peu de gens pourraient suivre la comparaison, et il se trouverait que je n'aurais parlé que pour le petit nombre de ceux qui savaient déjà ce que j'avais à leur dire. Mais, quant à la scène française, j'en crayonnerai volontiers l'analyse, avec d'autant plus de plaisir, qu'étant le morceau consacré dans la nation par les plus unanimes suffrages, je n'aurai pas à craindre qu'on m'accuse d'avoir mis de la partialité dans le choix, ni d'avoir voulu soustraire mon jugement à celui des lecteurs par un sujet peu connu.

Au reste, comme je ne puis examiner ce morceau sans en adopter le genre, au moins par hypothèse, c'est rendre à la musique française tout l'avantage que la raison m'a forcé de lui ôter dans le cours de cette lettre; c'est la juger sur ses propres règles: de sorte que, quand cette scène serait aussi parfaite qu'on le prétend, on n'en pourrait conclure autre chose, sinon que c'est de la musique française bien faite; ce qui n'empêcherait pas que le genre étant démontré mauvais, ce ne fût absolument de mauvaise musique. Il ne s'agit donc ici que de voir si

jugent depuis si long-temps; mais, sur ses raisons pour n'en rien faire, j'ai trouvé qu'il connaissait encore mieux que moi la portée de ses auditeurs.

l'on peut l'admettre pour bonne, au moins dans son genre.

Je vais pour cela tâcher d'analyser en peu de mots ce célèbre monologue d'Armide, *Enfin il est en ma puissance*, qui passe pour un chef-d'œuvre de déclamation, et que les maîtres donnent eux-mêmes pour le modèle le plus parfait du vrai récitatif français \*.

Je remarque d'abord que M. Rameau l'a cité, avec raison, en exemple d'une modulation exacte et très-bien liée : mais cet éloge, appliqué au morceau dont il s'agit, devient une véritable satire, et M. Rameau lui-même se serait bien gardé de mériter une semblable louange en pareil cas ; car que peut-on penser de plus mal conçu que cette régularité scolastique dans une scène où l'empchement, la tendresse, et le contraste des passions opposées mettent l'actrice et les spectateurs dans la plus vive agitation ? Armide furieuse vient poignarder son ennemi : à son aspect elle hésite, elle se laisse attendrir, le poignard lui tombe des mains ; elle oublie tous ses projets de vengeance, et n'oublie pas un seul instant sa modulation. Les réticences, les interruptions, les transitions intellectuelles que le poète offrait au musicien, n'ont pas été une seule fois saisies par celui-ci. L'héroïne finit par adorer celui qu'elle voulait égorgé au commencement ; le musicien finit en *E si mi*, comme il avait commencé,

\* On trouve ce monologue gravé avec sa basse continue et la basse fondamentale dans les *Éléments de musique* de d'Alembert, 1766, in-8°.

sans avoir jamais quitté les cordes les plus analogues au ton principal, sans avoir mis une seule fois dans la déclamation de l'actrice la moindre inflexion extraordinaire qui fit foi de l'agitation de son ame, sans avoir donné la moindre expression à l'harmonie: et je défie qui que ce soit d'assigner par la musique seule, soit dans le ton, soit dans la mélodie, soit dans la déclamation, soit dans l'accompagnement, aucune différence sensible entre le commencement et la fin de cette scène, par où le spectateur puisse juger du changement prodigieux qui s'est fait dans le cœur d'Armide.

Observez cette basse continue: que de croches! que de petites notes passagères pour courir après la succession harmonique! Est-ce ainsi que marche la basse d'un bon récitatif, où l'on ne doit entendre que de grosses notes, de loin en loin, le plus rarement qu'il est possible, et seulement pour empêcher la voix du récitant et l'oreille du spectateur de s'égarer?

Mais voyons comment sont rendus les beaux vers de ce monologue, qui peut passer en effet pour un chef-d'œuvre de poésie :

Enfin il est en ma puissance....

Voilà un *trille*<sup>a</sup>, et, qui pis est, un repos absolu dès le premier vers, tandis que le sens n'est achevé

<sup>a</sup> Je suis contraint de franciser ce mot, pour exprimer le battement de gosier que les Italiens appellent ainsi, parce que, me trouvant à chaque instant dans la nécessité de me servir du mot de *cadence* dans une autre acception, il ne m'était pas possible d'éviter autrement des équivoques continuelles.



qu'au second. J'avoue que le poète eût peut-être mieux fait d'omettre ce second vers, et de laisser aux spectateurs le plaisir d'en lire le sens dans l'ame de l'actrice; mais puisqu'il l'a employé, c'était au musicien de le rendre.

Ce fatal ennemi, ce superbe vainqueur!

Je pardonnerais peut-être au musicien d'avoir mis ce second vers dans un autre ton que le premier, s'il se permettait un peu plus d'en changer dans les occasions nécessaires.

Le charme du sommeil le livre à ma vengeance.

Les mots de *charme* et de *sommeil* ont été pour le musicien un piège inévitable; il a oublié la fureur d'Armide, pour faire ici un petit somme dont il se réveillera au mot *percer*. Si vous croyez que c'est par hasard qu'il a employé des sons doux sur le premier hémistiche, vous n'avez qu'à écouter la basse: Lulli n'était pas homme à employer de ces dièses pour rien.

Je vais percer son invincible cœur.

Que cette cadence finale est ridicule dans un mouvement aussi impétueux! Que ce trille est froid et de mauvaise grace! Qu'il est mal placé sur une syllabe brève, dans un récitatif qui devrait voler, et au milieu d'un transport violent!

Par lui tous mes captifs sont sortis d'esclavage :

Qu'il éprouve toute ma rage.

On voit qu'il y a ici une adroite réticence du

poète. Armide, après avoir dit qu'elle va percer l'invincible cœur de Renaud, sent dans le sien les premiers mouvements de la pitié, ou plutôt de l'amour: elle cherche des raisons pour se raffermir, et cette transition intellectuelle amène fort bien ces deux vers, qui, sans cela, se lieraient mal avec les précédents, et deviendraient une répétition tout-à-fait superflue de ce qui n'est ignoré ni de l'actrice ni des spectateurs.

Voyons maintenant comment le musicien a exprimé cette marche secrète du cœur d'Armide. Il a bien vu qu'il fallait mettre un intervalle entre ces deux vers et les précédents, et il a fait un silence qu'il n'a rempli de rien, dans un moment où Armide avait tant de choses à sentir, et, par conséquent, l'orchestre à exprimer. Après cette pause, il recommence exactement dans le même ton, sur le même accord, sur la même note par où il vient de finir, passe successivement par tous les sons de l'accord durant une mesure entière, et quitte enfin avec peine, et dans un moment où cela n'est plus nécessaire, le ton autour duquel il vient de tourner si mal à propos.

Quel trouble me saisit? Qui me fait hésiter?

Autre silence, et puis c'est tout. Ce vers est dans le même ton, presque dans le même accord que le précédent. Pas une altération qui puisse indiquer le changement prodigieux qui se fait dans l'ame et dans le discours d'Armide. La tonique, il est vrai, devient dominante par un mouvement de basse. Eh

dieux ! il est bien question de tonique et de dominante dans un instant où toute liaison harmonique doit être interrompue, où tout doit peindre le désordre et l'agitation ! D'ailleurs, une légère altération qui n'est que dans la basse, peut donner plus d'énergie aux inflexions de la voix, mais jamais y suppléer. Dans ce vers, le cœur, les yeux, le visage, le geste d'Armide, tout est changé, hormis sa voix : elle parle plus bas, mais elle garde le même ton.

Qu'est-ce qu'en sa faveur la pitié me veut dire ?

Frappons.

Comme ce vers peut être pris en deux sens différents, je ne veux pas chicaner Lulli pour n'avoir pas préféré celui que j'aurais choisi. Cependant il est incomparablement plus vif, plus animé, et fait mieux valoir ce qui suit. Armide, comme Lulli la fait parler, continue à s'attendrir en s'en demandant la cause à elle-même :

Qu'est-ce qu'en sa faveur la pitié me veut dire ?

Puis tout d'un coup elle revient à sa fureur par ce seul mot :

Frappons.

Armide indignée, comme je la conçois, après avoir hésité, rejette avec précipitation sa vaine pitié, et prononce vivement et tout d'une haleine, en levant le poignard :

Qu'est-ce qu'en sa faveur la pitié me veut dire ?

Frappons.

Peut-être Lulli lui-même a-t-il entendu ainsi ce vers, quoiqu'il l'ait rendu autrement : car sa note décide si peu la déclamation, qu'on lui peut donner sans risque le sens que l'on aime mieux.

..... Ciel! qui peut m'arrêter?

Achevons.... Je frémis. Vengeons-nous.... Je soupire.

Voilà certainement le moment le plus violent de toute la scène; c'est ici que se fait le plus grand combat dans le cœur d'Armide. Qui croirait que le musicien a laissé toute cette agitation dans le même ton, sans la moindre transition intellectuelle, sans le moindre écart harmonique, d'une manière si insipide, avec une mélodie si peu caractérisée et une si inconcevable maladresse, qu'au lieu du dernier vers que dit le poète,

Achevons. Je frémis.... Vengeons-nous.... Je soupire.

le musicien dit exactement celui-ci,

Achevons, achevons. Vengeons-nous, vengeons-nous.

Les trilles font surtout un bel effet sur de telles paroles, et c'est une chose bien trouvée que la cadence parfaite sur le mot *soupire!*

Est-ce ainsi que je dois me venger aujourd'hui?

Ma colère s'éteint quand j'approche de lui.

Ces deux vers seraient bien déclamés s'il y avait plus d'intervalle entre eux, et que le second ne finît pas par une cadence parfaite. Ces cadences parfaites sont toujours la mort de l'expression,

surtout dans le récitatif français, où elles tombent si lourdement.

Plus je le vois, plus ma vengeance est vaine.

Toute personne qui sentira la véritable déclamation de ce vers, jugera que le second hémistiche est à contre-sens ; la voix doit s'élever sur *ma vengeance*, et retomber doucement sur *vaine*.

Mon bras tremblant se refuse à ma haine.

Mauvaise cadence parfaite, d'autant plus qu'elle est accompagnée d'un trille.

Ah! quelle cruauté de lui ravir le jour!

Faites déclamer ce vers à mademoiselle Dumesnil, et vous trouverez que le mot *cruauté* sera le plus élevé, et que la voix ira toujours en baissant jusqu'à la fin du vers. Mais le moyen de ne pas faire poindre *le jour!* Je reconnais là le musicien.

Je passe, pour abréger, le reste de cette scène, qui n'a plus rien d'intéressant ni de remarquable que les contre-sens ordinaires et des trilles continuels, et je finis par le vers qui la termine.

Que, s'il se peut, je le haïsse.

Cette parenthèse, *s'il se peut*, me semble une épreuve suffisante du talent du musicien : quand on la trouve sur le même ton, sur les mêmes notes que *je le haïsse*, il est bien difficile de ne pas sentir combien Lulli était peu capable de mettre de

la musique sur les paroles du grand homme qu'il tenait à ses gages.

A l'égard du petit air de guinguette qui est à la fin de ce monologue, je veux bien consentir à n'en rien dire; et s'il y a quelques amateurs de la musique française qui connaissent la scène italienne qu'on a mise en parallèle avec celle-ci, et surtout l'air impétueux, pathétique et tragique qui la termine, ils me sauront gré sans doute de ce silence.

Pour résumer en peu de mots mon sentiment sur le célèbre monologue, je dis que si on l'envisage comme du chant, on n'y trouve ni mesure, ni caractère, ni mélodie; si l'on veut que ce soit du récitatif, on n'y trouve ni naturel, ni expression: quelque nom qu'on veuille lui donner, on le trouve rempli de sons filés, de trilles, et autres ornements du chant, bien plus ridicules encore dans une pareille situation qu'ils ne le sont communément dans la musique française. La modulation en est régulière, mais puérile par cela même, scolastique, sans énergie, sans affection sensible. L'accompagnement s'y borne à la basse-continue, dans une situation où toutes les puissances de la musique doivent être déployées; et cette basse est plutôt celle qu'on ferait mettre à un écolier sous sa leçon de musique, que l'accompagnement d'une vive scène d'opéra, dont l'harmonie doit être choisie et appliquée avec un discernement exquis pour rendre la déclamation plus sensible et l'expression plus vive. En un mot, si l'on s'avisait d'exécuter

la musique de cette scène sans y joindre les paroles, sans crier ni gesticuler, il ne serait pas possible d'y rien démêler d'analogue à la situation qu'elle veut peindre et au sentiment qu'elle veut exprimer, et tout cela ne paraîtrait qu'une ennuyeuse suite de sons, modulée au hasard et seulement pour la faire durer.

Cependant ce monologue a toujours fait, et je ne doute pas qu'il ne fit encore un grand effet au théâtre, parce que les vers en sont admirables et la situation vive et intéressante. Mais, sans les bras et le jeu de l'actrice, je suis persuadé que personne n'en pourrait souffrir le récitatif, et qu'une pareille musique a grand besoin du secours des yeux pour être supportable aux oreilles.

Je crois avoir fait voir qu'il n'y a ni mesure ni mélodie dans la musique française, parce que la langue n'en est pas susceptible; que le chant français n'est qu'un aboiement continuel, insupportable à toute oreille non prévenue; que l'harmonie en est brute, sans expression, et sentant uniquement son remplissage d'écolier; que les airs français ne sont point des airs; que le récitatif français n'est point du récitatif. D'où je conclus que les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir<sup>a</sup>, ou que, si jamais ils en ont une, ce sera tant pis pour eux.

Je suis, etc.

<sup>a</sup> Je n'appelle pas avoir une musique, que d'emprunter celle d'une autre langue pour tâcher de l'appliquer à la sienne; et j'aimerais mieux que nous gardassions notre maussade et ridicule chant que

d'associer encore plus ridiculement la mélodie italienne à la langue française. Ce dégoûtant assemblage, qui peut-être fera désormais l'étude de nos musiciens, est trop monstrueux pour être admis, et le caractère de notre langue ne s'y prêtera jamais. Tout au plus quelques pièces comiques pourront-elles passer en faveur de la symphonie ; mais je prédis hardiment que le genre tragique ne sera pas même tenté. On a applaudi, cet été, à l'Opéra-Comique, l'ouvrage d'un homme de talent, qui paraît avoir écouté la bonne musique avec de bonnes oreilles, et qui en a traduit le genre en français d'aussi près qu'il était possible : ses accompagnements sont bien imités sans être copiés ; et s'il n'a point fait de chant, c'est qu'il n'est pas possible d'en faire. Jeunes musiciens qui vous sentez du talent, continuez de mépriser en public la musique italienne, je sens bien que votre intérêt présent l'exige ; mais hâtez-vous d'étudier en particulier cette langue et cette musique, si vous voulez pouvoir tourner un jour contre vos camarades le dédain que vous affectez aujourd'hui contre vos maîtres.

---



---

# LETTRE

## D'UN SYMPHONISTE

DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

A SES CAMARADES DE L'ORCHESTRE.

---

Enfin, mes chers camarades, nous triomphons ; les bouffons sont renvoyés : nous allons briller de nouveau dans les symphonies de M. Lulli ; nous n'aurons plus si chaud à l'Opéra, ni tant de fatigue à l'orchestre. Convenez, messieurs, que c'était un métier pénible que celui de jouer cette chienne de musique où la mesure allait sans miséricorde, et n'attendait jamais que nous pussions la suivre. Pour moi, quand je me sentais observé par quelqu'un de ces maudits habitants du Coin de la reine, et qu'un reste de mauvaise honte m'obligeait de jouer à peu près ce qui était sur ma partie, je me trouvais le plus embarrassé du monde, et au bout d'une ligne ou deux, ne sachant plus où j'en étais, je feignais de compter des pauses, ou bien je me tirais d'affaire en sortant pour aller pisser.

Vous ne sauriez croire quel tort nous a fait cette musique qui va si vite, ni jusqu'où s'étendait déjà la réputation d'ignorance que quelques

prétendus connaisseurs osaient nous donner. Pour ses quarante sous, le moindre polisson se croyait en droit de murmurer lorsque nous jouions faux ; ce qui troublait très-fréquemment l'attention des spectateurs. Il n'y avait pas jusqu'à certaines gens qu'on appelle, je crois, des philosophes, qui, sans le moindre respect pour une académie royale, n'eussent l'insolence de critiquer effrontément des personnes de notre sorte. Enfin j'ai vu le moment qu'enfreignant sans pudeur nos antiques et respectables privilèges, on allait obliger les officiers du roi à savoir la musique, et à jouer tout de bon de l'instrument pour lequel ils sont payés.

Hélas ! qu'est devenu le temps heureux de notre gloire ? Que sont devenus ces jours fortunés où, d'une voix unanime, nous passions, parmi les anciens de la chambre des comptes et les meilleurs bourgeois de la rue Saint-Denys, pour le premier orchestre de l'Europe ; où l'on se pâmait à cette célèbre ouverture d'Isis, à cette belle tempête d'Alcyone, à cette brillante logistille de Roland, et où le bruit de notre premier coup d'archet s'élevait jusqu'au ciel avec les acclamations du parterre. Maintenant chacun se mêle impudemment de contrôler notre exécution ; et parce que nous ne jouons pas trop juste et que nous n'allons guère bien ensemble, on nous traite sans façon de racleurs de boyau, et l'on nous chasserait volontiers du spectacle, si les sentinelles, qui sont ainsi que nous au service du roi, et par conséquent d'honnêtes gens et du bon parti, ne maintenaient un

peu la subordination. Mais, mes chers camarades, qu'ai-je besoin, pour exciter votre juste colère, de vous rappeler notre antique splendeur, et les affronts qui nous en ont fait déchoir? Ils sont tous présents à votre mémoire, ces affronts cruels, et vous avez montré, par votre ardeur à en éteindre l'odieuse cause, combien vous êtes peu disposés à les endurer. Oui, messieurs, c'est cette dangereuse musique étrangère qui, sans autre secours que ses propres charmes, dans un pays où tout était contre elle, a failli détruire la nôtre qu'on joue si à son aise. C'est elle qui nous perd d'honneur, et c'est contre elle que nous devons tous rester unis jusqu'au dernier soupir.

Je me souviens qu'avertis du danger par les premiers succès de la *Serva Padrona*, et nous étant assemblés en secret pour chercher les moyens d'estropier cette musique enchanteresse le plus qu'il serait possible, l'un de nous, que j'ai reconnu depuis pour un faux frère<sup>a</sup>, s'avisa de dire d'un ton

<sup>a</sup> Il y a quelques jours que, polissonnant avec lui à l'Opéra, comme nous avons tous accoutumé de faire, je surpris dans sa poche un papier qui contenait cette scandaleuse épigramme :

O Pergolèse inimitable,  
 Quand notre orchestre impitoyable  
 Te fait crier sous son lourd violon,  
 Je crois qu'au rebours de la fable  
 Marsyas écorche Apollon.

Ils sont comme cela deux ou trois dans l'orchestre qui s'avisent de blâmer vos cabales, qui osent publiquement approuver la musique italienne, et qui, sans égard pour le corps, veulent se mêler de faire leur devoir et d'être honnêtes gens; mais nous comptons les faire bientôt déguerpir à force d'avanies, et nous ne voulons souffrir que des camarades qui fassent cause commune avec nous.

moitié goguenard que nous n'avions que faire de tant délibérer, et qu'il fallait hardiment la jouer tout de notre mieux : jugez de ce qu'il en serait arrivé si nous eussions eu la maladroite modestie de suivre cet avis, puisque tous nos soins, joints à nos grands talents pour laisser aux ouvrages que nous exécutons tout le mérite du plaisir qu'ils peuvent donner, ont eu peine à empêcher le public de sentir les beautés de la musique italienne livrée à nos archets. Nous avons donc écorché et cette musique et les oreilles des spectateurs avec une intrépidité sans exemple et capable de rebuter les plus déterminés bouffonnistes. Il est vrai que l'entreprise était hasardeuse, et que partout ailleurs la moitié de notre bande se serait fait mettre vingt fois au cachot; mais nous connaissons nos droits, et nous en usons : c'est le public, s'il se plaint, qui sera mis au cachot.

Non contents de cela, nous avons joint l'intrigue à l'ignorance et à la mauvaise volonté: nous n'avons pas oublié de dire autant de mal des acteurs que nous en faisons à leur musique; et le bruit du traitement qu'ils ont reçu de nous a opéré un très-bon effet en dégoûtant de venir à Paris pour y recevoir des affronts, tous les bons sujets que Bambini a tâché d'attirer. Réunis par un puissant intérêt commun et par le désir de venger la gloire de notre archet, il ne nous a pas été difficile d'écraser de pauvres étrangers qui, ignorant les mystères de la boutique, n'avaient d'autres protecteurs que leurs talents, d'autres partisans que les oreilles seu-

sibles et équitables, ni d'autre cabale que le plaisir qu'ils s'efforçaient de faire aux spectateurs. Ils ne savaient pas, les bonnes gens, que ce plaisir même aggravait leur crime et accélérail leur punition. Ils sont prêts à la recevoir enfin, sans même qu'ils s'en doutent; car, pour qu'ils la sentent davantage, nous aurons la satisfaction de les voir congédiés brusquement, sans être avertis ni payés, et sans qu'ils aient eu le temps de chercher quelque asile où il leur soit permis de plaire impunément au public.

Nous espérons aussi, pour la consolation des vrais citoyens, et surtout des gens de goût qui fréquentent notre théâtre, que les comédiens français, délaissés de tout le monde et surchargés d'affronts, seront bientôt obligés à fermer le leur; ce qui nous fera d'autant plus de plaisir que le Coin de la reine est composé de leurs plus ardens partisans, dignes admirateurs des farces de Corneille, Racine et Voltaire, ainsi que de celles des intermèdes. C'est ainsi que les étrangers, qui ont tous la grossièreté de rechercher la comédie française et l'opéra italien, ne trouvant plus à Paris que la comédie italienne et l'opéra français, monuments précieux du goût de la nation, cesseront d'y accourir avec tant d'empressement, ce qui sera un grand avantage pour le royaume, attendu qu'il y fera meilleur vivre, et que les loyers n'y seront plus si chers.

Tout ce que nous avons fait est quelque chose, et ce n'est pas encore assez. J'ai découvert un fait

sur lequel il est bon que vous soyez tous prévenus, afin de concerter la conduite qu'il faut tenir en cette occasion : c'est que le sieur Bambini, encouragé par le succès de *la Bohémienne*, prépare un nouvel intermède qui pourrait bien paraître encore avant son départ. Je ne puis comprendre où diable il prend tant d'intermèdes, car nous assurions tous qu'il n'y en avait que trois ou quatre dans toute l'Italie. Je crois, pour moi, que ces maudits intermèdes tombent du ciel tout faits par les anges, exprès pour nous faire damner.

Il s'agit donc, messieurs, de nous bien réunir dans ce moment pour empêcher que celui-ci ne soit mis au théâtre, ou du moins pour l'y faire tomber avec éclat, surtout s'il est bon, afin que les bouffons s'en aillent chargés de la haine publique, et que tout Paris apprenne, par cet exemple, à craindre notre autorité et à respecter nos décisions. Dans cette vue, je me suis adroitement insinué chez le sieur Bambini, sous prétexte d'amitié; et comme le bon-homme ne se défiait de rien, car il n'a pas seulement l'esprit de voir les tours que nous lui jouons, il m'a sans mystère montré son intermède. Le titre en est *l'Oiseleuse anglaise*, et l'auteur de la musique est un certain *Jommelli*. Or, vous saurez que ce *Jommelli* est un de ces ignorants d'Italiens qui ne savent rien, et qui font, on ne sait comment, de la musique ravissante que nous avons quelquefois beaucoup de peine à défigurer. Pour en méditer à loisir les moyens, j'ai examiné la partition avec autant de soin qu'il m'a été possible :

malheureusement je ne suis pas, non plus que les autres, fort habile à déchiffrer, mais j'en ai vu suffisamment pour connaître que cette symphonie semble faite exprès pour favoriser nos projets; elle est fort coupée, fort variée, pleine de petits jours, de petites réponses de divers instruments qui entrent les uns après les autres; en un mot, elle demande une précision singulière dans l'exécution. Jugez de la facilité que nous aurons à brouiller tout cela sans affectation, et d'un air tout-à-fait naturel: pour peu que nous voulions nous entendre, nous allons faire un charivari de tous les diables; cela sera délicieux. Voici donc un projet de règlement que nous avons médité avec nos illustres chefs, et entre autres avec M. l'Abbé et M. Caraffe, qui, en toute occasion, ont si bien mérité du bon parti et fait tant de mal à la bonne musique.

I. On ne suivra point en cette occasion la méthode ordinaire, employée avec succès dans les autres intermèdes: mais, avant que de mal parler de celui-ci, on attendra de le connaître dans les répétitions. Si la musique en est médiocre, nous en parlerons avec admiration; nous affecterons tous unanimement de l'élever jusqu'aux nues, afin qu'on attende des prodiges, et qu'on se trouve plus loin de compte à la première représentation. Si malheureusement la musique se trouve bonne, comme il n'y a que trop lieu de le craindre, nous en parlerons avec dédain, avec un mépris outré, comme de la plus misérable chose qui ait été faite; notre jugement séduira les sots, qui ne se rétractent jamais

que quand ils ont eu raison, et le plus grand nombre sera pour nous.

II. Il faudra jouer de notre mieux aux répétitions pour disculper les chefs, à qui l'on reprocherait sans cela de n'avoir pas réitéré les répétitions jusqu'à ce que le tout allât bien. Ces répétitions ne seront pas pour cela à pure perte, car c'est là que nous concerterons entre nous les moyens d'être, aux représentations, le plus discordants qu'il sera possible.

III. L'accord se prendra, selon la règle, sur l'avis du premier violon, attendu qu'il est sourd.

IV. Les violons se distribueront en trois bandes, dont la première jouera un quart de ton trop haut, la deuxième un quart de ton trop bas, et la troisième jouera le plus juste qu'il lui sera possible. Cette cacophonie se pratiquera facilement, en haussant ou baissant subtilement le ton de l'instrument durant l'exécution. A l'égard des hautbois, il n'y a rien à leur dire, et d'eux-mêmes ils iront à souhait.

V. On en usera pour la mesure à peu près comme pour le ton : un tiers la suivra, un tiers l'anticipera, et un autre tiers ira après tous les autres. Dans toutes les entrées, les violons se garderont surtout d'être ensemble ; mais partant successivement, et les uns après les autres, ils feront des manières de petites fugues ou d'imitations qui produiront un très-grand effet. A l'égard des violoncelles, ils sont exhortés d'imiter l'exemple édifiant de l'un d'entre eux, qui se pique avec une juste fierté de



n'avoir jamais accompagné un intermède italien dans le ton, et de jouer toujours majeur quand le mode est mineur, et mineur quand il est majeur.

VI. On aura grand soin d'adoucir les *fort* et de renforcer les *doux*, principalement sous le chant; il faudra surtout racler à tour de bras quand la Tonelli chantera, car il est surtout d'une grande importance d'empêcher qu'elle ne soit entendue.

VII. Une autre précaution qu'il ne faut pas oublier, c'est de forcer les seconds autant qu'il sera possible, et d'adoucir les premiers, afin qu'on n'entende partout que la mélodie du second dessus. Il faudra aussi engager Durand à ne pas se donner la peine de copier les parties de quintes toutes les fois qu'elles sont à l'octave de la basse, afin que ce défaut de liaison entre les basses et les dessus rende l'harmonie plus sèche.

VIII. On recommande aux jeunes racleurs de ne pas manquer de prendre l'octave, de miauler sur le chevalet, et de doubler et défigurer leur partie, surtout lorsqu'ils ne pourront pas jouer le simple, afin de donner le change sur leur maladresse, de barbouiller toute la musique, et de montrer qu'ils sont au-dessus des lois de tous les orchestres du monde.

IX. Comme le public pourrait à la fin s'impatienter de tout ce charivari, si nous nous apercevons qu'il nous observe de trop près, il faudra changer de méthode pour prévenir les caquets: alors, tandis que trois ou quatre violons joueront comme ils savent, tous les autres se mettront à s'accorder du-

rant les airs, et auront soin de racler de toute leur force et de faire un bruit de diable avec leurs cordes à vide, précisément dans les endroits les plus doux. Par ce moyen nous gâterons la plus belle musique sans qu'on ait rien à nous dire; car encore faut-il bien s'accorder. Que si l'on nous reprenait là-dessus, nous aurions le plus beau prétexte du monde de jouer aussi faux qu'il nous plairait. Ainsi, soit qu'on nous permette d'accorder, soit qu'on nous en empêche, nous trouverons toujours le moyen de n'être jamais d'accord.

X. Nous continuerons de crier tous au scandale et à la profanation : nous nous plaindrons hautement qu'on déshonore le séjour des dieux par des bateleurs; nous tâcherons de prouver que nos acteurs ne sont pas des bateleurs comme les autres, attendu qu'ils chantent et gesticulent tout au plus, mais qu'ils ne jouent point; que la petite Tonelli se sert de ses bras pour faire son rôle avec une intelligence et une gentillesse ignominieuse; au lieu que l'illustre mademoiselle Chevalier ne se sert des siens que pour aider à l'effort de ses poumons, ce qui est beaucoup plus décent; qu'au surplus il n'y a que le talent qui déroge, et que nos acteurs n'ont jamais dérogé. Nous ferons voir aussi que la musique italienne déshonore notre théâtre, par la raison qu'une Académie royale de Musique doit se soutenir avec la seule pompe de son titre et son privilège, et qu'il n'est pas de sa dignité d'avoir besoin pour cela de bonne musique.

XI. La plus essentielle précaution que nous avons

à prendre en cette occasion est de tenir nos délibérations secrètes : de si grands intérêts ne doivent point être exposés aux yeux d'un vulgaire stupide , qui s' imagine follement que nous sommes payés pour le servir. Les spectateurs sont d'une telle arrogance , que si cette lettre venait à se divulguer par l'indiscrétion de quelqu'un de vous , ils se croiraient en droit d'observer de plus près notre conduite , ce qui ne laisserait pas d'avoir son incommodité : car enfin , quelque supérieur qu'on puisse être au public , il n'est point agréable d'en essayer les clabauderies.

Voilà , messieurs , quelques articles préliminaires sur lesquels il nous paraît convenable de se concerter d'avance : à l'égard des discours particuliers que nous tiendrons quand l'ouvrage en question sera en train , comme ils doivent être modifiés sur la manière dont on le recevra , il est à propos de réserver à ce temps-là d'en convenir. Chacun de nous , à quelques-uns près , s'est jusqu'ici comporté si convenablement à l'intérêt commun , qu'il n'y a pas d'apparence que nul se démente là-dessus au moment de couronner l'œuvre ; et nous espérons que si l'on nous reproche de manquer de talent , ce ne sera pas au moins de celui de bien cabaler.

C'est ainsi qu'après avoir expulsé avec ignominie toute cette engeance italienne , nous allons nous établir un tribunal \* redoutable ; bientôt le succès ou

\* Cette leçon est conforme à toutes les anciennes éditions. Dans l'édition en 22 volumes in-8°, publiée par M. Lefevre , on lit : *Nous allons nous établir EN tribunal redoutable.*

du moins la chute des pièces dépendra de nous seuls; les auteurs, saisis d'une juste crainte, viendront en tremblant rendre hommage à l'archet qui peut les écorcher; et d'une bande de misérables racleurs, pour laquelle on nous prend maintenant, nous deviendrons un jour les juges suprêmes de l'opéra français, et les arbitres souverains de la chaconne et du rigaudon.

J'ai l'honneur d'être avec un très-profond respect, mes chers camarades, etc.



**EXAMEN**  
**DE DEUX PRINCIPES**

AVANCÉS PAR M. RAMEAU.

## AVERTISSEMENT.

Je jetai cet écrit sur le papier en 1755, lorsque parut la brochure de M. RAMEAU, et après avoir déclaré publiquement, sur la grande querelle que j'avais eue à soutenir, que je ne répondrais plus à mes adversaires. Content même d'avoir fait note de mes observations sur l'écrit de M. RAMEAU, je ne les publiai point; et je ne les joins maintenant ici que parce qu'elles servent à l'éclaircissement de quelques articles de mon Dictionnaire, où la forme de l'ouvrage ne me permettait pas d'entrer dans de plus longues discussions.

---

# EXAMEN

## DE DEUX PRINCIPES

AVANCÉS PAR M. RAMEAU,

Dans sa brochure intitulée, *ERREURS SUR LA MUSIQUE*, dans  
l'Encyclopédie.

C'est toujours avec plaisir que je vois paraître de nouveaux écrits de M. Rameau. De quelque manière qu'ils soient accueillis du public, ils sont précieux aux amateurs de l'art, et je me fais honneur d'être de ceux qui tâchent d'en profiter. Quand cet illustre artiste relève mes fautes, il m'instruit, il m'honore, je lui dois des remerciements; et comme, en renonçant aux querelles qui peuvent troubler ma tranquillité, je ne m'interdis point celles de pur amusement, je discuterai par occasion quelques points qu'il décide, bien sûr d'avoir toujours fait une chose utile, s'il-en peut résulter de sa part de nouveaux éclaircissements. C'est même entrer en cela dans les vues de ce grand musicien, qui dit qu'on ne peut contester les propositions qu'il avance, que pour lui fournir les moyens de les mettre dans un plus grand jour: d'où je conclus qu'il est bon qu'on les conteste.

Je suis au reste fort éloigné de vouloir défendre mes articles de l'Encyclopédie: personne à la vérité n'en devrait être plus content que M. Rameau

qui les attaque; mais personne au monde n'en est plus mécontent que moi. Cependant, quand on sera instruit du temps où ils ont été faits, de celui que j'eus pour les faire, et de l'impuissance où j'ai toujours été de reprendre un travail une fois fini; quand on saura de plus que je n'eus point la présomption de me proposer pour celui-ci; mais que ce fut, pour ainsi dire, une tâche imposée par l'amitié, on lira peut-être avec quelque indulgence des articles que j'eus à peine le temps d'écrire dans l'espace qui m'était donné pour les méditer, et que je n'aurais point entrepris si je n'avais consulté que le temps et mes forces.

Mais ceci est une justification envers le public, et pour un autre lieu. Revenons à M. Rameau, que j'ai beaucoup loué, et qui me fait un crime de ne l'avoir pas loué davantage. Si les lecteurs veulent bien jeter les yeux sur les articles qu'il attaque, tels que CHIFFRER, ACCORD, ACCOMPAGNEMENT, etc.; s'ils distinguent les vrais éloges que l'équité mesure aux talents, du vil encens que l'adulation prodigue à tout le monde; enfin s'ils sont instruits du poids que les procédés de M. Rameau vis-à-vis de moi ajoutent à la justice que j'aime à lui rendre, j'espère qu'en blâmant les fautes que j'ai pu faire dans l'exposition de ses principes, ils seront contents au moins des hommages que j'ai rendus à l'auteur.

Je ne feindrai pas d'avouer que l'écrit intitulé, *Erreurs sur la musique*, me paraît en effet fourmiller d'erreurs, et que je n'y vois rien de plus juste



que le titre. Mais ces erreurs ne sont point dans les lumières de M. Rameau : elles n'ont leur source que dans son cœur : et quand la passion ne l'aveuglera pas, il jugera mieux que personne des bonnes règles de son art. Je ne m'attacherai donc point à relever un nombre de petites fautes qui disparaîtront avec sa haine ; encore moins défendrai-je celles dont il m'accuse, et dont plusieurs en effet ne sauraient être niées. Il me fait un crime, par exemple, d'écrire pour être entendu ; c'est un défaut qu'il impute à mon ignorance, et dont je suis peu tenté de la justifier. J'avoue avec plaisir que, faute de choses savantes, je suis réduit à n'en dire que de raisonnables ; et je n'envie à personne le profond savoir qui n'engendre que des écrits intelligibles.

Encore un coup, ce n'est point pour ma justification que j'écris ; c'est pour le bien de la chose. Laissons toutes ces disputes personnelles qui ne font rien au progrès de l'art, ni à l'instruction du public. Il faut abandonner ces petites chicanes aux commençants qui veulent se faire un nom aux dépens des noms déjà connus, et qui, pour une erreur qu'ils corrigent, ne craignent pas d'en commettre cent. Mais ce qu'on ne saurait examiner avec trop de soin, ce sont les principes de l'art même, dans lesquels la moindre erreur est une source d'égarements, et où l'artiste ne peut se tromper en rien, que tous les efforts qu'il fait pour perfectionner l'art n'en éloignent la perfection.

Je remarque dans les erreurs sur la musique

deux de ces principes importants. Le premier, qui a guidé M. Rameau dans tous ses écrits, et qui pis est dans toute sa musique, est que l'harmonie est l'unique fondement de l'art, que la mélodie en dérive, et que tous les grands effets de la musique naissent de la seule harmonie.

L'autre principe, nouvellement avancé par M. Rameau, et qu'il me reproche de n'avoir pas ajouté à ma définition de l'accompagnement, est que *cet accompagnement représente le corps sonore*. J'examinerai séparément ces deux principes. Commençons par le premier et le plus important, dont la vérité ou la fausseté démontrée doit servir en quelque manière de base à tout l'art musical.

Il faut d'abord remarquer que M. Rameau fait dériver toute l'harmonie de la résonnance du corps sonore; et il est certain que tout son est accompagné de trois autres sons harmoniques concomitants ou accessoires, qui forment avec lui un accord parfait, tierce majeure. En ce sens, l'harmonie est naturelle et inséparable de la mélodie et du chant, tel qu'il puisse être, puisque tout son porte avec lui son accord parfait. Mais, outre ces trois sons harmoniques, chaque son principal en donne beaucoup d'autres qui ne sont point harmoniques, et n'entrent point dans l'accord parfait. Telles sont toutes les aliquotes non réductibles par leurs octaves à quelqu'une de ces trois premières. Or, il y a une infinité de ces aliquotes qui peuvent échapper à nos sens, mais dont la résonnance est démontrée par induction, et n'est pas impossible à

confirmer par expérience. L'art les a rejetées de l'harmonie, et voilà où il a commencé à substituer ses règles à celles de la nature.

Veut-on donner aux trois sons qui constituent l'accord parfait une prérogative particulière, parce qu'ils forment entre eux une sorte de proportion qu'il a plu aux anciens d'appeler harmonique, quoiqu'elle n'ait qu'une propriété de calcul? Je dis que cette propriété se trouve dans des rapports de sons qui ne sont nullement harmoniques. Si les trois sons représentés par les chiffres  $1 \frac{1}{3}$ , lesquels sont en proportion harmonique, forment un accord consonnant, les trois sons représentés par ces autres chiffres  $\frac{1}{2} \frac{1}{3}$  sont de même en proportion harmonique, et ne forment qu'un accord discordant. Vous pouvez diviser harmoniquement une tierce majeure, une tierce mineure, un ton majeur, un ton mineur, etc.; et jamais les sons donnés par ces divisions ne feront des accords consonnants. Ce n'est donc ni parce que les sons qui composent l'accord parfait résonnent avec le son principal, ni parce qu'ils répondent aux aliquotes de la corde entière, ni parce qu'ils sont en proportion harmonique, qu'ils ont été choisis exclusivement pour composer l'accord parfait, mais seulement parce que, dans l'ordre des intervalles, ils offrent les rapports les plus simples. Or, cette simplicité des rapports est une règle commune à l'harmonie et à la mélodie : règle dont celle-ci s'écarte pourtant en certains cas, jusqu'à rendre toute harmonie impraticable; ce qui prouve que la mélodie n'a point reçu

la loi d'elle, et ne lui est point naturellement subordonnée.

Je n'ai parlé que de l'accord parfait majeur. Que sera-ce quand il faudra montrer la génération du mode mineur, de la dissonance, et les règles de la modulation ! A l'instant je perds la nature de vue, l'arbitraire perce de toutes parts, le plaisir même de l'oreille est l'ouvrage de l'habitude. Et de quel droit l'harmonie, qui ne peut se donner à elle-même un fondement naturel, voudrait-elle être celui de la mélodie, qui fit des prodiges deux mille ans avant qu'il fût question d'harmonie et d'accords ?

Qu'une marche consonnante et régulière de basse fondamentale engendre des harmoniques qui procèdent diatoniquement et forment entre eux une sorte de chant, cela se connaît et peut s'admettre. On pourrait même renverser cette génération ; et comme, selon M. Rameau, chaque son n'a pas seulement la puissance d'ébranler ses aliquotes en dessus, mais ses multiples en dessous, le simple chant pourrait engendrer une sorte de basse, comme la basse engendre une sorte de chant ; et cette génération serait aussi naturelle que celle du mode mineur. Mais je voudrais demander à M. Rameau deux choses : l'une, si ces sons ainsi engendrés sont ce qu'il appelle de la mélodie ; et l'autre, si c'est ainsi qu'il trouve la sienne, ou s'il pense même que jamais personne en ait trouvé de cette manière. Puissions-nous préserver nos oreilles de toute musique dont l'auteur commencera par établir une belle basse fondamentale, et, pour nous

mener savamment de dissonance en dissonance, changera de ton ou de mode à chaque note, entassera sans cesse accords sur accords, sans songer aux accents d'une mélodie simple, naturelle et passionnée, qui ne tire pas son expression des progressions de la basse, mais des inflexions que le sentiment donne à la voix!

Non, ce n'est point là sans doute ce que M. Rameau veut qu'on fasse, encore moins ce qu'il fait lui-même. Il entend seulement que l'harmonie guide l'artiste, sans qu'il y songe, dans l'invention de sa mélodie, et que, toutes les fois qu'il fait un beau chant, il suit une harmonie régulière : ce qui doit être vrai par la liaison que l'art a mise entre ces deux parties dans tous les pays où l'harmonie a dirigé la marche des sons, les règles du chant, et l'accent musical ; car ce qu'on appelle chant prend alors une beauté de convention, laquelle n'est point absolue, mais relative au système harmonique, et à ce que, dans ce système, on estime plus que le chant.

Mais si la longue routine de nos successions harmoniques guide l'homme exercé et le compositeur de profession, quel fut le guide de ces ignorants qui n'avaient jamais entendu d'harmonie dans ces chants que la nature a dictés long-temps avant l'invention de l'art ? Avaient-ils donc un sentiment d'harmonie antérieur à l'expérience ? et si quelqu'un leur eût fait entendre la basse fondamentale de l'air qu'ils avaient composé, pense-t-on qu'aucun d'eux eût reconnu là son guide, et qu'il

eût trouvé le moindre rapport entre cette basse et cet air ?

Je dirai plus : à juger de la mélodie des Grecs par les trois ou quatre airs qui nous en restent, comme il est impossible d'ajuster sous ces airs une bonne basse fondamentale, il est impossible aussi que le sentiment de cette basse, d'autant plus régulière qu'elle est plus naturelle, leur ait suggéré ces mêmes airs. Cependant cette mélodie qui les transportait était excellente à leurs oreilles, et l'on ne peut douter que la nôtre ne leur eût paru d'une barbarie insupportable : donc ils en jugeaient sur un autre principe que nous.

Les Grecs n'ont reconnu pour consonnances que celles que nous appelons consonnances parfaites ; ils ont rejeté de ce nombre les tierces et les sixtes. Pourquoi cela ? C'est que l'intervalle du ton mineur étant ignoré d'eux ou du moins proscriit de la pratique, et leurs consonnances n'étant point tempérées, toutes leurs tierces majeures étaient trop fortes d'un comma, et leurs tierces mineures trop faibles d'autant, et par conséquent leurs sixtes majeures et mineures altérées de même. Qu'on pense maintenant quelles notions d'harmonie on peut avoir, et quels modes harmoniques on peut établir en bannissant les tierces et les sixtes du nombre des consonnances. Si les consonnances mêmes qu'ils admettaient leur eussent été connues par un vrai sentiment d'harmonie, ils les eussent dû sentir ailleurs que dans la mélodie ; ils les auraient, pour ainsi dire, sous-enten-

dues au-dessous de leurs chants; la consonnance tacite des marches fondamentales leur eût fait donner ce nom aux marches diatoniques qu'elles engendraient; loin d'avoir eu moins de consonnances que nous, ils en auraient eu davantage; et, préoccupés, par exemple, de la basse tacite *ut sol*, ils eussent donné le nom de consonnance à l'intervalle mélodieux d'*ut* à *re*.

« Quoique l'auteur d'un chant, dit M. Rameau, « ne connaisse pas les sons fondamentaux dont ce « chant dérive, il ne puise pas moins dans cette « source unique de toutes nos productions en musicale. » Cette doctrine est sans doute fort savante, car il m'est impossible de l'entendre. Tâchons, s'il se peut, de m'expliquer ceci.

La plupart des hommes qui ne savent pas la musique, et qui n'ont pas appris combien il est beau de faire grand bruit, prennent tous leurs chants dans le *medium* de leur voix; et son diapason ne s'étend pas communément jusqu'à pouvoir en entonner la basse fondamentale, quand même ils la sauraient. Ainsi, non-seulement cet ignorant qui compose un air n'a nulle notion de la basse fondamentale de cet air; il est même également hors d'état et d'exécuter cette basse lui-même, et de la reconnaître lorsqu'un autre l'exécute. Mais cette basse fondamentale qui lui a suggéré son chant, et qui n'est ni dans son entendement, ni dans son organe, ni dans sa mémoire, où est-elle donc?

M. Rameau prétend qu'un ignorant entonnera naturellement les sons fondamentaux les plus sen-

sibles, comme, par exemple, dans le ton d'*ut*, un *sol* sous un *re*, et un *ut* sous un *mi*. Puisqu'il dit en avoir fait l'expérience, je ne veux pas en ceci rejeter son autorité. Mais quels sujets a-t-il pris pour cette épreuve? Des gens qui, sans savoir la musique, avaient cent fois entendu de l'harmonie et des accords; de sorte que l'impression des intervalles harmoniques, et du progrès correspondant des parties dans les passages les plus fréquents, était restée dans leur oreille, et se transmettait à leur voix sans même qu'ils s'en doutassent. Le jeu des racleurs de guinguettes suffit seul pour exercer le peuple des environs de Paris à l'intonation des tierces et des quintes. J'ai fait ces mêmes expériences sur des hommes plus rustiques et dont l'oreille était juste; elles ne m'ont jamais rien donné de semblable. Ils n'ont entendu la basse qu'autant que je la leur soufflais; encore souvent ne pouvaient-ils l'a saisir : ils n'apercevaient jamais le moindre rapport entre deux sons différents entendus à la fois : cet ensemble même leur déplaisait toujours, quelque juste que fût l'intervalle; leur oreille était choquée d'une tierce comme la nôtre l'est d'une dissonance; et je puis assurer qu'il n'y en avait pas un pour qui la cadence rompue n'eût pu terminer un air tout aussi bien que la cadence parfaite, si l'unisson s'y fût trouvé de même.

Quoique le principe de l'harmonie soit naturel, comme il ne s'offre au sens que sous l'apparence de l'unisson, le sentiment qui le développe est ac-



quis et factice, comme la plupart de ceux qu'on attribue à la nature; et c'est surtout en cette partie de la musique qu'il y a, comme dit très-bien M. d'Alembert, un art d'entendre comme un art d'exécuter. J'avoue que ces observations, quoique justes, rendent, à Paris, les expériences difficiles, car les oreilles ne s'y préviennent guère moins vite que les esprits: mais c'est un inconvénient inséparable des grandes villes, qu'il y faut toujours chercher la nature au loin.

Un autre exemple dont M. Rameau *attend tout*, et qui me semble à moi ne prouver rien, c'est l'intervalle des deux notes *ut fa* dièse, sous lequel appliquant différentes basses qui marquent différentes transitions harmoniques, il prétend montrer, par les diverses affections qui en naissent, que la force de ces affections dépend de l'harmonie et non du chant. Comment M. Rameau a-t-il pu se laisser abuser par ses yeux, par ses préjugés, au point de prendre tous ces divers passages pour un même chant, parce que c'est le même intervalle apparent, sans songer qu'un intervalle ne doit être censé le même, et surtout en mélodie, qu'autant qu'il a le même rapport au mode; ce qui n'a lieu dans aucun des passages qu'il cite? Ce sont bien sur le clavier les mêmes touches, et voilà ce qui trompe M. Rameau: mais ce sont réellement autant de mélodies différentes; car, non-seulement elles se présentent toutes à l'oreille sous des idées diverses, mais même leurs intervalles exacts diffèrent presque tous les uns des

autres. Quel est le musicien qui dira qu'un triton et une fausse quinte, une septième diminuée et une sixte majeure, une tierce mineure et une seconde superflue, forment la même mélodie, parce que les intervalles qui les donnent sont les mêmes sur le clavier? Comme si l'oreille n'appréciait pas toujours les intervalles selon leur justesse dans le mode; et ne corrigeait pas les erreurs du tempérament sur les rapports de la modulation! Quoique la basse détermine quelquefois avec plus de promptitude et d'énergie les changements de ton, ces changements ne laisseraient pourtant pas de se faire sans elle; et je n'ai jamais prétendu que l'accompagnement fût inutile à la mélodie, mais seulement qu'il lui devait être subordonné. Quand tous ces passages de l'*ut* au *fa* dièse seraient exactement le même intervalle, employés dans leurs différentes places, ils n'en seraient pas moins autant de chants différents, étant pris ou supposés sur différentes cordes du mode, et composés de plus ou moins de degrés. Leur variété ne vient donc pas de l'harmonie, mais seulement de la modulation, qui appartient incontestablement à la mélodie.

Nous ne parlons ici que de deux notes d'une durée indéterminée; mais deux notes d'une durée indéterminée ne suffisent pas pour constituer un chant, puisqu'elles ne marquent ni mode, ni phrase, ni commencement, ni fin. Qui est-ce qui peut imaginer un chant dépourvu de tout cela? A quoi pense M. Rameau de nous donner pour des accessoires de la mélodie, la mesure, la différence

du haut ou du bas, du doux ou du fort, du vite et du lent ; tandis que toutes ces choses ne sont que la mélodie elle-même, et que, si on les en séparait, elle n'existerait plus ? La mélodie est un langage comme la parole : tout chant qui ne dit rien n'est rien, et celui-là seul peut dépendre de l'harmonie. Les sons aigus ou graves représentent les accents semblables dans le discours ; les brèves et les longues, les quantités semblables dans la prosodie ; la mesure égale et constante, le rythme et les pieds des vers ; les doux et les fort, la voix remise ou véhémence de l'orateur. Y a-t-il un homme au monde assez froid, assez dépourvu de sentiment, pour dire ou lire des choses passionnées sans jamais adoucir ni renforcer la voix ? M. Rameau, pour comparer la mélodie à l'harmonie, commence par dépouiller la première de tout ce qui lui étant propre ne peut convenir à l'autre : il ne considère pas la mélodie comme un chant, mais comme un remplissage ; il dit que ce remplissage naît de l'harmonie, et il a raison.

Qu'est-ce qu'une suite de sons indéterminés quant à la durée ? Des sons isolés et dépourvus de tout effet commun, qu'on entend, qu'on saisit séparément les uns des autres, et qui, bien qu'engendrés par une succession harmonique, n'offrent aucun ensemble à l'oreille, et attendent, pour former une phrase et dire quelque chose, la liaison que la mesure leur donne. Qu'on présente au musicien une suite de notes de valeur indéterminée, il en va faire cinquante mélodies entièrement différentes, seulement par les diverses manières de les scander,

d'en combiner et varier les mouvements ; preuve invincible que c'est à la mesure qu'il appartient de fixer toute mélodie. Que si la diversité d'harmonie qu'on peut donner à ces suites varie aussi leurs effets, c'est qu'elle en fait réellement encore autant de mélodies différentes , en donnant aux mêmes intervalles divers emplacements dans l'échelle du mode ; ce qui , comme je l'ai déjà dit , change entièrement les rapports des sons et le sens des phrases.

La raison pourquoi les anciens n'avaient point de musique purement instrumentale , c'est qu'ils n'avaient pas l'idée d'un chant sans mesure , ni d'une autre mesure que celle de la poésie ; et la raison pourquoi les vers se chantaient toujours et jamais la prose , c'est que la prose n'avait que la partie du chant qui dépend de l'intonation , au lieu que les vers avaient encore l'autre partie constitutive de la mélodie , savoir , le rythme.

Jamais personne , pas même M. Rameau , n'a divisé la musique en mélodie , harmonie et mesure , mais en harmonie et mélodie ; après quoi l'une et l'autre se considère par les sons et par les temps.

M. Rameau prétend que tout le charme , toute l'énergie de la musique est dans l'harmonie ; que la mélodie n'y a qu'une part subordonnée , et ne donne à l'oreille qu'un léger et stérile agrément. Il faut l'entendre raisonner lui-même ; ses preuves perdraient trop à être rendues par un autre que lui.

*Tout chœur de musique , dit-il , qui est lent et dont la succession harmonique est bonne , plaît toujours sans le secours d'aucun dessin , ni d'une mélodie qui*

puisse affecter d'elle-même ; et ce plaisir est tout autre que celui qu'on éprouve ordinairement d'un chant agréable ou simplement vif et gai. (Ce parallèle d'un chœur lent et d'un air vif et gai me paraît assez plaisant.) *L'un se rapporte directement à l'ame* (notez bien que c'est le grand chœur à quatre parties), *l'autre ne passe pas le canal de l'oreille.* (C'est le chant selon M. Rameau.) *J'en appelle encore à l'Amour triomphe, déjà cité plus d'une fois.* (Cela est vrai.) *Que l'on compare le plaisir qu'on éprouve à celui que cause un air, soit vocal, soit instrumental.* J'y consens. Qu'on me laisse choisir la voix et l'air sans me restreindre au seul mouvement vif et gai, car cela n'est pas juste ; et que M. Rameau vienne de son côté avec son chœur *l'Amour triomphe*, et tout ce terrible appareil d'instruments et de voix : il aura beau se choisir des juges qu'on n'affecte qu'à force de bruit, et qui sont plus touchés d'un tambour que du rossignol, ils seront hommes enfin. Je n'en veux pas davantage pour leur faire sentir que les sons les plus capables d'affecter l'ame ne sont point ceux d'un chœur de musique.

L'harmonie est une cause purement physique ; l'impression qu'elle produit reste dans le même ordre : des accords ne peuvent qu'imprimer aux nerfs un ébranlement passager et stérile ; ils donneraient plutôt des vapeurs que des passions. Le plaisir qu'on prend à entendre un chœur lent, dépourvu de mélodie, est purement de sensation, et tournerait bientôt à l'ennui, si l'on n'avait soin de faire ce chœur très-court, surtout lorsqu'on y met toutes les voix

dans leur *medium*. Mais si les voix sont remises et basses, il peut affecter l'ame sans le secours de l'harmonie ; car une voix remise et lente est une expression naturelle de tristesse ; un chœur à l'unisson pourrait faire le même effet.

Les plus beaux accords, ainsi que les plus belles couleurs, peuvent porter aux sens une impression agréable et rien de plus ; mais les accents de la voix passent jusqu'à l'ame, car ils sont l'expression naturelle des passions, et, en les peignant, ils les excitent. C'est par eux que la musique devient oratoire, éloquente, imitative ; ils en forment le langage ; c'est par eux qu'elle peint à l'imagination les objets, qu'elle porte au cœur les sentiments. La mélodie est dans la musique ce qu'est le dessin dans la peinture, l'harmonie n'y fait que l'effet des couleurs. C'est par le chant, non par les accords, que les sons ont de l'expression, du feu, de la vie ; c'est le chant seul qui leur donne les effets moraux qui font toute l'énergie de la musique. En un mot, le seul physique de l'art se réduit à bien peu de chose, et l'harmonie ne passe pas au-delà.

Que s'il y a quelques mouvements de l'ame qui semblent excités par la seule harmonie, comme l'ardeur des soldats par les instruments militaires, c'est que tout grand bruit, tout bruit éclatant peut être bon pour cela, parce qu'il n'est question que d'une certaine agitation qui se transmet de l'oreille au cerveau, et que l'imagination, ébranlée ainsi, fait le reste ; encore cet effet dépend-il moins de l'harmonie que du rythme ou de la mesure, qui est

une des parties constitutives de la mélodie, comme je l'ai fait voir ci-dessus.

Je ne suivrai point M. Rameau dans les exemples qu'il tire de ses ouvrages pour illustrer son principe. J'avoue qu'il ne lui est pas difficile de montrer par cette voie l'infériorité de la mélodie ; mais j'ai parlé de la musique et non de sa musique. Sans vouloir démentir les éloges qu'il se donne, je puis n'être pas de son avis sur tel ou tel morceau ; et tous ces jugements particuliers pour ou contre ne sont pas d'un grand avantage au progrès de l'art.

Après avoir établi, comme on a vu, le fait, vrai par rapport à nous, mais très-faux généralement parlant, que l'harmonie engendre la mélodie, M. Rameau finit sa dissertation dans ces termes : *Ainsi, toute musique étant comprise dans l'harmonie, on en doit conclure que ce n'est qu'à cette seule harmonie qu'on doit comparer quelque science que ce soit.* (P. 64.) J'avoue que je ne vois rien à répondre à cette merveilleuse conclusion.

Le second principe avancé par M. Rameau, et duquel il me reste à parler, est que *l'harmonie représente le corps sonore*. Il me reproche de n'avoir pas ajouté cette idée dans la définition de l'accompagnement. Il est à croire que si je l'y eusse ajoutée, il me l'eût reproché davantage, ou du moins avec plus de raison. Ce n'est pas sans répugnance que j'entre dans l'examen de cette addition qu'il exige : car, quoique le principe que je viens d'examiner ne soit pas en lui-même plus vrai que celui-ci, l'on doit beaucoup l'en distinguer, en ce que, si c'est

une erreur c'est au moins l'erreur d'un grand musicien qui s'égaré à force de science. Mais ici je ne vois que des mots vides de sens, et je ne puis pas même supposer de la bonne foi dans l'auteur qui les ose donner au public comme un principe de l'art qu'il professe.

*L'harmonie représente le corps sonore!* Ce mot de *corps sonore* a un certain éclat scientifique; il annonce un physicien dans celui qui l'emploie: mais en musique, que signifie-t-il? Le musicien ne considère pas le corps sonore en lui-même, il ne le considère qu'en action. Or, qu'est-ce que le corps sonore en action? c'est le son: l'harmonie représente donc le son. Mais l'harmonie accompagne le son: le son n'a donc pas besoin qu'on le représente, puisqu'il est là. Si ce galimatias paraît risible, ce n'est pas ma faute assurément.

Mais ce n'est peut-être pas le son mélodieux que l'harmonie représente; c'est la collection des sons harmoniques qui l'accompagnent. Mais ces sons ne sont que l'harmonie elle-même: l'harmonie représente donc l'harmonie, et l'accompagnement l'accompagnement.

Si l'harmonie ne représente ni le son mélodieux, ni ses harmoniques, que représente-t-elle donc? Le son fondamental et ses harmoniques, dans lesquels est compris le son mélodieux. Le son fondamental et ses harmoniques sont donc ce que M. Rameau appelle le corps sonore. Soit; mais voyons.

Si l'harmonie doit représenter le corps sonore, la basse ne doit jamais contenir que des sons fon-



damentaux ; car, à chaque renversement, le corps sonore ne rend point sur la basse l'harmonie renversée du son fondamental, mais l'harmonie directe du son renversé qui est à la basse, et qui, dans le corps sonore, devient ainsi fondamentale. Que M. Rameau prenne la peine de répondre à cette seule objection, mais qu'il y réponde clairement, et je lui donne gain de cause.

Jamais le son fondamental ni ses harmoniques, pris pour le corps sonore, ne donnent d'accord mineur ; jamais ils ne donnent la dissonance : je parle dans le système de M. Rameau. L'harmonie et l'accompagnement sont pleins de tout cela, principalement dans sa pratique : donc l'harmonie et l'accompagnement ne peuvent représenter le corps sonore.

Il faut qu'il y ait une différence inconcevable entre la manière de raisonner de cet auteur et la mienne ; car voici les premières conséquences que son principe admis par supposition me suggère.

Si l'accompagnement représente le corps sonore, il ne doit rendre que les sons rendus par le corps sonore : or, ces sons ne forment que des accords parfaits ; pourquoi donc hérissier l'accompagnement de dissonances ?

Selon M. Rameau, les sons concomitants rendus par le corps sonore se bornent à deux, savoir, la tierce majeure et la quinte. Si l'accompagnement représente le corps sonore, il faut donc le simplifier.

L'instrument dont on accompagne est un corps sonore lui-même, dont chaque son est toujours accompagné de ses harmoniques naturels. Si donc l'accompagnement représente le corps sonore, on ne doit frapper que des unissons; car les harmoniques des harmoniques ne se trouvent point dans le corps sonore. En vérité, si ce principe que je combats m'était venu, et que je l'eusse trouvé solide, je m'en serais servi contre le système de M. Rameau, et je l'aurais cru renversé.

Mais donnons s'il se peut de la précision à ses idées; nous pourrons mieux en sentir la justesse ou la fausseté.

Pour concevoir son principe, il faut entendre que le corps sonore est représenté par la basse et son accompagnement, de façon que la basse fondamentale représente le son générateur, et l'accompagnement ses productions harmoniques. Or, comme les sons harmoniques sont produits par la basse fondamentale, la basse fondamentale, à son tour, est produite par le concours des sons harmoniques. Ceci n'est pas un principe de système, c'est un fait d'expérience connu dans l'Italie depuis long-temps.

Il ne s'agit donc plus que de voir quelles conditions sont requises dans l'accompagnement pour représenter exactement les productions harmoniques du corps sonore, et fournir par leur concours la basse fondamentale qui leur convient.

Il est évident que la première et la plus essentielle de ces conditions est de produire, à chaque

accord, un son fondamental unique : car si vous produisez deux sons fondamentaux, vous représentez deux corps sonores au lieu d'un ; et vous avez duplicité d'harmonie, comme il a déjà été observé par M. Serre.

Or, l'accord parfait, tierce majeure, est le seul qui ne donne qu'un son fondamental ; tout autre accord le multiplie. Ceci n'a besoin de démonstration pour aucun théoricien ; et je me contenterai d'un exemple si simple, que, sans figure ni note, il puisse être entendu des lecteurs les moins versés en musique ; pourvu que les termes leur en soient connus.

Dans l'expérience dont je viens de parler, on trouve que la tierce majeure produit pour son fondamental l'octave du son grave, et que la tierce mineure produit la dixième majeure ; c'est-à-dire que cette tierce majeure *ut mi* vous donnera l'octave de l'*ut* pour son fondamental, et que cette tierce mineure *mi sol* vous donnera encore le même *ut* pour son fondamental. Ainsi tout cet accord entier *ut mi sol* ne vous donne qu'un son fondamental ; car la quinte *ut sol*, qui donne l'unisson de sa note grave, peut être censée en donner l'octave : ou bien, en descendant ce *sol* à son octave, l'accord est un à la dernière rigueur ; car le son fondamental de la sixte majeure *sol mi* est à la quinte du grave, et le son fondamental de la quarte *sol ut* est encore à la quinte du grave. De cette manière, l'harmonie est bien ordonnée et représente exactement le corps sonore. Mais au lieu de

diviser harmoniquement la quinte en mettant la tierce majeure au grave et la mineure à l'aigu, transposons cet ordre en la divisant arithmétiquement, nous aurons cet accord parfait tierce mineure, *ut mi* bémol *sol*, et prenant d'autres notes pour plus de commodité, cet accord semblable, *la ut mi*.

Alors on trouve la dixième *fa* pour son fondamental de la tierce mineure *la ut*, et l'octave *ut* pour son fondamental de la tierce majeure *ut mi*. On ne saurait donc frapper cet accord complet sans produire à la fois deux sons fondamentaux. Il y a pis encore; c'est qu'aucun de ces deux sons fondamentaux n'étant le vrai fondement de l'accord et du mode, il nous faut une troisième basse *la* qui donne ce fondement. Alors il est manifeste que l'accompagnement ne peut représenter le corps sonore qu'en prenant seulement les notes deux à deux; auquel cas on aura *la* pour basse engendrée sous la quinte *la mi*, *fa* sous la tierce mineure *la ut*, et *ut* sous la tierce majeure *ut mi*. Sitôt donc que vous ajouterez un troisième son, ou vous ferez un accord parfait majeur, ou vous aurez deux sons fondamentaux, et par conséquent la représentation du corps sonore disparaîtra.

Ce que je dis ici de l'accord parfait mineur doit s'entendre à plus forte raison de tout accord dissonant complet où les sons fondamentaux se multiplient par la composition de l'accord; et l'on ne doit pas oublier que tout cela n'est déduit que du principe même de M. Rameau, adopté par suppo-

sition. Si l'accompagnement devait représenter le corps sonore, combien donc n'y devrait-on pas être circonspect dans le choix des sons et des dissonances, quoique régulières et bien sauvées ! Voilà la première conséquence qu'il faudrait tirer de ce principe supposé vrai. La raison, l'oreille, l'expérience, la pratique de tous les peuples qui ont le plus de justesse et de sensibilité dans l'organe, tout suggérerait cette conséquence à M. Rameau. Il en tire pourtant une toute contraire ; et , pour l'établir, il réclame les droits de la nature, mots qu'en qualité d'artiste il ne devrait jamais prononcer.

Il me fait un grand crime d'avoir dit qu'il fallait retrancher quelquefois des sons dans l'accompagnement, et un bien plus grand encore d'avoir compté la quinte parmi ces sons qu'il fallait retrancher dans l'occasion. « La quinte, dit-il, qui « est l'arc-boutant de l'harmonie, et qu'on doit par « conséquent préférer partout où elle doit être « employée. » A la bonne heure qu'on la préfère quand elle doit être employée : mais cela ne prouve pas qu'elle doive toujours l'être ; au contraire, c'est justement parce qu'elle est trop harmonieuse et sonore qu'il la faut souvent retrancher, surtout dans les accords trop éloignés des cordes principales, de peur que l'idée du ton ne s'éloigne et ne s'éteigne, de peur que l'oreille incertaine ne partage son attention entre les deux sons qui forment la quinte, ou ne la donne précisément à celui qui est étranger à la mélodie, et qu'on doit

le moins écouter. L'ellipse n'a pas moins d'usage dans l'harmonie que dans la grammaire; il ne s'agit pas toujours de tout dire, mais de se faire entendre suffisamment. Celui qui, dans un accompagnement écrit, voudrait sonner la quinte dans chaque accord où elle entre, ferait une harmonie insupportable; et M. Rameau lui-même s'est bien gardé d'en user ainsi.

Pour revenir au clavecin, j'interpelle tout homme dont une habitude invétérée n'a pas corrompu les organes; qu'il écoute, s'il peut, l'étrange et barbare accompagnement prescrit par M. Rameau, qu'il le compare avec l'accompagnement simple et harmonieux des Italiens; et s'il refuse de juger par la raison, qu'il juge au moins par le sentiment entre eux et lui. Comment un homme de goût a-t-il pu jamais imaginer qu'il fallût remplir tous les accords pour représenter le corps sonore, qu'il fallût employer toutes les dissonances qu'on peut employer? Comment a-t-il pu faire un crime à Corelli de n'avoir pas chiffré toutes celles qui pouvoient entrer dans son accompagnement? Comment la plume ne lui tombait-elle pas des mains à chaque faute qu'il reprochait à ce grand harmoniste de n'avoir pas faite? Comment n'a-t-il pas senti que la confusion n'a jamais rien produit d'agréable; qu'une harmonie trop chargée est la mort de toute expression; et que c'est par cette raison que toute la musique sortie de son école n'est que du bruit sans effet? Comment ne se reproche-t-il pas à lui-même d'avoir fait hérissier les basses françaises de ces forêts de

chiffres qui font mal aux oreilles seulement à les voir? Comment la force des beaux chants qu'on trouve quelquefois dans sa musique n'a-t-elle pas désarmé sa main paternelle quand il les gâtait sur son clavecin?

Son système ne me paraît guère mieux fondé dans les principes de théorie que dans ceux de pratique. Toute sa génération harmonique se borne à des progressions d'accords parfaits majeurs; on n'y comprend plus rien sitôt qu'il s'agit du mode mineur et de la dissonance; et les vertus des nombres de Pythagore ne sont pas plus ténébreuses que les propriétés physiques qu'il prétend donner à de simples rapports.

M. Rameau dit que la résonance d'une corde sonore met en mouvement une autre corde sonore triple ou quintuple de la première, et la fait frémir sensiblement dans sa totalité, quoiqu'elle ne résonne point. Voilà le fait sur lequel il établit les calculs qui lui servent à la production de la dissonance et du mode mineur. Examinons.

Qu'une corde vibrante, se divisant en ses aliquotes, les fasse vibrer et résonner chacune en particulier, de sorte que les vibrations plus fortes de la corde en produisent de plus faibles dans ses parties, ce phénomène se conçoit et n'a rien de contradictoire. Mais qu'une aliquote puisse émouvoir son tout en lui donnant des vibrations plus lentes, et conséquemment plus fortes<sup>a</sup>, qu'une force

<sup>a</sup> Ce qui rend les vibrations plus lentes, c'est, ou plus de matière

quelconque en produise une autre triple et une autre quintuple d'elle-même, c'est ce que l'observation dément et que la raison ne peut admettre. Si l'expérience de M. Rameau est vraie, il faut nécessairement que celle de M. Sauveur soit fautive. Car si une corde résonnante fait vibrer son triple et son quintuple, il s'ensuit que les nœuds de M. Sauveur ne pouvaient exister, que sur la résonnance d'une partie la corde entière ne pouvait frémir, que les papiers blancs et rouges devaient également tomber, et qu'il faut rejeter sur ce fait le témoignage de toute l'Académie.

Que M. Rameau prenne la peine de nous expliquer ce que c'est qu'une corde sonore qui vibre et ne résonne pas. Voici certainement une nouvelle physique. Ce ne sont donc plus les vibrations du corps sonore qui produisent le son, et nous n'avons qu'à chercher une autre cause.

Au reste, je n'accuse point ici M. Rameau de mauvaise foi; je conjecture même comment il a pu se tromper. Premièrement, dans une expérience fine et délicate, un homme à système voit souvent ce qu'il a envie de voir. De plus, la grande corde se divisant en parties égales entre elles et la petite, on a vu frémir à la fois toutes ses parties, et l'on a pris cela pour le frémissement de la corde entière. On n'a point entendu de son; cela est encore fort naturel: au lieu du son de la corde entière à mouvoir dans la corde, ou son plus grand écart de la ligne de repos.



qu'on attendait, on n'a eu que l'unisson de la plus petite partie, et on ne l'a pas distingué. Le fait important dont il fallait s'assurer, et dont dépendait tout le reste, était qu'il n'existait point de nœuds immobiles, et que, tandis qu'on n'entendait que le son d'une partie, on voyait frémir la corde dans la totalité; ce qui est faux.

Quand cette expérience serait vraie, les origines qu'en déduit M. Rameau ne seraient pas plus réelles: car l'harmonie ne consiste pas dans les rapports de vibrations, mais dans le concours des sons qui en résultent; et si ces sons sont nuls, comment toutes les proportions du monde leur donneraient-elles une existence qu'ils n'ont pas?

Il est temps de m'arrêter. Voilà jusqu'où l'examen des erreurs de M. Rameau peut importer à la science harmonique. Le reste n'intéresse ni les lecteurs ni moi-même. Armé par le droit d'une juste défense, j'avais à combattre deux principes de cet auteur, dont l'un a produit toute la mauvaise musique dont son école inonde le public depuis nombre d'années; l'autre le mauvais accompagnement qu'on apprend par sa méthode. J'avais à montrer que son système harmonique est insuffisant, mal prouvé, fondé sur une fausse expérience. J'ai cru ces recherches intéressantes. J'ai dit mes raisons; M. Rameau a dit ou dira les siennes: le public nous jugera. Si je finis si tôt cet écrit, ce n'est pas que la matière me manque, mais j'en ai dit assez pour l'utilité de l'art et pour l'honneur de la vérité. Je ne

crois pas avoir à défendre le mien contre les outrages de M. Rameau. Tant qu'il m'attaque en artiste, je me fais un devoir de lui répondre, et discute avec lui volontiers les points contestés; sitôt que l'homme se montre et m'attaque personnellement, je n'ai plus rien à lui dire, et ne vois en lui que le musicien.



LETTRE

A M. BURNEY,

SUR LA MUSIQUE,

AVEC FRAGMENTS D'OBSERVATIONS

SUR L'ALCESTE ITALIEN .

DE M. LE CHEVALIER GLUCK.

## AVERTISSEMENT.

Les deux pièces qui suivent ne sont que des fragments d'un ouvrage que M. Rousseau n'acheva point. Il donna son manuscrit, presque indéchiffrable, à M. Prévost, de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Berlin, qui a bien voulu nous le remettre. Il y a joint la copie qu'il en fit lui-même sous les yeux de M. Rousseau, qui la corrigea de sa main, et distribua ces fragments dans l'ordre où nous les donnons. M. Prévost, connu du public par une excellente traduction de l'*ORESTE* d'Euripide, a suppléé, dans les *OBSERVATIONS SUR L'ALCESTE*, quelques passages dont le sens était resté suspendu, et qui ne semblaient point se lier avec le reste du discours. Nous avons fait écrire ces passages en italique \* : sans cette précaution, il aurait été difficile de les distinguer du texte de M. Rousseau.

*Nota.* Cet Avertissement est des éditeurs de Genève.

\* Dans cette édition les passages en question sont indiqués par des guillemets.

---

# LETTRE

A M. LE DOCTEUR BURNEY,

AUTEUR DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MUSIQUE.

---

Vous m'avez fait successivement, monsieur, plusieurs cadeaux précieux de vos écrits, chacun desquels méritait bien un remerciement exprès. La presque absolue impossibilité d'écrire m'a jusqu'ici empêché de remplir ce devoir; mais le premier volume de votre histoire générale de la musique, en ranimant en moi un reste de zèle pour un art auquel le vôtre vous a fait employer tant de travaux, de temps, de voyages et de dépenses, m'excite à vous en marquer ma reconnaissance, en m'entretenant quelque temps avec vous du sujet favori de vos recherches, qui doit immortaliser votre nom chez les vrais amateurs de ce bel art.

Si j'avais eu le bonheur d'en conférer avec vous un peu à loisir, tandis qu'il me restait quelques idées encore fraîches, j'aurais pu tirer des vôtres bien des instructions dont le public pourra profiter, mais qui seront perdues pour moi, désormais privé de mémoire et hors d'état de rien lire. Mais je puis du moins consigner ici sommairement quelques-uns des points sur lesquels j'aurais désiré vous

consulter, afin que les artistes ne soient pas privés des éclaircissements qu'ils leur vaudront de votre part; et, laissant bavarder sur la musique en belles phrases ceux qui, sans en savoir faire, ne laissent pas d'étonner le public de leurs savantes spéculations, je me bornerai à ce qui tient plus immédiatement à la pratique, qui ne donne pas une prise si commode aux oracles des beaux esprits, mais dont l'étude est seule utile aux véritables progrès de l'art.

1<sup>o</sup> Vous vous en êtes trop occupé, monsieur, pour n'avoir pas souvent remarqué combien notre manière d'écrire la musique est confuse, embrouillée, et souvent équivoque; ce qui est une des causes qui rendent son étude si longue et si difficile. Frappé de ces inconvénients, j'avais imaginé, il y a une quarantaine d'années, une manière de l'écrire par chiffres, moins volumineuse, plus simple, et, selon moi, beaucoup plus claire. J'en lus le projet, en 1742, à l'Académie des Sciences, et je le proposai l'année suivante au public, dans une brochure que j'ai l'honneur de vous envoyer. Si vous prenez la peine de la parcourir, vous y verrez à quel point j'ai réduit le nombre et simplifié l'expression des signes. Comme il n'y a dans l'échelle que sept notes diatoniques, je n'ai non plus que sept caractères pour les exprimer. Toutes les autres, qui n'en sont que les répliques, s'y présentent à leur degré, mais toujours sous le signe primitif. Les intervalles majeurs, mineurs, superflus et diminués, ne s'y confondent jamais de position, comme dans la musique

ordinaire; mais chacun a son caractère inhérent et propre, qui, sans égard à la position ni à la clef, se présente au premier coup d'œil. Je proscriis le bécarre comme inutile: je n'ai jamais ni bémol ni dièse à la clef; enfin les accords, l'harmonie et l'enchaînement des modulations s'y montrent dans une partition avec une clarté qui ne laisse rien échapper à l'œil; de sorte que la succession en est aussi claire aux regards du lecteur que dans l'esprit du compositeur même.

Mais la partie la plus neuve et la plus utile de ce système, et celle cependant qu'on a le moins remarquée, est celle qui se rapporte aux valeurs des notes et à l'expression de la durée et des quantités dans le temps. C'est la grande simplicité de cette partie qui l'a empêchée de faire sensation. Je n'ai point de figures particulières pour les rondes, blanches, noires, croches, doubles croches, etc.; tout cela, ramené par la position seule à des aliquotes égales, présente à l'œil les divisions de la mesure et des temps, sans presque avoir besoin pour cela de signes propres. Le zéro seul suffit pour exprimer un silence quelconque; le point, après une note ou un zéro, marque tous les prolongements possibles d'un silence ou d'un son. Il peut représenter toutes sortes de valeurs; ainsi les pauses, demi-pauses, soupirs, demi-soupirs, quarts de soupir, etc., sont proscriis, ainsi que les diverses figures de notes. J'ai pris en tout le contre-pied de la note ordinaire; elle représente les valeurs par des figures, et les intervalles par des positions;

moi, j'exprime les valeurs par la position seule, et les intervalles par des chiffres, etc.

Cette manière de noter n'a point été adoptée. Comment aurait-elle pu l'être? elle était nouvelle, et c'était moi qui la proposais. Mais ses défauts, que j'ai remarqués le premier, n'empêchent pas qu'elle n'ait de grands avantages sur l'autre, surtout pour la pratique de la composition, pour enseigner la musique à ceux qui ne la savent pas, et pour noter commodément, en petit volume, les airs qu'on entend et qu'on peut désirer de retenir. Je l'ai donc conservée pour mon usage, je l'ai perfectionnée en la pratiquant, et je l'emploie surtout à noter la basse sous un chant quelconque, parce que cette basse, écrite ainsi par une ligne de chiffres, m'épargne une portée, double mon espace, et fait que je suis obligé de tourner la moitié moins souvent.

2° En perfectionnant cette manière de noter, j'en ai trouvé une autre, avec laquelle je l'ai combinée, et dont j'ai maintenant à vous rendre compte.

Dans les exemples que vous avez donnés du chant des Juifs, vous les avez, avec raison, notés de droite à gauche. Cette direction des lignes est la plus ancienne, et elle est restée dans l'écriture orientale. Les Grecs eux-mêmes la suivirent d'abord; ensuite ils imaginèrent d'écrire les lignes en sillons, c'est-à-dire alternativement de droite à gauche et de gauche à droite. Enfin la difficulté de lire et d'écrire dans les deux sens leur fit aban-



donner tout-à-fait l'ancienne direction, et ils écrivent comme nous faisons aujourd'hui, uniquement de gauche à droite, revenant toujours à la gauche pour recommencer chaque ligne.

Cette marche a un inconvénient dans le saut que l'œil est forcé de faire de la fin de chaque ligne au commencement de la suivante, et du bas de chaque page au haut de celle qui suit. Cet inconvénient, que l'habitude nous rend insensible dans la lecture, se fait mieux sentir en lisant la musique, où, les lignes étant plus longues, l'œil a un plus grand saut à faire, et où la rapidité de ce saut fatigue à la longue, surtout dans les mouvements vites; en sorte qu'il arrive quelquefois dans un concerto que le symphoniste se trompe de portée, et que l'exécution est arrêtée.

J'ai pensé qu'on pourrait remédier à cet inconvénient et rendre la musique plus commode et moins fatigante à lire, en renouvelant pour elle la méthode d'écrire par sillons pratiqués par les anciens Grecs, et cela d'autant plus heureusement que cette méthode n'a pas pour la musique la même difficulté que pour l'écriture; car la note est également facile à lire dans les deux sens, et l'on n'a pas plus de peine, par exemple, à lire le plain-chant des Juifs comme vous l'avez noté, que s'il était noté de gauche à droite comme le nôtre. C'est un fait d'expérience que chacun peut vérifier sur-le-champ, que qui chante à livre ouvert de gauche à droite chantera de même à livre ouvert de droite à gauche, sans s'y être aucunement pré-

paré. Ainsi point d'embarras pour la pratique.

Pour m'assurer de cette méthode par l'expérience, prévoir toutes les objections, et lever toutes les difficultés, j'ai écrit de cette manière beaucoup de musique tant vocale qu'instrumentale, tant en parties séparées qu'en partition, m'attachant toujours à cette constante règle, de disposer tellement la succession des lignes et des pages, que l'œil n'eût jamais de saut à faire ni de droite à gauche ni de bas en haut, mais qu'il recommençât toujours la ligne ou la page suivante, même en tournant, du lieu même où finit la précédente; ce qui fait procéder alternativement la moitié de mes pages de bas en haut, comme la moitié de mes lignes de gauche à droite.

Je ne parlerai point des avantages de cette manière d'écrire la musique; il suffit d'exécuter une sonate notée de cette façon pour les sentir. A l'égard des objections, je n'en ai pu trouver qu'une seule, et seulement pour la musique vocale; c'est la difficulté de lire les paroles écrites à rebours, difficulté qui revient de deux en deux lignes: et j'avoue que je ne vois nul autre moyen de la vaincre, que de s'exercer quelques jours à lire et écrire de cette façon, comme font les imprimeurs, habitude qui se contracte très-promptement. Mais quand on ne voudrait pas vaincre ce léger obstacle pour les parties de chant, les avantages resteraient toujours tout entiers sans aucun inconvénient pour les parties instrumentales et pour toute espèce de symphonies; et certainement, dans l'exécution d'une

sonate ou d'un concerto, ces avantages sauveront toujours beaucoup de fatigue aux concertants et surtout à l'instrument principal.

3° Les deux façons de noter dont je viens de vous parler ayant chacune ses avantages, j'ai imaginé de les réunir dans une note combinée des deux, afin surtout d'épargner de la place et d'avoir à tourner moins souvent. Pour cela, je note en musique ordinaire, mais à la grecque, c'est-à-dire en sillons, les parties chantantes et obligées; et quant à la basse, qui procède ordinairement par notes plus simples et moins figurées, je la note de même en sillons, mais par chiffres, dans les entre-lignes qui séparent les portées. De cette manière chaque accolade a une portée de moins, qui est celle de la basse; et comme cette basse est écrite à la place où l'on met ordinairement les paroles, j'écris ces paroles au-dessus du chant, au lieu de les mettre au-dessous, ce qui est indifférent en soi, et empêche que les chiffres de la basse ne se confondent avec l'écriture. Quand il n'y a que deux parties, cette manière de noter épargne la moitié de la place.

4° Si j'avais été à portée de conférer avec vous avant la publication de votre premier volume, où vous donnez l'histoire de la musique ancienne, je vous aurais proposé, monsieur, d'y discuter quelques points concernant la musique des Grecs, desquels l'éclaircissement me paraît devoir jeter de grandes lumières sur la nature de cette musique, tant jugée et si peu connue; points qui néanmoins

n'ont jamais excité de question chez nos érudits, parce qu'ils ne se sont pas même avisés d'y penser.

Je ne renouvelle point, parmi ces questions, celle qui regarde notre harmonie, demandant si elle a été connue et pratiquée des Grecs, parce que cette question me paraît n'en pouvoir faire une pour quiconque a quelque notion de l'art, et de ce qui nous reste, sur cette matière, dans les auteurs grecs; il faut laisser chamailler là-dessus les érudits, et se contenter de rire. Vous avez mis, sous l'air antique d'une ode de Pindare, une fort bonne basse; mais je suis très-sûr qu'il n'y avait pas une oreille grecque que cette basse n'eût écorchée au point de ne la pouvoir endurer.

Mais j'oserais demander, 1<sup>o</sup> si la poésie grecque était susceptible d'être chantée de plusieurs manières, s'il était possible de faire plusieurs airs différents sur les mêmes paroles, et s'il y a quelque exemple que cela ait été pratiqué. 2<sup>o</sup> Quelle était la distinction caractéristique de la poésie lyrique, ou accompagnée, d'avec la poésie purement oratoire? Cette distinction ne consistait-elle que dans le mètre et dans le style, ou consistait-elle aussi dans le ton de la récitation? N'y avait-il rien de chanté dans la poésie qui n'était pas lyrique, et y avait-il quelque cas où l'on pratiquât, comme parmi nous, le rythme cadencé sans aucune mélodie? Qu'est-ce que c'était proprement que la musique instrumentale des Grecs? Avaient-ils des symphonies proprement dites, composées sans aucunes paroles? Ils jouaient des airs qu'on ne chan-

tait pas, je sais cela; mais n'y avait-il pas originai-  
rement des paroles sur tous ces airs? et y en avait-il  
quelqu'un qui n'eût point été chanté ni fait pour  
l'être? Vous sentez que cette question serait bien  
ridicule si celui qui la fait croyait qu'ils eussent  
des accompagnements semblables aux nôtres, qui  
eussent fait des parties différentes de la vocale;  
car, en pareil cas, ces accompagnements auraient  
fait de la musique purement instrumentale. Il est  
vrai que leur note était différente pour les instru-  
ments et pour les voix; mais cela n'empêchait pas,  
selon moi, que l'air noté des deux façons ne fût  
le même.

J'ignore si ces questions sont superficielles; mais  
je sais qu'elles ne sont pas oiseuses. Elles tiennent  
toutes par quelque côté à d'autres questions inté-  
ressantes : comme de savoir s'il n'y a qu'une mu-  
sique, comme le prononcent magistralement nos  
docteurs, ou si peut-être, comme moi et quelques  
autres esprits vulgaires avons osé le penser, il y a  
essentiellement et nécessairement une musique  
propre à chaque langue, excepté pour les langues  
qui, n'ayant point d'accent et ne pouvant avoir  
de musique à elles, se servent comme elles peuvent  
de celle d'autrui, prétendant, à cause de cela,  
que ces musiques étrangères, qu'elles usurpent  
au préjudice de nos oreilles, ne sont à personne  
ou sont à tous : comme encore à l'éclaircissement de  
ce grand principe de *l'unité de mélodie*, suivi trop  
exactement par Pergolèse et par Léo pour n'avoir  
pas été connu d'eux; suivi très-souvent encore,

mais par instinct et sans le connaître, par les compositeurs italiens modernes; suivi très-rarement par hasard par quelques compositeurs allemands, mais ni connu par aucun compositeur français, ni suivi jamais dans aucune autre musique française que le seul *Devin du village*, et proposée par l'auteur de la *Lettre sur la musique française* et du *Dictionnaire de musique*, sans avoir été ni compris, ni suivi, ni peut-être lu par personne; principe dont la musique moderne s'écarte journellement de plus en plus, jusqu'à ce qu'enfin elle vienne à dégénérer en un tel charivari, que les oreilles ne pouvant plus la souffrir, les auteurs soient ramenés de force à ce principe si dédaigné, et à la marche de la nature.

Ceci, monsieur, me mènerait à des discussions techniques, qui vous ennuieraient peut-être par leur inutilité, et infailliblement par leur longueur. Cependant, comme il pourrait se trouver par hasard dans mes vieilles rêveries musicales quelques bonnes idées, je m'étais proposé d'en jeter quelques-unes dans les remarques que M. Gluck m'avait prié de faire sur son opéra italien d'*Alceste*; et j'avais commencé cette besogne quand il me retira son opéra, sans me demander mes remarques, qui n'étaient que commencées, et dont l'indéchiffrable brouillon n'était pas en état de lui être remis. J'ai imaginé de transcrire ici ce fragment dans cette occasion, et de vous l'envoyer, afin que, si vous avez la fantaisie d'y jeter les yeux, mes informes idées sur la musique lyrique puissent vous en suggérer de meil-

leures, dont le public profitera dans votre histoire de la musique moderne.

Je ne puis ni compléter cet extrait, ni donner à ses membres épars la liaison nécessaire, parce que je n'ai plus l'opéra sur lequel il a été fait. Ainsi je me borne à transcrire ici ce qui est fait. Comme l'opéra d'*Alceste* a été imprimé à Vienne, je suppose qu'il peut aisément passer sous vos yeux; et au pis-aller il peut se trouver par-ci par-là dans ce fragment quelque idée générale qu'on peut entendre sans exemple et sans application. Ce qui me donne quelque confiance dans les jugements que je portais ci-devant dans cet extrait, c'est qu'ils ont été presque tous confirmés depuis lors par le public dans l'*Alceste* français que M. Gluck nous a donné cette année à l'Opéra, et où il a, avec raison, employé tant qu'il a pu la même musique de son *Alceste* italien.



---

# FRAGMENTS

D'OBSERVATIONS

## SUR L'ALCESTE ITALIEN

DE M. LE CHEVALIER GLUCK.

---

L'examen de l'opéra d'*Alceste* de M. Gluck est trop au-dessus de mes forces, surtout dans l'état de dépérissement où sont depuis plusieurs années mes idées, ma mémoire, et toutes mes facultés, pour que j'eusse eu la présomption d'en faire de moi-même la pénible entreprise, qui d'ailleurs ne peut être bonne à rien; mais M. Gluck m'en a si fort pressé, que je n'ai pu lui refuser cette complaisance, quoique aussi fatigante pour moi qu'inutile pour lui. Je ne suis plus capable de donner l'attention nécessaire à un ouvrage aussi travaillé. Toutes mes observations peuvent être fausses et mal fondées; et, loin de les lui donner pour des règles, je les soumets à son jugement, sans vouloir en aucune façon les défendre: mais quand je me serais trompé dans toutes, ce qui restera toujours réel et vrai, c'est le témoignage qu'elles rendent à M. Gluck de ma déférence pour ses désirs, et de mon estime pour ses ouvrages.

En considérant d'abord la marche totale de cette



pièce, j'y trouve une espèce de contre-sens général, en ce que le premier acte est le plus fort de musique, et le dernier le plus faible ; ce qui est directement contraire à la bonne gradation du drame, où l'intérêt doit toujours aller en se renforçant. Je conviens que le grand pathétique du premier acte serait hors de place dans les suivans ; mais les forces de la musique ne sont pas exclusivement dans le pathétique, mais dans l'énergie de tous les sentiments, et dans la vivacité de tous les tableaux. Partout où l'intérêt est plus vif, la musique doit être plus animée, et ses ressources ne sont pas moindres dans les expressions brillantes et vives, que dans les gémissemens et les pleurs.

Je conviens qu'il y a plus ici de la faute du poète que du musicien ; mais je n'en crois pas celui-ci tout-à-fait disculpé. Ceci demande un peu d'explication.

Je ne connais point d'opéra où les passions soient moins variées que dans l'*Alceste* : tout y roule presque sur deux seuls sentiments, l'affliction et l'effroi ; et ces deux sentiments, toujours prolongés, ont dû coûter des peines incroyables au musicien, pour ne pas tomber dans la plus lamentable monotonie. En général, plus il y a de chaleur dans les situations et dans les expressions, plus leur passage doit être prompt et rapide, sans quoi la force de l'émotion se ralentit dans les auditeurs ; et, quand la mesure est passée, l'acteur a beau continuer de se démenner, le spectateur s'attédie, se glace, et finit par s'impatienter.

Il résulte de ce défaut que l'intérêt, au lieu de s'échauffer par degrés dans la marche de la pièce, s'attiedit au contraire jusqu'au dénouement, qui, n'en déplaît à Euripide lui-même, est froid, plat, et presque risible, à force de simplicité.

Si l'auteur du drame a cru sauver ce défaut par la petite fête qu'il a mise au second acte, il s'est trompé. Cette fête, mal placée, et ridiculement amenée, doit choquer à la représentation, parce qu'elle est contraire à toute vraisemblance et à toute bienséance, tant à cause de la promptitude avec laquelle elle se prépare et s'exécute, qu'à cause de l'absence de la reine, dont on ne se met point en peine, jusqu'à ce que le roi s'avise à la fin d'y penser<sup>a</sup>.

J'oserai dire que cet auteur, trop plein de son Euripide, n'a pas tiré de son sujet ce qu'il pouvait lui fournir pour soutenir l'intérêt, varier la scène, et donner au musicien de l'étoffe pour de nouveaux caractères de musique. Il fallait faire mourir Alceste au second acte, et employer tout le troisième à préparer, par un nouvel intérêt, sa résurrection; ce qui pouvait amener un coup de théâtre aussi admirable et frappant que ce froid retour est insipide. Mais, sans m'arrêter à ce que l'auteur du drame aurait dû faire, je reviens ici à la musique.

Son auteur avait donc à vaincre l'ennui de cette

<sup>a</sup> J'ai donné, pour mieux encadrer cette fête, et la rendre touchante et déchirante par sa gaieté même, une idée dont M. Gluck a profité dans son *Alceste* français.

uniformité de passion , et à prévenir l'accablement qui devait en être l'effet. Quel était le premier, le plus grand moyen qui se présentait pour cela ? C'était de suppléer à ce que n'avait pas fait l'auteur du drame , en graduant tellement sa marche , que la musique augmentât toujours de chaleur en avançant , et devint enfin d'une véhémence qui transportât l'auditeur ; et il fallait tellement ménager ce progrès , que cette agitation finît ou changeât d'objet avant de jeter l'oreille et le cœur dans l'épuisement.

C'est ce que M. Gluck me paraît n'avoir pas fait , puisque son premier acte , aussi fort de musique que le second , l'est beaucoup plus que le troisième ; qu'ainsi la véhémence ne va point en croissant ; et , dès les deux premières scènes du second acte , l'auteur ayant épuisé toutes les forces de son art , ne peut plus dans la suite que soutenir faiblement des émotions du même genre , qu'il a trop tôt portées au plus haut degré.

L'objection se présente ici d'elle-même. C'était à l'auteur des paroles de renforcer , par une marche graduée , la chaleur et l'intérêt. Celui de la musique n'a pu rendre les affections de ses personnages que dans le même ordre et au même degré que le drame les lui présentait : il eût fait des contresens , s'il eût donné à ses expressions d'autres nuances que celles qu'exigeaient de lui les paroles qu'il avait à rendre. Voilà l'objection : voici ma réponse. M. Gluck sentira bientôt qu'entre tous les musiciens de l'Europe elle n'est faite que pour lui seul.

Trois choses concourent à produire les grands effets de la musique dramatique ; savoir, l'accent, l'harmonie, et le rythme. L'accent est déterminé par le poète, et le musicien ne peut guère, sans faire des contre-sens, s'écarter en cela, ni pour le choix ni pour la force, de la juste expression des paroles. Mais quant aux deux autres parties, qui ne sont pas de même inhérentes à la langue, il peut, jusqu'à certain point, les combiner à son gré, pour modifier et graduer l'intérêt, selon qu'il convient à la marche qu'il s'est prescrite. . . . .

J'oserai même dire que le plaisir de l'oreille doit quelquefois l'emporter sur la vérité de l'expression ; car la musique ne saurait aller au cœur que par le charme de la mélodie ; et s'il n'était question que de rendre l'accent de la passion, l'art de la déclamation suffirait seul, et la musique, devenue inutile, serait plutôt importune qu'agréable : voilà l'un des écueils que le compositeur, trop plein de son expression, doit éviter soigneusement. Il y a dans tous les bons opéra, et surtout dans ceux de M. Gluck, mille morceaux qui font couler des larmes par la musique, et qui ne donneraient qu'une émotion médiocre ou nulle, dépourvus de son secours, quelque bien déclamés qu'ils pussent être.

Il suit de là que, sans altérer la vérité de l'expression, le musicien qui module long-temps dans les mêmes tons, et n'en change que rarement, est maître d'en varier les nuances par la combinaison

des deux parties accessoires qu'il y fait concourir, savoir, l'harmonie et le rythme. Parlons d'abord de la première. J'en distingue de trois espèces : l'harmonie diatonique, la plus simple des trois, et peut-être la seule naturelle; l'harmonie chromatique, qui consiste en de continuel changements de ton par des successions fondamentales de quintes; et enfin l'harmonie que j'appelle pathétique, qui consiste en des entrelacements d'accords superflus et diminués, à la faveur desquels on parcourt des tons qui ont peu d'analogie entre eux : on affecte l'oreille d'intervalles déchirants, et l'ame d'idées rapides et vives, capables de la troubler.

L'harmonie diatonique n'est nulle part déplacée, elle est propre à tous les caractères; à l'aide du rythme et de la mélodie, elle peut suffire à toutes les expressions : elle est nécessaire aux deux autres harmonies, et toute musique où elle n'entrerait point ne pourrait jamais être qu'une musique détestable.

L'harmonie chromatique entre de même dans l'harmonie pathétique; mais elle peut fort bien s'en passer, et rendre, quoique à son défaut peut-être plus faiblement, les expressions les plus pathétiques. Ainsi, par la succession ménagée de ces trois harmonies, le musicien peut graduer et renforcer les sentiments de même genre que le poète a soutenus trop long-temps au même degré d'énergie.

Il a pour cela une seconde ressource dans la mélodie, et surtout dans sa cadence diversement scandée par le rythme. Les mouvements extrêmes de

vitesse et de lenteur, les mesures contrastées, les valeurs inégales, mêlées de lenteur et de rapidité, tout cela peut de même se graduer pour soutenir et ranimer l'intérêt et l'attention. Enfin, l'on a le plus ou moins de bruit et d'éclat, l'harmonie plus ou moins pleine, les silences de l'orchestre, dont le perpétuel fracas serait accablant pour l'oreille, quelque beaux qu'en pussent être les effets.

Quant au rythme, en quoi consiste la plus grande force de la musique, il demande un grand art pour être heureusement traité dans la vocale. J'ai dit, et je le crois, que les tragédies grecques étaient de vrais opéra. La langue grecque, vraiment harmonieuse et musicale, avait par elle-même un accent mélodieux; il ne fallait qu'y joindre le rythme pour rendre la déclamation musicale : ainsi non-seulement les tragédies, mais toutes les poésies étaient nécessairement chantées. Les poètes disaient avec raison, *je chante*, au commencement de leurs poèmes; formule que les nôtres ont très-ridiculement conservée : mais nos langues modernes, production des peuples barbares, n'étant point naturellement musicales, pas même l'italienne, il faut, quand on veut leur appliquer la musique, prendre de grandes précautions pour rendre cette union supportable, et pour la rendre assez naturelle dans la musique imitative pour faire illusion au théâtre. Mais, de quelque façon qu'on s'y prenne, on ne parviendra jamais à persuader à l'auditeur que le chant qu'il entend n'est que de la parole; et si l'on y pouvait parvenir, ce ne serait jamais qu'en forti-

fiant une des grandes puissances de la musique, qui est le rythme musical, bien différent pour nous du rythme poétique, et qui ne peut même s'associer avec lui que très-rarement et très-imparfaitement.

C'est un grand et beau problème à résoudre, de déterminer jusqu'à quel point on peut faire chanter la langue et parler la musique. C'est d'une bonne solution de ce problème que dépend toute la théorie de la musique dramatique. L'instinct seul a conduit, sur ce point, les Italiens dans la pratique aussi bien qu'il était possible; et les défauts énormes de leurs opéra ne viennent pas d'un mauvais genre de musique, mais d'une mauvaise application d'un bon genre.

L'accent oral par lui-même a sans doute une grande force, mais c'est seulement dans la déclamation: cette force est indépendante de toute musique, et, avec cet accent seul, on peut faire entendre une bonne tragédie, mais non pas un bon opéra. Sitôt que la musique s'y mêle, il faut qu'elle s'arme de tous ses charmes pour subjuguier le cœur par l'oreille. Si elle n'y déploie toutes ses beautés, elle y sera importune, comme si l'on faisait accompagner un orateur par des instruments; mais en y mêlant ses richesses, il faut pourtant que ce soit avec un grand ménagement, afin de prévenir l'épuisement où jetterait bientôt nos organes une longue action tout en musique.

De ces principes il suit qu'il faut varier dans un drame l'application de la musique, tantôt en lais-

sant dominer l'accent de la langue et le rythme poétique, et tantôt en faisant dominer la musique à son tour, et prodiguant toutes les richesses de la mélodie, de l'harmonie, et du rythme musical, pour frapper l'oreille et toucher le cœur par des charmes auxquels il ne puisse résister. Voilà les raisons de la division d'un opéra en récitatif simple, récitatif obligé, et airs.

Quand le discours, rapide dans sa marche, doit être simplement débité, c'est le cas de s'y livrer uniquement à l'accent de la déclamation; et quand la langue a un accent, il ne s'agit que de rendre cet accent appréciable, en le notant par des intervalles musicaux, en s'attachant fidèlement à la prosodie, au rythme poétique, et aux inflexions passionnées qu'exige le sens du discours. Voilà le récitatif simple, et ce récitatif doit être aussi près de la simple parole qu'il est possible; il ne doit tenir à la musique que parce que la musique est la langue de l'opéra, et que parler et chanter alternativement, comme on fait ici dans les opéra-comiques, c'est s'énoncer successivement dans deux langues différentes; ce qui rend toujours choquant et ridicule le passage de l'une à l'autre, et qu'il est souverainement absurde qu'au moment où l'on se passionne on change de voix pour dire une chanson. L'accompagnement de la basse est nécessaire dans le récitatif simple, non-seulement pour soutenir et guider l'acteur, mais aussi pour déterminer l'espèce des intervalles, et marquer avec précision les entrelacements de modulation qui font tant d'effet



dans un beau récitatif ; mais loin qu'il soit nécessaire de rendre cet accompagnement éclatant, je voudrais au contraire qu'il ne se fit point remarquer, et qu'il produisît son effet sans qu'on y fit aucune attention. Ainsi je crois que les autres instruments ne doivent point s'y mêler, quand ce ne serait que pour laisser reposer, tant les oreilles des auditeurs, que l'orchestre, qu'on doit tout-à-fait oublier, et dont les rentrées bien ménagées font par là un plus grand effet ; au lieu que, quand la symphonie règne tout le long de la pièce, elle a beau commencer par plaire, elle finit par accabler. Le récitatif ennuie sur les théâtres d'Italie, non-seulement parce qu'il est trop long, mais parce qu'il est mal chanté et plus mal placé. Des scènes vives, intéressantes, comme doivent toujours être celles d'un opéra, rendues avec chaleur, avec vérité, et soutenues d'un jeu naturel et animé, ne peuvent manquer d'émouvoir et de plaire, à la faveur de l'illusion : mais débitées froidement et platement par des castrats, comme des leçons d'écolier, elles ennueront sans doute, et surtout quand elles seront trop longues ; mais ce ne sera pas la faute du récitatif.

Dans les moments où le récitatif, moins récitant et plus passionné, prend un caractère plus touchant, on peut y placer avec succès un simple accompagnement de notes tenues, qui, par le concours de cette harmonie, donnent plus de douceur à l'expression. C'est le simple récitatif accompagné, qui, revenant par intervalles rares et bien choisis,

contraste avec la sécheresse du récitatif nu , et produit un très-bon effet.

Enfin, quand la violence de la passion fait interrompre la parole par des propos commencés et interrompus , tant à cause de la force des sentiments qui ne trouvent point de termes suffisants pour s'exprimer, qu'à cause de leur impétuosité qui les fait succéder en tumulte les uns aux autres, avec une rapidité sans suite et sans ordre, je crois que le mélange alternatif de la parole et de la symphonie peut seul exprimer une pareille situation. L'acteur livré tout entier à sa passion n'en doit trouver que l'accent. La mélodie trop peu appropriée à l'accent de la langue , et le rythme musical qui ne s'y prête point du tout, affaibliraient, énerveraient toute l'expression en s'y mêlant ; cependant ce rythme et cette mélodie ont un grand charme pour l'oreille , et par elle une grande force sur le cœur. Que faire alors pour employer à la fois toutes ces espèces de forces ? Faire exactement ce qu'on fait dans le récitatif obligé : donner à la parole tout l'accent possible et convenable à ce qu'elle exprime, et jeter dans des ritournelles de symphonie toute la mélodie, toute la cadence et le rythme qui peuvent venir à l'appui. Le silence de l'acteur dit alors plus que ses paroles ; et ces réticences bien placées, bien ménagées, et remplies d'un côté par la voix de l'orchestre, et d'un autre par le jeu muet d'un acteur qui sent et ce qu'il dit et ce qu'il ne peut dire ; ces réticences, dis-je, font un effet supérieur à celui même de la déclamation, et l'on ne

peut les ôter sans lui ôter la plus grande partie de sa force. Il n'y a point de bon acteur qui dans ces moments violents ne fasse de longues pauses; et ces pauses, remplies d'une expression analogue par une ritournelle mélodieuse et bien ménagée, ne doivent-elles pas devenir encore plus intéressantes que lorsqu'il y règne un silence absolu? Jé n'en veux pour preuve que l'effet étonnant que ne manque jamais de produire tout récitatif obligé bien placé et bien traité.

Persuadé que la langue française, destituée de tout accent, n'est nullement propre à la musique et principalement au récitatif, j'ai imaginé un genre de drame, « dans lequel les paroles et la musique, « au lieu de marcher ensemble, se font entendre « successivement, et où la phrase parlée est en « quelque sorte annoncée et préparée par la phrase « musicale. La scène de Pygmalion est un exemple « de ce genre de composition, qui n'a pas eu d'imi- « tateurs. En perfectionnant cette méthode on réu- « nirait le double avantage de soulager l'acteur par « de fréquents repos, et d'offrir au spectateur fran- « çais l'espèce de mélodrame le plus convenable « à sa langue. Cette réunion de l'art déclamatoire « avec l'art musical ne produira qu'imparfaitement « tous les effets du vrai récitatif, et les oreilles dé- « licates s'apercevront toujours désagréablement « du contraste qui règne entre le langage de l'ac- « teur et celui de l'orchestre qui l'accompagne; « mais un acteur sensible et intelligent, en rappro- « chant le ton de sa voix et l'accent de sa déclama-

« tion de ce qu'exprime le trait musical, mêle ces  
 « couleurs étrangères avec tant d'art, que le spec-  
 « tateur n'en peut discerner les nuances. Ainsi cette  
 « espèce d'ouvrage pourrait constituer un genre  
 « moyen entre la simple déclamation et le véritable  
 « mélodrame, dont il n'atteindra jamais la beauté.  
 « Au reste, quelques difficultés qu'offre la langue,  
 « elles ne sont pas insurmontables; l'auteur du Dic-  
 « tionnaire de Musique <sup>a</sup> a invité les compositeurs  
 « français à faire de nouveaux essais, et à introduire  
 « dans leurs opéra le récitatif obligé, qui, lorsqu'on  
 « l'emploie à propos, produit les plus grands effets.»

D'où naît le charme du récitatif obligé? qu'est-ce qui fait son énergie? L'accent oratoire et pathétique de l'acteur produirait-il seul autant d'effet? Non, sans doute. Mais les traits alternatifs de symphonie, réveillant et soutenant le sentiment de la mesure, que le seul récitatif laisserait éteindre, joignent à l'expression purement déclamatoire toute celle du rythme musical qui la renforce. Je distingue ici le rythme et la mesure, parce que ce sont en effet deux choses très-différentes : la mesure n'est qu'un retour périodique de temps égaux ; le rythme est la combinaison des valeurs ou quantités qui remplissent les mêmes temps, appropriée aux expressions qu'on veut rendre et aux passions qu'on veut exciter. Il peut y avoir mesure sans rythme, mais il n'y a point de rythme sans mesure... « C'est en  
 « approfondissant cette partie de son art, que le

<sup>a</sup> Dictionnaire de Musique, article *Récitatif obligé*.

« compositeur donne l'essor à son génie ; toute la science des accords ne peut suffire à ses besoins. »

Il importe ici de remarquer, contre le préjugé de tous les musiciens, que l'harmonie par elle-même, ne pouvant parler qu'à l'oreille et n'imitant rien, ne peut avoir que de très-faibles effets. Quand elle entre avec succès dans la musique imitative, ce n'est jamais qu'en représentant, déterminant et renfonçant les accents mélodieux, qui par eux-mêmes ne sont pas toujours assez déterminés sans le secours de l'accompagnement. Des intervalles absolus n'ont aucun caractère par eux-mêmes ; une seconde superflue et une tierce mineure, une septième mineure et une sixte superflue, une fausse quinte et un triton, sont le même intervalle, et ne prennent les affections qui les déterminent que par leur place dans la modulation ; et c'est à l'accompagnement de leur fixer cette place, qui resterait souvent équivoque par le seul chant. Voilà quel est l'usage et l'effet de l'harmonie dans la musique imitative et théâtrale. C'est par les accents de la mélodie, c'est par la cadence du rythme, que la musique, imitant les inflexions que donnent les passions à la voix humaine, peut pénétrer jusqu'au cœur et l'émouvoir par des sentiments ; au lieu que la seule harmonie, n'imitant rien, ne peut donner qu'un plaisir de sensation. De simples accords peuvent flatter l'oreille, comme de belles couleurs flattent les yeux ; mais ni les uns ni les autres ne porteront jamais au cœur la moindre émotion, parce que ni les uns ni les autres n'imi-

tent rien , si le dessin ne vient animer les couleurs , et si la mélodie ne vient animer les accords. Mais , au contraire , le dessin par lui-même peut , sans coloris , nous représenter des objets attendrissants ; et la mélodie imitative peut de même nous émouvoir seule sans le secours des accords . . . . .

Voilà ce qui rend toute la musique française si languissante et si fade , parce que dans leurs froides scènes , pleins de leurs sots préjugés et de leur science , qui , dans le fond , n'est qu'une ignorance véritable , puisqu'ils ne savent pas en quoi consistent les plus grandes beautés de leur art , les compositeurs français ne cherchent que dans les accords les grands effets dont l'énergie n'est que dans le rythme. M. Gluck sait mieux que moi que le rythme sans harmonie agit bien plus puissamment sur l'ame que l'harmonie sans rythme , lui qui , avec une harmonie à mon avis un peu monotone , ne laisse pas de produire de si grandes émotions , parce qu'il sent et qu'il emploie avec un art profond tous les prestiges de la mesure et de la quantité. Mais je l'exhorte à ne pas trop se prévenir pour la déclamation , et à penser toujours qu'un des défauts de la musique purement déclamatoire est de perdre une partie des ressources du rythme , dont la plus grande force est dans les airs. . . . .

« J'ai rempli la partie la moins pénible de la  
 « tâche que je me suis imposée : une observation  
 « générale sur la marche de l'opéra d'Alceste m'a

« conduit à traiter cette question vraiment inté-  
 « ressante : Quelle est la liberté qu'on doit accor-  
 « der au musicien qui travaille sur un poème dont  
 « il n'est pas l'auteur ? J'ai distingué les trois par-  
 « ties de la musique imitative ; et, en convenant  
 « que l'accent est déterminé par le poète, j'ai fait  
 « voir que l'harmonie, et surtout le rythme, of-  
 « fraient au musicien des ressources dont il devait  
 « profiter. »

Il faut entrer dans les détails : c'est une grande fatigue pour moi de suivre des partitions un peu chargées ; celle d'*Alceste* l'est beaucoup, et de plus très-embrouillée, pleine de fausses clefs, de fausses notes, de parties entassées confusément. . . . .

En examinant le drame d'*Alceste*, et la manière dont M. Gluck s'est cru obligé de le traiter, on a peine à comprendre comment il en a pu rendre la représentation supportable : non que ce drame, écrit sur le plan des tragédies grecques, ne brille de solides beautés, non que la musique n'en soit admirable, mais par les difficultés qu'il a fallu vaincre dans une si grande uniformité de caractères et d'expression, pour prévenir l'accablement et l'ennui, et soutenir jusqu'au bout l'intérêt et l'attention. . . . .

L'ouverture, d'un seul morceau, d'une belle et simple ordonnance, y est bien et régulièrement dessinée : l'auteur a eu l'intention d'y préparer les spectateurs à la tristesse où il allait les plonger.

dès le commencement du premier acte et dans tout le cours de la pièce; et pour cela il a modulé son ouverture presque tout entière en mode mineur, et même avec affectation, puisqu'il n'y a, dans tout ce morceau, qui est assez long, que la première accolade de la page 4 et la première accolade relative de la page 9, qui soient en majeur. Il a d'ailleurs affecté les dissonances superflues et diminuées, et des sons soutenus et forcés dans le haut, pour exprimer les gémissements et les plaintes. Tout cela est bon et bien entendu en soi, puisque l'ouverture ne doit être employée qu'à disposer le cœur du spectateur au genre d'intérêt par lequel on va l'émouvoir. Mais il en résulte trois inconvénients: le premier, l'emploi d'un genre d'harmonie trop peu sonore pour une ouverture destinée à éveiller le spectateur, en remplissant son oreille et le préparant à l'attention; l'autre, d'anticiper sur ce même genre d'harmonie qu'on sera forcé d'employer si long-temps, et qu'il faut par conséquent ménager très-sobrement pour prévenir la satiété; et le troisième, d'anticiper aussi sur l'ordre des temps, en nous exprimant d'avance une douleur qui n'est pas encore sur la scène, et qu'y va seulement faire naître l'annonce du héros public: et je ne crois pas qu'on doive marquer dans un ordre rétrograde ce qui est à venir comme déjà passé. Pour remédier à tout cela, j'aurais imaginé de composer l'ouverture de deux morceaux de caractères différents, mais tous deux traités dans une harmonie sonore et consonnante: le



premier, portant dans les cœurs le sentiment d'une douce et tendre gaieté, eût représenté la félicité du règne d'Admète et les charmes de l'union conjugale; le second, dans une mesure plus coupée, et par des mouvements plus vifs et un phrasé plus interrompu, eût exprimé l'inquiétude du peuple sur la maladie d'Admète, et eût servi d'introduction très-naturelle au début de la pièce et à l'annonce du crieur. . . . .

Page 12. Après les deux mots qui suivent ce mot *Udite*, je ferais cesser l'accompagnement jusqu'à la fin du récitatif. Cela exprimerait mieux le silence du peuple écoutant le crieur; et les spectateurs, curieux de bien entendre cette annonce, n'ont pas besoin de cet accompagnement; la basse suffit toute seule, et l'entrée du chœur qui suit en ferait plus d'effet encore. Ce chœur alternatif avec les petits solo d'Évandre et d'Ismène me paraît un très-beau début et d'un bon caractère. La ritournelle de quatre mesures qui s'y reprend plusieurs fois est triste sans être sombre, et d'une simplicité exquise. Tout ce chœur serait d'un très-bon ton, s'il ne s'y mêlait souvent, et dès la seconde mesure, des expressions trop pathétiques. Je n'aime guère non plus le coup de tonnerre de la page 14; c'est un trait joué sur le mot, et qui me paraît déplacé: mais j'aime fort la manière dont le même chœur, repris page 34, s'anime ensuite à l'idée du malheur prêt à le foudroyer. . . . .

*E vuoi morire, o misera.* Cette lugubre psalmodie est d'une simplicité sublime, et doit produire un grand effet. Mais la même tenue, répétée de la même manière sur ces autres paroles, *Altro non puoi raccogliere*, me paraît froide et presque plate. Il est naturel à la voix de s'élever un peu quand on parle plusieurs fois de suite à la même personne : si l'on eût donc fait monter la seconde fois cette même psalmodie seulement d'un semi-ton sur *dis*, c'est-à-dire sur *mi* bémol, cela eût pu suffire pour la rendre plus naturelle et même plus énergique : mais je crois qu'il fallait un peu la varier de quelque manière. Au reste, il y a dans la huitième et dans la dixième mesure un triton qui n'est ni ne peut être sauvé, quoiqu'il paraisse l'être la deuxième fois par le second violon ; cela produit une succession d'accords qui n'ont pas un bon fondement et sont contre les règles. Je sais qu'on peut tout faire sur une tenue, surtout en pareil cas ; et ce n'est pas que je désapprouve le passage, quoique j'en marque l'irrégularité. . . . .

(*Fin d'une observation sur le chœur Fuggiamo, dont le commencement est perdu.*)

Ce ne doit pas être une fuite de précipitation, comme devant l'ennemi, mais une fuite de consternation, qui, pour ainsi dire, doit être honteuse et clandestine, plutôt qu'éclatante et rapide. Si l'auteur eût voulu faire de la fin de ce chœur une exhortation à la joie, il n'eût pas pu mieux réussir. . . . .

Après le cœur *Fuggiamo*, j'aurais fait taire entièrement tout l'orchestre, et déclamer le récitatif *Ove son* avec la simple basse. Mais immédiatement après ces mots, *V'è chi l'ama a tal segno*, j'aurais fait commencer un récitatif obligé par une symphonie noble, éclatante, sublime, qui annonçât dignement le parti que va prendre Alceste, qui disposât l'auditeur à sentir toute l'énergie de ces mots, *Ah! vi son io*, trop peu annoncés par les deux mesures qui précèdent. Cette symphonie aurait offert l'image de ces deux vers; *Chi tolle alla mia mente luminare, si mostra*; la grande idée eût été soutenue avec le même éclat durant toutes les ritournelles de ce récitatif. J'aurais traité l'air qui suit, *Ombre, larve*, sur deux mouvements contrastés; savoir, un allegro sombre et terrible jusqu'à ces mots, *Non voglio pietà*, et un adagio ou largo plein de tristesse et de douceur sur ceux-ci, *Se vi tolgo l'amato consorte*. M. Gluck, qui n'aime pas les rondeaux, me permettra de lui dire que c'était ici le cas d'en employer un bien heureusement, en faisant du reste de ce monologue la seconde partie de l'air, et reprenant seulement l'allegro pour finir.

.....

L'air *Eterni Dei* me paraît d'une grande beauté: j'aurais désiré seulement qu'on n'eût pas été obligé d'en varier les expressions par des mesures différentes. Deux, quand elles sont nécessaires, peuvent former des contrastes agréables; mais trois, c'est trop, et cela rompt l'unité. Les oppositions sont bien plus belles et font plus d'effet

quand elles se font sans changer de mesure, et par les seules combinaisons de valeur et de quantité. La raison pourquoi il vaut mieux contraster sur le même mouvement que d'en changer, est que, pour produire l'illusion et l'intérêt, il faut cacher l'art autant qu'il est possible, et qu'aussitôt qu'on change le mouvement, l'art se décèle et se fait sentir. Par la même raison je voudrais que, dans un même air, l'on changeât de ton le moins qu'il est possible; qu'on se contentât autant qu'on pourrait des deux seules cadences, principale et dominante; et qu'on cherchât plutôt les effets dans un beau phrasé et dans les combinaisons mélodieuses que dans une harmonie recherchée et des changements de ton. . . . .

L'air *Io non chiedo, eterni Dei*, est, surtout dans son commencement, d'un chant exquis, comme sont presque tous ceux du même auteur. Mais où est dans cet air l'unité de dessin, de tableau, de caractère? Ce n'est point là, ce me semble, un air, mais une suite de plusieurs airs. Les enfants y mêlent leur chant à celui de leur mère; ce n'est pas ce que je désapprouve : mais on y change fréquemment de mesure, non pour contraster et alterner les deux parties d'un même motif, mais pour passer successivement par des chants absolument différents. On ne saurait montrer dans ce morceau aucun dessin commun qui le lie et le fasse un : cependant c'est ce qui me paraît nécessaire pour constituer véritablement un air. L'auteur, après

avoir modulé dans plusieurs tons, se croit néanmoins obligé de finir en *E la fa*, comme il a commencé. Il sent donc bien lui-même que le tout doit être traité sur un même dessin, et former unité. Cependant je ne puis la voir dans les différents membres de cet air, à moins qu'on ne veuille la trouver dans la répétition modifiée de l'allegro *Non comprende i mali miei*, par laquelle finit ce morceau; ce qui ne me paraît pas suffisant pour faire liaison entre tous les membres dont il est composé. J'avoue que le premier changement de mesure rend admirablement le sens et la ponctuation des paroles : mais il n'en est pas moins vrai qu'on pouvait y parvenir aussi sans en changer; qu'en général ces changements de mesure dans un même air doivent faire contraste et changer aussi le mouvement; et qu'enfin celui-ci amène deux fois de suite cadence sur la même dominante, sorte de monotonie qu'on doit éviter autant qu'il se peut. Je prendrai encore la liberté de dire que la dernière mesure de la page 27 me paraît d'une expression bien faible pour l'accent du mot qu'elle doit rendre. Cette quinte que le chant fait sur la basse, et la tierce mineure qui s'y joint, font à mon oreille un accord un peu languissant. J'aurais mieux aimé rendre le chant un peu plus animé, et substituer la sixte à la quinte, à peu près de la manière suivante, que je n'ai pas l'impertinence de donner comme une correction, mais que je propose seulement pour mieux expliquer mon idée.

( Ici vient le chœur des prêtres d'Apollon. )

Le seul reproche que j'aie à faire à ce récitatif est qu'il est trop beau ; mais, dans la place où il est, ce reproche en est un. Si l'auteur commence dès à présent à prodiguer l'enharmonique, que fera-t-il donc dans les situations déchirantes qui doivent suivre ? Ce récitatif doit être touchant et pathétique, je le sais bien, mais non pas, ce me semble, à un si haut degré ; parce qu'à mesure qu'on avance il faut se ménager des coups de force pour réveiller l'auditeur quand il commence à se laisser même des belles choses : cette gradation me paraît absolument nécessaire dans un opéra.

(Page 55.) Le récitatif du grand-prêtre est un bel exemple de l'effet du récitatif obligé : on ne peut mieux annoncer l'oracle et la majesté de celui qui va le rendre. La seule chose que j'y désirerais serait une annonce qui fût plus brillante que terrible ; car il me semble qu'Apollon ne doit ni paraître ni parler comme Jupiter. Par la même raison, je ne voudrais pas donner à ce dieu, qu'on nous représente sous la figure d'un beau jeune blondin, une voix de basse-taille. . . . .

(Page 39.) Dilegua il nero turbine  
 Che freme al trono intorno, (   
 O faretrato Apolline,  
 Col chiaro tuo splendor.

Tout ce chœur en rondeau pourrait être mieux : ces quatre vers doivent être d'abord chantés par le grand-prêtre , puis répétés entiers par le chœur , sans en excepter les deux derniers que l'auteur fait dire seul au grand-prêtre. Au contraire, le grand-prêtre doit dire seul les vers suivants :

Sai che, ed ramingo, esule,  
T'accolse Admetto un di,  
Che dell' Anfriso al margine  
Tu fosti il suo pastor.

Et le chœur, au lieu de ces vers qu'il ne doit pas répéter non plus que le grand-prêtre, doit reprendre les quatre premiers. Je trouve aussi que la réponse des deux premières mesures en espèce d'imitation n'a pas assez de gravité : j'aimerais mieux que tout le chœur fût syllabique.

Au reste, j'ai remarqué avec grand plaisir la manière également agréable, simple et savante, dont l'auteur passe du ton de la médiate à celui de la septième note du ton dans les trois dernières mesures de la page 39. . . . .

et, après y avoir séjourné assez long-temps, revient par une marche analogue à son ton principal, en repassant derechef par la médiate dans la 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mesure de la page 43 : mais ce que je n'ai pas trouvé si simple à beaucoup près, c'est le récitatif *Nume eterno*, page 52 . . . . . :

Je ne parlerai point de l'air de danse de la page 17, ni de tous ceux de cet ouvrage. J'ai dit.

dans mon article *Opéra*, ce que je pensais des ballets coupant les pièces et suspendant la marche de l'intérêt ; je n'ai pas changé de sentiment depuis lors sur cet article, mais il est très-possible que je me trompe. . . . .

Je ne voudrais point d'accompagnement que la basse au récitatif d'Évandre, pages 20, 21 et 22. . . . .

Je trouve encore le chœur, page 22, beaucoup trop pathétique, malgré les expressions douloureuses dont il est plein ; mais les alternatives de la droite et de la gauche, et les réponses des divers instruments, me paraissent devoir rendre cette musique très-intéressante au théâtre. . . . .

*Popoli di Tessaglia*, page 24. Je citerai ce récitatif d'Alceste en exemple d'une modulation touchante et tendre, sans aller jusqu'au pathétique, si ce n'est tout à la fin. C'est par des renversements d'une harmonie assez simple que M. Gluck produit ces beaux effets : il eût été le maître de se tenir long-temps dans la même route sans devenir languissant et froid ; mais on voit par le récitatif accompagné *Nume eterno*, de la page 52, qu'il ne tarde pas à prendre un autre vol. . . . .





---

# EXTRAIT

D'UNE

## RÉPONSE DU PETIT FAISEUR

A SON PRÊTE-NOM,

SUR UN MORCEAU

DE L'ORPHÉE DE M. LE CHEVALIER GLUCK.

---

Quant au passage enharmonique de l'Orphée de M. Gluck, que vous dites avoir tant de peine à entonner et même à entendre, j'en sais bien la raison : c'est que vous ne pouvez rien sans moi, et qu'en quelque genre que ce puisse être, dépourvu de mon assistance, vous ne serez jamais qu'un ignorant. Vous sentez du moins la beauté de ce passage, et c'est déjà quelque chose; mais vous ignorez ce qui la produit : je vais vous l'apprendre.

C'est que du même trait, et, qui plus est, du même accord, ce grand musicien a su tirer dans toute leur force les deux effets les plus contraires; savoir, la ravissante douceur du chant d'Orphée, et le *stridor* déchirant du cri des furies. Quel moyen a-t-il pris pour cela? Un moyen très-simple, comme sont toujours ceux qui produisent les grands effets. Si vous eussiez mieux médité l'article *Enharmo-*

*nique* que je vous dictai jadis, vous auriez compris qu'il fallait chercher cette cause remarquable non simplement dans la nature des intervalles et dans la succession des accords, mais dans les idées qu'ils excitent, et dont les plus grands ou moindres rapports, si peu connus des musiciens, sont pourtant, sans qu'ils s'en doutent, la source de toutes les expressions qu'ils ne trouvent que par instinct.

Le morceau dont il s'agit est en *mi* bémol majeur; et une chose digne d'être observée est que cet admirable morceau est, autant que je puis me le rappeler, tout entier dans le même ton, ou du moins si peu modulé que l'idée du ton principal ne s'efface pas un moment. Au reste, n'ayant plus ce morceau sous les yeux et ne m'en souvenant qu'imparfaitement, je n'en puis parler qu'avec doute.

D'abord ce *no* des furies, frappé et réitéré de temps à autre pour toute réponse, est une des plus sublimes inventions en ce genre que je connaisse; et, si peut-être elle est due au poète, il faut convenir que le musicien l'a saisie de manière à se l'approprier. J'ai ouï dire que dans l'exécution de cet opéra l'on ne peut s'empêcher de frémir à chaque fois que ce terrible *no* se répète, quoiqu'il ne soit chanté qu'à l'unisson ou à l'octave, et sans sortir dans son harmonie de l'accord parfait jusqu'au passage dont il s'agit. Mais, au moment qu'on s'y attend le moins, cette dominante diésée forme un glissement affreux auquel l'oreille et le cœur ne peuvent tenir, tandis que dans le même instant le chant d'Orphée redouble de douceur et de charme;

et ce qui met le comble à l'étonnement est qu'en terminant ce court passage on se retrouve dans le même ton par où l'on vient d'y entrer, sans qu'on puisse presque comprendre comment on a pu nous transporter si loin et nous ramener si proche avec tant de force et de rapidité.

Vous aurez peine à croire que toute cette magie s'opère par un passage tacite du mode majeur au mineur, et par le retour subit au majeur. Vous vous en convaincrez aisément sur le clavecin. Au moment que la basse qui sonnait la dominante avec son accord vient à frapper l'*ut* bémol, vous changez non de ton mais de mode, et passez en *mi* bémol tierce mineure : car non-seulement cet *ut*, qui est la sixième note du ton, prend le bémol qui appartient au mode mineur; mais l'accord précédent qu'il garde, à la fondamentale près, devient pour lui celui de septième diminuée sur le *re* naturel, et l'accord de septième diminuée sur le *re* appelle naturellement l'accord parfait mineur sur le *mi* bémol. Le chant d'Orphée *Furie, larve*, appartenant également au majeur et au mineur, reste le même dans l'un et dans l'autre : mais aux mots *Ombre sdegnose*, il détermine tout-à-fait le mode mineur. C'est probablement pour n'avoir pas pris assez tôt l'idée de ce mode que vous avez eu peine à entonner juste ce trait dans son commencement. Mais il rentre en finissant en majeur : c'est dans cette nouvelle transition à la fin du mot *sdegnose* qu'est le grand effet de ce passage; et vous éprouverez que toute la difficulté de le chanter juste s'évanouit quand, en

quittant le *la* bémol, on reprend à l'instant l'idée du mode majeur pour entonner le *sol* naturel qui en est la médiate.

Cette seconde superflue, ou septième diminuée, se suspend en passant alternativement et rapidement du majeur au mineur; et *vice versa*, par l'alternation de la basse entre la dominante *si* bémol et la sixième note *ut* bémol; puis il se résout enfin tout-à-fait sur la tonique, dont la basse sonne la médiate *sol*, après avoir passé par la sous-dominante *la* bémol portant tierce mineur et triton, ce qui fait toujours le même accord de septième diminuée sur la note sensible *re*.

Passons maintenant au glissement *no* des furies sur le *si* bécarre. Pourquoi ce *si* bécarre, et non pas *ut* bémol comme à la basse? Parce que ce nouveau son, quoique en vertu de l'enharmonique il entre dans l'accord précédent, n'est pourtant point dans le même ton, et en annonce un tout différent. Quel est le ton annoncé par ce *si* bécarre? C'est le ton d'*ut* mineur, dont il devient note sensible. Ainsi l'âpre discordance du cri des furies vient de cette duplicité de ton qu'il fait sentir, gardant pourtant, ce qui est admirable, une étroite analogie entre les deux tons; car l'*ut* mineur, comme vous devez au moins savoir, est l'analogue correspondant du *mi* bémol majeur, qui est ici le ton principal.

Vous me ferez une objection. Toute cette beauté, me direz-vous, n'est qu'une beauté de convention et n'existe que sur le papier, puisque ce *si* bécarre n'est réellement que l'octave de l'*ut* bémol de la

basse : car, comme il ne se résout point comme note sensible, mais disparaît où redescend sur le *si* bémol dominante du ton, quand on le noterait par *ut* bémol comme à la basse, le passage, et son effet, serait le même absolument au jugement de l'oreille. Ainsi toute cette merveille enharmonique n'est que pour les yeux.

Cette objection, mon cher prête-nom, serait solide si la division tempérée de l'orgue et du clavecin était la véritable division harmonique, et si les intervalles ne se modifiaient dans l'intonation de la voix sur les rapports dont la modulation donne l'idée, et non sur les altérations du tempérament. Quoiqu'il soit vrai que sur le clavecin le *si* bécarré est l'octave de l'*ut* bémol, il n'est pas vrai qu'entonnant chacun de ces deux sons, relativement au mode qui le donne, vous entonniez exactement ni l'unisson ni l'octave. Le *si* bécarré, comme note sensible, s'éloignera davantage du *si* bémol dominante, et s'approchera d'autant par excès de la tonique *ut* qu'appelle ce bécarré; et l'*ut* bémol, comme sixième note en mode mineur, s'éloignera moins de la dominante qu'elle quitte, qu'elle rappelle, et sur laquelle elle va retomber. Ainsi le semi-ton que fait la basse en montant du *si* bémol à l'*ut* bémol est beaucoup moindre que celui que font les furies en montant du *si* bémol à son bécarré. La septième superflue, que semblent faire ces deux sons, surpasse même l'octave, et c'est par cet excès que se fait la discordance du cri des furies; car l'idée de note sensible jointe au bécarré porte naturellement

la voix plus haut que l'octave de l'*ut* bémol ; et cela est si vrai , que ce cri ne fait plus son effet sur le clavecin comme avec la voix , parce que le son de l'instrument ne se modifie pas de même.

Ceci , je le sais bien , est directement contraire aux calculs établis et à l'opinion commune , qui donne le nom de semi-ton mineur au passage d'une note à son dièse ou à son bémol , et de semi-ton majeur au passage d'une note au bémol supérieur ou au dièse inférieur. Mais dans ces dénominations on a eu plus d'égard à la différence du degré qu'au vrai rapport de l'intervalle , comme s'en convaincra bientôt tout homme qui aura de l'oreille et de la bonne foi. Et quant au calcul , je vous développerai quelque jour , mais à vous seul , une théorie plus naturelle , qui vous fera voir combien celle sur laquelle on a calculé les intervalles est à contre-sens.

Je finirai ces observations par une remarque qu'il ne faut pas omettre ; c'est que tout l'effet du passage que je viens d'examiner lui vient de ce que le morceau dans lequel il se trouve est en mode majeur ; car s'il eût été mineur , le chant d'Orphée restant le même eût été sans force et sans effet , l'intonation des furies par le bécarre eût été impossible et absurde , et il n'y aurait rien eu d'enharmonique dans le passage. Je parierais tout au monde qu'un Français , ayant ce morceau à faire , l'eût traité en mode mineur. Il y aurait pu mettre d'autres beautés sans doute , mais aucune qui fût aussi simple et qui valût celle-là.

Voilà ce que ma mémoire a pu me suggérer sur

ce passage et sur son explication. Ces grands effets se trouvent par le génie, qui est rare, et se sentent par l'organe sensitif, dont tant de gens sont privés; mais ils ne s'expliquent que par une étude réfléchie de l'art. Vous n'auriez pas besoin maintenant de mes analyses, si vous aviez un peu plus médité sur les réflexions que nous faisons jadis quand je vous dictais notre dictionnaire. Mais, avec un naturel très-vif, vous avez un esprit d'une lenteur inconcevable. Vous ne saisissez aucune idée que long-temps après qu'elle s'est présentée à vous, et vous ne voyez aujourd'hui que ce que vous avez regardé hier. Croyez-moi, mon cher prête-nom, ne nous brouillons jamais ensemble, car sans moi vous êtes nul. Je suis complaisant, vous le savez; je ne me refuse jamais au travail que vous désirez, quand vous vous donnez la peine de m'appeler et le temps de m'attendre: mais ne tentez jamais rien sans moi dans aucun genre; ne vous mêlez jamais de l'impromptu en quoi que ce soit, si vous ne voulez gâter en un instant, par votre ineptie, tout ce que j'ai fait jusqu'ici pour vous donner l'air d'un homme pensant.

---

---

## SUR

# LA MUSIQUE MILITAIRE.

---

Le luxe de musique qu'on étale aujourd'hui dans celle des régiments me paraît de mauvais goût. Je n'en trouve l'effet ni guerrier, ni grave, ni gai, ni sonore; et toutes ces marches, plutôt barbouillées que travaillées, produisent toujours une mauvaise exécution, moins par la faute des musiciens que par celle de la musique.

Il y avait une distinction à faire, et qu'on n'a pas faite, entre les musiques convenables à la troupe en parade et celles qui lui conviennent en marchant, et qui sont proprement des marches. On joue alors des airs qui, n'ayant aucun rapport à la batterie des tambours, sont plus propres à troubler et interrompre la cadence du pas des soldats qu'à la soutenir.

Les autres symphonies sont faites pour tout le corps, et doivent plaire aux officiers : celles-ci sont plus faites pour les soldats, qu'il s'agit d'animer et de récréer en marchant, et qui aimeraient mieux des airs gais et bien cadencés qu'ils pussent retenir et y faire des chansons, que toutes ces musiques de haut appareil qui ne les égaient point du tout, et auxquelles ils n'entendent rien.

Je trouve encore qu'on a eu grand tort de sup-



primer les fifres, qui, perçant à travers les tambours, égaient beaucoup la marche. Il est vrai qu'ils étaient détestables et multipliés très-mal à propos dans les troupes françaises : un seul eût suffi dans la colonelle de chaque régiment; et alors on eût pu, sans grands frais, en choisir ou former un bon, comme j'en ai entendu d'excellents dans les troupes étrangères.

J'ai essayé de mettre mon idée en exemple dans le croquis ci-joint d'une marche adaptée à la batterie des gardes françaises.

Cette idée est que, dans l'alternation des tambours et de la musique, la cadence et la batterie ne soient point interrompues, et que le pas du soldat soit toujours également réglé. Elle est encore de lui faire entendre des airs d'une mélodie si simple qu'elle l'amuse, l'égaie, et l'excite lui-même à chanter; ce qui, peut-être, n'est pas à négliger pour un état si plein de fatigue et de misères.

J'ai fait deux petits airs de la plus grande simplicité; l'un en mineur pour le fifre, l'autre en majeur pour la musique. Ces deux airs doivent se succéder alternativement, sans interruption de la mesure; mais, pour laisser plus de repos aux musiciens et plus de temps aux tambours, l'air du fifre sera répété au moins deux fois de suite avant que la musique reprenne le sien. Le fifre doit être seul parmi les tambours qui sont proche des instruments, et il doit y avoir parmi les instruments un seul tambour qui reprenne doucement la bat-

terie sous la musique, de manière qu'il la guide et ne la couvre pas. Au moyen de ce tambour on ôterait cette ferraille de cymbales qui fait un très-mauvais effet.

Il serait à désirer que les tambours fussent accordés sur la tonique *sol*, et que celui de la musique fût accordé sur la dominante *re*. Alors l'alternation de la batterie ferait un effet plus agréable, et la musique en sortirait mieux. Pour le fifre, il doit nécessairement être d'accord avec les autres instruments.

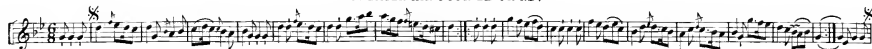
L'auteur de ces petits airs ne présume pas qu'une musique aussi simple puisse être goûtée, quoique sa passion pour cet art l'engage à les proposer : si néanmoins on en voulait faire l'essai, il avertit que cet essai ne doit pas être fait en place comme celui d'une symphonie ordinaire, mais en marchant, et dans la disposition qu'il vient de marquer. Ce n'est même qu'après une assez longue suite d'alternations qu'on peut juger si la marche est bien faite et produit bien son effet.





## AIRS POUR ÊTRE JOUÉS LA TROUPE MARCHANT.

### PREMIER AIR POUR LE FIFRE.



Quand le Fife reprend une seconde fois de suite son air, il doit en recommençant substituer un Ré au premier Sol, comme ci-dessus.

### SECOND AIR POUR LA MUSIQUE.

Point de petites Flûtes, parcequ'elles ne sont jamais justes.

N. B. Les notes plus petites que les autres dans la partie des Clarinettes doivent être jouées très douc. Pour peu qu'elles sortent trop et couvrent le chant principal, il vaut mieux les supprimer et prendre l'unisson du premier hautbois.

---

## AIRS

POUR ÊTRE JOUÉS LA TROUPE MARCHANT.

---

Savoir : le mineur, par un seul fifre, avec le corps des tambours accordés, s'il se peut, au *sol*.

Et le majeur, alternativement par la musique avec un seul tambour, battant à demi, et accordé, s'il se peut, au *re*. On aura soin que, dans les alternations du fifre et de la musique, la mesure ne s'interrompe jamais.

NOTA. Les airs sont faits de manière à pouvoir être un peu pressés ou ralentis sans les défigurer, selon qu'on veut marcher plus ou moins vite; mais leur meilleur effet sera sur un mouvement modéré, et sans trop presser le pas.

---

---

 AIR DE CLOCHES\*.
 

---

J'ai fait cet air en passant sur le Pont-Neuf, impatienté d'y voir mettre en carillon des airs qui semblent choisis exprès pour y mal aller. L'espèce de perfection qu'on a mise à l'exécution ne sert qu'à mieux faire sentir combien ceux qui choisissent ces airs connaissent peu le caractère convenable au sot instrument qu'ils emploient. Si l'on faisait des airs pour des guimbardes, il faudrait leur donner un caractère convenable à la guimbarde. Mais en France on se plaît à dénaturer le caractère de chaque instrument. Aussi chacun peut entendre à quels abominables charivaris ils donnent le nom de musique.



\* Cet Air et la note qui le précède sont extraits du Recueil grave et publié après la mort de Rousseau, sous le titre de *Consolations des misères de ma vie*. Voyez la *Notice* sur ses Oeuvres musicales, en tête du présent volume. — On trouve dans le Dictionnaire de musique, au mot *Carillon*, un autre exemple de carillon composé selon les règles établies par lui-même pour les airs de cette espèce.

The musical score consists of three staves of music in treble clef. The first staff begins with a dynamic marking of *F* (forte) and contains six measures. The second staff begins with a dynamic marking of *P* (piano) and contains six measures. The third staff begins with a dynamic marking of *F* and contains six measures, ending with a repeat sign. Various notes are marked with accents (*^*) and breath marks (*~*).

Je ne saurais faire entendre, en termes de carillonneur, quelle sorte d'ornement il faut donner aux notes marquées ~ et ^; mais chacun sent qu'il en faut un sensible, mais très-peu chargé.

---

---

# LETTRE

## A M. GRIMM,

AU SUJET DES REMARQUES AJOUTÉES A SA LETTRE SUR OMPHALE.

Picas quis docuit verba nostra conari? \*

Je vous félicite, monsieur, de votre nouvelle gloire. Vous voilà en possession d'un honneur qu'Homère et Platon n'ont eu que long-temps après leur mort, et dont Boileau seul avait joui de son vivant parmi nous : vous avez un commentateur. Les remarques sur votre lettre n'ont

\* PERS. prolog. v. 10. — Cette Lettre, imprimée sans nom d'auteur en 1752 (in-8° de 29 pages), est certainement de Rousseau. L'abbé de La Porte a publié un extrait de cette Lettre dans le tome II de son édition des OEuvres complètes de Rousseau, faite en 1764; et ce morceau lui avait été fourni par Rousseau lui-même, comme le prouve un passage d'une de ses Lettres à Panckoucke, du 25 mai 1764. Ce même extrait a été reproduit dans le tome 1<sup>er</sup> de l'édition des OEuvres complètes de Rousseau, faite à Amsterdam en 1776. Voici quelle en fut l'occasion : L'opéra d'*Omphale*, paroles de Lamotte, musique de Destouches, représenté avec succès en 1701, fut repris en 1721, puis en 1733, puis pour la troisième fois en janvier 1752. C'est à l'occasion de cette reprise nouvelle que Grimm publia une brochure intitulée *Lettre sur Omphale*, in-8°, dans laquelle il fit une critique amère de la musique d'*Omphale*; et se récriant contre un succès si peu mérité, il saisit cette occasion pour faire l'éloge de la musique italienne. A cette Lettre qui commença la querelle des deux musiques, et qui fit sensation, on répondit aussitôt par une autre brochure, intitulée *Remarques au sujet de la Lettre de M. Grimm sur Omphale*, in-8°; et c'est ce qui donna lieu à la Lettre de Rousseau, *au sujet des Remarques*.

Il est à observer que c'est le seul ouvrage de notre auteur qu'il ait publié sous le voile de l'anonyme, et le motif en paraîtra sen-



pas, il est vrai, le titre de commentaires; mais vous savez que les commentateurs suppriment les choses essentielles, et étendent celles qui n'en ont pas besoin; qu'ils ont la fureur d'interpréter tout ce qui est clair; que leurs explications sont toujours plus obscures que le texte, et qu'il n'y a sorte de choses qu'ils n'aperçoivent dans leur auteur, excepté les graces et la finesse.

Or, les remarques ne disent pas un mot d'Omphale, qui est le sujet de votre lettre: en revanche, elles s'étendent fort au long sur vos digressions un peu longues. Vous avez parlé du récitatif, et les remarques en font un sermon dont vos paroles sont le texte. Le récitatif français est lent; *premier point*. Le récitatif français est monotone; *second point*. On a soin de suppléer à la définition qu'on prétend que vous deviez donner du récitatif italien. Après cela on définit le *récitatif ou la mélopée* des anciens. On définira bientôt l'ariette; et que ne définit-on point!

sible après l'avoir lu. En opposition à Grimm, qui, dans sa Lettre, fait un éloge magnifique de quelques ouvrages de Rameau, jusque-là qu'il appelle *divin* son *Pygmalion*, et qualifie cet opéra de *chef-d'œuvre de l'art*, Rousseau s'exprime sur le talent de ce compositeur avec autant de franchise que de liberté. Son jugement, équitable sans doute, n'en est pas moins très-sévère; et Rousseau, qui déjà avait tant à se plaindre de Rameau, devait craindre, en se nommant, que ce jugement ne parût dicté par un sentiment d'animosité personnelle. De plus, faisant alors répéter à l'Opéra son *Devin du village*, qu'on devait représenter à la cour, il n'avait garde d'exciter encore davantage la haine d'un homme qui avait tant de moyens de lui nuire<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Cette note est de l'édition de M. Petitain. On trouvera dans l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. J. Rousseau*, tome II, page 455, des renseignements sur les motifs qui déterminèrent l'auteur à garder l'anonyme.

Grand commentaire sur ce que vous voudriez défendre à certaines gens d'écouter la musique des Pergolèse, des Buranelli, des Adolfati; lequel commentaire prouve très-méthodiquement que vous avez raison de dire qu'on ne doit rien conclure contre le récitatif italien, de ce qu'il n'est pas écouté à l'Opéra.

Autre grand commentaire sur l'ariette, inventée à Bologne par le fameux Bernachi, mais mise en usage par d'autres, attendu que le fameux Bernachi n'était point compositeur, mais chanteur célèbre.

Second commentaire sur l'art d'écouter, que le commentateur prend pour l'art d'ouvrir les oreilles. Sur quoi il se plaint très-spirituellement de ce qu'on néglige l'art de comprendre.

Commentaire sur ce que vous avez dit de l'abus du geste : mais ici le commentateur prend la liberté de n'être pas de votre avis, parce que le geste est essentiel à la musique de Lulli.

*Item*, grand commentaire sur votre sensibilité pour les beaux-arts et pour les talents en tout genre. Vous avez élevé un temple au dieu du goût et des talents. Il faut en croire le commentateur quand il nous déclare que vos dieux ne sont point les siens. En le disant il l'a prouvé, et il peut bien être sûr qu'on ne le soupçonnera jamais de cette idolâtrie.

Passons à la clarté des interprétations : le commentateur, qui a la charité de suppléer aux définitions qu'il assure que vous avez eu tort d'omettre,

vous dicte celle-ci pour le récitatif italien. « Le récitatif italien, ferme dans sa marche, donne à chaque sentiment le temps à l'orchestre de lui faciliter ses transitions de tons, et par ce moyen évite les cadences finales, et ne connaît de repos qu'à la fin du récit. L'orchestre n'obscurcit point la déclamation de l'acteur par un tas d'accords, mais à chaque différentes expressions il lui confirme le même sentiment par une nouvelle façon de l'exprimer. Voilà ce qui le rend susceptible de variété. » Pour vous dire franchement mon avis sur une définition si claire, je pense que l'auteur aura entendu par hasard quelque récitatif italien, coupé de ritournelles et de traits de symphonie, et il aura bonnement pris cela pour le caractère général du récitatif; ce qu'il y a de bien assuré dans tout ceci, c'est que l'auteur de cette définition, quel qu'il soit, n'a jamais su la musique.

Mais une autre définition qu'il faut entendre par curiosité, c'est celle de l'ariette. Je vais la transcrire bien exactement. « Le fameux Bernachi a placé le mineur entre deux majeurs, et a fait répéter le premier et principal motif de chant par différentes transitions de tons, afin que l'oreille saisisse mieux, par cette répétition, le caractère des pensées de la musique. » Vous riez : patience, vous n'êtes pas au bout; il faut encore, s'il vous plaît, essayer la note. « Ce que j'ai dit mineur, n'est souvent que corrélation de ton. C'est à l'ha-

<sup>a</sup> C'est ainsi que, dans les *Remarques*, ces mots sont en effet écrits.

« bileté du compositeur de chercher la corrélation  
 « relative au sujet, et qui entre le mieux dans le  
 « majeur. Le mineur ou corrélation change tou-  
 « jours de mouvement, c'est-à-dire que si le ma-  
 « jeur est C, le mineur sera  $\frac{3}{4}$  lent, et reprend le  
 « majeur C; c'est ce qui fait l'ombre au tableau. »  
 Ne faisons point l'injure à l'auteur de croire qu'il  
 ait tiré tout ce galimatias de sa tête. Je pense entre-  
 voir ici la vérité. Ces passages auront été transcrits  
 de quelque vieux livre italien, et traduits tant bien  
 que mal par quelqu'un qui n'entendait rien du tout  
 à la musique, et pas grand'chose à l'italien.

Je consens à vous faire grace de la suite à condi-  
 tion que vous conviendrez que les remarques sont  
 de vrais commentaires. Jamais les Lexicocrassus  
 et tous les savants en *us* n'en eurent le caractère  
 mieux marqué. Ainsi je suppose la preuve faite.

J'ignore parfaitement qui est le commentateur,  
 mais je ne le crois pas mal avec vous : car, selon  
 moi, ce n'est pas sans quelque finesse à sa ma-  
 nière qu'il affecte de relever tant de jolis endroits  
 de votre lettre. C'est une espèce de compère qui  
 répète les sentences de Polichinelle, et qui ne feint  
 de s'en moquer que pour les faire mieux entendre  
 aux spectateurs. Je sais bien que vous n'avez pas  
 l'air de Polichinelle, mais pour le compère, je vous  
 le dis encore, je le soupçonne d'être de vos amis.

Permettez donc que je m'adresse à vous pour  
 lui faire passer quelques avis dont je m'imagine  
 qu'il doit faire usage, avant que d'insérer son com-  
 mentaire dans votre lettre. Comme je pourrais

bien , par contagion , m'appesantir un peu sur les remarques , pour éviter du moins la monotonie , je donnerai différents noms à leur auteur. Quand il prendra la peine d'expliquer au long pourquoi il vous fait l'honneur d'être de votre avis , je l'appellerai *le commentateur*. Quand il fera semblant de vous réfuter , ce sera le *compère* , et ce sera *le critique* toutes les fois qu'il aura raison ; mais je serai contraint d'être un peu sobre sur l'usage de ce dernier nom.

Qu'un commentateur soit obscur , diffus , languissant , c'est le droit du métier ; mais il y a pourtant un certain point qu'il ne doit pas excéder. On ne saurait permettre à Matanasius même de citer , à propos de l'ariette , et Mainard , qui s'aperçut le premier que le troisième vers devait avoir un sens fini ou repos dans la stance ; et la *Sophonisbe* du Trissino , modèle des trois unités ; et Maigret , qui le premier introduisit cette règle des trois unités dans la tragédie , et qui par conséquent en instruisit Sophocle , Euripide et Sénèque ; et le fameux Bernachi , dont ni vous , ni moi , ni bien d'autres n'avons entendu parler ; ce qui ne doit pourtant pas vous surprendre ; il y a comme cela tant de ces gens fameux que personne ne connaît , et qui passent leur vie à se célébrer les uns les autres , sans se faire connaître davantage ! Quoi qu'il en soit , voilà les raisons claires pourquoi l'ariette italienne n'est point réduite à folâtrer éternellement comme la française autour d'un *lance* , *vole* , *chaîne* , *ramage* , raisons que le compère vous reproche de

n'avoir pas dites et qu'il a la bonté de dire à votre place.

Le compère prétend que parce que le genre bouffon est connu en Italie, il n'est pas vrai que M. Rameau en soit le créateur en France : cela est extrêmement plaisant ; car s'il n'eût point existé de genre bouffon en Italie, il eût été fort ridicule de dire que M. Rameau en avait créé un *en France*. Je n'examine point si le genre bouffon existe réellement dans la musique française. Ce que je sais très-bien, c'est qu'il doit nécessairement être autre que le genre bouffon de la musique italienne : une oie grasse ne vole point comme une hirondelle. A l'égard de la musique de Platée, que le critique vous reproche d'avoir traitée de sublime, appelez-la divine, s'il l'aime mieux, mais ne vous repentez jamais de l'avoir regardée comme le chef-d'œuvre de M. Rameau, et le plus excellent morceau de musique qui jusqu'ici ait été entendu sur notre théâtre. Il faudra, je l'avoue, vous passer de l'approbation de tous ceux qui n'ont point d'autres moyens pour apprécier un ouvrage que de compter les voix qui l'ont applaudi ; mais vous n'en êtes pas à prendre votre parti sur cela.

Je voudrais demander à ce grand homme, qui prend la peine d'assigner les bornes du sublime, quelle épithète il donnerait à la première scène du Tartufe, surtout aux deux derniers vers,

Allons, gaupe, marchons, etc.

et à ces autres vers de la même pièce,

C'en est fait ; je renonce à tous les gens de bien, etc.

Priez-le de vouloir décider si c'est là du sublime ou non. On lui en pourrait demander autant de la musique de la *Serva padrona* ; mais il n'en a peut-être jamais entendu parler.

Le compère , qui prend la liberté de vous dire qu'Adolfati est mal placé dans votre citation de Pergolèse et de Buranello , trouvera bon que nous prenions la liberté de lui demander des raisons , ou du moins des raisonnements , à lui qui ne veut passer aux autres que des propositions démontrées. Il peut n'avoir aucune connaissance des chefs - d'œuvre de cet auteur : mais l'ignorance n'excuse point un homme d'avoir mal dit , elle l'oblige seulement à se taire , surtout quand il est question de condamner publiquement un auteur vivant dont la carrière n'est que commencée. Il est vrai que cet Adolfati , qui n'a pas l'honneur d'agrèer au compère , méprise très-cordialement les musiciens français , mais il faut un peu le lui pardonner ; le pauvre diable a passé par le bec de l'oie.

Il fallait absolument substituer Hasse à la place d'Adolfati , et cela par quatre raisons sans réplique : l'une , que Hasse est votre compatriote , l'autre , qu'à l'âge de quarante-huit ans il avait fait cinquante-quatre opéra ; la troisième , qu'il est le seul étranger dont les Italiens exécutent la musique.

O le méchant Boileau de n'avoir pas encensé M. de Scudéri , M. le gouverneur de notre Dame-de-la-Garde , qui était son compatriote et son contemporain , qui faisait tant de livres , et qui enchantait

tant d'honnêtes lecteurs ! Et ce coupable philosophe, qui a osé admirer ses compatriotes, n'aurait-il point par malheur oublié le compère ? Aussi n'a-t-il pas l'honneur d'être son philosophe, mais le vôtre ; et je me serais bien douté que vous n'aviez pas tous deux les mêmes philosophes non plus que les mêmes dieux. Hasse est le seul étranger dont les Italiens adoptent la musique. Le compère, en citant Terradeglias, a donc oublié qu'il est Espagnol. Hasse est admiré par les Italiens ; les Italiens admirent bien l'Arioste <sup>a</sup>.

Et la quatrième raison ! demandera le compère. Il sera bien fâché de l'avoir oubliée. C'est que votre nom commençant par un G, et ceux de Hasse et de Haendel par un H, la proximité des lettres initiales était pour vous une obligation de nommer ces deux auteurs. Je vous demande pardon d'avoir fourni cette arme contre vous ; mais, à l'imitation du commentateur, je me réserve aussi le droit d'être quelquefois compère.

Le commentateur s'étend sur l'éloge de Pagin et de son illustre maître, et nous y applaudissons vous et moi de très-bon cœur. Il voudrait que vous eussiez dit jusqu'à quel point la nation ingrate envers un talent si sublime a osé l'humilier publiquement.

<sup>a</sup> Je ne prétends point ici dire du mal de Hasse, qui réellement a beaucoup de mérite, de talent, et une fécondité prodigieuse, quoique très-éloigné, selon moi, d'être l'égal de Pergolèse. J'examine seulement les raisons sur lesquelles le compère s'ingère de prescrire à M. Grimm les auteurs qu'il doit nommer, et ceux qu'il doit rejeter. Lequel des deux est le plus répréhensible, celui qui ne dit rien de Hasse, ou celui qui parle mal d'Adolfati ?



Il fallait dire, *s'humilier publiquement*. Midas n'humilia point Apollon, et un cygne peut être hué par des oies sans être humilié.

Je veux être équitable, monsieur, et je ne suis pas moins prêt à donner à l'auteur des Remarques les éloges qui lui sont dus, qu'à lui proposer mes doutes. Par exemple, vous avez dit que le goût des arts était général en France, et il l'est beaucoup trop assurément. L'imbécile multitude des prétendus connaisseurs sans lumières engendre l'avidité et méprisable multitude des artistes sans talent, et le génie demeure étouffé dans la foule des sots. Vous avez dit encore qu'en fait de goût la cour donne à la nation des modes, et les philosophes des lois. Le compère vous répond à cela par les magots de la Chine. Les vases *de fragile porcelaine*, les papiers des Indes, les estampes enluminées; voilà, selon lui, les lois données par les philosophes: quant aux modes que nous tenons de la cour, il n'en parle point. Vous dites que les philosophes donnent insensiblement du goût aux peuples, c'est-à-dire du discernement pour les grands talents, et de l'admiration pour ceux qui les possèdent. Le compère vous répond que la philosophie n'inspire pas les talents, et vous avertit gravement de ne pas confondre le goût avec la sécheresse du calcul. Ma foi, je le dis de très-bon cœur, le compère me paraît un homme admirable.

Laissez dire le compère; ne doutez pas qu'en effet nous ne soyons redevables aux philosophes de ces lumières agréables qui commencent à nous

éclairer, et croyez que si la philosophie ne fait pas les grands artistes, l'argent les fait encore moins. Heureuse l'Italie, dont les habitants ont reçu de la nature ce goût exquis qui les rend sensibles aux charmes des beaux arts! Plus heureuse la France d'acquérir ce même goût à force d'études et de connaissances, et de devoir à l'art de penser l'art plus précieux de sentir! La philosophie, je le sais, n'engendre point le génie; mais si elle apprend aux nations à le connaître et à l'aimer, c'est lui donner un nouvel être non moins rare et non moins utile que celui qu'il tient de la nature.

Il assure qu'il n'y a point en Europe de nation plus attentive au spectacle que la française, et il convient que Paris est la seule ville où l'on soit contraint de poser des gardes dans les spectacles pour contenir la criallerie des juges de Corneille, de Racine, de Quinault. Il dit dans un endroit *que la musique n'a point reçu de nos jours d'augmentation en France du côté du goût; et dans un autre, que M. Rameau nous a enrichis de son propre goût.* Ce sont des raffinements de l'art, monsieur, que ces contradictions-là; c'est un moyen sûr de ne pas manquer la vérité dans les choses dont on veut raisonner sans y rien entendre.

Vous avez fini votre lettre par un trait de la plus grande beauté, et vous ne devez pas douter que celui qu'il regarde n'en ait senti la force et le vrai; c'est à ces hommes-là, quand ils sont des hommes, qu'il appartient d'apprécier le sublime. N'oubliez pas, je vous prie, à ce sujet, un petit remercie-

ment au compère ; car dans cet endroit il s'est surpassé lui-même.

C'est encore par un trait d'habileté, qui mérite quelque compliment, que le commentateur ne dit pas un mot du sujet de votre lettre. Ces mystères sont pour lui lettres closes ; croyez qu'il a eu de fort bonnes raisons pour n'en point parler. Vous nous avez appris, à tous tant que nous sommes, à faire l'analyse d'une pièce de musique ; vous avez trouvé l'art d'exprimer les idées, les fautes, les contre-sens du musicien, en parodiant les paroles du poète. Vous avez fait un choix exquis de pièces de comparaison, vous avez parlé des *duo*, de l'ariette, du récitatif, en homme de goût, qui entend la musique, et qui sait réfléchir ; et fuyant également l'air bêtement suffisant et la fourbe et maligne hypocrisie des écrits à la mode, vous avez eu la difficile modestie de ne juger que sur des raisons, et le courage de prononcer avec fermeté. Je me contente d'exposer ces choses, peut-être ne seront-elles louées de personne, mais à coup sûr beaucoup de gens en profiteront.

Quant à moi, qui vous dis librement ce que je pense à charge et à décharge, et à qui vos écrits donnent le droit d'être difficile avec vous, je voudrais premièrement que vous eussiez choisi un autre texte qu'Omphale ; cette misérable rapsodie n'était pas digne de vous occuper. Je voudrais encore que vous eussiez mieux fait sentir la différence qui caractérise les deux récitatifs, et la raison décisive qui assure la supériorité au récitatif italien :

savoir le rapport plus grand de celui-ci à la déclamation italienne que du récitatif français à la déclamation française. Proprement les Français n'ont point de vrai récitatif; ce qu'ils appellent ainsi n'est qu'une espèce de chant mêlé de cris, leurs airs ne sont à leur tour qu'une espèce de récitatif mêlé de chant et de cris; tout cela se confond, on ne sait ce que c'est que tout cela. Je crois pouvoir défier tout homme d'assigner dans la musique française aucune différence précise qui distingue ce qu'ils appellent récitatif de ce qu'ils appellent air. Car je ne pense pas que personne ose alléguer la mesure: la preuve qu'il n'y en a point dans la musique française, c'est qu'il y faut toujours quelqu'un pour marquer la mesure. Combien d'étrangers ce maudit bâton ne fait-il pas désertier de notre Opéra!

En remarquant très-bien la grande supériorité de l'ariette italienne, par la force et la variété des passions et des tableaux, vous auriez dû peut-être relever un ridicule contre-sens qu'on y trouve souvent, et qui est la seule chose que les musiciens français en ont fidèlement copiée: c'est que les paroles roulant ordinairement sur une comparaison, dont la première partie de l'ariette fait le premier membre, et la seconde le second, quand le musicien reprend le rondeau pour finir sur la première partie, il nous offre un sens tout semblable à celui d'un discours exactement ponctué, qui finirait par une virgule.

Mais revenons au pauvre compère qui se mor-

fond peut-être à écouter, et ne point entendre.

Le critique vous a donné un avis dont je vous conseille de faire votre profit; c'est d'être sobre sur les louanges dans un pays où elles sont si fort à la mode: déchirer ou encenser, voilà le partage des ames basses. Soyez toujours prêt à rendre avec plaisir justice au mérite; c'en est assez pour vous, et c'en serait beaucoup trop pour un homme ordinaire. Je ne vous dirai pas, Ne flattez jamais personne; si je vous en croyais capable, je ne vous dirais rien: mais je vous dirai de très-bon cœur, Vous méprisez trop les éloges pour qu'il vous soit permis d'en inquiéter les gens dignes de votre estime. Quant au critique, on peut croire, en lisant ses remarques, que son prétendu détachement des louanges pourrait bien être un tour d'adresse pour tâcher de donner quelque valeur aux siennes, c'est-à-dire à celles qu'il donne, et l'on y voit du moins très-clairement qu'il n'est pas homme à s'en faire faute dans le besoin.

Le compère ne me paraît pas extrêmement content de votre temple, et comme il ne saurait le voir que par-dehors, il n'y a pas grand mal à cela; mais le critique vous y reproche des groupes singuliers, et je vous avoue que je suis de son avis. Je sais bien que cette singularité, qu'il aura prise pour une maladresse, est un arrangement très-méthodique et l'effet d'un système raisonné: mais c'est le système propre que je condamne. Vous admirez tous les talents, et c'est tant mieux pour eux et pour vous; mais vous les admirez tous également, et voilà ce

que je ne puis vous passer. Vous prétendez qu'ils ont tous la même origine, et que le génie qui les engendre les ennoblit également. Mais les génies eux-mêmes, direz-vous qu'ils sont tous égaux ? Il n'est pas temps d'entrer ici dans une longue dissertation à ce sujet ; je voudrais au moins vous faire convenir qu'il y a bien des différences dans les parties requises, dans les difficultés à surmonter, et que le génie étroit qui fait un fort bel *adagio* est bien loin du puissant génie qui ose expliquer l'univers.

J'aime la musique peut-être autant que vous, mais je n'en aime pas moins le mot de Philippe qui faisait honte à son fils de chanter si bien ; il ne lui eût pas fait honte d'être aussi savant que son maître. Vous me citerez peut-être un roi qui joue de la flûte, et je vous répondrai que ce n'est pas sans peine qu'il s'est acquis le droit d'en jouer.

Donnez-moi seulement du goût et des organes, je vais danser comme Dupré, ou chanter comme Jelyotte. Joignez au goût de la science et de l'imagination, je ferai un opéra comme Rameau. Pour composer un roman passable, il faut encore une grande connaissance du cœur humain et des extravagances de l'amour. La dialectique, et c'est un talent comme les autres, est nécessaire avec tout cela pour dialoguer une bonne tragédie : ce ne sera point encore assez pour faire un livre de philosophie, si vous n'avez un esprit juste, élevé, pénétrant, et exercé à la méditation. Le bon général doit être robuste, courageux, prudent, ferme, élo-

quent, prévoyant, et fertile en ressources. Enfin, toutes ces qualités, je dis toutes sans exception, et par-dessus toutes encore, une ame grande et sublime, maîtresse de ses passions, et une inouïe excellence de vertu, voilà les talents que celui qui gouverne un peuple est obligé d'avoir. Les talents ne sont donc pas égaux par leur nature; ils le sont beaucoup moins encore par leur objet. Tous les autres sont bons pour amuser, gâter ou désoler les hommes. Ce dernier seul est fait pour les rendre heureux. Cela décide la question, ce me semble.

Le critique vous avertit encore de ne point vous montrer partial, et il vous dit cela au sujet de Rameau. C'est un autre avis très-sage dont je le remercie pour vous. Ce sera aussi le sujet du dernier article de ma lettre; car je me fais un vrai plaisir de commenter votre commentateur.

Je voudrais d'abord tâcher de fixer à peu près l'idée qu'un homme raisonnable et impartial doit avoir des ouvrages de M. Rameau; car je compte pour rien les clabauderies des cabales pour et contre. Quant à moi, j'en pourrais mal juger par défaut de lumières; mais si la raison ne se trouve pas dans ce que j'en dirai, l'impartialité s'y trouvera sûrement, et ce sera toujours avoir fait le plus difficile.

Les ouvrages théoriques de M. Rameau ont ceci de fort singulier, qu'ils ont fait une grande fortune sans avoir été lus, et ils le seront bien moins désormais, depuis qu'un philosophe <sup>a</sup> a pris la peine d'écrire le sommaire de la doctrine de cet auteur.

<sup>a</sup> M. d'Alembert.

Il est bien sûr que cet abrégé anéantira les originaux , et avec un tel dédommagement on n'aura aucun sujet de les regretter. Ces différents ouvrages ne renferment rien de neuf ni d'utile , que le principe de la basse fondamentale <sup>a</sup> : mais ce n'est pas peu de chose que d'avoir donné un principe , fût-il même arbitraire , à un art qui semblait n'en point avoir , et d'en avoir tellement facilité les règles , que l'étude de la composition , qui était autrefois une affaire de vingt années , est à présent celle de quelques mois. Les musiciens ont saisi avidement la découverte de M. Rameau , en affectant de la dédaigner. Les élèves se sont multipliés avec une rapidité étonnante ; on n'a vu de tous côtés que petits compositeurs de deux jours , la plupart sans talent , qui faisaient les docteurs aux dépens de leur maître ; et les services très-réels , très-grands et très-solides que M. Rameau a rendus à la musique , ont en même temps amené cet inconvénient , que la France s'est trouvée inondée de mauvaise musique et de mauvais musiciens , parce que chacun croyant connaître toutes les finesses de l'art dès qu'il en a su les éléments , tous se sont mêlés de faire de l'harmonie ; avant que l'oreille et l'expérience leur eussent appris à discerner la bonne.

A l'égard des opéra de M. Rameau , on leur a d'abord cette obligation , d'avoir les premiers élevé le théâtre de l'Opéra au-dessus des tréteaux du Pont-Neuf. Il a franchi hardiment le petit cercle de très-

<sup>a</sup> Ce n'est point par oubli que je ne dis rien ici du prétendu principe physique de l'harmonie.



petite musique autour duquel nos petits musiciens tournaient sans cesse depuis la mort du grand Lulli ; de sorte que quand on serait assez injuste pour refuser des talents supérieurs à M. Rameau , on ne pourrait au moins disconvenir qu'il ne leur ait en quelque sorte ouvert la carrière, et qu'il n'ait mis les musiciens qui viendront après lui à portée de déployer impunément les leurs ; ce qui assurément n'était pas une entreprise aisée. Il a senti les épines ; ses successeurs cueilleront les roses.

On l'accuse assez légèrement, ce me semble, de n'avoir travaillé que sur de mauvaises paroles ; d'ailleurs, pour que ce reproche eût le sens commun, il faudrait montrer qu'il a été à portée d'en choisir de bonnes. Aimerait-on mieux qu'il n'eût rien fait du tout ? Un reproche plus juste est de n'avoir pas toujours entendu celles dont il s'est chargé, d'avoir souvent mal saisi les idées du poète, ou de n'en avoir pas substitué de plus convenables, et d'avoir fait beaucoup de contre-sens. Ce n'est pas sa faute s'il a travaillé sur de mauvaises paroles ; mais on peut douter s'il en eût fait valoir de meilleures. Il est certainement, du côté de l'esprit et de l'intelligence, fort au-dessous de Lulli, quoiqu'il lui soit presque toujours supérieur du côté de l'expression. M. Rameau n'eût pas plus fait le monologue de Roland <sup>a</sup>, que Lulli celui de Dardanus.

Il faut reconnaître dans M. Rameau un très-grand talent, beaucoup de feu, une tête bien son-

<sup>a</sup> Acte IV, scène II.

nante, une grande connaissance des renversements harmoniques et de toutes les choses d'effet ; beaucoup d'art pour s'approprier, dénaturer, orner, embellir les idées d'autrui, et retourner les siennes ; assez peu de facilité pour en inventer de nouvelles ; plus d'habileté que de fécondité, plus de savoir que de génie, ou du moins un génie étouffé par trop de savoir ; mais toujours de la force et de l'élégance, et très-souvent du beau chant.

Son récitatif est moins naturel, mais beaucoup plus varié que celui de Lulli ; admirable dans un petit nombre de scènes, mauvais presque partout ailleurs : ce qui est peut-être autant la faute du genre que la sienne ; car c'est souvent pour avoir trop voulu s'asservir à la déclamation qu'il a rendu son chant baroque et ses transitions dures. S'il eût eu la force d'imaginer le vrai récitatif, et de le faire passer chez cette troupe moutonnaire, je crois qu'il y eût pu exceller.

Il est le premier qui ait fait des symphonies et des accompagnements travaillés, et il en a abusé. L'orchestre de l'Opéra ressemblait, avant lui, à une troupe de quinze-vingts attaquée de paralysie. Il les a un peu dégourdis. Ils assurent qu'ils ont actuellement de l'exécution ; mais je dis, moi, que ces gens-là n'auront jamais ni goût ni ame. Ce n'est encore rien d'être ensemble, de jouer fort ou doux, et de bien suivre un acteur. Renforcer, adoucir, appuyer, dérober des sons, selon que le bon goût ou l'expression l'exigent ; prendre l'esprit d'un accompagnement, faire valoir et soute-

nir des voix , c'est l'art de tous les orchestres du monde , excepté celui de notre Opéra.

Je dis que M. Rameau a abusé de cet orchestre tel quel. Il a rendu ses accompagnements si confus , si chargés , si fréquents , que la tête a peine à tenir au tintamarre continuel de divers instruments pendant l'exécution de ces opéra , qu'on aurait tant de plaisir à entendre s'ils étourdisaient un peu moins les oreilles. Cela fait que l'orchestre , à force d'être sans cesse en jeu , ne saisit , ne frappe jamais , et manque presque toujours son effet.

Il faut qu'après une scène de récitatif un coup d'archet inattendu réveille le spectateur le plus distrait , et le force d'être attentif aux images que l'auteur va lui présenter , ou de se prêter aux sentiments qu'il veut exciter en lui. Voilà ce qu'un orchestre ne fera point , quand il ne cesse de racler.

Une autre raison plus forte contre les accompagnements trop travaillés , c'est qu'ils font tout le contraire de ce qu'ils devraient faire. Au lieu de fixer plus agréablement l'attention du spectateur , ils la détruisent en la partageant. Avant qu'on me persuade que c'est une belle chose que trois ou quatre dessins entassés l'un sur l'autre par trois ou quatre espèces d'instruments , il faudra qu'on me prouve que trois ou quatre actions sont nécessaires dans une comédie. Toutes ces belles finesses de l'art , ces imitations , ces doubles dessins , ces basses contraintes , ces contre-fugues , ne sont que des monstres difformes , des monuments du mauvais

goût, qu'il faut reléguer dans les cloîtres comme dans leur dernier asile.

Pour revenir à M. Rameau, et finir cette digression, je pense que personne n'a mieux que lui saisi l'esprit des détails, personne n'a mieux su l'art des contrastes; mais en même temps personne n'a moins su donner à ses opéra cette unité si savante et si désirée; et il est peut-être le seul au monde qui n'ait pu venir à bout de faire un bon ouvrage de plusieurs beaux morceaux fort bien arrangés.

Et unguis

Exprimet, et molles imitabitur ære capillos;  
Infelix operis summâ, quia ponere totum  
Nesciet.

HOR., de Art. poet., v. 32.

Voilà, monsieur, ce que je pense des ouvrages du célèbre M. Rameau, auquel il faudrait que la nation rendît bien des honneurs pour lui accorder ce qu'elle lui doit. Je sais fort bien que ce jugement ne contentera ni ses partisans ni ses ennemis: aussi n'ai-je voulu que le rendre équitable, et je vous le propose, non comme la règle du vôtre, mais comme un exemple de la sincérité avec laquelle il convient qu'un honnête homme parle des grands talents qu'il admire, et qu'il ne croit pas sans défaut.

J'approuve votre goût pour tout ce qui porte l'empreinte du génie; mais si vous en croyez l'avis d'un homme sincère et qui a quelque expérience, pour l'honneur des arts, et la pureté de vos plaisirs, tenez-vous-en à l'admiration des ouvrages et

ne désirez jamais d'en connaître les auteurs. Vous vivrez dans des sociétés où vous ne trouverez que cabales et enthousiastes, et dont tous les membres savent déjà très-décidément s'ils trouveront bons ou mauvais des ouvrages qui sont encore à faire : garantissez-vous de tout ce vil fanatisme comme d'un vice fatal au jugement et capable même de souiller le cœur à la longue. Que votre esprit reste toujours aussi libre que votre ame ; souvenez-vous des justes railleries de Platon sur cet acteur que les vers d'un seul poète mettaient hors de lui, et qui n'était que glace à la lecture de tous les autres ; et sachez qu'il n'y a point d'homme au monde, quelque génie qu'il puisse avoir, qui soit en droit d'asservir votre raison, pas même M. de Voltaire, le maître dans l'art d'écrire de tous les hommes vivants. En un mot, je veux vous voir parcourant la *Henriade*, quand le cœur vous palpitera et que vous vous sentirez touché, transporté d'admiration, oser vous écrire en versant des larmes : Non, grand homme, vous n'êtes point encore le rival d'Homère.

Pardonnez-moi, monsieur, un zèle peut-être indiscret, mais dicté par l'estime que ceux de vos écrits que j'ai vus m'ont inspirée pour vous. Le public les a jugés et applaudis, et y a reconnu avec plaisir l'homme d'esprit et de goût ; quant à moi, j'ai cru, avec beaucoup plus de plaisir encore, y reconnaître le vrai philosophe et l'ami des hommes. Continuez donc d'aimer et de cultiver des talents qui vous sont chers et dont vous faites un bon

usage ; mais n'oubliez pas pourtant de jeter de temps en temps sur tout cela le coup d'œil du sage , et de rire quelquefois de tous ces jeux d'enfants.

Je suis , etc.



FRAGMENTS  
D'IPHIS,

TRAGÉDIE,

POUR L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

---

---

## PERSONNAGES.

ORTULE, roi d'Élide.

PHILOXIS, prince de Mycènes.

ANAXARETTE, fille du feu roi d'Élide.

ÉLISE, princesse de la cour d'Ortule.

IPHIS, officier de la maison d'Ortule.

ORANE, suivante d'Élise.

UN CHEF DES GUERRIERS DE PHILOXIS.

CHOEUR DE GUERRIERS.

CHOEUR DE LA SUITE D'ANAXARETTE.

CHOEUR DE DIEUX ET DE DÉESSES.

CHOEUR DE SACRIFICATEURS ET DE PEUPLES.

CHOEUR DE FURIES DANSANTES.



# FRAGMENTS D'IPHIS<sup>1</sup>.

---

Le théâtre représente un rivage , et , dans le fond , une mer  
couverte de vaisseaux.

## SCÈNE I.

ÉLISE, ORANE.

ORANE.

Princesse, enfin votre joie est parfaite ;  
Rien ne troublera plus vos feux.  
Philoxis de retour, Philoxis amoureux,  
Vient d'obtenir du roi la main d'Anaxarette ;  
Elle consent sans peine à ce choix glorieux ;  
L'aspect d'un souverain puissant , victorieux ,  
Efface dans son cœur la plus vive tendresse :  
Le trop constant Iphis n'est plus rien à ses yeux ,  
La seule grandeur l'intéresse.

ÉLISE.

En vain tout paraît conspirer  
A favoriser ma flamme ;  
Je n'ose point encor , chère Orane , espérer  
Qu'il devienne sensible aux tourments de mon ame :  
Je connais trop Iphis , je ne puis m'en flatter.  
Son cœur est trop constant , son amour est trop tendre :

<sup>1</sup> Composés à Chambéry, vers 1738. Voyez *Confessions* , liv. VII.

Non, rien ne pourra l'arrêter;  
Il saura même aimer sans pouvoir rien prétendre.

ORANE.

Eh quoi! vous penseriez qu'il osât refuser  
Un cœur qui bornerait les vœux de cent monarques!

ÉLISE.

Hélas! il n'a déjà que trop su mépriser  
De mes feux les plus tendres marques.

ORANE.

Pourrait-il oublier sa naissance, son rang,  
Et l'éclat dont brille le sang  
Duquel les dieux vous ont fait naître?

ÉLISE.

Quels que soient les aïeux dont il a reçu l'être,  
Iphis sait mériter un plus illustre sort,  
Et, par un courageux effort,  
Se frayer le chemin d'une cour plus brillante.  
Ses aimables vertus, sa valeur éclatante,  
Ont su lui captiver mon cœur.

Je me ferais honneur  
D'une semblable faiblesse,  
Si, pour répondre à mon ardeur,  
L'ingrat employait sa tendresse :  
Mais, peu touché de ma grandeur,  
Et moins encor de mon amour extrême,  
Il a beau savoir que je l'aime,  
Je n'en suis pas mieux dans son cœur.

Il ose soupirer pour la fille d'Ortule :

Elle-même, jusqu'à ce jour,  
A su partager son amour ;  
Et, malgré sa fierté, malgré tout son scrupule,

Je l'ai vu s'attendrir et l'aimer à son tour.  
Seule de son secret je tiens la confidence,  
Elle m'a fait l'aveu de leurs plus tendres feux.

Oh! qu'une telle confiance  
Est dure à supporter pour mon cœur amoureux!

ORANE.

Quel que soit l'excès de sa flamme,  
Elle brise aujourd'hui les nœuds les plus charmants.  
Si l'amour régnait bien dans le fond de son ame,  
Oublierait-elle ainsi les vœux et les serments?

Laissez agir le temps, laissez agir vos charmes.

Bientôt Iphis, irrité des mépris  
De la beauté dont son cœur est épris,  
Va vous rendre les armes.

AIR.

Pour finir vos peines  
Amour va lancer ses traits.  
Faites briller vos attraits,  
Formez de douces chaînes.

Pour finir vos peines  
Amour va lancer ses traits.

ÉLISE.

Orane, malgré moi la crainte m'intimide.

Hélas! je sens couler mes pleurs.

Iphis, que tu serais perfide,

Si sans les partager tu voyais mes douleurs!

Mais c'est assez tarder; cherchons Anaxarette:

Philoxis en ces lieux lui prépare une fête.

Je dois l'accompagner. Orane, suivez-moi.

## SCÈNE II.

IPHIS.

Amour, que de tourments j'endure sous ta loi!  
 Que mes maux sont cruels! que ma peine est extrême!

Je crains de perdre ce que j'aime;

J'ai beau m'assurer sur son cœur,

Je sens hélas! que son ardeur

M'est une trop faible assurance

Pour me rendre mon espérance.

Je vois déjà sur ce rivage

Un rival orgueilleux, couronné de lauriers,

Au milieu de mille guerriers,

Lui présenter un doux hommage:

En cet état ose-t-on refuser

Un amant tout couvert de gloire?

Hélas! je ne puis accuser

Que sa grandeur et sa victoire.

De funestes pressentiments

Tour-à-tour dévorent mon ame;

Mon trouble augmente à tous moments.

Anaxarette.... Dieux.... trahiriez-vous ma flamme?

AIR.

Quel prix de ma constante ardeur,

Si vous deveniez infidèle!

Élise était charmante et belle,

J'ai cent fois refusé son cœur.

Quel prix de ma constante ardeur,

Si vous deveniez infidèle!

## SCÈNE III.

LE ROI, PHILOXIS.

LE ROI.

Prince, je vous dois aujourd'hui  
 L'éclat dont brille la couronne;  
 Votre bras est le seul appui  
 Qui vient de rassurer mon trône :  
 Vous avez terrassé mes plus fiers ennemis.  
 Tout parle de votre victoire.  
 Des sujets révoltés voulaient ternir ma gloire,  
 Votre valeur les a soumis :  
 Jugez de la grandeur de ma reconnaissance  
 Par l'excès du bienfait que j'ai reçu de vous.  
 Vous possédez déjà la suprême puissance ;  
 Soyez encore heureux époux.  
 Je dispose d'Anaxarette ;  
 Ortule, en expirant, m'en laissa le pouvoir.  
 Philoxis, si sa main peut flatter votre espoir,  
 A former cet hymen aujourd'hui je m'apprête.

PHILOXIS.

Que ne vous dois-je point, seigneur !  
 Que mes plaisirs sont doux, qu'ils sont remplis de charmes !  
 Ah ! l'heureux succès de mes armes  
 Est bien payé par un si grand bonheur !

AIR.

Tendre amour, aimable espérance,  
 Régnez à jamais dans mon cœur.  
 Je vois récompenser la plus parfaite ardeur,

Je reçois aujourd'hui le prix de ma constance.

Ce que j'ai senti de souffrance

N'est rien auprès de mon bonheur.

Tendre amour, aimable espérance,

Régnez à jamais dans mon cœur,

Je vais posséder ce que j'aime :

Ah ! Philoxis est trop heureux !

LE ROI.

Je sens une joie extrême

De pouvoir combler vos vœux.

(ensemble.)

La paix succède aux plus vives alarmes,

Livrions-nous aux plus doux plaisirs,

Goûtons, goûtons-en tous les charmes ;

Nous ne formerons plus d'inutiles désirs.

LE ROI.

La gloire a couronné vos armes,

Et l'hymen en ce jour couronne vos soupirs.

(ensemble.)

La paix succède, etc.

LE ROI.

Prince, je vais pour cet ouvrage

Tout préparer dès ce moment ;

Vous allez être heureux amant :

C'est le fruit de votre courage.

PHILOXIS.

Et moi, pour annoncer en ces lieux mon bonheur,

Allons, sur mes vaisseaux triomphant et vainqueur,

Des dépouilles de ma conquête

Faire un hommage aux pieds d'Anaxarette.

## SCÈNE IV.

ANAXARETTE.

AIR.

Je cherche en vain à dissiper mon trouble;  
Non, rien ne saurait l'apaiser :  
J'ai beau m'y vouloir opposer,  
Malgré moi ma peine redouble.

Enfin il est donc vrai, j'épouse Philoxis,  
Et j'ai pu consentir à trahir ma tendresse!  
C'est inutilement que mon cœur s'intéresse  
Au bonheur de l'aimable Iphis!

Fallait-il, dieux puissants! qu'une si douce flamme,  
Dont j'attendais tout mon bonheur,  
N'ait pu passer jusqu'en mon ame  
Sans offenser ma gloire et mon honneur?

Je cherche en vain, etc.

Je sens encor tout mon amour,  
Quoique pour l'étouffer l'ambition m'inspire,  
Et je m'aperçois qu'à leur tour  
Mes yeux versent des pleurs, et que mon cœur soupire.

Mais quoi! pourrais-je balancer?  
Pour deux objets puis-je m'intéresser?  
L'un est roi triomphant, l'autre amant sans naissance :  
Ah! sans rougir je ne puis y penser,  
Et j'en sens trop la différence  
Pour oser encore hésiter.

Non, sachons mieux nous acquitter  
 Des lois que la gloire m'impose :  
 Régions; mon rang ne me propose  
 Qu'une couronne à souhaiter;  
 Et je ne serais plus digne de la porter  
 Si je désirais autre chose.

## SCÈNE V.

ÉLISE, ANAXARETTE, SUITE D'ANAXARETTE  
 qui entre avec Élise.

ÉLISE.

Philoxis est enfin de retour en ces lieux,  
 Il ramène avec lui l'amour et la victoire;  
 Et cet amant, comblé de gloire,  
 En vient faire hommage à vos yeux :  
 Ces vaisseaux triomphants, autour de ce rivage,  
 Semblent annoncer ses exploits.  
 Nos ennemis vaincus et soumis à nos lois  
 Sont des preuves de son courage.  
 Princesse, dans cet heureux jour  
 Vous allez partager l'éclat qui l'environne :  
 Qu'avec plaisir on porte une couronne,  
 Quand on la reçoit de l'amour!

ANAXARETTE.

Je sens l'excès de mon bonheur extrême,  
 Et je vois accomplir mes plus tendres désirs.  
 Hélas! que ne puis-je de même  
 Voir finir mes tendres soupirs!

(On entend des trompettes et des timbales derrière le théâtre.)



Mais qu'entends-je ? quel bruit de guerre  
Vient en ces lieux frapper les airs ?

ÉLISE.

Quels sons harmonieux ! quels éclatants concerts ?

(Ensemble.)

Ciel ! quel auguste aspect paraît sur cette terre !

## SCÈNE VI.

Ici quatre trompettes paraissent sur le théâtre, suivis d'un grand nombre de guerriers vêtus magnifiquement.

ANAXARETTE, ÉLISE, SUITE D'ANAXARETTE,  
CHEF DES GUERRIERS, CHOEUR DE GUERRIERS.

LE CHEF DES GUERRIERS, à Anaxarette.

Recevez, aimable princesse,  
L'hommage d'un amant tendre et respectueux.  
C'est de sa part que, dans ces lieux,  
Nous venons vous offrir ses vœux et sa richesse.

(En cet endroit on voit entrer, au son des trompettes, plusieurs guerriers, vêtus légèrement, qui portent des présents magnifiques, à la fin desquels est un beau trophée; ils forment une marche, et vont en dansant offrir leurs présents à la princesse, pendant que le chef des guerriers chante.)

LE CHEF DES GUERRIERS.

Régnez à jamais sur son cœur,  
Partagez son amour extrême,  
Et que de sa flamme même  
Puisse naître votre ardeur.  
Et vous, guerriers, chantons l'heureuse chaîne  
Qui va couronner nos vœux :

Honorons notre souveraine,  
Sous ses lois vivons sans peine;  
Soyons à jamais heureux.

CHŒUR DES GUERRIERS.

Chantons, chantons l'heureuse chaîne  
Qui va couronner nos vœux;  
Honorons notre souveraine,  
Sous ses lois vivons sans peine;  
Soyons à jamais heureux.

ÉLISE.

Jeunes cœurs, en ce séjour  
Rendez-vous sans plus attendre,  
Craignez d'irriter l'amour.  
Chaque cœur doit à son tour  
Devenir amoureux et tendre.  
On veut en vain se défendre,  
Il faut aimer un jour.

FIN DES FRAGMENTS D'IPHIS.

# LA DÉCOUVERTE

DU

NOUVEAU MONDE,

TRAGÉDIE EN TROIS ACTES.

---

---

## PERSONNAGES.

LE CACIQUE de l'île de Guanahan, conquérant  
d'une partie des Antilles.

DIGIZÉ, épouse du Cacique.

CARIME, princesse américaine.

COLOMB, chef de la flotte espagnole.

ALVAR, officier castillan.

LE GRAND-PRÊTRE des Américains.

NOZIME, Américain.

TROUPE DE SACRIFICATEURS AMÉRICAINS.

TROUPE D'ESPAGNOLS ET D'ESPAGNOLES DE LA FLOTTE.

TROUPE D'AMÉRICAINS ET D'AMÉRICAINES.

La scène est dans l'île de Guanahan.

# LA DÉCOUVERTE

DU

## NOUVEAU MONDE<sup>1</sup>.

---

### ACTE PREMIER.

Le théâtre représente la forêt sacrée où les peuples de Guanahan venaient adorer leurs dieux.

#### SCÈNE I.

##### LE CACIQUE, CARIME.

LE CACIQUE.

Seule en ces bois sacrés ! eh ! qu'y faisait Carime ?

CARIME.

Eh ! quel autre que vous devrait le savoir mieux ?  
De mes tourments secrets j'importunais les dieux ;  
J'y pleurais mes malheurs : m'en faites-vous un crime ?

LE CACIQUE.

Loin de vous condamner, j'honore la vertu  
Qui vous fait près des dieux chercher la confiance  
Que l'effroi vient d'ôter à mon peuple abattu.  
Cent présages affreux, troublant notre assurance,  
    Semblent du ciel annoncer le courroux ;  
Si nos crimes ont pu mériter sa vengeance,

<sup>1</sup> Composée à Lyon en 1740. Voyez *Confessions*, liv. VII. Rousseau avait fait la musique du 1<sup>er</sup> acte.

Vos vœux l'éloigneront de nous  
En faveur de votre innocence.

CARIME.

Quel fruit espérez-vous de ces détours honteux ?  
Cruel ! vous insultez à mon sort déplorable.

Ah ! si l'amour me rend coupable,  
Est-ce à vous à blâmer mes feux ?

LE CACIQUE.

Quoi ! vous parlez d'amour en ces moments funestes !  
L'amour échauffe-t-il des cœurs glacés d'effroi ?

CARIME.

Quand l'amour est extrême,  
Craint-on d'autre malheur

Que la froideur  
De ce qu'on aime ?

Si Digizé vous vantait son ardeur,  
Lui répondriez-vous de même ?

LE CACIQUE.

Digizé m'appartient par des nœuds éternels ;  
En partageant mes feux elle a rempli mon trône ;  
Et , quand nous confirmons nos serments mutuels ;  
L'amour le justifie, et le devoir l'ordonne.

CARIME.

L'amour et le devoir s'accordent rarement :  
Tour-à-tour seulement ils règnent dans une ame.

L'amour forme l'engagement,  
Mais le devoir éteint la flamme.

Si l'hymen a pour vous des attraits si charmants ,  
Redoublez avec moi ses doux engagements :

Mon cœur consent à ce partage :  
C'est un usage établi parmi nous.

LE CACIQUE.

Que me proposez-vous , Carime ? quel langage !

CARIME.

Tu t'offenses, cruel, d'un langage si doux !  
 Mon amour et mes pleurs excitent ton courroux !  
 Tu vas triompher en ce jour.  
 Ah ! si tes yeux ont plus de charmes,  
 Ton cœur a-t-il autant d'amour ?

LE CACIQUE.

Cessez de vains regrets, votre plainte est injuste :  
 Ici vos pleurs blessent mes yeux.  
 Carime, ainsi que vous, en cet asile auguste,  
 Mon cœur a ses secrets à révéler aux dieux.

CARIME.

Quoi ! barbare, au mépris tu joins enfin l'outrage.  
 Va, tu n'entendras plus d'inutiles soupirs ;  
 A mon amour trahi tu préfères ma rage ;  
 Il faudra te servir au gré de tes désirs.

LE CACIQUE.

Que son sort est à plaindre !  
 Mais les fureurs n'obtiendront rien.  
 Pour un cœur fait comme le mien  
 Ses pleurs étaient bien plus à craindre.

## SCÈNE II.

LE CACIQUE.

Lieu terrible, lieu révéré,  
 Séjour des dieux de cet empire,  
 Déployez dans les cœurs votre pouvoir sacré :  
 Dieux, calmez un peuple égaré,

338 LA DÉCOUV. DU NOUVEAU MONDE.

De ses sens effrayés dissipez ce délire ;  
Ou, si votre puissance enfin n'y peut suffire ,  
N'usurpez plus un nom vainement adoré.  
Je me le cache en vain , moi-même je frissonne ;  
Une sombre terreur m'agite malgré moi.  
Cacique malheureux , ta vertu t'abandonne ;  
Pour la première fois ton courage s'étonne ;  
La crainte et la frayeur se font sentir à toi.

Lieu terrible , lieu révéré ,  
Séjour des dieux de cet empire ,  
Déployez dans les cœurs votre pouvoir sacré :  
Rassurez un peuple égaré ,  
De ses sens effrayés dissipez ce délire ;  
Ou, si votre puissance enfin n'y peut suffire ,  
N'usurpez plus un nom vainement adoré.

Mais quel est le sujet de ces craintes frivoles ?  
Les vains pressentiments d'un peuple épouventé ,  
Les mugissements des idoles ,  
Ou l'aspect effrayant d'un astre ensanglanté ?  
Ah ! n'ai-je tant de fois enchaîné la victoire ,  
Tant vaincu de rivaux , tant obtenu de gloire ,  
Que pour la perdre enfin par de si faibles coups ?  
Gloire frivole ! eh ! sur quoi comptons-nous ?  
Mais je vois Digizé. Cher objet de ma flamme ,  
Tendre épouse , ah ! mieux que les dieux ,  
L'éclat de tes beaux yeux  
Ranimera mon ame.



## SCÈNE III.

## DIGIZÉ, LE CACIQUE.

## DIGIZÉ.

Seigneur, vos sujets éperdus,  
Saisis d'effroi, d'horreur, cèdent à leurs alarmes,  
Et, parmi tant de cris, de soupirs et de larmes,  
C'est pour vous qu'ils craignent le plus.  
Quel que soit le sujet de leur terreur mortelle,  
Ah! fuyons, cher époux, fuyons, sauvons vos jours.  
Par une craintê, hélas! qui menace leur cours,  
Mon cœur sent une mort réelle.

## LE CACIQUE.

Moi fuir! leur cacique! leur roi!  
Leur père enfin! l'espères-tu de moi?  
Sur la vaine terreur dont ton esprit se blesse,  
Moi, fuir! ah! Digizé, que me proposes-tu?  
Un cœur chargé d'une faiblesse  
Conserverait-il ta tendresse  
En abandonnant la vertu?  
Digizé, je chéris le nœud qui nous assemble;  
J'adore tes appas, ils peuvent tout sur moi:  
Mais j'aime encor mon peuple autant que toi,  
Et la vertu plus que tous deux ensemble.

SCÈNE IV.

NOZIME, LE CACIQUE, DIGIZÉ.

NOZIME.

Par votre ordre, seigneur, les prêtres rassemblés  
Vont bientôt en ces lieux commencer le mystère.

LE CACIQUE.

Et les peuples ?

NOZIME.

Toujours également troublés,  
Tous frémissent au bruit d'un mal imaginaire.  
Ils disent qu'en ces lieux les enfants du soleil  
Doivent bientôt descendre en superbe appareil.  
Tout tremble à leur nom seul ; et ces hommes terribles,  
Affranchis de la mort, aux coups inaccessibles,  
Doivent tout asservir à leur pouvoir fatal :  
Trop fiers d'être immortels, leur orgueil sans égal  
Des rois fait leurs sujets, des peuples leurs esclaves.  
Leurs récits effrayants étonnent les plus braves.  
J'ai vainement cherché les auteurs insensés  
De ces bruits....

LE CACIQUE.

Laissez-nous, Nozime : c'est assez.

DIGIZÉ.

Grands dieux ! que produira cette terreur publique ?  
Quel sera ton destin, infortuné cacique ?  
Hélas ! ce doute affreux ne trouble-t-il que moi ?

LE CACIQUE.

Mon sort est décidé ; je suis aimé de toi.  
Dieux puissants, dieux jaloux de mon bonheur suprême,

Des fiers enfants du ciel secondez les projets :  
Armez à votre gré la terre, l'enfer même ;

Je puis braver et la foudre et vos traits.

Déployez contre moi votre injuste vengeance ,

J'en redoute peu les effets :

Digizé seule en sa puissance

Tient mon bonheur et mes succès.

Dieux puissants, dieux jaloux de mon bonheur suprême,

Des fiers enfants du ciel secondez les projets :

Armez à votre gré la terre, l'enfer même ;

Je puis braver et la foudre et vos traits.

DIGIZÉ.

Où vous emporte un excès de tendresse ?

Ah ! n'irritons point les dieux :

Plus on prétend braver les cieux,

Plus on sent sa propre faiblesse.

Ciel, protecteur de l'innocence,

Éloigne nos dangers, dissipe notre effroi.

Eh ! des faibles humains qui prendra la défense,

S'ils n'osent espérer en toi ?

Du plus parfait amour la flamme légitime

Aurait-elle offensé tes yeux ?

Ah ! si des yeux si purs devant toi sont un crime,

Détruis la race humaine et ne fais que des dieux.

Ciel, protecteur de l'innocence,

Éloigne nos dangers, dissipe notre effroi.

Eh ! des faibles humains qui prendra la défense,

S'ils n'osent espérer en toi ?

LE CACIQUE.

Chère épouse, suspends d'inutiles alarmes :

Plus que de vains malheurs tes pleurs me vont coûter.

Ai-je, quand tu verses des larmes,  
 De plus grands maux à redouter ?  
 Mais j'entends retentir les instruments sacrés,  
 Les prêtres vont paraître :  
 Gardez-vous de laisser connaître  
 Le trouble auquel vous vous livrez.

## SCÈNE V.

LE CACIQUE, LE GRAND-PRÊTRE, DIGIZÉ,  
 TROUPE DE PRÊTRES.

LE GRAND-PRÊTRE.

C'est ici le séjour de nos dieux formidables ;  
 Ils rendent en ces lieux leurs arrêts redoutables :  
 Que leur présence en nous imprime un saint respect !  
 Tout doit frémir à leur aspect.

LE CACIQUE.

Prêtres sacrés des dieux qui protègent\* ces îles,  
 Implorez leur secours sur mon peuple et sur moi ;  
 Obtenez d'eux qu'ils bannissent l'effroi  
 Qui vient troubler ces lieux tranquilles.  
 Des présages affreux  
 Répandent l'épouvante ;  
 Tout gémit dans l'attente  
 De cent maux rigoureux.  
 Par vos accents terribles  
 Évoquez les destins :

\* Dans l'édition de Genève, 1782, et dans l'édition de Paris, 38 vol. in-8°, on lit,

Prêtres sacrés des dieux, qui *protégez* ces îles,

mais je pense que c'est une faute.

Si nos maux sont certains,  
Ils seront moins sensibles.

LE GRAND-PRÊTRE, alternativement avec le chœur.

Ancien du monde, être des jours,  
Sois attentif à nos prières;  
Soleil, suspends ton cours  
Pour éclairer nos mystères.

LE GRAND-PRÊTRE.

Dieux qui veillez sur cet empire,  
Manifestez vos soins; soyez nos protecteurs.  
Bannissez de vaines terreurs,  
Un signe seul vous peut suffire:  
Le vil effroi peut-il frapper des cœurs  
Que votre confiance inspire?

CHOEUR.

Ancien du monde, être des jours,  
Sois attentif à nos prières;  
Soleil, suspends ton cours  
Pour éclairer nos mystères.

LE GRAND-PRÊTRE.

Conservez à son peuple un prince généreux:  
Que, de votre pouvoir digne dépositaire,  
Il soit heureux comme les dieux,  
Puisqu'il remplit leur ministère,  
Et qu'il est bienfaisant comme eux!

CHOEUR.

Ancien du monde, etc.

LE GRAND-PRÊTRE.

C'en est assez. Que l'on fasse silence.  
De nos rites sacrés déployons la puissance.  
Que vos sublimes sons, vos pas mystérieux,

De l'avenir, soustrait aux mortels curieux,  
 Dans mon cœur inspiré portent la connaissance.  
 Mais la fureur divine agite mes esprits;  
 Mes sens sont étonnés, mes regards éblouis;  
 La nature succombe aux efforts réunis

De ces ébranlements terribles....

Non, des transports nouveaux affermissent mes sens;  
 Mes yeux avec effort percent la nuit des temps...  
 Écoutez du destin les décrets inflexibles....

Cacique infortuné,

Tes exploits sont flétris, ton règne est terminé :  
 Ce jour en d'autres mains fait passer ta puissance :  
 Tes peuples, asservis sous un joug odieux,  
 Vont perdre pour jamais les plus chers dons des cieux,  
 Leur liberté, leur innocence.

Fiers enfants du soleil, vous triomphez de nous ;  
 Vos arts sur nos vertus vous donnent la victoire :

Mais, quand nous tombons sous vos coups,  
 Craignez de payer cher nos maux et votre gloire.  
 Des nuages confus naissent de toutes parts....  
 Les siècles sont voilés à mes faibles regards.

#### LE CACIQUE.

De vos arts mensongers cessez les vains prestiges.

(Les prêtres se retirent, après quoi l'on entend le chœur suivant  
 derrière le théâtre.)

CHŒUR derrière le théâtre.

O ciel ! ô ciel ! quels prodiges nouveaux !  
 Et quels monstres ailés paraissent sur les eaux !

DIGIZÉ.

Dieux ! quels sont ces nouveaux prodiges ?

CHŒUR, derrière le théâtre.

O ciel! ô ciel! etc.

LE CACIQUE.

L'effroi trouble les yeux de ce peuple timide;

Allons apaiser ses transports.

DIGIZÉ.

Seigneur, où courez-vous? quel vain espoir vous guide?

Contre l'arrêt des dieux que servent vos efforts?

Mais il ne m'entend plus, il fuit. Destin sévère!

Ah! ne puis-je du moins, dans ma douleur amère,

Sauver un de ses jours au prix de mille morts?

FIN DU PREMIER ACTE.

---

## ACTE SECOND.

Le théâtre représente un rivage entrecoupé d'arbres et de rochers.  
On voit, dans l'enfoncement, débarquer la flotte espagnole, au son des trompettes et des timbales.

### SCÈNE I.

COLOMB, ALVAR, TROUPE D'ESPAGNOLS ET  
D'ESPAGNOLES.

CHOEUR.

Triomphons, triomphons\* sur la terre et sur l'onde!  
Donnons des lois à l'univers :  
Notre audace en ce jour découvre un nouveau monde ;  
Il est fait pour porter nos fers.

COLOMB, tenant d'une main une épée nue, et de l'autre l'étendard  
de Castille.

Clinats dont à nos yeux s'enrichit la nature,  
Inconnus aux humains, trop négligés des cieux,  
Perdez la liberté :

( Il plante l'étendard en terre. )

Mais portez, sans murmure,

Un joug encor plus précieux.

Chers compagnons, jadis l'Argonaute timide  
Éternisa son nom dans les champs de Colchos :  
Aux rives de Gadès l'impétueux Alcide

Borna sa course et ses travaux :

Un art audacieux, en nous servant de guide,  
De l'immense Océan nous a soumis les flots.

Mais qui célébrera notre troupe intrépide

A l'égal de tous ces héros ?



Célébrez ce grand jour d'éternelle mémoire;  
 Entrez, par les plaisirs, au chemin de la gloire;  
 Que vos yeux enchanteurs brillent de toutes parts;  
 De ce peuple sauvage étonnez les regards.

CHOEUR.

Célébrons ce grand jour d'éternelle mémoire;  
 Que nos yeux enchanteurs brillent de toutes parts.

On danse.

ALVAR.

Fière Castille, étends partout tes lois,  
 Sur toute la nature exerce ton empire;  
 Pour combler tes brillants exploits  
 Un monde entier n'a pu suffire.  
 Maîtres des éléments, héros dans les combats,  
 Répandons en ces lieux la terreur, le ravage;  
 Le ciel en fit notre partage  
 Quand il rendit l'abord de ces climats  
 Accessible à notre courage.  
 Fière Castille, etc.

( Danses guerrières. )

UNE CASTILLANE.

Volez, conquérants redoutables,  
 Allez remplir de grands destins:  
 Avec des armes plus aimables,  
 Nos triomphes sont plus certains.  
 Qu'ici d'une gloire immortelle  
 Chacun se couronne à son tour.  
 Guerriers, vous y portez l'empire d'Isabelle,  
 Nous y portons l'empire de l'Amour.  
 Volez, conquérants, etc.

( Danses. )

ALVAR et la CASTILLANE.

Jeunes beautés , guerriers terribles,  
 Unissez-vous , soumettez l'univers.  
 Si quelqu'un se dérobe à des coups invincibles,  
 Par de beaux yeux qu'il soit chargé de fers.

COLOMB.

C'est assez exprimer notre allégresse extrême,  
 Nous devons nos moments à de plus doux transports.  
 Allons aux habitants qui vivent sur ces bords  
 De leur nouveau destin porter l'arrêt suprême.  
 Alvar , de nos vaisseaux ne vous éloignez pas ;  
 Dans ces détours cachés dispersez vos soldats :  
 La gloire d'un guerrier est assez satisfaite  
 S'il peut favoriser une heureuse retraite.  
 Allez , si nous avons à livrer des combats,  
 Il sera bientôt temps d'illustrer votre bras.

CHOEUR.

Triomphons , triomphons sur la terre et sur l'onde ;  
 Portons nos lois au bout de l'univers :  
 Notre audace en ce jour découvre un nouveau monde ;  
 Nous sommes faits pour lui donner des fers.

## SCÈNE II.

CARIME.

Transports de ma fureur , amour , rage funeste,  
 Tyrans de la raison , où guidez-vous mes pas ?  
 C'est assez déchirer mon cœur par vos combats ;  
 Ah ! du moins éteignez un feu que je déteste,  
 Par mes pleurs ou par mon trépas.

Mais je l'espère en vain, l'ingrat y règne encore :  
Ses outrages cruels n'ont pu me dégager ;  
Je reconnais toujours, hélas ! que je l'adore,  
Par mon ardeur à m'en venger.

Transports de ma fureur, etc.

Mais que servent ces pleurs?... Qu'elle pleure elle-même....

C'est ici le séjour des enfants du soleil,

Voilà de leur abord le superbe appareil ;

Qu'y viens-je faire, hélas ! dans ma fureur extrême ?

Je viens leur livrer ce que j'aime,

Pour leur livrer ce que je hais !

Oses-tu l'espérer, infidèle Carime ?

Les fils du ciel sont-ils faits pour le crime ?

Ils détesteront tes forfaits.

Mais s'ils avaient aimé.... s'ils ont des cœurs sensibles....

Ah ! sans doute ils le sont, s'ils ont reçu le jour.

Le ciel peut-il former des cœurs inaccessibles

Aux tourments de l'amour ?

### SCÈNE III.

ALVAR, CARIME.

ALVAR.

Que vois-je ? quel éclat ! Ciel ! comment tant de charmes

Se trouvent-ils en ces déserts ?

Que serviront ici la valeur et les armes ?

C'est à nous d'y porter les fers.

CARIME, en action de se prosterner.

Je suis encor, seigneur, dans l'ignorance

Des hommages qu'on doit....

ALVAR, la retenant.

J'en puis avoir reçus ;  
 Mais où brille votre présence  
 C'est à vous seule qu'ils sont dus.

CARIME.

Quoi donc ! refusez-vous, seigneur, qu'on vous adore ?  
 N'êtes-vous pas des dieux ?

ALVAR.

On ne doit adorer que vous seule en ces lieux ;  
 Au titre de héros nous aspirons encore.  
 Mais daignez m'instruire à mon tour  
 Si mon cœur, en ce lieu sauvage,  
 Doit, en vous, admirer l'ouvrage  
 De la nature ou de l'Amour.

CARIME.

Vous séduisez le mien par un si doux langage,  
 Je n'en attendois pas de tels en ce séjour.

ALVAR.

L'Amour veut, par mes soins, réparer en ce jour  
 Ce qu'ici vos appas ont de désavantage :  
 Ces lieux grossiers ne sont pas faits pour vous ;  
 Daignez nous suivre en un climat plus doux.  
 Avec tant d'appas en partage,  
 L'indifférence est un outrage  
 Que vous ne craignez pas de nous.

CARIME.

Je ferai plus encore ; et je veux que cette île  
 Avant la fin du jour reconnaisse vos lois.  
 Les peuples, effrayés, vont d'asile en asile  
 Chercher leur sûreté dans le fond de nos bois.  
 Le Cacique lui-même, en d'obscures retraites,

A déposé ses biens les plus chéris.  
Je connais les détours de ces routes secrètes.  
Des otages si chers....

ALVAR.

Croyez-vous qu'à ce prix  
Nos cœurs soient satisfaits d'emporter la victoire?  
Notre valeur suffit pour nous la procurer.  
Vos soins ne serviraient qu'à ternir notre gloire,  
Sans la mieux assurer.

CARIME.

Ainsi tout se refuse à ma juste colère!

ALVAR.

Juste ciel! vous pleurez! ai-je pu vous déplaire?  
Parlez, que fallait-il?....

CARIME.

Il fallait me venger.

ALVAR.

Quel indigne mortel a pu vous outrager?  
Quel monstre a pu former ce dessein téméraire?

CARIME.

Le Cacique.

ALVAR.

Il mourra : c'est fait de son destin.  
Tous moyens sont permis pour punir une offense.  
Pour courir à la gloire il n'est qu'un seul chemin,  
Il en est cent pour la vengeance.  
Il faut venger vos pleurs et vos appas.  
Mais mon zèle empressé n'est pas ici le maître :  
Notre chef en ces lieux va bientôt reparaître ;  
Je vais tout préparer pour marcher sur vos pas.

(Ensemble.)

Vengeance, Amour, unissez-vous,  
Portez partout le ravage.  
Quand vous animez le courage,  
Rien ne résiste à vos coups.

ALVAR.

La colère en est plus ardente  
Quand ce qu'on aime est outragé.

CARIME.

Quand l'amour en haine est changé,  
La rage est cent fois plus puissante.

(Ensemble.)

Vengeance, Amour, unissez-vous, etc.

FIN DU SECOND ACTE.

---

# ACTE TROISIÈME.

Le théâtre change , et représente les appartements du Cacique.

## SCÈNE I.

DIGIZÉ.

Tourments des tendres cœurs, terreurs, crainte fatale,  
Tristes pressentiments, vous voilà donc remplis !  
Funeste trahison d'une indigne rivale,  
Noirs crimes de l'amour, restez-vous impunis ?

Hélas ! dans mon effroi timide,  
Je ne soupçonnais pas, cher et fidèle époux,  
De quelle main perfide  
Te viendraient de si rudes coups.  
Je connais trop ton cœur, le sort qui nous sépare  
Terminera tes jours :  
Et je n'attendrai pas qu'une main moins barbare  
Des miens vienne trancher le cours.

Tourments des tendres cœurs, terreurs, crainte fatale,  
Tristes pressentiments, etc.

Cacique redouté, quand cette heureuse rive  
Retentissait partout de tes faits glorieux,  
Qui t'eût dit qu'on verrait ton épouse captive  
Dans le palais de tes aïeux ?

SCÈNE II.

DIGIZÉ, CARIME.

DIGIZÉ.

Venez-vous insulter à mon sort déplorable ?

CARIME.

Je viens partager vos ennuis.

DIGIZÉ.

Votre fausse pitié m'accable

Plus que l'état même où je suis.

CARIME.

Je ne connais point l'art de feindre :

Avec regret je vois couler vos pleurs.

Mon désespoir a causé vos malheurs :

Mais mon cœur commence à vous plaindre,

Sans pouvoir guérir vos douleurs.

Renonçons à la violence :

Quand le cœur se croit outragé,

A peine a-t-on puni l'offense

Qu'on sent moins le plaisir que donne la vengeance

Que le regret d'être vengé.

DIGIZÉ.

Quand le remède est impossible,

Vous regrettez les maux où vous me réduisez ;

C'est quand vous les avez causés

Qu'il y fallait être sensible.

(Ensemble.)

Amour, Amour, tes cruelles fureurs,

Tes injustes caprices,

Ne cesseront-ils point de tourmenter les cœurs ?



Fais-tu de nos supplices  
 Tes plus chères douceurs ?  
 Nos tourments font-ils tes délices ?  
 Te nourris-tu de nos pleurs ?  
 Amour, Amour, tes cruelles fureurs,  
 Tes injustes caprices,  
 Ne cesseront-ils point de tourmenter les cœurs ?

CARIME.

Quel bruit ici se fait entendre !  
 Quels cris ! quels sons étincelants !

DIGIZÉ.

Du Cacique en fureur les transports violents....  
 Si c'était lui.... Grands dieux ! qu'ose-t-il entreprendre ?  
 Le bruit redouble ; hélas ! peut-être il va périr.  
 Ciel, juste ciel, daigne le secourir !

( On entend des décharges de mousqueterie qui se mêlent au bruit de l'orchestre. )

( Ensemble. )

Dieux ! quel fracas ! quel bruit ! quels éclats de tonnerre !  
 Le soleil irrité renverse-t-il la terre ?

### SCÈNE III.

COLOMB, suivi de quelques guerriers, DIGIZÉ,  
 CARIME.

COLOMB.

C'est assez. Épargnons de faibles ennemis.  
 Qu'ils sentent leur faiblesse avec leur esclavage ;  
 Avec tant de fierté, d'audace et de courage,  
 Ils n'en seront que plus punis.

DIGIZÉ.

Cruels ! qu'avez-vous fait ?... Mais, ô ciel ! c'est lui-même !

SCÈNE IV.

ALVAR, LE CACIQUE, désarmé, COLOMB,  
DIGIZÉ, CARIME.

ALVAR.

Je l'ai surpris qui, seul, ardent et furieux,  
Cherchait à pénétrer jusqu'en ces mêmes lieux.

COLOMB.

Parle, que voulais-tu dans ton audace extrême ?

LE CACIQUE.

Voir Digizé, t'immoler et mourir.

COLOMB.

Ta barbare fierté ne peut se démentir :  
Mais, réponds, qu'attends-tu de ma juste colère ?

LE CACIQUE.

Je n'attends rien de toi ; va, remplis tes projets.

Fils du soleil, de tes heureux succès  
Rends grace aux foudres de ton père,  
Dont il t'a fait dépositaire.

Sans ces foudres brûlants, ta troupe en ces climats  
N'aurait trouvé que le trépas.

COLOMB.

Ainsi donc ton arrêt est dicté par toi-même.

CARIME.

Calmez votre colère extrême ;  
Accordez aux remords prêts à me déchirer  
De deux tendres époux la vie et la couronne.  
J'ai fait leurs maux, je veux les réparer :  
Ou, si votre rigueur l'ordonne,  
Avec eux je veux expirer.

COLOMB.

Daignent-ils recourir à la moindre prière !

LE CACIQUE.

Vainement ton orgueil l'espère,  
Et jamais mes pareils n'ont prié que les dieux.

CARIME à Alvar.

Obtenez ce bienfait si je plais à vos yeux.

CARIME, ALVAR, DIGIZÉ.

Excusez deux époux, deux amants trop sensibles ;  
Tout leur crime est dans leur amour.

Ah ! si vous aimiez un jour,

Voudriez-vous à votre tour

Ne rencontrer que des cœurs inflexibles ?

CARIME.

Ne vous rendrez-vous point ?

COLOMB.

Allez, je suis vaincu.

Cacique malheureux, remonte sur ton trône.

(On lui rend son épée.)

Reçois mon amitié, c'est un bien qui t'est dû.

Je songe, quand je te pardonne,

Moins à leurs pleurs qu'à ta vertu.

(à Carime.)

Pour ces tristes climats la vôtre n'est pas née.

Sensible aux feux d'Alvar, daignez les couronner.

Venez montrer l'exemple à l'Espagne étonnée,

Quand on pourrait punir, de savoir pardonner.

LE CACIQUE.

C'est toi qui viens de le donner ;

Tu me rends Digizé, tu m'as vaincu par elle.

Tes armes n'avaient pu dompter mon cœur rebelle,

Tu l'as soumis par tes bienfaits.  
Sois sûr, dès cet instant, que tu n'auras jamais  
D'ami plus empressé, de sujet plus fidèle.

COLOMB.

Je te veux pour ami, sois sujet d'Isabelle.  
Vante-nous désormais ton éclat prétendu,  
Europe : en ce climat sauvage,  
On éprouve autant de courage,  
On y trouve plus de vertu.  
O vous que des deux bouts du monde  
Le destin rassemble en ces lieux !  
Venez, peuples divers, former d'aimables jeux :  
Qu'à vos concerts l'écho réponde :  
Enchantez les cœurs et les yeux.  
Jamais une plus digne fête  
N'attira vos regards.  
Nos jeux sont les enfants des arts,  
Et le monde en est la conquête.  
Hâtez-vous, accourez, venez de toutes parts,  
O vous que des deux bouts du monde  
Le destin rassemble en ces lieux,  
Venez former d'aimables jeux.

## SCÈNE V.

COLOMB, DIGIZÉ, CARIME, LE CACIQUE,  
ALVAR, PEUPLES ESPAGNOLS ET AMÉRICAINS.

CHOEUR.

Accourons, accourons, formons d'aimables jeux ;  
Qu'à nos concerts l'écho réponde :  
Enchantons les cœurs et les yeux.

## UN AMÉRICAIN.

Il n'est point de cœur sauvage

Pour l'amour ;

Et dès qu'on s'engage

En ce séjour,

C'est sans partage.

Point d'autres plaisirs

Que de douces chaînes :

Nos uniques peines

Sont nos vains désirs ,

Quand des inhumaines

Caused nos soupirs.

Il n'est point , etc.

## UNE ESPAGNOLE.

Voguons ,

Parcourons

Les ondes ,

Nos plaisirs auront leur tour ,

Découvrir

De nouveaux mondes ,

C'est offrir

De nouveaux myrtes à l'Amour.

Plus loin que Phébus n'étend

Sa carrière ,

Plus loin qu'il ne répand

Sa lumière ,

L'Amour fait sentir ses feux.

Soleil , tu fais nos jours ; l'Amour les rend heureux.

Voguons , etc.

CHŒUR.

Répandons dans tout l'univers  
Et nos trésors et l'abondance ;  
Unissons par notre alliance  
Deux mondes séparés par l'abîme des mers.

AIR

AJOUTÉ A LA FÊTE DU TROISIÈME ACTE.

DIGIZÉ.

Triomphe, Amour, règne en ces lieux ;  
Retour de mon bonheur, doux transports de ma flamme,  
Plaisirs charmants, plaisirs des dieux,  
Enchantez, enivrez mon ame ;  
Coulez, torrents délicieux.  
Fille de la vertu, tranquillité charmante,  
Tu n'exclus point des cœurs l'aimable volupté.  
Les doux plaisirs font la félicité,  
Mais c'est toi qui la rends constante.

FIN DE LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE.

# LES MUSES GALANTES,

BALLET,

Représenté en 1745 devant le duc de Richelieu; en 1747, sur  
le théâtre de l'Opéra; en 1761, devant le prince de Conti.





---

## AVERTISSEMENT.

---

Cet ouvrage est si médiocre en son genre , et le genre en est si mauvais , que , pour comprendre comment il m'a pu plaire , il faut sentir toute la force de l'habitude et des préjugés. Nourri , dès mon enfance , dans le goût de la musique française et de l'espèce de poésie qui lui est propre , je prenais le bruit pour de l'harmonie , le merveilleux pour de l'intérêt , et des chansons pour un opéra.

En travaillant à celui-ci , je ne songeais qu'à me donner des paroles propres à déployer les trois caractères de musique dont j'étais occupé : dans ce dessein , je choisis Hésiode pour le genre élevé et fort , Ovide pour le tendre , Anacréon pour le gai. Ce plan n'était pas mauvais , si j'avais mieux su le remplir.

Cependant , quoique la musique de cette pièce ne vaille guère mieux que la poésie , on ne laisse pas d'y trouver de temps en temps des morceaux pleins de chaleur et de vie. L'ouvrage a été exécuté plusieurs fois avec assez de succès : savoir , en 1745 , devant M. le duc de Richelieu , qui le destinait pour la cour ; en 1747 , sur le théâtre de l'Opéra ; et , en 1761 , devant M. le prince de Conti. Ce fut même sur l'exécution de quelques morceaux que j'en avais fait répéter chez M. de La Popelinière , que M. Rameau , qui les entendit , conçut contre moi cette violente haine dont il n'a cessé de donner des marques jusqu'à sa mort.

---

---

---

PERSONNAGES DU PROLOGUE.

L'AMOUR.

APOLLON.

LA GLOIRE.

LES MUSES.

LES GRACES.

TROUPE DE JEUX ET DE RIS.

---

PERSONNAGES DU BALLET.

EUTERPE, sous le nom d'ÉGLÉ.

POLYCRATE.

OVIDE.

ANACRÉON,

HÉSIODE.

DORIS.

ÉRITHIE.

THÉMIRE.

UN SONGE.

UN HOMME DE LA FÊTE.

TROUPES DE JEUNES SAMIENNES.

PEUPLE.

---

# PROLOGUE.

Le théâtre représente le mont Parnasse; Apollon y paraît sur son trône, et les Muses sont assises autour de lui.

---

## SCÈNE I.

### APOLLON ET LES MUSES.

Naissez, divins esprits, naissez, fameux héros;  
Brillez par les beaux arts, brillez par la victoire;  
Méritez d'être admis au temple de mémoire :

Nous réservons à votre gloire  
Un prix digne de vos travaux.

#### APOLLON.

Muses, filles du ciel, que votre gloire est pure!  
Que vos plaisirs sont doux !

Les plus beaux dons de la nature  
Sont moins brillants que ceux qu'on tient de vous.  
Sur ce paisible mont, loin du bruit et des armes,  
Des innocents plaisirs vous goûtez les douceurs.  
La fière ambition, l'amour ni ses faux charmes  
Ne troublent point vos cœurs.

#### LES MUSES.

Non, non, l'amour ni ses faux charmes  
Ne troubleront jamais nos cœurs.

(On entend une symphonie brillante et douce alternativement)

## SCÈNE II.

La Gloire et l'Amour descendent du même char.

APOLLON, LES MUSES, L'AMOUR,  
LA GLOIRE.

APOLLON.

Que vois-je ? ô ciel ! dois-je le croire ?  
L'Amour dans le char de la Gloire !

LA GLOIRE.

Quelle triste erreur vous séduit !  
Voyez ce dieu charmant, soutien de mon empire :  
Par lui l'amant triomphe, et le guerrier soupire ;  
Il forme les héros, et sa voix les conduit.

Il faut lui céder la victoire  
Quand on veut briller à ma cour :  
Rien n'est plus chéri de la Gloire  
Qu'un grand cœur guidé par l'Amour.

APOLLON.

Quoi ! mes divins lauriers d'un enfant téméraire  
Ceindraient le front audacieux ?

L'AMOUR.

Tu méprises l'Amour, éprouve sa colère.  
Aux pieds d'une beauté sévère,  
Va former d'inutiles vœux.

Qu'un exemple éclatant montre aux cœurs amoureux  
Que de moi seul dépend le don de plaire ;  
Que les talents, l'esprit, l'ardeur sincère,  
Ne font point les amants heureux.

APOLLON.

Ciel ! quel objet charmant se retrace à mon ame !

Quelle soudaine flamme

Il inspire à mes sens !

C'est ton pouvoir, Amour, que je ressens :

Du moins à mes soupirs naissants

Daigne rendre Daphné sensible.

L'AMOUR.

Je te rendrais heureux ! je prétends te punir.

APOLLON.

Quoi ! toujours soupirer sans pouvoir la fléchir !

Cruel, que ma peine est terrible !

(Il s'en va.)

L'AMOUR.

C'est la vengeance de l'Amour.

LES MUSES.

Fuyons un tyran perfide,

Craignons à notre tour.

LA GLOIRE.

Pourquoi cet effroi timide ?

Apollon régnait parmi vous,

Souffrez que l'Amour y préside

Sous des auspices plus doux.

L'AMOUR.

Ah ! qu'il est doux, qu'il est charmant de plaire !

C'est l'art le plus nécessaire.

Ah ! qu'il est doux, qu'il est flatteur

De savoir parler au cœur !

(Les Muses, persuadées par l'Amour, répètent ces quatre vers.)

L'AMOUR.

Accourez, Jeux et Ris, doux séducteurs des belles ;

Vous par qui tout cède à l'Amour.

Confirmez mon triomphe, et parez ce séjour

De myrtes et de fleurs nouvelles :  
 Graces plus brillantes qu'elles,  
 Venez embellir ma cour.

## SCÈNE III.

L'AMOUR, LA GLOIRE, LES MUSES,  
 LES GRACES, TROUPES DE JEUX ET DE RIS.

CHOEUR.

Accourons, accourons dans ce nouveau séjour ;  
 Soupirez, beautés rebelles,  
 Par nous tout cède à l'Amour.

(On danse.)

LA GLOIRE.

Les vents, les affreux orages,  
 Font par d'horribles ravages  
 La terreur des matelots :  
 Amour, quand ta voix le guide,  
 On voit l'Alcyon timide  
 Braver la fureur des flots.  
 Tes divines flammes  
 Des plus faibles ames  
 Peuvent faire des héros.

(On danse.)

CHOEUR.

Gloire, Amour, sur les cœurs partagez la victoire ;  
 Que le myrte au laurier soit uni dès ce jour.  
 Que les soins rendus à la Gloire  
 Soient toujours payés par l'Amour.

L'AMOUR.

Quittez, Muses, quittez ce désert trop stérile,

Venez de vos appas enchanter l'univers;  
Après avoir orné mille climats divers,  
Que l'empire des lys soit votre\* heureux asile.  
Au milieu des beaux arts puissiez-vous y briller  
De votre plus vive lumière!  
Un règne glorieux vous y fera trouver  
Des amants dignes de vous plaire,  
Et des héros à célébrer.

\* Cette leçon est conforme à l'édition en 22 vol. in-8° de 1819, publiée par M. Lefèvre. Dans l'édition de Genève, 1782, et dans celle de Paris, en 38 vol. in-8°, on lit :

Que l'empire des lis soit *notre* heureux asile.

FIN DU PROLOGUE.





# LES MUSES GALANTES.

---

## PREMIÈRE ENTRÉE.

Le théâtre représente un bocage, au travers duquel on voit des hameaux.

### SCÈNE I.

ÉGLÉ, DORIS.

DORIS.

L'Amour va vous offrir la plus charmante fête ;  
Déjà pour disputer chaque berger s'apprête :  
Le don de votre main au vainqueur est promis.  
Qu'Hésiode est à plaindre ! hélas ! il vous adore ;  
Mais les jeux d'Apollon sont des arts qu'il ignore ;  
De ses tendres soupirs il va perdre le prix.

ÉGLÉ.

Doris, j'aime Hésiode, et plus que l'on ne pense  
Je m'occupe de son bonheur :  
Mais c'est en éprouvant ses feux et sa constance  
Que j'ai dû m'assurer qu'il méritait mon cœur.

DORIS.

A vos engagements pourrez-vous vous soustraire ?

ÉGLÉ.

Je ne sais point, Doris, manquer de foi.

DORIS.

Comment avec vos feux accorder votre loi ?

ÉGLÉ.

Tu verras dès ce jour tout ce qu'Églé peut faire.

DORIS.

Églé, dans nos hameaux inconnue, étrangère,  
 Jouit sur tous les cœurs d'un pouvoir mérité;  
 Rien ne lui doit être impossible  
 Avec le secours invincible  
 De l'esprit et de la beauté.

ÉGLÉ.

J'aperçois Hésiode.

DORIS.

Accablé de tristesse,  
 Il plaint le malheur de ses feux.

ÉGLÉ.

Je saurai dissiper la douleur qui le presse :  
 Mais pour quelques instants cachons-nous à ses yeux.

## SCÈNE II.

HÉSIODE.

Églé méprise ma tendresse ;  
 Séduite par les chants de mes heureux rivaux ,  
 Son cœur en est le prix : et seul dans ces hameaux  
 J'ignore les secrets de l'art qu'elle couronne !

Églé-le sait et m'abandonne !

Je vais la perdre sans retour.

A de frivoles chants se peut-il qu'elle donne  
 Un prix qui n'était dû qu'au plus parfait amour ?

(On entend une symphonie douce.)

Quelle douce harmonie ici se fait entendre !...  
 Elle invite au repos.... Je ne puis m'en défendre....  
 Mes yeux appesantis laissent tarir leurs pleurs....  
 Dans le sein du sommeil je cède à ses douceurs....

## SCÈNE III.

ÉGLÉ, HÉSIODE, endormi.

ÉGLÉ.

Commencez le bonheur de ce berger fidèle,  
 Songes ; en ce séjour Euterpe vous appelle.  
 Accourez à ma voix, parlez à mon amant ;  
 Par vos images séduisantes,  
 Par vos illusions charmantes,  
 Annoncez-lui le destin qui l'attend.

(Entrée des Songes.)

UN SONGE.

Songes flatteurs,  
 Quand d'un cœur misérable  
 Vos soins apaisent les douleurs,  
 Douces erreurs,  
 Du sort impitoyable  
 Suspendez long-temps les rigueurs ;  
 Réveil, éloignez-vous :  
 Ah ! que le sommeil est doux !  
 Mais quand un songe favorable  
 Présage un bonheur véritable,  
 Sommeil, éloignez-vous :  
 Ah ! que le réveil est doux !

(Les Songes se retirent.)

ÉGLÉ.

Toi pour qui j'ai quitté mes sœurs et le Parnasse,  
 Toi que le ciel a fait digne de mon amour,  
 Tendre berger, d'une feinte disgrâce  
 Ne crains point l'effet en ce jour.

Reçois le don des vers. Qu'un nouveau feu t'anime.  
Des transports d'Apollon ressens l'effet sublime;  
Et, par tes chants divins t'élevant jusqu'aux cieux,  
Ose, en les célébrant, te rendre égal aux dieux.

(Une lyre suspendue à un laurier s'élève à côté d'Hésiode.)

Amour dont les ardeurs ont embrasé mon ame,  
Daigne animer mes dons de ta divine flamme:  
Nous pouvons du génie exciter les efforts;  
Mais les succès heureux sont dus à tes transports.

## SCÈNE IV.

HÉSIODE.

Où suis-je ? quel réveil ? quel nouveau feu m'inspire ?  
Quel nouveau jour me luit ? Tous mes sens sont surpris !

( Il aperçoit la lyre. )

Mais quel prodige étonne mes esprits ?

( Il la touche et elle rend des sons. )

Dieux, quels sons éclatants partent de cette lyre ?  
D'un transport inconnu j'éprouve le délire !  
Je forme sans effort des chants harmonieux !

O lyre ! ô cher présent des dieux !

Déjà par ton secours je parle leur langage.  
Le plus puissant de tous excite mon courage,  
Je reconnais l'Amour à des transports si beaux,  
Et je vais triompher de mes jaloux rivaux.

SCÈNE V.

HÉSIODE, TROUPE DE BERGERS qui s'assemblent pour  
la fête.

CHOEUR.

Que tout retentisse,  
Que tout applaudisse  
A nos chants divers !  
Que l'écho s'unisse,  
Qu'Églé s'attendrisse  
A nos doux concerts !  
Doux espoir de plaire,  
Animez nos jeux !  
Apollon va faire  
Un amant heureux.  
Flatteuse victoire !  
Triomphe enchanteur !  
L'amour et la gloire  
Suivront le vainqueur.

(On danse, après quoi Hésiode s'approche pour disputer.)

CHOEUR.

O berger ! déposez cette lyre inutile ;  
Voulez-vous dans nos jeux disputer en ce jour !

HÉSIODE.

Rien n'est impossible à l'Amour.  
Je n'ai point fait de l'art une étude servile,  
Et ma voix indocile  
Ne s'est jamais unie aux chalumeaux.  
Mais, dans le succès que j'espère,

J'attends tout du feu qui m'éclaire,  
Et rien de mes faibles travaux.

CHOEUR.

Chantez, berger téméraire;  
Nous allons admirer vos prodiges nouveaux.

HÉSIODE commence.

Beau feu qui consommez mon ame,  
Inspirez à mes chants votre divine ardeur :  
Portez dans mon esprit cette brillante flamme  
Dont vous brûlez mon cœur.

CHOEUR, qui interrompt Hésiode.

Sa lyre efface nos musettes.  
Ah! nous sommes vaincus!  
Fuyons dans nos retraites.

## SCÈNE VI.

HÉSIODE, ÉGLÉ.

HÉSIODE.

Belle Églé.... Mais, ô ciel! quels charmes inconnus!...  
Vous êtes immortelle, et j'ai pu m'y méprendre!  
Vos célestes appas n'ont-ils pas dû m'apprendre  
Qu'il n'est permis qu'aux dieux de soupirer pour vous?  
Hélas! à chaque instant, sans pouvoir m'en défendre,  
Mon trop coupable cœur accroît votre courroux.

ÉGLÉ.

Ta crainte offense ma gloire.  
Tu mérites le prix qu'out promis mes serments;  
Je le dois à ta victoire,  
Et le donne à tes sentiments.

HÉSIODE.

Quoi ! vous seriez ?... O ciel ! est-il possible ?  
 Muse, vos dons divins ont prévenu mes vœux :  
 Dois-je espérer encor que votre ame sensible  
 Daigne aimer un berger et partager mes feux ?

ÉGLÉ.

La vertu des mortels fait leur rang chez les dieux.

Une ame pure, un cœur tendre et sincère,  
 Sont les biens les plus précieux ;  
 Et quand on sait aimer le mieux,  
 On est le plus digne de plaire.

(Aux bergers.)

Calmez votre dépit jaloux,  
 Bergers, rassemblez-vous :  
 Venez former les plus riantes fêtes.  
 Je me plais dans vos bois, je chéris vos musettes ;  
 Reconnaissez Euterpe, et célébrez ses feux.

## SCÈNE VII.

ÉGLÉ, HÉSIODE, LES BERGERS, DORIS.

CHOEUR.

Muse charmante, muse aimable,  
 Qui daignez parmi nous fixer vos tendres vœux,  
 Soyez-nous toujours favorable,  
 Présidez toujours à nos jeux.

(On danse.)

DORIS.

Dieux qui gouvernez la terre,  
 Tout répond à votre voix.

Dieux qui lancez le tonnerre,  
Tout obéit à vos lois.  
De votre gloire éclatante,  
De votre grandeur brillante  
Nos cœurs ne sont point jaloux :  
D'autres biens sont faits pour nous.  
Unis d'un amour sincère,  
Un berger, une bergère,  
Sont-ils moins heureux que vous ?

FIN DE LA PREMIÈRE ENTRÉE.



---

## SECONDE ENTRÉE.

Le théâtre représente les jardins d'Ovide à Thômes ; et dans le fond , des montagnes affreuses parsemées de précipices , et couvertes de neiges.

### SCÈNE I.

OVIDE.

Cruel amour, funeste flamme,  
Faut-il encor t'abandonner mon ame?

Cruel amour, funeste flamme,  
Le sort d'Ovide est-il d'aimer toujours ?  
Dans ces climats glacés, au fond de la Scythie,  
Contre tes feux n'est-il point de secours ?  
J'y brûle, hélas ! pour la jeune Érithie :  
Pour moi, sans elle, il n'est plus de beaux jours.

Cruel amour, etc.

Achève du moins ton ouvrage,  
Soumets Érithie à son tour.

Ici tout languit sans amour,  
Et de son cœur encore elle ignore l'usage !  
Ces fleurs dans mes jardins l'attirent chaque jour,  
Et je vais par des jeux.... C'est elle, ô doux présage !  
Je m'éloigne à regret : mais bientôt sur mes pas

Tout va lui parler le langage  
Du dieu charmant qu'elle ne connaît pas.

## SCÈNE II.

ÉRITHIE.

C'en est donc fait ! et dans quelques moments  
Diane à ses autels recevra mes serments !

Jardins chéris, rians bocages,  
Hélas ! à mes jeux innocents  
Vous n'offrirez plus vos ombrages !  
Oiseaux, vos séduisants ramages  
Ne charmeront donc plus mes sens !  
Vain éclat, grandeur importune,  
Heureux qui dans l'obscurité  
N'a point soumis à la fortune  
Son bonheur et sa liberté !

Mais quels concerts se font entendre ?  
Quel spectacle enchanteur ici vient me surprendre ?

## SCÈNE III.

La statue de l'Amour s'élève au fond du théâtre, et toute la suite  
d'Ovide vient former des danses et des chants autour d'Érithie.

CHOEUR.

Dieu charmant, dieu des tendres cœurs,  
Règne à jamais, lance tes flammes ;  
Eh ! quel bien flatterait nos ames  
S'il n'était de tendres ardeurs ?  
Chantons, ne cessons point de célébrer ses charmes,  
Qu'il occupe tous nos moments ;  
Ce dieu ne se sert de ses armes  
Que pour faire d'heureux amants.

Les soins, les pleurs et les soupirs,  
Sont les tributs de son empire;  
Mais tous les biens qu'il en retire,  
Il nous les rend par les plaisirs.

(On danse.)

ÉRITHIE.

Quels doux concerts, quelle fête agréable!  
Que je trouve charmant ce langage nouveau!  
Quel est donc ce dieu favorable?

(Elle considère la statue.)

Hélas! c'est un enfant, mais quel enfant aimable!  
Pourquoi cet arc et ce bandeau,  
Ce carquois, ces traits, ce flambeau?

UN HOMME DE LA FÊTE.

Ce faible enfant est le maître du monde; •  
La nature s'anime à sa flamme féconde,  
Et l'univers sans lui périrait avec nous.  
Reconnaissez, belle Érithie,  
Un dieu fait pour régner sur vous;  
Il veut de votre aimable vie  
Vous rendre les instants plus doux.  
Étendez les droits légitimes  
Du plus puissant des immortels;  
Tous les cœurs seront ses victimes  
Quand vous servirez ses autels.

ÉRITHIE.

Ces aimables leçons ont trop l'art de me plaire.  
Mais quel est donc ce dieu dont on veut me parler?

OVIDE.

De ses plus doux secrets discret dépositaire,  
A vous seule en ces lieux je dois les révéler.

## SCÈNE IV.

ÉRITHIE, OVIDE.

OVIDE.

C'est un aimable mystère  
 Qui de ses biens charmants assaisonne le prix :  
 Plus on les a sentis,  
 Et mieux on sait les taire.

ÉRITHIE.

J'ignore encor quels sont des biens si doux ;  
 Mais je brûle de m'en instruire.

OVIDE.

Vous l'ignorez ? n'en accusez que vous ,  
 Déjà dans mes regards vous auriez dû le lire.

ÉRITHIE.

Vos regards?... Dans ses yeux quel poison séducteur !  
 Dieux ! quel trouble confus s'élève dans mon cœur !

OVIDE.

Trouble charmant, que mon ame partage,  
 Vous êtes le premier hommage  
 Que l'aimable Érithie ait offert à l'Amour.

ÉRITHIE.

L'Amour est donc ce dieu si redoutable !

OVIDE.

L'Amour est ce dieu favorable  
 Que mon cœur enflammé vous annonce en ce jour ;  
 Profitons des bienfaits que sa main nous prépare :  
 Unis par ses liens....

ÉRITHIE.

Hélas ! on nous sépare !

SECONDE ENTRÉE, SCÈNE IV. 383

Du temple de Diane on me commet le soin ;  
Tout le peuple d'Ithome en veut être témoin ,  
Et je dois dès ce jour....

OVIDE.

Non , charmante Érithie ,

Les peuples mêmes de Scythie

Sont soumis au vainqueur dont nous suivons les lois :  
Il faut les attendrir, il faut unir nos voix.

Est-il des cœurs que notre amour ne touche ,

S'il s'explique à la fois

Par vos larmes et par ma bouche ?

Mais on approche... on vient... Amour, si pour ta gloire  
Dans un exil affreux il faut passer mes jours,  
De mon encens du moins conserve la mémoire ,  
A mes tendres accents accorde ton secours.

SCÈNE V.

OVIDE , ÉRITHIE , TROUPE DE SARMATES.

CHOEUR.

Célébrons la gloire éclatante

De la déesse des forêts :

Sans soins , sans peine , et sans attente ,

Nous subsistons par ses bienfaits :

Célébrons la beauté charmante

Qui va la servir désormais :

Que sa main long-temps lui présente

Les offrandes de ses sujets.

( On danse. )

LE CHEF DES SARMATES.

Venez, belle Érithie...

OVIDE.

Ah ! daignez m'écouter !

De deux tendres amants différez le supplice :  
 Ou, si vous achevez ce cruel sacrifice,  
 Voyez les pleurs que vous m'allez coûter.

CHŒUR.

Non, elle est promise à Diane :  
 Nos engagements sont des lois :  
 Qui pourrait être assez profane  
 Pour priver les dieux de leurs droits !

OVIDE et ÉRITHIE.

Du plus puissant des dieux nos cœurs sont le partage,  
 Notre amour est son ouvrage :  
 Est-il des droits plus sacrés ?  
 Par une injuste violence  
 Les dieux ne sont point honorés.  
 Ah ! si votre indifférence  
 Méprise nos douleurs,  
 A ce dieu qui nous assemble  
 Nous jurons de mourir ensemble  
 Pour ne plus séparer nos cœurs.

CHŒUR.

Quel sentiment secret vient attendrir nos ames  
 Pour ces amants infortunés ?  
 Par l'Amour l'un à l'autre ils étaient destinés ;  
 Que l'Amour couronne leurs flammes !

OVIDE.

Vous comblez mon bonheur, peuple trop généreux.  
 Quel prix de ce bienfait sera la récompense ?  
 Puissiez-vous par mes soins, par ma reconnaissance,  
 Apprendre à devenir heureux !

SECONDE ENTRÉE, SCÈNE V. 385

L'Amour vous appelle,  
Écoutez sa voix;  
Que tout soit fidèle  
A ses douces lois.  
Des biens dont l'usage  
Fait le vrai bonheur,  
Le plus doux partage  
Est un tendre cœur.

FIN DE LA SECONDE ENTRÉE.

---

# TROISIÈME ENTRÉE.

Le théâtre représente le péristyle du temple de Junon à Samos.

## SCÈNE I.

POLYCRATE, ANACRÉON.

ANACRÉON.

Les beautés de Samos aux pieds de la déesse  
Par votre ordre aujourd'hui vont présenter leurs vœux :  
Mais, seigneur, si j'en crois le soupçon qui me presse,  
    Sous ce zèle mystérieux  
    Un soin plus doux vous intéresse.

POLYCRATE.

On ne peut sur la tendresse  
Tromper les yeux d'Anacréon.  
Oui, le plus doux penchant m'entraîne :  
Mais j'ignore à la fois le séjour et le nom  
    De l'objet qui m'enchaîne.

ANACRÉON.

Je conçois le détour :  
Parmi tant de beautés vous espérez connaître  
Celle dont les attraits ont fixé votre amour ;  
Mais cet amour enfin....

POLYCRATE.

    Un instant le fit naître :  
Ce fut dans ces superbes jeux  
Où mes heureux succès célébrés par ta lyre....

ANACRÉON.

Ce jour, il m'en souvient, je devins amoureux  
    De la jeune Thémire.



POLYCRATE.

Eh quoi! toujours de nouveaux feux ?

ANACRÉON.

A de beaux yeux aisément mon cœur cède :  
 Il change de même aisément :  
 L'amour à l'amour y succède,  
 Le goût seul du plaisir y règne constamment.

POLYCRATE.

Bientôt une douce victoire  
 T'a sans doute asservi son cœur ?

ANACRÉON.

Ce triomphe manque à ma gloire ,  
 Et ce plaisir à mon bonheur.

POLYCRATE.

Mais on vient.... Que d'appas! Ah! les cœurs les plus sages,  
 En voyant tant d'attraits, doivent craindre des fers.

ANACRÉON.

Junon, dans ce beau jour, les plus tendres hommages  
 Ne sont pas ceux qui te seront offerts.

## SCÈNE II.

POLYCRATE, ANACRÉON.

TROUPE DE JEUNES SAMIENNES, qui viennent offrir  
 leurs hommages à la déesse.

HYMNE A JUNON.

Reine des dieux, mère de l'univers,  
 Toi par qui tout respire,  
 Qui combles cet empire  
 De tes biens les plus chers,  
 Junon, vois ces offrandes :

Nos cœurs que tu demandes  
 Vont te les présenter.  
 Que tes mains bienfaisantes  
 De nos mains innocentes  
 Daignent les accepter.

( On danse. )

Thémire, portant une corbeille de fleurs, entre dans le temple à la tête des jeunes Samiennes.

POLYCRATE, apercevant Thémire.

O bonheur!

ANACRÉON.

O plaisir extrême!

POLYCRATE.

Quels traits charmants! quels regards enchanteurs!

ANACRÉON.

Ah! qu'avec grace elle porte ces fleurs!

POLYCRATE.

Ces fleurs! que dites-vous? C'est la beauté que j'aime.

ANACRÉON.

C'est Thémire elle-même.

POLYCRATE.

Ami trop cher, rival trop dangereux,  
 Ah! que je crains tes redoutables feux!  
 De mon cœur agité fais cesser le martyre;  
 Porte à d'autres appas tes volages désirs,  
 Laisse-moi goûter les plaisirs  
 De te chérir toujours, et d'adorer Thémire.

ANACRÉON.

Si ma flamme était volontaire,  
 Je l'immolerais à l'instant:  
 Mais l'amour dans mon cœur n'en est pas moins sincère

Pour n'être pas toujours constant.

La gloire et la grandeur, au gré de votre envie,

Vous assurent les plus beaux jours :

Mais que ferais-je de la vie,

Sans les plaisirs, sans les amours ?

POLYCRATE.

Eh ! que te servira ta vaine résistance ?

Ingrat, évite ma présence.

ANACRÉON.

Vous calmez cet injuste courroux ;

Il est trop peu digne de vous.

### SCÈNE III.

POLYCRATE.

Transports jaloux, tourments que je déteste,

Ah ! faut-il me livrer à vos tristes fureurs ?

Faut-il toujours qu'une rage funeste

Inspire avec l'amour la haine et ses horreurs ?

Cruel Amour, ta fatale puissance

Désunit plus de cœurs

Qu'elle n'en met d'intelligence.

Je vois Thémire : ô transports enchanteurs !

### SCÈNE IV.

POLYCRATE, THÉMIRE.

POLYCRATE.

Thémire, en vous voyant la résistance est vaine,

Tout cède à vos attraits vainqueurs.

Heureux l'amant dont les tendres ardeurs

Vous feront partager la chaîne  
Que vous donnez à tous les cœurs!

THÉMIRE.

Je fuis les soupirs, les langueurs,  
Les soins, les tourments, les alarmes :  
Un plaisir qui coûte des pleurs  
Pour moi n'aura jamais de charmes.

POLYCRATE.

C'est un tourment de n'aimer rien ;  
C'est un tourment affreux d'aimer sans espérance :  
Mais il est un suprême bien,  
C'est de s'aimer d'intelligence.

THÉMIRE.

Non, je crains jusqu'aux nœuds assortis par l'amour.

POLYCRATE.

Ah! connaissez du moins les biens qu'il vous apprête.  
Vous devez à Junon le reste de ce jour :  
Demain une illustre conquête  
Vous est promise en ce séjour.

## SCÈNE V.

THÉMIRE.

Il me cachait son rang, je feignais à mon tour.  
Polycrate m'offre un hommage  
Qui comblerait l'ambition :  
Un sort plus doux me flatte davantage,  
Et mon cœur en secret chérit Anacréon.  
Sur les fleurs, d'une aile légère,  
On voit voltiger les zéphyrs :  
Comme eux d'une ardeur passagère

Je voltige sur les plaisirs.

D'une chaîne redoutable

• Je veux préserver mon cœur;

L'amour m'amuserait comme un enfant aimable,

Je le crains comme un fier vainqueur.

## SCÈNE VI.

ANACRÉON, THÉMIRE.

ANACRÉON.

Belle Thémire, enfin le roi vous rend les armes,  
L'aveu de tous les cœurs autorise le mien :

Si l'amour animait vos charmes,

Il ne leur manquerait plus rien.

THÉMIRE.

Vous m'annoncez par cette indifférence  
Combien le choix vous paraîtrait égal.

Qui voit sans peine un rival

N'est pas loin de l'inconstance.

ANACRÉON.

Vous faites à ma flamme une cruelle offense,  
Vous la faites surtout à ma sincérité.

Même en amour

Je dis la vérité;

Et quand je n'aime plus, je ne dis plus que j'aime.

THÉMIRE.

Quand on sent une ardeur extrême,

On a moins de tranquillité.

ANACRÉON.

Thémire, jugez mieux de ma fidélité.

Ah! qu'un amant a de folie

D'aimer, de haïr tour-à-tour!  
 Ce qu'il donne à la jalousie,  
 Je le donne tout à l'amour.

THÉMIRE.

Je crains ce qu'il en coûte à devenir trop tendre ;  
 Non, l'amour dans les cœurs cause trop de tourments.

ANACRÉON.

Si l'hiver dépare nos champs,  
 Est-ce à Flore de les défendre ?  
 S'il est des maux pour les amants,  
 Est-ce à l'Amour qu'il faut s'en prendre ?  
 Sans la neige et les orages,  
 Sans les vents et leurs ravages,  
 Les fleurs naîtraient en tous temps :  
 Sans la froide indifférence,  
 Sans la fière résistance,  
 Tous les cœurs seraient contents.

THÉMIRE.

Vous vous piquez d'être volage :  
 Si je forme des nœuds, je veux qu'ils soient constants.

ANACRÉON.

L'excès de mon ardeur est un plus digne hommage  
 Qu'à la fidélité des vulgaires amants ;  
 Il vaut mieux aimer davantage,  
 Et ne pas aimer si long-temps.

THÉMIRE.

Non, rien ne peut fixer un amant si volage.

ANACRÉON.

Non, rien ne peut payer des transports si charmants.

THÉMIRE.

Vous séduisez plutôt que de convaincre ;

TROISIÈME ENTRÉE, SCÈNE VI. 393

Je vois l'erreur, et je me laisse vaincre.  
Ah! trompez-moi long-temps par ces tendres discours :  
L'illusion qui plaît devrait durer toujours.

ANACRÉON.

C'est en passant votre espérance  
Que je prétends vous tromper désormais ;  
Vous attendrez mon inconstance ,  
Et ne l'éprouverez jamais.

( ensemble. )

Unis par les mêmes désirs ,  
Unissons mon sort et le vôtre ;  
Toujours fidèles aux plaisirs ,  
Nous devons l'être l'un à l'autre.

SCÈNE VII.

POLYCRATE, THÉMIRE, ANACRÉON.

POLYCRATE.

Demeure, Anacréon ; je suspends mon courroux ,  
Et veux bien un instant t'égaliser à moi-même.  
Je n'abuserai point de mon pouvoir suprême :  
Que Thémire décide et choisisse entre nous.

( à Thémire. )

Dites quels sont les nœuds que votre ame préfère ,  
N'hésitez point à les nommer :  
Je jure de confirmer  
Le choix que vous allez faire.

THÉMIRE.

Je connais tout le prix du bonheur de vous plaire ,  
Si j'osais m'y livrer ; cependant en ce jour ,  
Seigneur, vous pourriez croire

Que je donne tout à la gloire ;

Je veux tout donner à l'amour.

Pardonnez à mon cœur un penchant invincible.

POLYCRATE.

Il suffit. Je cède en ce moment ;

Allez, soyez unis : je puis être sensible ;

Mais je n'oublierai point ma gloire et mon serment.

THÉMIRE et ANACRÉON.

Digne exemple des rois, dont le cœur équitable

Triomphe de soi-même en couronnant nos feux,

Puisse toujours le ciel prévenir tous vos vœux !

Que votre règne aimable,

Par un bonheur constant à jamais mémorable,

Éternise vos jours heureux.

POLYCRATE à Anacréon.

Commence d'accomplir un si charmant présage ;

Rentre dans ma faveur, ne quitte point ma cour ;

Que l'amitié du moins me dédommage

Des disgrâces de l'amour.

Que tout célèbre cette fête.

L'heureux Anacréon voit combler ses désirs :

Accourez, chantez sa conquête

Comme il a chanté vos plaisirs.

## SCÈNE VIII

ANACRÉON, THÉMIRE, PEUPLES DE SAMOS.

CHŒUR.

Que tout célèbre cette fête.

L'heureux Anacréon voit combler ses désirs :

Accourons, chantons sa conquête



TROISIÈME ENTRÉE, SCÈNE VIII. 395

Comme il a chanté nos plaisirs.

(On danse.)

ANACRÉON, alternativement avec le chœur.

Jeux, brillez sans cesse :  
Sans vous la tendresse  
Languirait toujours.  
Au plus tendre hommage  
Un doux badinage  
Prête du secours.

(On danse.)

Quand pour plaire aux belles  
On voit autour d'elles  
Folâtrer l'Amour,  
Dans leur cœur le traître  
Est bientôt le maître,  
Et rit à son tour.

FIN DES MUSES GALANTES.



**LE DEVIN  
DU VILLAGE,  
INTERMÈDE,**

Représenté à Fontainebleau, devant le Roi, les 18 et 24 octobre  
1752; et à Paris, par l'Académie royale de Musique, le jeudi  
1<sup>er</sup> mars 1753.

---

## AVERTISSEMENT.

---

Quoique j'aie approuvé les changements que mes amis jugèrent à propos de faire à cet intermède quand il fut joué à la cour, et que son succès leur soit dû en grande partie, je n'ai pas jugé à propos de les adopter aujourd'hui, et cela par plusieurs raisons. La première est que, puisque cet ouvrage porte mon nom, il faut que ce soit le mien, dût-il en être plus mauvais; la seconde, que ces changements pouvaient être fort bien en eux-mêmes, et ôter pourtant à la pièce cette unité si peu connue, qui serait le chef-d'œuvre de l'art, si l'on pouvait la conserver sans répétition et sans monotonie. Ma troisième raison est que cet ouvrage n'ayant été fait que pour mon amusement, son vrai succès est de me plaire : or personne ne sait mieux que moi comment il doit être pour me plaire le plus.

---

---

A M. DUCLOS,

HISTORIOGRAPHE DE FRANCE,

L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, ET DE CELLE  
DES BELLES-LETTRES.

Souffrez, monsieur, que votre nom soit à la tête de cet ouvrage, qui, sans vous, n'eût point vu le jour. Ce sera ma première et unique dédicace : puisse-t-elle vous faire autant d'honneur qu'à moi !

Je suis, de tout mon cœur,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-  
obéissant serviteur,

J. J. ROUSSEAU.

---

## PERSONNAGES.

COLIN.

COLETTE.

LE DEVIN.

TROUPE DE JEUNES GENS DU VILLAGE.

---

N. B. — « On disait de J. J. Rousseau, C'est un hibou. Oui, dit  
quelqu'un, mais c'est celui de Minerve; et quand je sors du *Devin  
du village*, j'ajouterais, déniché par les Graces. »

CHAMFORT, *Caractères et Anecdotes.*

On croira difficilement qu'on ait pu avoir l'idée de faire une  
*parodie du Devin du village*; c'est ce qui a été fait cependant. En  
septembre 1753 on représenta sous ce titre, à la Comédie-Italienne,  
*les Amours de Bastien et Bastienne*, imprimés dans le tome v du  
Théâtre de Favart (Paris, 1763), et annoncés être l'ouvrage de  
madame Favart et de M. Harny. Ce n'est autre chose qu'une suite  
de vaudevilles et airs populaires offrant toutes les scènes et situa-  
tions de l'opéra-pastorale, sous le travestissement du patois grossier  
de nos paysans, substitué au langage régulier que Rousseau fait  
parler à ses personnages. Dans la première scène Bastienne chante,  
sur l'air, *J'ai perdu mon âne*,

J'ons perdu mon ami,  
D'puis c'temps-là j' n'avons point dormi.

Et deux auteurs ont réuni leurs forces pour cette belle œuvre! et  
cela, dit-on, s'est représenté avec grand succès! Que penser d'un  
public qui pouvait alors accueillir de telles pauvretés?

(Note de M. Petitain.)

Ajoutons que, sans faire tort au *Devin*, la parodie eut un succès  
mérité. Le public parisien peut être indulgent une fois, ou abusé;  
mais il ne *persiste* pas. Il est vrai que madame Favart contribua  
beaucoup au succès de la pièce. Mais cette circonstance suffirait pour  
justifier ce public (comme *Valérie* sous nos yeux), s'il n'y avait pas  
eu d'autres motifs de succès.

# LE DEVIN DU VILLAGE<sup>1</sup>.

---

Le théâtre représente d'un côté la maison du Devin; de l'autre, des arbres et des fontaines; et dans le fond, un hameau.

## SCÈNE I.

COLETTE, soupirant, et s'essuyant les yeux de son tablier.

J'ai perdu tout mon bonheur ;  
J'ai perdu mon serviteur ;  
Colin me délaisse.

Hélas ! il a pu changer !  
Je voudrais n'y plus songer :  
J'y songe sans cesse.

J'ai perdu mon serviteur ;  
J'ai perdu tout mon bonheur ;  
Colin me délaisse.

Il m'aimait autrefois, et ce fut mon malheur.

Mais quelle est donc celle qu'il me préfère ?  
Elle est donc bien charmante ! Imprudente bergère !  
Ne crains-tu point les maux que j'éprouve en ce jour ?  
Colin m'a pu changer ; tu peux avoir ton tour.

Que me sert d'y rêver sans cesse ?

<sup>1</sup> Voyez sur cette pastorale beaucoup de détails et d'anecdotes, *Histoire de J. J. Rousseau*, tome II, page 441.

Rien ne peut guérir mon amour,  
Et tout augmente ma tristesse.

J'ai perdu mon serviteur ;  
J'ai perdu tout mon bonheur ;  
Colin me délaisse.

Je veux le haïr.... je le dois....  
Peut-être il m'aime encor... Pourquoi me fuir sans cesse ?  
Il me cherchait tant autrefois !

Le Devin du canton fait ici sa demeure ;  
Il sait tout ; il saura le sort de mon amour :  
Je le vois , et je veux m'éclaircir en ce jour.

## SCÈNE II.

### LE DEVIN, COLETTE.

Tandis que le Devin s'avance gravement, Colette compte dans sa main de la monnaie, puis elle la plie dans un papier, et la présente au Devin, après avoir un peu hésité à l'aborder.

COLETTE, d'un air timide.

Perdrai-je Colin sans retour ?  
Dites-moi s'il faut que je meure.

LE DEVIN, gravement.

Je lis dans votre cœur, et j'ai lu dans le sien.

COLETTE.

O dieux !

LE DEVIN.

Modérez-vous.

COLETTE.

Eh bien ?

Colin....



LE DEVIN.

Vous est infidèle.

COLETTE.

Je me meurs.

LE DEVIN.

Et pourtant il vous aime toujours.

COLETTE, vivement.

Que dites-vous ?

LE DEVIN.

Plus adroite et moins belle,

La dame de ces lieux....

COLETTE.

Il me quitte pour elle !

LE DEVIN.

Je vous l'ai déjà dit, il vous aime toujours.

COLETTE, tristement.

Et toujours il me fuit !

LE DEVIN.

Comptez sur mon secours.

Je prétends à vos pieds ramener le volage.

Colin veut être brave, il aime à se parer :

Sa vanité vous a fait un outrage

Que son amour doit réparer.

COLETTE.

Si des galants de la ville

J'eusse écouté les discours,

Ah ! qu'il m'eût été facile

De former d'autres amours !

Mise en riche demoiselle,

Je brillerais tous les jours ;

De rubans et de dentelle  
Je chargerais mes atours.

Pour l'amour de l'infidèle  
J'ai refusé mon bonheur ;  
J'aimais mieux être moins belle  
Et lui conserver mon cœur.

LE DEVIN.

Je vous rendrai le sien, ce sera mon ouvrage.  
Vous, à le mieux garder appliquez tous vos soins ;  
Pour vous faire aimer davantage,  
Feignez d'aimer un peu moins.

L'amour croît, s'il s'inquiète ;  
Il s'endort, s'il est content :  
La bergère un peu coquette  
Rend le berger plus constant.

COLETTE.

A vos sages leçons Colette s'abandonne.

LE DEVIN.

Avec Colin prenez un autre ton.

COLETTE.

Je feindrai d'imiter l'exemple qu'il me donne.

LE DEVIN.

Ne l'imitiez pas tout de bon ;  
Mais qu'il ne puisse le connaître.  
Mon art m'apprend qu'il va paraître ;  
Je vous appellerai quand il en sera temps.

## SCÈNE III.

## LE DEVIN.

J'ai tout su de Colin, et ces pauvres enfants  
Admirent tous les deux la science profonde  
Qui me fait deviner tout ce qu'ils m'ont appris.  
Leur amour à propos en ce jour me seconde;  
En les rendant heureux, il faut que je confonde  
De la dame du lieu les airs et les mépris.

## SCÈNE IV.

## LE DEVIN, COLIN.

COLIN.

L'amour et vos leçons m'ont enfin rendu sage,  
Je préfère Colette à des biens superflus :  
Je sus lui plaire en habit de village,  
Sous un habit doré qu'obtiendrais-je de plus ?

LE DEVIN.

Colin, il n'est plus temps, et Colette t'oublie.

COLIN.

Elle m'oublie, ô ciel ! Colette a pu changer !

LE DEVIN.

Elle est femme, jeune et jolie ;  
Manquerait-elle à se venger ?

COLIN.

Non, Colette n'est point trompeuse,  
Elle m'a promis sa foi :  
Peut-elle être l'amoureuse  
D'un autre berger que moi ?

LE DEVIN.

Ce n'est point un berger qu'elle préfère à toi,  
C'est un beau monsieur de la ville.

COLIN.

Qui vous l'a dit ?

LE DEVIN, avec emphase.

Mon art.

COLIN.

Je n'en saurais douter.

Hélas qu'il m'en va coûter  
Pour avoir été trop facile ! \*  
Aurais-je donc perdu Colette sans retour ?

LE DEVIN.

On sert mal à la fois la fortune et l'amour.  
D'être si beau garçon quelquefois il en coûte.

COLIN. •

De grace, apprenez-moi le moyen d'éviter  
Le coup affreux que je redoute.

LE DEVIN.

Laisse-moi seul un moment consulter.

\* On lit dans l'édition de Genève, et dans toutes celles qui ont été faites postérieurement sans exception,

Pour avoir été trop facile  
A m'en laisser conter par les dames de cour!

mais ce dernier vers n'est dans aucune édition antérieure, à partir de l'édition originale de 1753 ; il n'est point dans la partition gravée en 1754 ; enfin, il n'est point dans le manuscrit autographe de cette partition déposé à la bibliothèque de la Chambre des Députés. Voilà bien assez de raisons pour décider la suppression de ce vers, quelle que soit la cause de son insertion dans l'édition de Genève qui fait autorité en tant d'autres points.

(Le Devin tire de sa poche un livre de grimoire et un petit bâton de Jacob, avec lesquels il fait un charme. De jeunes paysannes, qui venaient le consulter, laissent tomber leurs présents, et se sauvent tout effrayées en voyant ses contorsions.)

LE DEVIN.

Le charme est fait. Colette en ce lieu va se rendre.  
Il faut ici l'attendre.

COLIN.

A l'apaiser pourrai-je parvenir ?  
Hélas ! voudra-t-elle m'entendre ?

LE DEVIN.

Avec un cœur fidèle et tendre  
On a droit de tout obtenir.

(à part.)

Sur ce qu'elle doit dire allons la prévenir.

## SCÈNE V.

COLIN.

Je vais revoir ma charmante maîtresse.  
Adieu, châteaux, grandeurs, richesse,  
Votre éclat ne me tente plus.  
Si mes pleurs, mes soins assidus,  
Peuvent toucher ce que j'adore,  
Je vous verrai renaître encore,  
Doux moments que j'ai perdus.  
Quand on sait aimer et plaire,  
A-t-on besoin d'autre bien ?  
Rends-moi ton cœur, ma bergère,  
Colin t'a rendu le sien.  
Mon chalumeau, ma houlette,  
Soyez mes seules grandeurs ;

Ma parure est ma Colette,  
 Mes trésors sont ses faveurs.

Que de seigneurs d'importance  
 Voudraient bien avoir sa foi !  
 Malgré toute leur puissance,  
 Ils sont moins heureux que moi.

## SCÈNE VI.

COLIN ; COLETTE, parée.

COLIN, à part.

Je l'aperçois.... Je tremble en m'offrant à sa vue...  
 ...Sauvons-nous... Je la perds si je fuis....

COLETTE, à part.

Il me voit.... Que je suis émue !  
 Le cœur me bat....

COLIN.

Je ne sais où j'en suis.

COLETTE.

Trop près, sans y songer, je me suis approchée.

COLIN.

Je ne puis m'en dédire, il la faut aborder.

(à Colette d'un ton radouci, et d'un air moitié  
 riant, moitié embarrassé.)

Ma Colette.... êtes-vous fâchée ?

Je suis Colin, daignez me regarder.

COLETTE, osant à peine jeter les yeux sur lui.

Colin m'aimait, Colin m'était fidèle :

Je vous regarde, et ne vois plus Colin.

COLIN.

Mon cœur n'a point changé ; mon erreur trop cruelle

Venait d'un sort jeté par quelque esprit malin :  
Le Devin l'a détruit ; je suis, malgré l'envie,  
Toujours Colin , toujours plus amoureux.

COLETTE.

Par un sort à mon tour je me sens poursuivie.  
Le Devin n'y peut rien.

COLIN.

Que je suis malheureux !

COLETTE.

D'un amant plus constant....

COLIN.

Ah ! de ma mort suivie

Votre infidélité....

COLETTE.

Vos soins sont superflus ;  
Non, Colin, je ne t'aime plus.

COLIN.

Ta foi ne m'est point ravie ;  
Non, consulte mieux ton cœur :  
Toi-même en m'ôtant la vie,  
Tu perdrais tout ton bonheur.

COLETTE.

(à part.) (à Colin.)

Hélas ! Non, vous m'avez trahie,  
Vos soins sont superflus :  
Non, Colin, je ne t'aime plus.

COLIN.

C'en est donc fait ; vous voulez que je meure ;  
Et je vais pour jamais m'éloigner du hameau.

COLETTE, rappelant Colin qui s'éloigne lentement.

Colin !

COLIN.

Quoi?

COLETTE.

Tu me fuis?

COLIN.

Faut-il que je demeure  
Pour vous voir un amant nouveau?

DUO.

COLETTE.

Tant qu'à mon Colin j'ai su plaire,  
Mon sort comblait mes désirs.

COLIN.

Quand je plaisais à ma bergère,  
Je vivais dans les plaisirs.

COLETTE.

Depuis que son cœur me méprise,  
Un autre a gagné le mien.

COLIN.

Après le doux nœud qu'elle brise,  
Serait-il un autre bien?

(d'un ton pénétré.)

Ma Colette se dégage!

COLETTE.

Je crains un amant volage.

(Ensemble.)

Je me dégage à mon tour.

Mon cœur devenu paisible,

Oubliera, s'il est possible,

Que tu lui fus  $\left\{ \begin{array}{l} \text{cher} \\ \text{chère} \end{array} \right.$  un jour.



COLIN.

Quelque bonheur qu'on me promette  
 Dans les nœuds qui me sont offerts,  
 J'eusse encor préféré Colette  
 A tous les biens de l'univers.

COLETTE.

Quoiqu'un seigneur jeune, aimable,  
 Me parle aujourd'hui d'amour,  
 Colin m'eût semblé préférable  
 A tout l'éclat de la cour.

COLIN, tendrement.

Ah! Colette!

COLETTE, avec un soupir.

Ah! berger volage,  
 Faut-il t'aimer malgré moi!

(Colin se jette aux pieds de Colette; elle lui fait remarquer à son chapeau un ruban fort riche qu'il a reçu de la dame. Colin le jette avec dédain. Colette lui en donne un plus simple dont elle était parée, et qu'il reçoit avec transport.)

(Ensemble.)

A jamais Colin } je t'engage  
 } t'engage

{ Mon cœur et } ma foi.  
 { Son } sa

Qu'un doux mariage

M'unisse avec toi.

Aimons toujours sans partage;

Que l'amour soit notre loi.

A jamais, etc.

## SCÈNE VII.

LE DEVIN, COLIN, COLETTE

LE DEVIN.

Je vous ai délivrés d'un cruel maléfice!  
 Vous vous aimez encore malgré les envieux.

COLIN.

(Ils offrent chacun un présent au Devin.)

Quel don pourrait jamais payer un tel service!

LE DEVIN, recevant des deux mains.

Je suis assez payé si vous êtes heureux.  
 Venez, jeunes garçons, venez, aimables filles,  
 Rassemblez-vous, venez les imiter;  
 Venez, galants bergers, venez, beautés gentilles,  
 En chantant leur bonheur apprendre à le goûter.

## SCÈNE VIII.

LE DEVIN, COLIN, COLETTE, GARÇONS  
ET FILLES DU VILLAGE.

CHOEUR.

Colin revient à sa bergère ;  
 Célébrons un retour si beau.  
 Que leur amitié sincère  
 Soit un charme toujours nouveau.  
 Du Devin de notre village  
 Chantons le pouvoir éclatant :  
 Il ramène un amant volage,  
 Et le rend heureux et constant.

(On danse.)

## ROMANCE.

COLIN.

Dans ma cabane obscure  
Toujours soucis nouveaux ;  
Vent, soleil, ou froidure,  
Toujours peine et travaux.  
Colette, ma bergère,  
Si tu viens l'habiter,  
Colin dans sa chaumière  
N'a rien à regretter.

Des champs, de la prairie,  
Retournant chaque soir,  
Chaque soir plus chérie,  
Je viendrai te revoir :  
Du soleil dans nos plaines  
Devançant le retour,  
Je charmerai mes peines  
En chantant notre amour.

( On danse une pantomime. )

LE DEVIN.

Il faut tous à l'envi  
Nous signaler ici :  
Si je ne puis sauter ainsi,  
Je dirai pour ma part une chanson nouvelle.  
( Il tire une chanson de sa poche. )

I.

L'art à l'Amour est favorable,  
Et sans art l'Amour sait charmer ;  
A la ville on est plus aimable,

Au village on sait mieux aimer.

Ah! pour l'ordinaire,

L'Amour ne sait guère

Ce qu'il permet, ce qu'il défend;

C'est un enfant, c'est un enfant.

COLIN, avec le chœur répète le refrain.

Ah! pour l'ordinaire

L'Amour ne sait guère

Ce qu'il permet, ce qu'il défend;

C'est un enfant, c'est un enfant.

(regardant la chanson.)

Elle a d'autres couplets! je la trouve assez belle.

COLETTE, avec empressement.

Voyons, voyons; nous chanterons aussi.

(Elle prend la chanson.)

## II.

Ici de la simple nature

L'amour suit la naïveté;

En d'autres lieux, de la parure

Il cherche l'éclat emprunté.

Ah! pour l'ordinaire,

L'Amour ne sait guère

Ce qu'il permet, ce qu'il défend;

C'est un enfant, c'est un enfant.

CHOEUR.

C'est un enfant, c'est un enfant.

COLIN.

## III.

Souvent une flamme chérie

Est celle d'un cœur ingénu ;  
Souvent par la coquetterie  
Un cœur volage est retenu.

Ah! pour l'ordinaire, etc.

( A la fin de chaque couplet le chœur répète toujours ce vers : )

C'est un enfant, c'est un enfant.

LE DEVIN.

IV.

L'amour, selon sa fantaisie,  
Ordonne et dispose de nous ;  
Ce dieu permet la jalousie,  
Et ce dieu punit les jaloux.

Ah! pour l'ordinaire, etc.

COLIN.

V.

A voltiger de belle en belle,  
On perd souvent l'heureux instant,  
Souvent un berger trop fidèle  
Est moins aimé qu'un inconstant.

Ah! pour l'ordinaire, etc.

COLETTE.

VI.

A son caprice on est en butte,  
Il veut les ris, il veut les pleurs ;  
Par les.... par les....

COLIN , lui aidant à lire.

Par les rigueurs on le rebute.

COLETTE.

On l'affaiblit par les faveurs.

(Ensemble.)

Ah! pour l'ordinaire,

L'Amour ne sait guère

Ce qu'il permet, ce qu'il défend;

C'est un enfant, c'est un enfant.

CHOEUR.

C'est un enfant, c'est un enfant.

(On danse.)

COLETTE.

Avec l'objet de mes amours,

Rien ne m'afflige, tout m'enchanté;

Sans cesse il rit, toujours je chante:

C'est une chaîne d'heureux jours.

Quand on sait bien aimer, que la vie est charmante!

Tel, au milieu des fleurs qui brillent sur son cours,

Un doux ruisseau coule et serpente.

Quand on sait bien aimer, que la vie est charmante!

(On danse.)

COLETTE.

Allons danser sous les ormeaux,

Animez-vous, jeunes fillettes:

Allons danser sous les ormeaux,

Galants prenez vos chalumeaux.

(Les villageoises répètent ces quatre vers.)

COLETTE.

Répétons mille chansonnettes;

Et, pour avoir le cœur joyeux,

Dansons avec nos amoureux;

Mais n'y restons jamais sculettes.  
Allons danser sous les ormeaux, etc.

LES VILLAGEOISES.

Allons danser sous les ormeaux, etc.

COLETTE.

A la ville on fait bien plus de fracas ;  
Mais sont-ils aussi gais dans leurs ébats ?

Toujours contents,  
Toujours chantants ;  
Beauté sans fard,  
Plaisir sans art :

Tous leurs concerts valent-ils nos musettes ?  
Allons danser sous les ormeaux, etc.

LES VILLAGEOISES.

Allons danser sous les ormeaux, etc.

FIN DU DEVIN DU VILLAGE.





# PYGMALION,

SCÈNE LYRIQUE.

---

---

## PERSONNAGES.

PYGMALION.

GALATHÉE.

La scène est à Tyr.

---

Voici une note de M. Petitain sur Pygmalion.

« Cette scène, que Rousseau composa pendant son séjour à Motiers, fut représentée à Paris pour la première fois le 30 octobre 1775, et parut imprimée dans la même année chez la veuve Duchesne (in-8° de 29 pages). En tête de cette brochure est une lettre datée de Lyon, 26 novembre 1770, et signée *Coignet*, négociant à Lyon. Il y raconte que cette scène fut dès ce temps-là représentée à Lyon par des acteurs de société, et qu'il en a fait la musique, à l'exception de deux morceaux, qu'il déclare être de Rousseau, savoir l'*andante* de l'ouverture, et le premier morceau de l'interlocution qui caractérise, avant que Pygmalion ait parlé, les coups de ciseau qu'il donne sur ses ébauches. C'est cette musique qui fut exécutée à Paris lors des premières représentations en 1775; elle y fut même gravée tant en partition qu'en parties séparées. Mais quelque temps après on la jugea beaucoup trop faible pour l'ouvrage, et M. Baudron, maintenant encore chef d'orchestre au Théâtre-Français, se chargea d'y faire une musique nouvelle, dans laquelle il nous a dit lui-même avoir conservé le second des deux morceaux faits par Rousseau, et que l'on vient d'indiquer. Cette seconde musique, qui n'a point été gravée, est celle qui s'exécute maintenant à Paris, quand on y représente *Pygmalion*, et les directeurs de spectacle en province l'ont généralement adoptée. »

A la première représentation avec la nouvelle musique, le public, accoutumé à l'ancienne, cria du parterre : *La musique de Coignet! la musique de Coignet!* et l'orchestre fut obligé de la jouer. Par un hasard singulier et flatteur pour Coignet, il assistait à cette représentation.

La musique de Pygmalion a été refaite une troisième fois en 1822 par M. Plantade, pour le *Cercle des Arts*, qui n'eut qu'une existence éphémère. Lafond, des Français, jouait le rôle de Pygmalion.

Voyez beaucoup de détails sur cette scène lyrique, dans l'*Histoire de Rousseau*, tome II, pages 444 et suivantes.

# PYGMALION.

---

Le théâtre représente un atelier de sculpteur. Sur les côtés on voit des blocs de marbre, des groupes, des statues ébauchées. Dans le fond est une autre statue cachée sous un pavillon d'une étoffe légère et brillante, orné de crépines et de guirlandes.

Pygmalion, assis et accoudé, rêve dans l'attitude d'un homme inquiet et triste; puis, se levant tout-à-coup, il prend sur une table les outils de son art, va donner par intervalles quelques coups de ciseau sur quelques-unes de ses ébauches, se recule, et regarde d'un air mécontent et découragé.

---

## PYGMALION.

Il n'y a point là d'âme ni de vie; ce n'est que de la pierre. Je ne ferai jamais rien de tout cela.

O mon génie! où es-tu? mon talent, qu'es-tu devenu? Tout mon feu s'est éteint, mon imagination s'est glacée; le marbre sort froid de mes mains.

Pygmalion, ne fais plus des dieux, tu n'es qu'un vulgaire artiste.... Vils instruments qui n'êtes plus ceux de ma gloire, allez, ne déshonorez point mes mains.

(Il jette avec dédain ses outils, puis se promène quelque temps en rêvant, les bras croisés.)

Que suis-je devenu? quelle étrange révolution s'est faite en moi?....

Tyr, ville opulente et superbe, les monuments des arts dont tu brilles ne m'attirent plus, j'ai perdu le goût que je prenais à les admirer: le commerce des artistes et des philosophes me devient insipide; l'en-

retien des peintres et des poètes est sans attrait pour moi ; la louange et la gloire n'élèvent plus mon ame ; les éloges de ceux qui en recevront de la postérité ne me touchent plus, l'amitié même a perdu pour moi ses charmes.

Et vous, jeunes objets, chefs-d'œuvre de la nature, que mon art osait imiter, et sur les pas desquels les plaisirs m'attiraient sans cesse, vous, mes charmants modèles, qui m'embrasiez à la fois des feux de l'amour et du génie, depuis que je vous ai surpassés, vous m'êtes tous indifférents.

(Il s'assied, et contemple tout autour de lui.)

Retenu dans cet atelier par un charme inconcevable, je n'y sais rien faire, et je ne puis m'en éloigner. J'erre de groupe en groupe, de figure en figure ; mon ciseau, faible, incertain, ne reconnaît plus son guide : ces ouvrages grossiers, restés à leur timide ébauche, ne sentent plus la main qui jadis les eût animés....

(Il se lève impétueusement.)

C'en est fait, c'en est fait ; j'ai perdu mon génie.... si jeune encore, je survis à mon talent.

Mais quelle est donc cette ardeur interne qui me dévore ? qu'ai-je en moi qui semble m'embraser ? Quoi ! dans la langueur d'un génie éteint, sent-on ces émotions, sent-on ces élans des passions impétueuses, cette inquiétude insurmontable, cette agitation secrète qui me tourmente et dont je ne puis démêler la cause ?

J'ai craint que l'admiration de mon propre ouvrage ne causât la distraction que j'apportais à mes travaux ; je l'ai caché sous ce voile.... mes profanes mains ont

osé couvrir ce monument de leur gloire. Depuis que je ne le vois plus, je suis plus triste, et ne suis pas plus attentif.

Qu'il va m'être cher, qu'il va m'être précieux, cet immortel ouvrage ! Quand mon esprit éteint ne produira plus rien de grand, de beau, de digne de moi, je montrerai ma Galathée, et je dirai : Voilà mon ouvrage. O ma Galathée ! quand j'aurai tout perdu, tu me resteras, et je serai consolé.

(Il s'approche du pavillon, puis se retire ; va, vient, et s'arrête quelquefois à le regarder en soupirant.)

Mais pourquoi la cacher ? Qu'est-ce que j'y gagne ? Réduit à l'oisiveté, pourquoi m'ôter le plaisir de contempler la plus belle de mes œuvres ?.... Peut-être y reste-t-il quelque défaut que je n'ai pas remarqué ; peut-être pourrai-je encore ajouter quelque ornement à sa parure : aucune grace imaginable ne doit manquer à un objet si charmant.... peut-être cet objet ranimera-t-il mon imagination languissante. Il la faut revoir, l'examiner de nouveau. Que dis-je ? Eh ! je ne l'ai point encore examinée : je n'ai fait jusqu'ici que l'admirer.

(Il va pour lever le voile, et le laisse retomber comme effrayé.)

Je ne sais quelle émotion j'éprouve en touchant ce voile ; une frayeur me saisit ; je crois toucher au sanctuaire de quelque divinité. Pygmalion, c'est une pierre, c'est ton ouvrage.... Qu'importe ? on sert des dieux dans nos temples, qui ne sont pas d'une autre matière, et n'ont pas été faits d'une autre main.

(Il lève le voile en tremblant, et se prosterne. On voit la statue

de Galathée posée sur un piédestal fort petit, mais exhaussé par un gradin de marbre, formé de quelques marches demi-circulaires.)

O Galathée! recevez mon hommage. Oui, je me suis trompé: j'ai voulu vous faire nymphe, et je vous ai faite déesse. Vénus même est moins belle que vous.

Vanité, faiblesse humaine! je ne puis me lasser d'admirer mon ouvrage; je m'enivre d'amour-propre; je m'adore dans ce que j'ai fait.... Non, jamais rien de si beau ne parut dans la nature; j'ai passé l'ouvrage des dieux....

Quoi! tant de beautés sortent de mes mains! Mes mains les ont donc touchées.... ma bouche a donc pu.... Je vois un défaut. Ce vêtement couvre trop le nu; il faut l'échancrer davantage; les charmes qu'il recèle doivent être mieux annoncés.

(Il prend son maillet et son ciseau; puis, s'avançant lentement, il monte, en hésitant, les gradins de la statue qu'il semble n'oser toucher. Enfin, le ciseau déjà levé, il s'arrête.)

Quel tremblement! quel trouble!.... Je tiens le ciseau d'une main mal assurée.... je ne puis.... je n'ose.... je gêterai tout.

(Il s'encourage; et enfin, présentant son ciseau, il en donne un seul coup, et, saisi d'effroi, il le laisse tomber en poussant un grand cri.)

Dieux! je sens la chair palpitante repousser le ciseau!....

(Il redescend tremblant et confus.)

.... Vaine terreur, fol aveuglement!.... Non.... je n'y

toucherai point ; les dieux m'épouvantent. Sans doute elle est déjà consacrée à leur rang.

( Il la considère de nouveau. )

Que veux-tu changer ? regarde ; quels nouveaux charmes veux-tu lui donner ?... Ah ! c'est sa perfection qui fait son défaut.... Divine Galathée ! moins parfaite, il ne te manquerait rien....

(Tendrement.)

Mais il te manque une âme : ta figure ne peut s'en passer.

( Avec plus d'attendrissement encore. )

Que l'âme faite pour animer un tel corps doit être belle !

( Il s'arrête long-temps ; puis , retournant s'asseoir , il dit d'une voix lente et changée : )

Quels désirs osé-je former ! quels vœux insensés ! qu'est-ce que je sens ?... O ciel ! le voile de l'illusion tombe, et je n'ose voir dans mon cœur : j'aurais trop à m'en indigner.

( Longue pause dans un profond accablement. )

... Voilà donc la noble passion qui m'égare ! c'est donc pour cet objet inanimé que je n'ose sortir d'ici !... un marbre ! une pierre ! une masse informe et dure, travaillée avec ce fer !... Insensé, rentre en toi-même ; gémis sur toi ; vois ton erreur, vois ta folie.

... Mais non....

( Impétueusement. )

Non, je n'ai point perdu le sens ; non, je n'extra-

vague point; non, je ne me reproche rien. Ce n'est point de ce marbre mort que je suis épris, c'est d'un être vivant qui lui ressemble, c'est de la figure qu'il offre à mes yeux. En quelque lieu que soit cette figure adorable, quelque corps qui la porte, et quelque main qui l'ait faite, elle aura tous les vœux de mon cœur. Oui, ma seule folie est de discerner la beauté, mon seul crime est d'y être sensible. Il n'y a rien là dont je doive rougir.

(Moins vivement, mais toujours avec passion.)

Quels traits de feu semblent sortir de cet objet pour embraser mes sens, et retourner avec mon ame à leur source! Hélas! il reste immobile et froid, tandis que mon cœur embrasé par ses charmes voudrait quitter mon corps pour aller échauffer le sien. Je crois dans mon délire pouvoir m'élancer hors de moi, je crois pouvoir lui donner ma vie et l'animer de mon ame.

Ah! que Pygmalion meure pour vivre dans Galathée!..... Que dis-je, ô ciel! Si j'étais elle, je ne la verrais pas; je ne serais pas celui qui l'aime. Non, que ma Galathée vive, et que je ne sois pas elle. Ah! que je sois toujours un autre, pour vouloir toujours être elle, pour la voir, pour l'aimer, pour en être aimé!.....

(Transport.)

Tourments, vœux, désirs, rage, impuissance, amour terrible, amour funeste..... oh! tout l'enfer est dans mon cœur agité.... Dieux puissants, dieux bienfaisants, dieux du peuple, qui counûtes les passions des hommes, ah! vous avez tant fait de prodiges pour de moin-



dres causes ! voyez cet objet, voyez mon cœur, soyez justes, et méritez vos autels.

(Avec un enthousiasme plus pathétique.)

Et toi, sublime essence qui te caches aux sens et te fais sentir aux cœurs, ame de l'univers, principe de toute existence, toi qui par l'amour donnes l'harmonie aux éléments, la vie à la matière, le sentiment aux corps, et la forme à tous les êtres ; feu sacré, céleste Vénus, par qui tout se conserve et se reproduit sans cesse ; ah ! où est ton équilibre ? où est ta force expansive ? où est la loi de la nature dans le sentiment que j'éprouve ? où est ta chaleur vivifiante dans l'inanité\* de mes vains désirs ? Tous tes feux sont concentrés dans mon cœur, et le froid de la mort reste sur ce marbre ; je pérís par l'excès de vie qui lui manque. Hélas ! je n'attends point un prodige ; il existe ; il doit cesser ; l'ordre est troublé, la nature est outragée ; rends leur empire à ses lois, rétablis son cours bienfaisant, et verse également ta divine influence. Oui, deux êtres manquent à la plénitude des choses ; partage-leur cette ardeur dévorante qui consume l'un sans animer l'autre : c'est toi qui formas par ma main ces charmes et ces traits qui n'attendent que le sentiment et la vie ; donne-lui la moitié de la mienne, donne-lui tout, s'il le faut, il me suffira de vivre en elle. O toi qui daignes sourire aux hommages des mortels, ce qui ne sent rien ne t'honore pas ; étends ta

\* L'édition première porte *dans l'égarément*. Il se peut que l'auteur ait postérieurement substitué à cette faible expression le mot *inanité* qui lui appartient ou qu'il a adopté ; il n'est pas dans le Dictionnaire de l'académie.

gloire avec tes œuvres. Déesse de la beauté, épargne cet affront à la nature, qu'un si parfait modèle soit l'image de ce qui n'est pas.

(Il revient à lui par degrés avec un mouvement d'assurance et de joie.)

Je reprends mes sens. Quel calme inattendu ! quel courage inespéré me ranime ! Une fièvre mortelle embrasait mon sang : un baume de confiance et d'espoir court dans mes veines ; je crois me sentir renaître.

Ainsi le sentiment de notre dépendance sert quelquefois à notre consolation. Quelque malheureux que soient les mortels, quand ils ont invoqué les dieux, ils sont plus tranquilles....

Mais cette injuste confiance trompe ceux qui font des vœux insensés.... Hélas ! en l'état où je suis on invoque tout, et rien ne nous écoute ; l'espoir qui nous abuse est plus insensé que le désir.

Honteux de tant d'égarements, je n'ose plus même en contempler la cause. Quand je veux lever les yeux sur cet objet fatal, je sens un nouveau trouble, une palpitation me suffoque, une secrète frayeur m'arrête....

(Ironie amère.)

..... Eh ! regarde, malheureux ; deviens intrépide ; ose fixer une statue.

(Il la voit s'animer, et se détourne saisi d'effroi et le cœur serré de douleur.)

Qu'ai-je vu ? dieux ! qu'ai-je cru voir ? Le coloris des chairs, un feu dans les yeux, des mouvements même.....

Ce n'était pas assez d'espérer le prodige; pour comble de misère, enfin je l'ai vu...

(Excès d'accablement.)

Infortuné, c'en est donc fait.... ton délire est à son dernier terme.... ta raison t'abandonne ainsi que ton génie..... Ne la regrette point, ô Pygmalion! sa perte couvrira ton opprobre.....

(Vive indignation.)

Il est trop heureux pour l'amant d'une pierre de devenir un homme à visions.

(Il se retourne, et voit la statue se mouvoir et descendre elle-même les gradins par lesquels il a monté sur le piédestal. Il se jette à genoux, et lève les mains et les yeux au ciel.)

Dieux immortels! Vénus! Galathée! ô prestige d'un amour forcené!

GALATHÉE se touche, et dit:

Moi.

PYGMALION, transporté.

Moi.

GALATHÉE, se touchant encore.

C'est moi.

PYGMALION.

Ravissante illusion qui passes jusqu'à mes oreilles, ah! n'abandonne jamais mes sens.

GALATHÉE fait quelques pas et touche un marbre.

Ce n'est plus moi.

(Pygmalion, dans une agitation, dans des transports qu'il a peine à contenir, suit tous ses mouvements, l'écoute, l'observe avec une avide attention qui lui permet à peine de respirer. Galathée s'avance vers lui et le regarde; il se lève précipitamment, lui

tend les bras , et la regarde avec extase. Elle pose une main sur lui ; il tressaille , prend cette main , la porte à son cœur , et la couvre d'ardents baisers. )

GALATHÉE , avec un soupir.

Ah ! encore moi.

PYGMALION.

Oui , cher et charmant objet , oui , digne chef-d'œuvre de mes mains , de mon cœur et des dieux ; c'est toi , c'est toi seule : je t'ai donné tout mon être : je ne vivrai plus que par toi.

FIN DE PYGMALION.

---

# CHOIX DE ROMANCES

ET AIRS DÉTACHÉS,

MUSIQUE DE J. J. ROUSSEAU.

(Voyez l'observation à la fin de la NOTICE mise en tête de ce volume.)

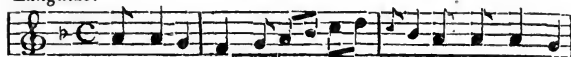
---

## LE ROSIER.

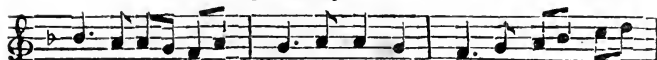
PAROLES DE DELEYRE.

(N° 31 du Recueil gravé in-folio.)

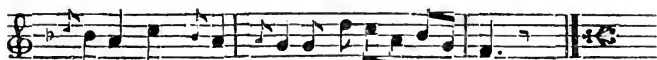
*Largido.*



Je l'ai plan-té, je l'ai vu      naî-tre, Ce beau ro-



sier où les oi - seaux Viennent chan - ter sous ma fe—



nê-tre, Per-chés      sur ses jeunes ra - meaux. •

Joyeux oiseaux, troupe amoureuse,  
Ah! par pitié ne chantez pas.  
L'amant qui me rendait heureuse,  
Est parti pour d'autres climats.

Pour les trésors du Nouveau-Monde  
Il fuit l'amour, brave la mort.  
Hélas! pourquoi chercher sur l'onde  
Le bonheur qu'il trouvait au port?

## CHOIX DE ROMANCES

Vous, passagères hirondelles,  
Qui revenez chaque printemps,  
Oiseaux sensibles et fidèles,  
\* Ramenez-le-moi tous les ans.



Ra - me - nez le moi tous les ans.

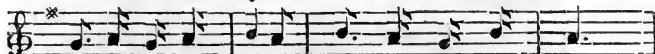


## AIR DE TROIS NOTES\*.

(N° 53 du Recueil gravé in-folio.)



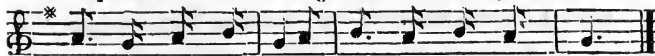
Que le jour me du-re, Pas-sé loin de toi!



Tou-te la na-tu-re N'est plus rien pour moi.



Le plus vert bo-ca-ge, Quand tu n'y viens pas,



N'est qu'un lieu sau-va-ge, Pour moi sans ap-pas.

Hélas ! si je passe  
 Un jour sans te voir,  
 Je cherche ta trace  
 Dans mon désespoir.  
 Quand je l'ai perdue,  
 Je reste à pleurer ;  
 Mon ame éperdue  
 Est près d'expirer.

Le cœur me palpite  
 Quand j'entends ta voix ;  
 Tout mon sang s'agite  
 Dès que je te vois.  
 Ouvres-tu la bouche,  
 Les cieux vont s'ouvrir ;  
 Si ta main me touche,  
 Je me sens frémir.

\* Tout dispose à croire que les paroles de cet air sont de Rousseau ; cependant on ne peut l'affirmer.

## RONDEAU

COMPOSÉ POUR M. DE GRAMMONT, QUI A FOURNI LES PAROLES \*.

(N° 6 du Recueil gravé in-folio.)

*Larghetto.*

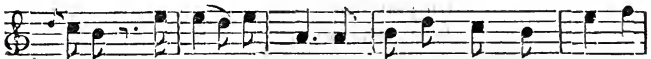
Nous brû — le — rons d'une flam - me par-



faite, Le tendre Amour of—fre des biens, of-fre des biens char-



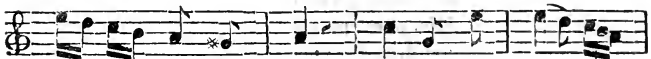
nants; Nous brû — le — rons d'u-ne flam - me par-



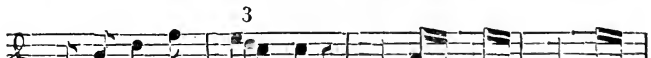
faite, Le ten-dre A-mour of—fre des biens char - mants, of-

FIN.

3



fre des biens char—mants. Tant de plai — sir la



rend en-cor plus bel - le, Et nos deux cœurs n'en



sont que plus cons—tants. Tant de plai—sir la rend en-cor plus

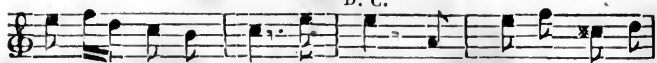
\* Ce rondeau, composé pour une haute-contre, est dans le ton d'*ut* mineur. Il a été transposé ici pour la commodité de la voix.



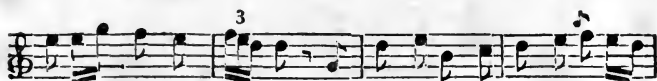


bel - le, Et nos deux cœurs n'en sont que plus cons-tants, n'en

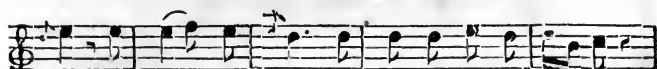
D. C.



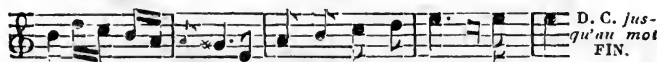
sont que plus cons - tants. Nous brû-etc. Pour nous l'A-mour dans



les transports qu'il cau - se Doit faire éclore à ja-mais le plai-



sir; Les nœuds char-mants que ce dieu nous pro-po - se



Sont le bon - heur et l'a-me des plai-sirs. Nous brû-

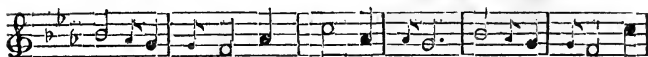
## ROMANCE DE ROGER.

PAROLES DE M. D'USSIEUX.

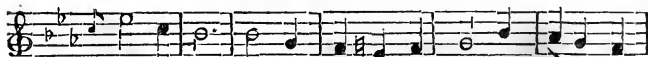
(N° 5 du Recueil gravé in-folio.)



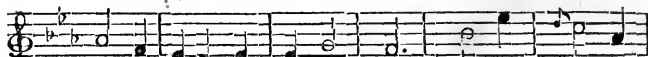
A—mour me tient en ser — vage ,



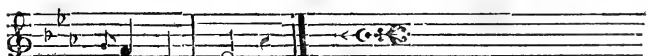
En mon cœur plus n'est re — pos; En ma bou-che



doux pro-pos; N'ai que lar—mes pour breu - va - ge ,



Pour par - ler n'ai que san-glots , Pour par — ler n'ai



que san - glots.

Bien se voit que de ma vie  
Fleur se passe chaque jour.  
Si n'aimez à votre tour,  
Las! dans peu, gente Émilie,  
Mourrai victime d'amour.

Ah! si me pouviez entendre,  
Si saviez qui m'amoindrit,  
Que Roger d'amour périt,  
Vous connais ame assez tendre,  
Me pleureriez un petit.

Mais non, non, ne craignez mie,  
Mon secret point ne dirai;  
Avec moi, quand finirai,  
Vous le promets, belle amie,  
Au tombeau l'emporterai.

## ROMANCE D'ALEXIS.

LES PAROLES SONT TIRÉES D'UN PROSPECTUS DE M. DE LA BORDE.

(N° 8 du Recueil gravé in-folio.)

*Larghetto.*

A - le - xis de-puis deux ans A — do-  
 rait Gli — cè - re; Il ca - chait de-puis ce temps Ses  
 ten-dres sen - ti — ments. Un jour il a - per-cut la  
 mè-re, Qui dans la plai-ne tra - vail - lait, Il vole aux  
 pieds de la ber — gè-re, Pour lui con - ter ce qu'il souf-  
 frait; Il vole aux pieds de la ber — gè - re, Pour lui con-  
 ter ce qu'il souf - frait.

Il frappa tout doucement,

Elle ouvrit la porte.

Ah! dit-il, un seul moment

Écoutez mon tourment;

De la tendresse la plus forte

Laissez-moi vous conter l'ardeur;

## 438 CHOIX DE ROM. ET AIRS DÉTACHÉS.

Et dans mon ame presque morte  
Faites renaître le bonheur.

Vous ne pouvez pas entrer,  
Lui répondit-elle ;  
Vous me faites frissonner,  
On peut nous écouter.

Non, non, je ne suis pas cruelle ;  
Par tant d'amour vous me charmez :  
Mais voyez ma frayeur mortelle,  
Et laissez-moi, si vous m'aimez.

Eh bien ! je vous obéis.  
O vous que j'adore,  
Si vous aimez Alexis

Tous ses maux sont finis.  
Mais jurez-moi qu'avant l'aurore,  
En menant paître vos moutons,  
Nous nous dirons cent fois encore  
Que pour toujours nous nous aimons.

La peur fit qu'elle jura  
D'aller sur l'herbette.  
Il prit sa main, la baisa,  
Et puis s'en alla.

Le lendemain la bergerette  
Voulut accomplir son serment ;  
Hélas ! on dit que la pauvrete  
Perdit beaucoup en s'acquittant.

# AIRS PRINCIPAUX

## DU DEVIN DU VILLAGE.

Gravés par Richomme, Graveur de Musique du Roi

Colette.

N.º 1.



J'ai per - du tout mon bon - heur, J'ai per -  
du mon ser - vi - teur Co - lin me dé - laisse Co -  
lin me dé - laisse J'ai per - du mon ser - vi - teur J'ai per -  
du mon ser - vi - teur Co - lin me dé - laisse Co -  
lin me dé - laisse *fin.* Hélas ! il a pu chan - ger Je vou -  
drais n'y plus son - ger Hé - las ! Hé - las ! Hé -  
las ! Hélas ! il a pu chan - ger ! Je voudrais n'y plus son -  
ger Hé - las ! Hé - las ! J'y songe sans  
cesse J'y son - ge sans ces - se J'ai per - du &c.

Colette.

N.º 2.



Si des Galans de la Vil - le J'eusse é -  
cou - té les dis - cours Ah qu'il m'eut été fa - ci - le de for -  
mer d'autres a - mours *fin.* Mise en riche Demoi - sel - le Je bril -  
le rais tous les jours De ru - bans et de den - tel - les Je char -

tel-les Je char-gerais mes a-tours Si des Galans de la  
ville J'eusse é-couté les dis-cours, Ah qu'il m'eut é-té fa-  
ci-le de for-mer d'autres a-mours Pour l'a-mour de l'infir-  
doux.  
dè-le J'ai re-fu-sé mon bon-heur J'ai-mais mieux é-  
tre moins bel-le et lui con-ser-ver mon  
cœur J'ai-mais mieux é-tre moins bel-le Et lui  
conser-ver mon cœur. Si des Galans &c.

Le Devin  
N° 3 ..

L'Amour croit s'il s'in-qui-et-te, Il s'en-  
dort s'il est con-tent L'Amour croit s'il s'in-qui-  
et-te Il s'en dort s'il est con-tent L'Amour croit s'il s'inqui-  
et-te Il s'en-dort s'il est con-tent, Il s'en-  
dort s'il est content, s'il est content La Ber-gère un peu co-  
quette Rend le Ber-ger plus constant La Ber-gère un peu co-  
quette Rend le Ber-ger plus cons-tant  
La Bergère un peu co-quette Rend le Berger plus cons-

A la reprise  
jusqu'au  
mot Fin.

tant L'A-mour croit s'il s'inqui - et - te Il s'en-  
 dort s'il est con - tent L'A-mour croit s'il s'in-qui-  
 et - te Il s'en-dort s'il est con - tent Il s'en-  
 dort s'il est content s'il est con-tent La Ber-gère un peu co-  
 quette Rend le Berger plus constant La Bergère un peu co-  
 quette Rend le Ber-ger plus cons - tant .

Colin .  
N° 4 .

Non, non, Colette n'est point trompeu - se El - le  
 m'a promis sa foi Non, non, Colette n'est point trompeuse Elle  
 m'a promis sa foi El - le m'a pro - mis sa foi  
 Peut - el - le ê - tre l'amu - reuse D'un au - tre Ber - ger que  
 moi ? Peut el - le ê - tre l'amoureuse D'un au - tre Berger que  
 d'un air pensif .  
 moi ? Non, non, non, non, non, non, Colette &c .

Colin .  
N° 5 .

Je vais re - voir ma char -  
 man - te maî - tres - se A - dieu, châ - teaux, gran -  
 deur, ri - ches - se Votre é - clat ne me ten - te

plus Si mes pleurs, mes soins as - si - dus ,  
 peuvent tou - cher ce que j'a - do - re Je vous ver -  
 rai re - naî - tre en - co - re Doux mo - mens que  
 j'ai per - dus ; Je vous ver - rai re - naî - tre en -  
 co - re Doux mo - mens que j'ai per - dus .

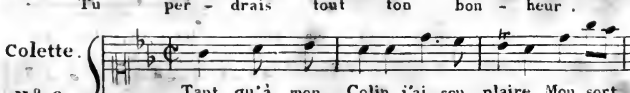
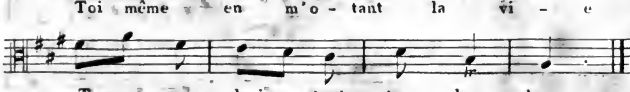
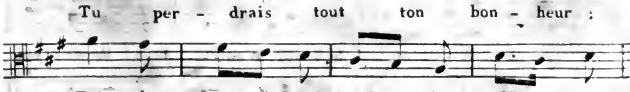
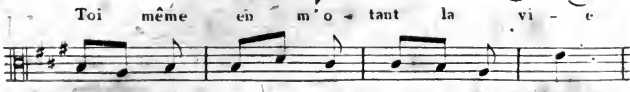
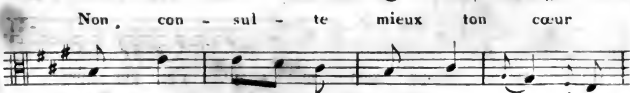
Colin.  
 N.º 6.

Quand on sait ai - mer et  
 plai - re, A t'on be - soin d'autre bien? Rends - moi  
 ton cœur, ma Ber - gè - re, Co - lin t'a ren - du le sien  
 Mon cha - lu - meau, ma hou - let - te, So - yez  
 mes seules gran - deurs Ma pa - rure est ma Co -  
 let - te Mes tré - sors sont ses fa - veurs Quand on  
 sait aimer et plaire A t'on besoin d'autre bien? Rends - moi  
 ton cœur ma Ber - gère Co - lin t'a ren - du le sien  
 ferme plus doux  
 Que de Seigneurs d'impor - tance voudraient bien avoir sa  
 foi Mal - gré tou - te leur puis - san - - ce





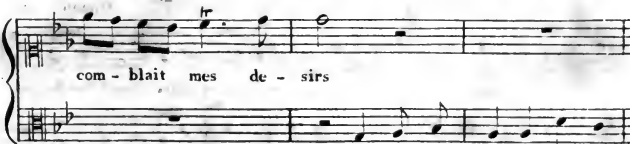
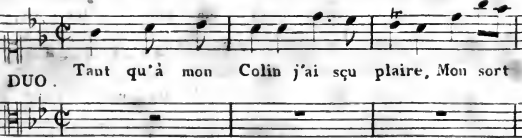
Colin  
N° 7.



Colette.

N° 8.

Colin.



Quand je plai - sais à ma Ber -



gé - re Je vi - vais dans les plai - sirs

son cœur me mé - pri - se, Un au - tre a gagné le

mien

A - près les doux nœuds qu'elle brise se - rait -

d'un ton pénétré.

il un au - tre bien? Ma Co - let - te se dé -

Je crains un A - mant vo - lage Je me dé -

ga - ge Je me dé -

ga - ge à mon tour à mon tour Mon cœur

ga - ge à mon tour à mon tour Mon cœur

de - ve - nu pai - si - ble Ou - bli - ra s'il est pos -

de - ve - nu pai - si - ble Ou - bli - ra s'il est pos -

si - ble Que tu lui fus cher un jour Mon

si - ble Que tu lui fus chère un jour Mon cœur

cœur de - ve - nu pai - si - ble Ou - bli -

de - ve - nu pai - si - ble Ou - bli -

ra s'il est pos - si - ble, s'il est pos - si - ble Que tu

ra s'il est pos - si - ble, s'il est pos - si - ble, Que tu

lui fus cher un jour Que tu lui fus cher un

lui fus chè - re un jour Que tu lui fus chè - re un

jour. Mon cœur de - ve - nu pai - si - ble, Ou - bli -

jour. Mon cœur de - ve - nu pai - si - ble, Ou - bli -

ra s'il est pos - sible, s'il est pos - si - ble Que tu

ra s'il est pos - sible, s'il est pos - si - ble Que tu

lui fus cher un jour, Que tu lui fus cher un

lui fus chè - re un jour, Que tu lui fus chè - re un

jour, Que tu lui fus cher un jour.

jour, Que tu lui fus chè - re un jour.

## DUO.

Colette.

N° 9.

Colin.

A ja-mais Co-lin t'en - ga-ge Son cœur et sa  
 A ja - mais Co -  
 foi Son cœur et sa foi Son cœur et sa  
 lin je t'en - ga-ge Mon cœur et ma foi Mon cœur et ma  
 foi Son cœur et sa foi  
 foi Qu'un  
 Qu'un doux ma - ri - a-ge M'u - nisse a-vec toi  
 doux ma - ri - a-ge Qu'un doux mari - age M'u-nisse a-vec  
 Qu'un doux mari - age M'u-nisse a-vec  
 toi, Qu'un doux ma - ri - a-ge M'unisse a-vec toi  
 toi, Qu'un doux ma - ri - a-ge M'u-nisse a-vec toi  
 M'u - nis - se a-vec toi M'u - nis -  
 M'u - nis - se a-vec toi M'u - nis -

se a-vec toi A ja - mais Co - lin, je t'en -

ga-ge Mon cœur et ma foi Mon cœur et ma foi

Mon cœur et ma

A ja - mais Co - lin t'en - ga-ge Son cœur et sa

à demi voix. foi Qu'un doux ma-ri - a - ge M'u - nisse avec toi Qu'un

à pleine voix. Son cœur son cœur et sa foi Qu'un

doux mari - a - ge M'u - nisse avec toi

doux mari - a - ge M'u - nisse avec toi A ja - mais Co -

lin je t'en - gage Mon cœur et ma

lin t'en ga - ge Son cœur son cœur et sa

foi Qu'un doux mari - age M'u - nisse a-vec toi Qu'un

foi Qu'un doux mari - age M'u - nisse a-vec toi Qu'un

doux mari - age M'u - nisse avec toi  
doux mari - age M'u - nisse avec toi  
M'unis - se avec toi M'unis - se avec  
M'unis - se avec toi M'unis - se avec  
fin.  
toi .  
fin.  
toi . Aïmons toujours sans par - tage Que l'A -  
Que l'A-mour soit notre loi  
mour soit notre loi Que l'Amour soit notre loi Aïmons tou -  
Que l'Amour soit notre loi  
jours sans par - tage Qu'un doux  
A la Reprise  
ma - - ri - a - ge M'u - nis - se a - vec toi .  
Le Devin.  
N° 10 .  
Ve - nez jeu - nes gar - çons ve -  
nez ai - mables fil - les Rassemblez vous rassemblez  
vous rassemblez vous Ve - nez les i - mi - ter

Ve - nez ga - lans Ber - gers ve -  
 nez beau - tés gen - til - les Ve - nez en chan -  
 tant leur bon - heur, Ap - prendre à le goû -  
 ter Ap - prendre à le goû - ter .

Colin.

N° 11.

Dans ma cabane obs - cu - re, Toujours sou -  
 ci nou - veaux Vent, so - leil ou - froi - du - re  
 Toujours pei - ne et tra - vaux Colette ma Ber -  
 gè - re Si tu veux l'ha - bi - ter Co - lin dans  
 sa chau - miè - re N'a rien a re - gret - ter .

Le Devin

N° 12.

L'Art à l'A - mour est fa - vo -  
 ra - ble Et sans art l'Amour scait char - mer, A la vil -  
 le on est plus ai - mable Au vil - la - ge on scait mieux ai -  
 mer Ah ! pour l'or - di - nai - re l'Amour ne scait  
 guè - re Ce qu'il pér - met ce qu'il dé - fend  
 C'est un en - fant c'est un en - fant .

## ARIËTTE .

Colette .

N° 13 .

A - vec l'objet de mes a - mours Rien ne m'af -  
 flige , tout m'en - chan - te ; Sans ces - se il  
 rit toujours je chan - te , Sans cesse il rit tou -  
 jours je chante ; C'est u - ne chaî-ne d'heureux jours ,  
 C'est u - ne chaî - - - - - ne  
 C'est u - ne chaîne d'heureux jours Sans ces - se il  
 rit , toujours je chante , C'est u - ne chaîne d'heureux  
 jours Sans ces - se il rit , toujours je chante ;  
 C'est u - ne chaîne d'heureux jours A - vec l'ob -  
 jet de mes a - mours Rien ne m'af - fli - ge tout m'en -  
 chan - te ; Sans ces - se il rit , tou - jours je  
 chan - te , Sans ces - se il rit , tou - jours je chante ;  
 C'est u - ne chaî - ne d'heureux jours  
 C'est u - ne chaî - ue d'heu - reux



jours C'est u - ne Chaî - - -  
ne, C'est u - ne  
Chaîne d'heureux jours. Sans cesse il rit, toujours je  
chan - te ; C'est u - ne Chaî - ne d'heureux jours .  
Sans ces - se il rit, tou - jours je chante ;  
C'est u - ne chaî - ne d'heureux jours .

## Colette.

N.º 14.

Quand on sait bien ai - mer, Que la vie est char -  
mante ! Quand on sait bien ai - mer Que la vie est char -  
man - te ! Tel au mi - lieu des fleurs qui bril - lent  
sur son cours , Un doux ruis - seau coule et ser -  
pen - te Un doux ruis - seau cou - - -  
le et ser - pen - te Quand on sait bien ai - mer , Que la  
vie est char - man - te ! Quand on sait bien ai -  
mer , Que la vie est char - man - - te .

Colette.  
N<sup>o</sup> 15.

Al - lons dan - ser sous les or -  
meaux , A - ni - mez vous jeu - nes fil -  
let - tes , Al - lons dan - ser sous les or -  
meaux , Galans pre - nez vos cha - lu - meaux ,  
Ré - pé - tons mil - le chanson - nettes , Et pour a -  
voir le cœur jo - yeux , Dan - sons a - vec nos  
a - moureux , Mais n'y res - tons ja - mais seu -  
lettes Allons dan- &c. A la vil - le on fait bien plus de fra -  
cas , Mais sont ils aussi gais dans leurs é - bats ? Toujours con -  
tens , Toujours chan - tans , Plai - sirs sans  
art , Beau - té sans fard : Tous leurs con -  
certs valent - ils nos mu - set - tes ? Al - lons dan - &c .

---

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

---

AVIS DE L'ÉDITEUR.	Page 1
RAPPORTS entre la méthode du Méloplaste et celle de J. J. ÉCRITS sur la musique.	vi
PROJETS concernant les nouveaux signes de musique.	Page 1 3
DISSERTATION sur la musique moderne. Préface.	21
DISSERTATION.	29
LETTRÉ sur la musique française.	145
LETTRÉ d'un symphoniste.	205
EXAMEN de deux principes avancés par M. Rameau.	219
LETTRÉ à M. le docteur Burney.	249
FRAGMENTS D'OBSERVATIONS sur l' <i>Alceste</i> de Gluck.	260
EXTRAIT d'une réponse du Petit-Faiseur sur <i>Orphée</i> .	285
SUR LA MUSIQUE MILITAIRE.	292
AIRS MILITAIRES.	295
AIR DE CLOCHES.	296
LETTRÉ à M. Grimm, à l'occasion d'Omphale.	298
FRAGMENTS D'IPHIS.	323
LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE.	335
LES MUSES GALANTES.	363
LE DEVIN DU VILLAGE.	401
PYGMALION.	421
CHOIX DE ROMANCES et airs détachés.	431
LE ROSIER.	ibid.
AIR DE TROIS NOTES.	433
RONDEAU.	434
ROMANCE DE ROGER.	436
ROMANCE D'ALEXIS.	437

FIN DE LA TABLE.

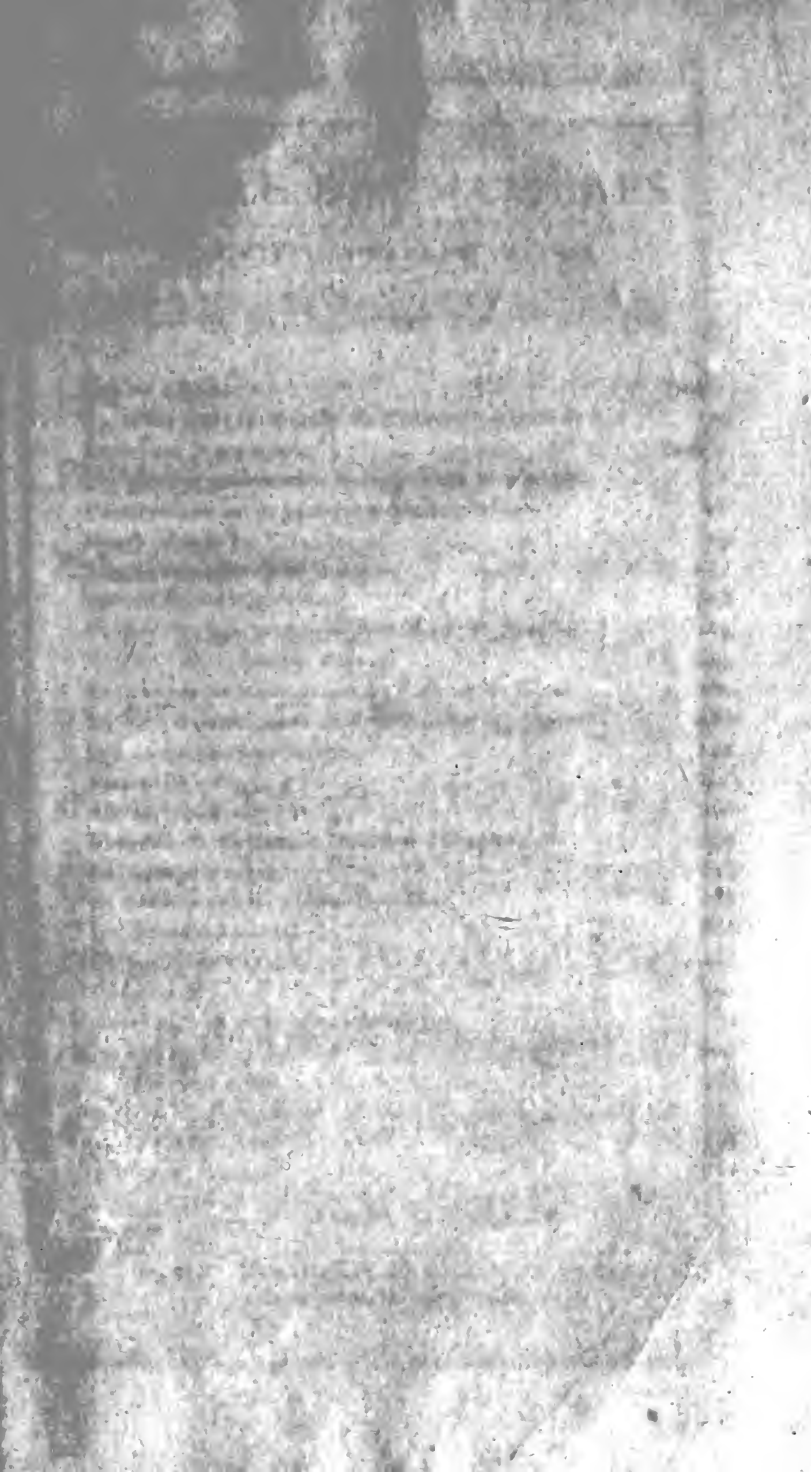
---

PARIS, IMPRIMERIE DE GAULTIER-LAGUIONIE.

RUE DE GRENELLE SAINT-HONORÉ, n° 55.

C. W. ... ..

1894  
1895  
1896  
1897  
1898  
1899  
1900  
1901  
1902  
1903  
1904  
1905  
1906  
1907  
1908  
1909  
1910  
1911  
1912  
1913  
1914  
1915  
1916  
1917  
1918  
1919  
1920  
1921  
1922  
1923  
1924  
1925  
1926  
1927  
1928  
1929  
1930  
1931  
1932  
1933  
1934  
1935  
1936  
1937  
1938  
1939  
1940  
1941  
1942  
1943  
1944  
1945  
1946  
1947  
1948  
1949  
1950  
1951  
1952  
1953  
1954  
1955  
1956  
1957  
1958  
1959  
1960  
1961  
1962  
1963  
1964  
1965  
1966  
1967  
1968  
1969  
1970  
1971  
1972  
1973  
1974  
1975  
1976  
1977  
1978  
1979  
1980  
1981  
1982  
1983  
1984  
1985  
1986  
1987  
1988  
1989  
1990  
1991  
1992  
1993  
1994  
1995  
1996  
1997  
1998  
1999  
2000  
2001  
2002  
2003  
2004  
2005  
2006  
2007  
2008  
2009  
2010  
2011  
2012  
2013  
2014  
2015  
2016  
2017  
2018  
2019  
2020  
2021  
2022  
2023  
2024  
2025







La Bibliothèque  
Université d'Ottawa  
Échéance

The Library  
University of Ottawa  
Date due

0111275

FEB 22 2000

25

AVR 25 2000





a39003



002558517b

CE PQ 2030

1823 V011

COO ROLSSEAU, JE CEUVRES COMP

ACC# 12178C7

CE

